



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

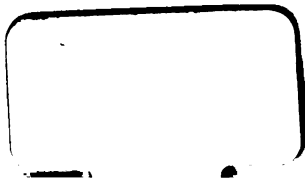
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

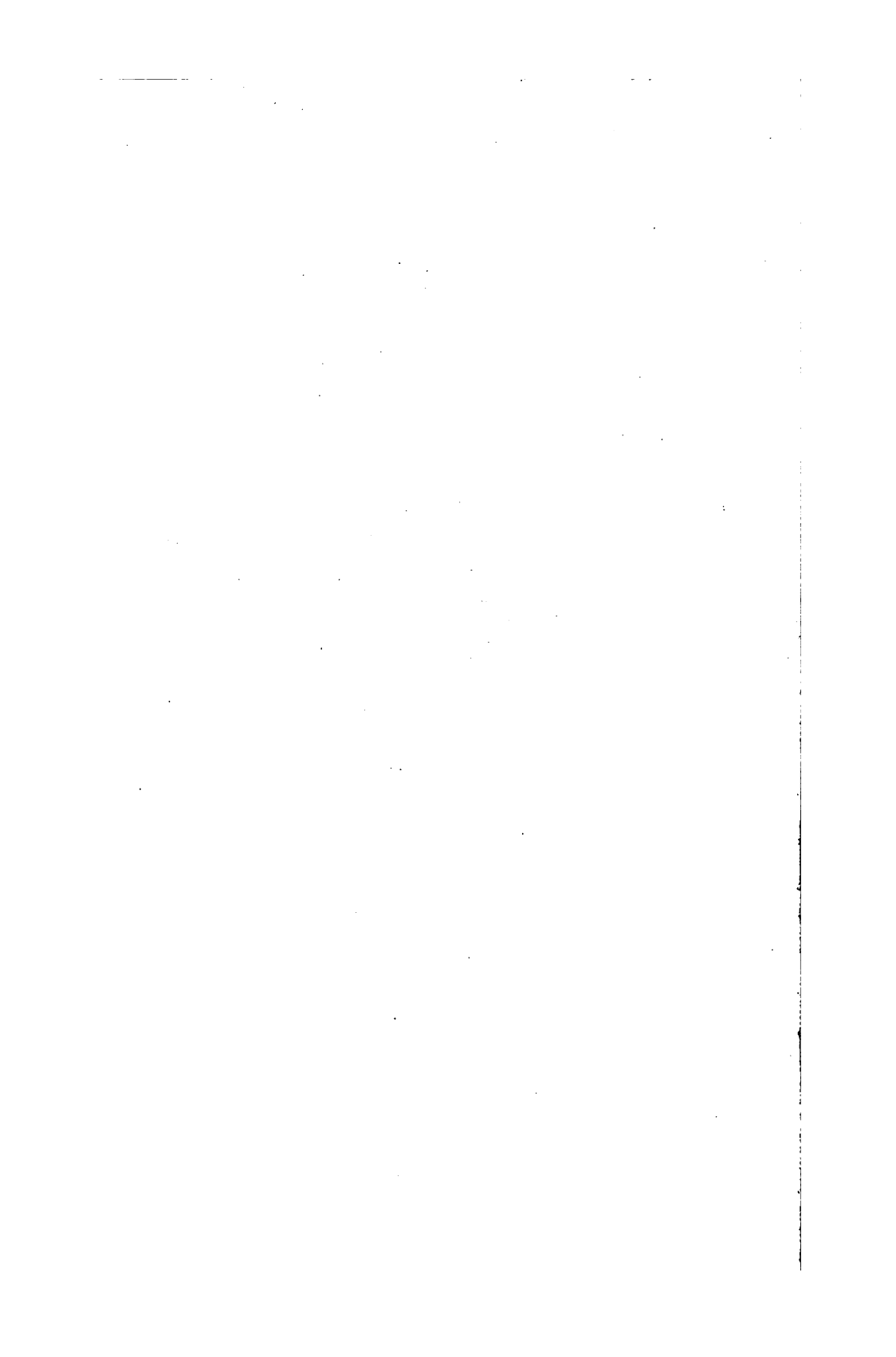
NYPL RESEARCH LIBRARIES

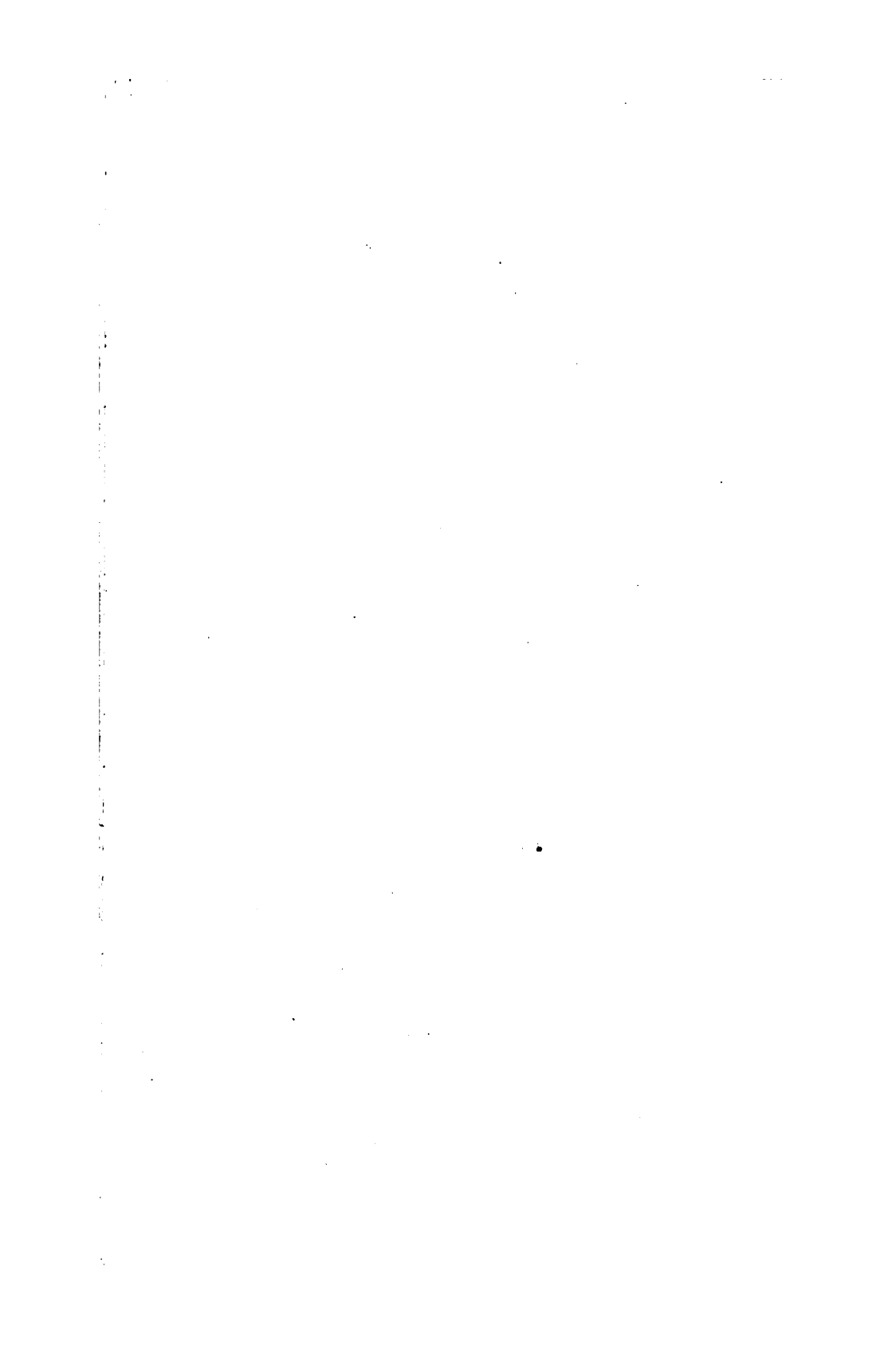


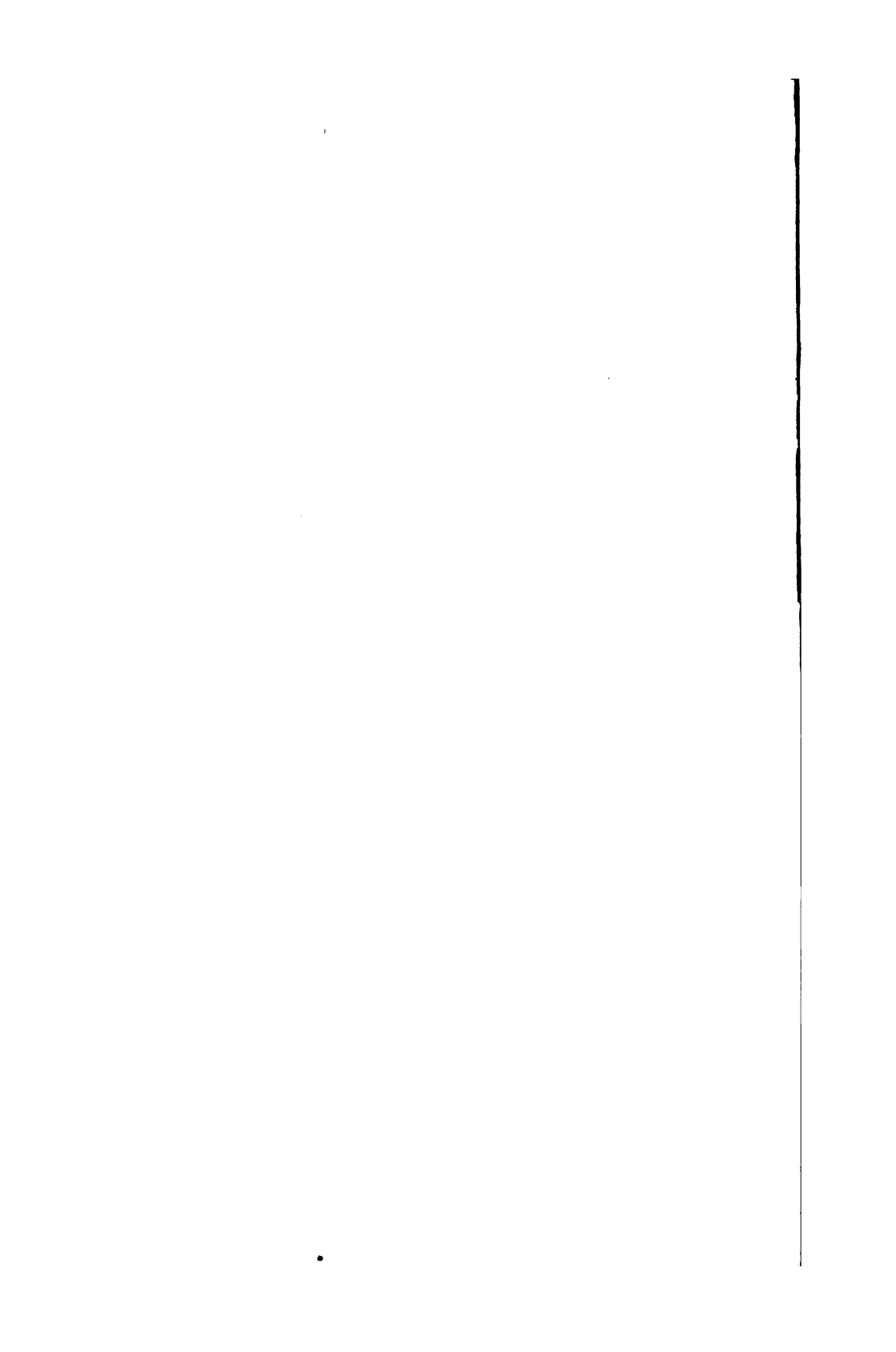
3 3433 07138529 2



DAF
Monteil







Fr(H.)

HISTOIRE DES FRANÇAIS
DES
DIVERS ÉTATS.



HISTOIRE DES FRANÇAIS
DES
DIVERS ÉTATS

AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES,

PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.

XV^e SIÈCLE.

TROISIÈME VOLUME.

THE PROPERTY OF THE
WIDENING



PARIS,
W. COQUEBERT, ÉDITEUR,
48, RUE JACOB.

1844

H. Shi

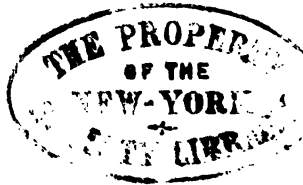
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
87034B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1940 L



LES PLAINTES DES DIVERS ÉTATS.

LE PAUVRE.

Histoire I.



A la grande salle de l'hôtel de ville de Troyes, où, plusieurs fois la semaine, se rassemblent avec le maire et les échevins, grand nombre d'autres personnes, il s'est élevé aujourd'hui cette question : *Quel est des divers états le plus malheureux ?* On s'imagine aisément le bruit qu'elle a dû exciter parmi nos bons Champenois ; tout le monde s'est mis à crier, à se plaindre : c'était une confusion de voix, qu'on ne pouvait faire cesser. A la fin on est convenu qu'à cette veillée, ou aux veillées suivantes, chacun ferait, à son tour, l'histoire des peines et des soucis de son état, et qu'après avoir entendu tout le monde, l'assemblée déciderait quel est l'état le plus malheureux.

On-achevait, après quelques nouveaux débats, de régler l'ordre dans lequel chacun parlerait, quand la porte s'est tout à coup ouverte : il est entré un homme, couvert de haillons, sa besace sur l'épaule, son barillet sur la poitrine, tenant

40X1159

son bonnet d'une main , son chapelet de l'autre , qui a dit : Messieurs , les valets du très-illustre maire m'ont averti que vous alliez donner audience à tous les états , afin de savoir quel est le plus malheureux ; veuillez , je vous prie , écouter aussi le nôtre. Je n'approcherai de vous qu'à une distance respectueuse. Dans ce moment , je ne vous demande ni pain , ni argent , faites-moi seulement l'aumône d'un peu d'attention.

Qui nie que les pauvres soient les plus malheureux ? qui ? les mauvais chrétiens , les mauvais riches ; et il en est tant !

Combien de fois , du temps de ma fortune passée , n'ai-je pas entendu dire que les pauvres étaient les plus heureux , que leurs revenus étant fondés sur la charité publique , ils vivaient sans chagrin , sans autre peine que de réciter leurs patenôtres et de tendre leur main. Hélas ! hélas ! on ne disait point que souvent leurs patenôtres étaient infructueuses , que souvent leur main restait vide , que souvent il leur fallait endurer , en patience , la faim de plusieurs jours , le froid de plusieurs mois.

J'ai été riche , dans mon état d'artisan ; j'avais une bonne et jolie femme : elle mourut à la fleur de l'âge.

La gouvernante qui la remplaça dans les soins du ménage s'enfuit un jour avec un de mes garçons , emportant ensemble le fruit du travail de toute ma vie. J'étais cordonnier , je devins savetier.

Je ne sais s'il est de mal plus terrible que la honte ; pour moi je n'en ai pas éprouvé de pire.

J'avais été maître cordonnier , honorablement établi dans le plus beau quartier de la ville ; j'avais été marguillier de ma confrérie ; car j'ai toujours aimé la gloire. Je ne pouvais m'endurer dans mon nouvel état ; et mon opprobre me devint à la fin si insupportable que je vendis tous mes instruments et m'en allai au plus vite loin des yeux de ceux qui m'avaient vu jusques alors.

A peine je fus en voyage que je rencontrai un homme d'une conversation gaie, animée, spirituelle, qui, au don de faire l'aveugle, joignait le don encore plus précieux de faire le cul-de-jatte. Nous nous liâmes bientôt d'une grande amitié ; nous fîmes bourse commune, c'est-à-dire que ma bourse devint commune entre nous. Nous achetâmes un petit chariot à quatre roues, sur lequel il sauta légèrement. Il devait souffrir et gémir ; moi je devais le traîner.

Le lendemain je m'attelai ; et, comme je ne pouvais encore me décider à incliner mon front pour solliciter la charité publique, mon camarade cloua sur le devant du chariot son grand gobelet d'étain : Vous verrez, me dit-il, que notre tasse remplira souvent notre bouteille, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Je ne connaissais pas encore tous les dons que mon camarade possédait. Un soir que nous n'avions

rien de mieux à faire, il m'apprit à me donner les apparences d'un grand nombre de maladies. Ses leçons me furent, j'ose le dire, assez profitables, quoique je sois toujours demeuré bien au-dessous de mon maître.

Il m'apprit aussi à composer des ulcères avec de la glue, de la farine et du sang². Je lui en vis figurer, sur ses jambes et sur ses bras, de fort belles.

Quand il voulait, il faisait aussi le démoniaque. C'était à faire mourir de rire ceux qui savaient qu'il jouait ce rôle, à faire mourir de peur ceux qui ne le savaient pas. Toutefois il n'usait plus de cette ressource ; je lui en demandai la raison ; il me donna d'abord plusieurs méchantes défaites ; mais lorsque je fus dans son intime confiance, il m'avoua qu'un vieux curé, après les premiers tremblements, les premières contorsions, au moment où les cris, les convulsions commençaient, dit aux assistants : Mes frères, voilà un démon qu'il faut chasser, non pas avec la croix, mais avec le bâton de la croix. Aussitôt, ajouta mon camarade, les sacristains et les clercs d'exorciser mes côtés, si fort et si long-temps ; qu'elles me conseillent encore de ne plus recourir à un pareil gagné-pain.

Il ne tenait pas à mon camarade que je le crusse savant en grec et en latin. Il se vantait aussi de descendre d'une famille riche : l'enterrement de mon grand-père, disait-il, coûta quatre livres, et le mariage de mon père, trois sous. Il s'expliqua, en me

disant qu'à Villefranche de Beaujolais, d'où il était, on payait, d'après le tarif, quatre livres pour les enterremens des gens les plus riches, et trois sous pour les mariages des gens les plus pauvres¹. Je m'en rapporte aux gens de Villefranche, pour l'ancienne richesse de sa famille, et aux savans, pour son grec et son latin; mais il faut s'en rapporter à moi, pour ses talens que je ne puis encore aujourd'hui me rappeler sans une nouvelle admiration, sans un nouvel enthousiasme. Jamais pauvre ne sut plus habilement se donner diverses pauvretés, diverses voix, divers visages, divers âges.

N'est-ce pas, messeigneurs? dans ce moment vous voulez que je convienne qu'il y a parmi nous des hommes spirituels, qui exagèrent les maux qu'ils ont, ou qui imitent les maux qu'ils n'ont pas, enfin qui trompent? eh bien! soit, j'en conviendrai; mais il y en a fort peu; toujours et partout les talens sont rares; et ce que j'ai dit et ce que je dirai ne doit pas affaiblir la charité chrétienne; car pour s'imaginer que ces milliers d'accidens, de malheurs qui, sous nos yeux, jettent tant d'hommes de tous les états dans le nôtre, ne sont aussi que simulés, il faut avoir un mauvais cœur et une raison encore plus mauvaise.

Souffrez maintenant, messeigneurs, que je vous le dise: et à votre tour faites-en aussi l'aveu; les lois sont justes pour les riches, elles ne le sont pas pour les pauvres. Elles semblent dire que celui qui

n'a pas de domicile, qui est forcé d'errer, de vaguer, ne peut être honnête⁴; et, lorsqu'il est soupçonné, elles le regardent à peu près comme vaincu.

J'ai le droit de me plaindre des lois. Vous allez voir comment j'en ai éprouvé l'injuste sévérité.

A chaque bourg, à chaque petite ville, il y a toujours un pauvre qui a la vogue; partout où nous allions, mon camarade l'avait. Dans une petite ville de la Saintonge, où il faisait l'aveugle, un autre aveugle l'aperçut et le reconnut : aussitôt, excité par la jalousie, sans avertissement, sans menaces, sans autre préalable, il le fit dénoncer au vice-bailli. Un bel après-dîné, mon camarade étant à chanter, à sauter, à jouer, dans un jeu de paume, se trouva tout à coup entouré par les sergens de la ville. Il n'est pas déconcerté, il n'hésite pas un moment : Messire, dit-il, en allant droit au vice-bailli, n'est-ce pas aujourd'hui saint Isidore? eh bien c'est mon patron; tous les ans, je jeûne les trois vigiles de sa fête; tous les ans il m'accorde, pour ce jour, la guérison de tous mes maux. Je me réjouis en son honneur. Demandez à tous ceux qui me connaissent depuis mon bas âge, car je suis aveugle et estropié de naissance, demandez-leur si j'ai plus d'un jour de bon dans l'année? O vous, pour qui c'est continuellement fête de saint Isidore, respectez la faveur qu'il fait si visiblement à un malheureux qu'il protège : respectez, honorez

saint Isidore ! Mon camarade invoquait mon attestation, et, certes, je la lui donnais de bien bon cœur ; je sentais que mon sort était lié au sien ; mais rien ne nous servit ; il nous fallut prendre le chemin de la prison.

Vous en conviendrez, messeigneurs, s'il s'était agi d'un simple bourgeois, les lois et les coutumes auraient prescrit des enquêtes ; et, certes, si l'on nous eût aussi admis à la preuve, nous aurions trouvé des témoins ; du moins de ceux dont se contente la justice dans certaines provinces, je veux dire des témoins de crédençe, qui croient avoir à peu près entendu, à peu près vu ⁵. Nous n'étions pas très-loin de la Normandie, nous étions assez près de la Gascogne ; mais, point du tout ; on nous appliqua les dispositions de l'ordonnance de 1495 ; nous fûmes considérés comme mendiants, errans et vagabonds ⁶ ; en quelques heures, notre procès nous fut fait et parfait. Mon camarade fut condamné aux galères ⁷ ; et moi je devais recevoir dix coups de fouet, après quoi je serais tenu de vider le pays dans trois jours : Je ne le trouve pas bien coupable, disait, en parlant de moi, le vice-bailli ; mais j'ai cru plus prudent de lui faire donner, à tout hasard, ces dix coups de fouet ; s'il ne les a pas mérités ici, sûrement il les a mérités ailleurs.

Pourquoi, me direz-vous, une si grande différence de peine entre mon camarade et moi ? Ah ! il faut faire attention que mon camarade jouait le

principal rôle, et que je n'étais que son aide : mais ce n'était pas tout, on visita sa tête; on trouva que, sous les épaisses touffes de ses cheveux, il lui manquait l'oreille gauche; je ne sais où il l'avait laissée, où il s'était ainsi à moitié fait essoriller⁴; car il m'avait tout conté hormis cette aventure. Vous savez combien les ordonnances sont rigoureuses sur les récidives. Quant à moi, on me visita aussi la tête, et l'on me trouva deux fort belles et fort apparentes oreilles, qui n'avaient jamais été raccourcies.

Cependant je me désolais : Moi ! disais-je, ancien maître cordonnier; moi ancien marguillier de ma confrérie, je serai publiquement fouetté par la main de l'exécuteur de la justice. Je criais, je me désespérais : Vous pouvez en appeler, me dit le greffier, mais hâtez-vous. Aussitôt dit, aussitôt fait. Alors le vice-bailli, irrité de ma mauvaise volonté à l'égard de sa sentence, empêcha que mon procès fût envoyé au juge supérieur.

Depuis long-temps je languissais dans la prison, et mon ennui devint si fort, que je proposai au vice-bailli de renoncer à mon appel et de recevoir les dix coups de fouet, s'il voulait me faire mettre en liberté : mais il ne voulut y consentir qu'à la condition de dix fois dix.

Cent coups de fouet à recevoir, sans intervalle ni répit, me paraissaient trop rudes pour mes épaules. Je me décidai à prendre patience. Ne sachant à quoi employer mon temps, je me mis à rapiécer les souliers

de mes camarades , ceux du geôlier , ensuite ceux de la geolière. On me fournit du cuir ; je fis des souliers neufs ; je travaillai , moitié pour mon compte , moitié pour celui du geôlier. Enfin je gagnai si bien sa confiance , qu'il me permettait d'aller moi-même , en ville , acheter le cuir ; je lui avais persuadé que , toutes les fois qu'il l'achetait lui-même , il se laissait tromper. Un soir qu'à l'ordinaire j'étais sorti assez tard , afin de n'être pas reconnu , la nuit devint si obscure que je ne pus jamais retrouver la porte de la prison ; je gagnai les champs , tout fâché de laisser en peine mon bon geôlier ; mais pour me tranquilliser , je songeai qu'il ne manquait ni d'argent , ni d'esprit , que la geôlière était jeune et avait le pied mignon ; il ne lui en fallait pas tant pour se tirer d'affaire.

J'allai du côté d'Angoulême ; à mon arrivée dans cette ville il ne me restait qu'un peu de monnaie. Je me résolus à coucher dehors , à ne manger que du pain , à ne boire que de l'eau. Toutefois , au bout de quelques jours , il ne me resta plus rien : je ne savais que devenir ; j'enviais le sort des cigales qui vivent d'herbe , des poissons qui vivent d'eau , des mouches qui vivent d'air ; je ne pouvais jamais trouver en moi le courage de demander l'aumône ; et , cependant , le besoin se faisait sentir de plus en plus. Après un long combat entre l'honneur et la faim , la victoire demeura à celle-ci : Quoi ? me dis-je , subitement inspiré , les mendiants sont portés

comme les nobles sur les rôles des exempts des tailles °. Les rois de France, qui ne laveraient pas les pieds des empereurs, lavent les pieds des mendiants °°. Les plus grands saints, devant qui les puissans de la terre fléchissent le genou, ont mendié. Les quatre ordres religieux les plus illustres sont les quatre ordres mendiants, et je ne voudrais pas mendier! Ah! je mendierai! je mendierai! et je vivrai!

A peine eus-je pris cette résolution que je me mis à mendier. Ce fut d'abord en tremblant, les yeux baissés, la figure rouge; ensuite avec calme, avec fermeté, ensuite même avec politesse; car, vous le savez, messeigneurs, la politesse qui sied bien dans les autres états, est indispensable dans le nôtre.

Enfin je m'habituai entièrement à mendier, et je vis que cet état était un état comme un autre.

J'avais un beau matin grand appétit, ce qui nous arrive souvent. Je n'avais pas encore de quoi déjeuner, ce qui nous arrive plus souvent. J'étais avec trois autres pauvres, au coin d'une rue, quand passa une manière de chevalier, très richement vêtu. Nous l'assaillons, en tendant la main, en chantant notre prière: Tiens! me dit-il, en se tournant vers moi, et en me regardant, tu es de ma taille, changeons notre habit: en même temps il me dépouille du mien, me jette le sien et se retire. Nous allons tout étonnés, chez le fripier, lui vendre le riche habit qui était si légitimement tombé en notre

possession. Nous lui disons comment nous avons rencontré un chevalier fou qui m'avait dépouillé et s'était ensuite dépouillé : Ce chevalier n'est pas fou, nous répondit le fripier, je le connais; c'est un seigneur ruiné par de grandes dépenses, qui veut vendre ses terres; mais, comme la coutume de son pays exige qu'il fasse auparavant preuve de pauvreté¹¹, il vous a généreusement donné son habit et a pris le vôtre, pour aller se présenter devant les magistrats. Je veux, ajouta le fripier, m'associer à sa bonne œuvre et vous acheter son habit, plus qu'il ne vaut. En voilà trois écus au soleil¹². Cet habit d'un seigneur qui s'était ruiné par sa magnificence, valait peut-être dix fois autant, mais n'importe, nous le livrâmes, et tous les quatre nous allâmes au cabaret en dépenser l'argent et boire à la santé des bons chevaliers et des bonnes coutumes.

Entre malheureux, ou, pour parler comme vous, messeigneurs, entre gueux, on est ami dans vingt-quatre heures. Mes nouveaux camarades et moi ne nous quittions guère, et nous vécûmes d'une manière assez industrieuse ou du moins assez singulière pour que je vous la dise. Nous allions dans les villes examiner la figure des archidiacres, et dans les campagnes celles des bénéficiers; et quand nous trouvions aux uns une figure rébarbative, aux autres une figure un peu mutine, un peu hussite¹³, nous nous arrêtions, et voici ordinairement ce qui arrivait : l'archidiacre partait, allait faire la visite sur ses

grands chevaux, en grand équipage; le bénéficié, au lieu de lui ouvrir les portes les fermait, montait avec ses gens aux machecoulis, aux créneaux¹⁴, s'armait de pierres et criait à l'archidiacre de ne pas approcher, qu'il était exempt de l'ordinaire. D'autres fois les bénéficiés ne voulaient laisser visiter qu'une partie des bâtimens, comme le prieuré et point l'église, comme la nef et point le chœur. Mais l'archidiacre ne les en excommuniait pas moins tous, ne les en contraignait pas moins tous à aumôner de grosses sommes¹⁵ à la boîte des pauvres¹⁶. Nous ne manquions pas de nous trouver là, nos mains toutes ouvertes; nous faisons nos révérences, nous remercîmes à monseigneur l'archidiacre, et nous allions de même au cabaret boire à la santé des braves bénéficiés qui veulent conserver leurs privilèges, des braves archidiacres qui ne veulent pas laisser perdre les leurs.

Je savais aussi que les cours de justice forçaient des bénéficiés à donner aux pauvres une quotité déterminée de leurs revenus¹⁷. Un jour, j'allai au greffe du bailliage demander s'il devait bientôt y avoir quelqu'une de ces aumônes judiciaires. Plusieurs clerks étaient à écrire. Je m'adressai à la figure la plus débonnaire qui, après avoir feuilleté un registre, me répondit d'une voix d'ours : Le vingt-trois de ce mois, il y en aura une de quatre livres; je vous trouve bien hardi d'avoir osé entrer dans un greffe.

A la longue je m'aperçus que mes camarades, tous jeunes, forts, lestes, étaient de ceux que les ordonnances appellent *mendiants, robeurs de filles* ". Ils vendaient les unes et mettaient à mal celles dont ils ne pouvaient tirer aucun parti. Je mangeais et buvais ma part de l'argent dont j'ignorais la source criminelle; mais quand, par scrupule d'associé, ils me découvrirent leur vie pour que j'eusse aussi ma part de ce qu'ils regardaient comme une partie de leurs profits, je leur fis la réponse qui convenait à un ancien marguillier, et tout aussitôt je me séparai d'eux.

Depuis plusieurs années, j'avais le désir d'aller voir la célèbre procession d'Aix ". Je résolus de ne plus différer, et de prendre ma route par Grenoble, pour faire en passant mes prières à la grande Chartreuse. Je rencontrai un bon marchand, qui venait de ce côté; je lui demandai quelques secours, en lui faisant part de mon projet : Pauvre homme, me répondit-il, gardez-vous d'aller dans ces pays, on y fait une guerre terrible aux pauvres de Lyon; qui renient Dieu, la Vierge et les saints. Votre habit vous ferait prendre pour un de ces malheureux; vous seriez un des premiers pendus dans les forêts du Dauphiné²⁰; et si vous échappiez à ce danger, vous tomberiez dans un autre, qui serait encore pire; vos méchants camarades ne manqueraient pas de vouloir vous pervertir. A ces paroles, je fus tout saisi de frayeur : O messire ! lui dis-je, le ciel vous récompense de l'important avis que vous me donnez; j'allais dans le

pays des méchants pauvres : je vous dois le salut de mon corps, et peut-être aussi celui de mon ame.

Sans plus attendre, je pars brusquement d'Angers ; à mon gré, je ne pouvais m'éloigner assez vite de cette province du Dauphiné, où quelques moments auparavant il me tardait tant d'arriver. Au lieu de prendre le chemin de la Touraine, je prends celui de la Normandie ; je marche à grands pas : enfin je gagne Alençon et je me crois en sûreté. J'allais tout doucement dans les rues, regardant à droite et à gauche où je pourrais trouver ma pauvre vie. Tout à coup je vois dans l'enfoncement d'une maison tendue de noir, une bière brillante d'un drap d'argent qui la couvrait. Je vais y répandre de l'eau bénite, en désirant que cet homme fût plus heureux que moi dans le ciel, et qu'il eût été plus heureux que moi sur la terre. J'eus dans le moment la preuve que mes désirs étaient en partie accomplis ; car il sortit de la maison une bonne servante qui, en me remettant un panier plein de pain et de viande, me dit : Pauvre, prenez cela, c'était la portion quotidienne de feu mon maître. *C'est la portion du mort* : Eh bien ! messeigneurs, j'en eus pour plus de quatre jours, en mangeant tant que je pouvais. Était-il heureux ce mort-là ? qu'en pensez-vous ? quand j'eus fini cette grande portion qui me remit de mes fatigues, je partis pour Rouen, où j'arrivai peu de jours après.

Lorsqu'on entre dans une ville, ordinairement on demande la meilleure hôtellerie : nous, les plus

malheureux des hommes, nous demandons la plus mauvaise, et encore craignons-nous toujours qu'elle soit trop bonne, c'est-à-dire trop chère. A Rouen, j'en trouvai une qui me convenait parfaitement. A peine m'étais-je assis, que l'hôte, accompagné d'un valet de livrée, vint me dire : Un gentilhomme fait chercher partout un pauvre, qui veuille aller à Paris, sur le cheval qu'il doit conduire lui-même à pied, par la bride : Bon, répondis-je; je sais de quoi il s'agit; il a fait un vœu; je serai volontiers son homme : En ce cas, me dit l'hôte, en me montrant le valet de livrée, suivez ce brave garçon. Je le suivis. Il me conduisit à l'hôtellerie de son maître : Vite en selle ! en selle ! me cria le gentilhomme, dès qu'il m'aperçut; nous avons aujourd'hui bien du chemin à faire. Nous nous mîmes en route. Nous étions quatre, et nous marchions dans cet ordre : l'écuyer en tête, à cheval; le gentilhomme, à pied, menant par la bride le cheval sur lequel j'étais; le valet de livrée, qui était venu me chercher et qui était aussi à cheval, fermait la marche. Quand nous arrivions dans une hôtellerie, le gentilhomme restait à la cuisine et mangeait dans une écuelle de bois les mets les plus grossiers : moi, j'étais conduit dans la salle, je me mettais à table à la place qu'aurait dû occuper le gentilhomme, et j'étais respectueusement servi par le valet de livrée. En chemin le gentilhomme se tournait quelquefois de mon côté, en me disant : Allons ! courage, mon frère ! cou-

rage ! priez bien Dieu pour moi. Vous voyez la manière dont on vous traite. Alors je m'escrimais, le mieux qu'il m'était possible, du grand chapelet à gros grains de bois que je tenais de mes deux mains. Nous ne pouvions aller qu'à petites journées ; mais enfin, à force de journées, nous arrivâmes. La première chose que nous fîmes en entrant à Paris, ce fut d'entendre la messe à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Lorsque la messe fut finie, le gentilhomme me donna de l'eau bénite et me oongédia, sans mettre la main à son escarcelle " ; je lui représentai qu'il ne me restait, pour toute ressource, dans ma pochette, qu'une petite poignée de pièces de monnaie, que j'étais exposé à mourir de faim. Il me répondit, en me présentant son écuelle de bois : Mon ami, reprenez votre métier, chacun son tour ; j'ai accompli tout juste mon vœu ; je suis quitte de mes engagements envers monsieur saint Jacques ; je ne dépenserai pas un sou de plus. Je trouvai cette dévotion un peu normande. Il n'y avait pas à insister. Je me retirai.

Un des plus grands bonheurs de l'état des gens riches, c'est l'abstinence temporaire ; leur estomac, pendant ce temps, reprend toute sa force ; ils jouissent mieux ensuite des plaisirs de la bonne chère : un des grands malheurs du nôtre, c'est la bonne chère temporaire ; notre estomac s'y habitue ; nous sentons plus cruellement ensuite la privation d'une nourriture abondante et délicate. Je ne pouvais plus

me remettre aux bribes de pain trempé dans le fade bouillon de l'aumône. Je voulus me remettre à mon ancien métier; je le pus encore moins.

Alors je me déterminai à faire usage des leçons que j'avais reçues de mon premier compagnon, qui savait si bien faire le malade quand il voulait et comme il voulait.

Je parvins bientôt à m'instruire du nombre et de la destination des divers hôpitaux de Paris.

J'en comptai au moins seize » pour les divers besoins des pauvres, vieux ou malades.

Dans ces grandes maisons, je ne devais être naturellement guère remarqué; et je me dis qu'avec un peu de complaisance envers les malades, avec un peu d'adresse, un peu de flatterie envers les supérieurs, envers les principaux domestiques, je pourrais être malade pendant un ou deux ans: malheureusement pour ma conscience et celle des administrateurs, je le fus pendant plus de quatre; aussi, pour expier ma coupable supercherie, en fais-je ici publiquement l'humiliante confession; et, ne possédant pas une seule maille pour restituer aux hôpitaux ce que je leur ai mangé frauduleusement, je tâcherai du moins de leur faire un peu de bien en publiant les abus de leur régime.

Par exemple, voici quelle est l'administration du plus grand hôpital de France, de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a :

Un administrateur,

Un boursier ,
 Un célerier ,
 Un officier surveillant ,
 Une prieure ,
 Deux dames , gardes des troncs ,
 Deux dames des chambres aux coettes ,
 Une dame des accouchées ,
 Une réfectorière ,
 Une maîtresse , grande lavandière ,
 Une maîtresse petite lavandière ²⁴.

Dans les autres hôpitaux, hospices, Hôtels-Dieu, Maisons-Dieu ²⁵, tables du Saint-Esprit ²⁶, communes pauvretés ²⁷, aumônes communes ²⁸, des autres villes, l'administration est à peu près la même. Ce n'est pas, comme vous voyez, le trop grand nombre d'officiers qui dévore les revenus de ces maisons, qui les endette, car toute ma vie j'ai entendu dire que l'Hôtel-Dieu de Paris devait plus de trois mille livres ²⁹, mais ce sont les gens d'église qui les gouvernent; leur ancienne ferveur pour le service des pauvres s'étant insensiblement attiédie, ils ont oublié l'intention des fondateurs, et fait ériger leurs places en bénéfices ³⁰; les sœurs même ont si bien adouci la rigueur de leur règle, qu'on les a vues se disputer juridiquement les hôpitaux ³¹.

Il serait donc à désirer que le roi, qui est le haut administrateur du bien des pauvres ³², en déférât le gouvernement à des laïques, à des magistrats, à

des bourgeois , à des pères de famille vigilans et économes ³².

Il serait aussi à désirer qu'aujourd'hui où l'on connaît bien mieux l'art d'administrer les hôpitaux, les anciens réglemens fussent refaits, et qu'ils fussent, comme aux Haudriettes, affichés sur les murs des dortoirs ³⁴.

Maintenant, que je vous dise comment je sortis des hôpitaux de Paris.

J'étais à Notre-Dame-des-Champs ³⁵, j'y étais bien; mais depuis long-temps on commençait à se lasser de mon séjour : je redoublai de soins et d'attentions envers les chefs et leurs gens. J'étendis mes complaisances à mes compagnons les malades : plusieurs avaient une aversion absolue pour les remèdes que leur prescrivait le médecin de la maison. Je les prenais à leur place ; et, par un singulier hasard , c'étaient ces malades qui guérissaient le plus vite : le médecin s'applaudissait, on l'applaudissait, je l'applaudissais plus que personne. A la longue , il découvrit quelques-unes de mes complaisances ; il ne s'applaudit plus, mais il me fit mettre dehors par les épaules.

Comme s'il n'y avait pas assez de pauvres en France, il nous en est venu de la Grèce, qui, parce qu'ils parlent grec avec aussi peu de peine que les pauvres de France parlent français, sont reçus dans les meilleures maisons et assis aux meilleures tables. Je ne sais trop si encore même ils ne quêtent pas

et ne font pas valoir les anciennes indulgences accordées par les papes à ceux qui donneraient de l'argent pour secourir leur ville ³⁶ prise depuis près de cinquante ans ; ce serait d'ailleurs bien digne de mendiants grecs.

Il nous est venu encore, les uns disent d'Égypte, les autres de Bohême, de grandes troupes de mendiants appelés Bohémiens ³⁷, qui, malgré leur nom, se recrutent plus souvent en Champagne ou en Gascogne que dans leur prétendu pays. Je ne savais que devenir ; je me laissai entraîner dans une de ces troupes, peu de temps après ma sortie de l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Champs. Ah ! la méchante compagnie ! je n'y perdis pas les oreilles, mais on me les découvrit, car on me coupa les cheveux, en exécution des ordonnances ³⁸ ; et si j'échappai à la peine du bannissement, c'est parce que je prouvai que j'avais été nouvellement et par force enrôlé parmi ces voleurs de poules, ces diseurs de bonne aventure ³⁹, aussi adroits à fermer leur main quand ils trouvent l'occasion d'entrer dans les fermes, qu'à ouvrir celle des gens crédules qui veulent savoir l'avenir.

Lorsque toute sa vie on a porté les cheveux longs, on est un peu honteux de se les voir en un instant raccourcis. Il me semblait que partout où j'allais tout le monde voyait que j'avais été Bohémien ; j'aurais voulu fuir les hommes, et cependant

pour trouver de quoi subsister il me fallait les rechercher.

On me proposa de m'employer au nettoyage des rues de Paris. Je répondis que pour être pauvre, coquin ⁴⁰ si l'on voulait, je n'en étais pas moins honnête homme, et je refusai. Dans la suite, je m'assurai qu'il y avait cependant parmi les marots ⁴¹ employés aux travaux de cette ville de fort honnêtes gens.

Je me faufilai avec les gueux de l'hôtière ⁴²; je n'eus pas le courage de demeurer avec eux plus de vingt-quatre heures.

Les caignardiers qui, vous le savez, couchent ordinairement, hommes et femmes, sous les ponts de Paris ⁴³, mènent une vie abominable: je passai avec eux une nuit, je n'en passai pas une seconde.

Peu à peu mes cheveux allongèrent et je pus me montrer avec honneur. Je fis plusieurs connaissances; j'eus pendant quelque temps l'espoir d'obtenir une place à l'une des vingt-quatre chambres des francs bourgeois de Paris, où l'on est gratuitement logé, comme à Rouen ⁴⁴, et où l'on reçoit treize deniers en entrant et un denier par semaine; l'on y a aussi, comme à Rouen, la permission d'aller mendier dans tous les quartiers de la ville ⁴⁵; mais ces places de francs bourgeois, qu'il faudrait nommer francs pauvres, sont aussi recherchées que celles des vingt-cinq pauvres de Saint-Eustache ⁴⁶,

que celles des pauvres *aumosniers* ⁴⁷, que celle du pauvre de Saint-Martin.

Dans une grande ville, Tours, un de nos derniers rois, Louis XI, institua une place de pauvre au chapitre abbatial de Saint-Martin. L'acte de fondation parle avec sollicitude de sa nourriture, de son entretien, de son vêtement qui est mi-partie de blanc et de rouge. Ce même acte lui donne une place aux processions solennelles ⁴⁸. Vous me direz que ce pauvre n'est pas malheureux, que c'est un véritable bénéficiaire. Tous les pauvres seront de votre avis; mais il n'y a dans le monde qu'un Saint-Martin et qu'un pauvre de Saint-Martin.

Ce fut inutilement que j'allai à la place de l'aumône près la Grève; il y avait toujours les barreaux à travers lesquels les pauvres tendaient les bras vers Charles-le-Sage, vers son fils Charles-le-Bien-Aimé ⁴⁹, mais voilà tout.

La charité est cependant à Paris toujours bien grande.

Un matin, comme j'allais à Notre-Dame, où se trouve un long banc sur lequel les gens charitables vont déposer les chemises qu'ils veulent donner aux pauvres ⁵⁰, je rencontrai une bonne femme qui, m'ayant vu la poitrine toute nue, me dit: Tenez, pauvre homme, j'allais porter cette chemise sur le banc de Notre-Dame; je la place aussi bien entre vos mains. Le même jour encore, comme si j'eusse mieux fait ma prière qu'à l'ordinaire, je passai à

côté d'un grand archer qu'un cochon manqua de faire tomber dans le ruisseau. Il tira sa large épée, et, après s'être assuré que ce n'était pas un cochon de saint Antoine⁵¹, d'un coup de revers il lui abattit la tête sur le pavé : Ramassez cette tête, me dit-il, je vous la donne pour votre peine d'aller porter le corps aux malades de l'Hôtel-Dieu. Les voisins, en me félicitant de cette aubaine, m'apprirent que, suivant les ordonnances de police, une personne qui trouvait un cochon vaguant dans les rues, pouvait le tuer, qu'elle en avait la tête, et que le corps appartenait à l'Hôtel-Dieu⁵².

Mais, tout en convenant que Paris est une excellente ville pour les pauvres, je dirai aussi qu'on y renouvelle quelquefois les anciennes ordonnances qui, ainsi que les coutumes du Béarn et du Loudunois⁵³, condamnent les mendiants à l'emprisonnement, au pilori, au fouet, à la marque, suivant le nombre des récidives⁵⁴. Je dirai aussi qu'on les force quelquefois à se tenir hors des portes, à faire demander dans les rues l'aumône par commissaires⁵⁵. Il est vrai, et il faut être juste, plusieurs, parmi nous, à Paris, s'habillent comme des gentilshommes, se parent d'épées ou de grands couteaux, se fauflent avec les libertins, courent les rues, les mauvais lieux, et commettent toute sorte de désordres⁵⁶. Il en est encore d'autres qui entrent dans les vignes où ils n'ont que faire, emportent le raisin qu'ils ne peuvent manger, et, pour le vendre, vont

hardiment à la halle se ranger parmi les villageois : aussi a-t-on vu le temps qu'on ne pouvait acheter un panier de raisin, que sur le certificat d'origine⁵⁷.

Je dirai encore que, certaines années, les vivres y sont hors de prix ; alors une partie du peuple y périt, à commencer par les pauvres.

Une de ces années, je quittai cette ville sans autre argent qu'un denier à Dieu⁵⁸ qu'avait jeté dans mon bonnet un riche fermier qui venait de vendre sa récolte. En sortant, je fus accosté par un pauvre lépreux : il s'en allait aussi, faute d'avoir pu payer la taxe que tous les lépreux de la banlieue doivent chaque année au bourreau de Paris⁵⁹.

Bientôt nous fûmes accostés l'un et l'autre par un gros mendiant flamand ou venant de Flandre. Il commençait, à tout moment recommençait, il ne cessait l'éloge des bonnes gens de ce pays, surtout de leur charité. Les plus nombreux hôpitaux, disait-il, sont en Flandre, les plus riches sont à Lille : tous les pauvres qui passent y sont nourris, chauffés, logés pendant trois jours. Quand il n'y a pas assez de lits, vous couchez dans de grands *bayards*, où, sous la même couverture, vous vous trouvez en nombreuse compagnie⁶⁰. Les pauvres femmes, appelées *Marthes*, y sont servies, mais à la vérité par une *meschine servante*⁶¹. Les pauvres bourgeois honteux y ont des prébendes d'hôpital de deux harots de blé, et de quinze patards d'argent par semaine ; et vous ne pouvez perdre votre habit à

croix blanche, ou, en d'autres mots, être destitué de votre prébende, que lorsque, soit par une succession, soit par tout autre événement, vous êtes devenu ou redevenu riche ⁶². Enfin on aime en Flandre tellement les pauvres que vous voyez au coin des rues des enfans habillés en prêtres, parlant latin comme les prêtres, chanter en tendant la main, *Date bonis pueris panem pro Deo* ⁶³ : Pour Dieu un peu de pain aux pauvres petits enfans, Mais, lui dis-je, pourquoi donc êtes-vous ici? Le lépreux sourit d'un air fin et spirituel, et tous les trois nous nous séparâmes. Le lépreux alla du côté de la Flandre : peut-être était-ce un faux lépreux, car il avait les couleurs fort belles; ce qui toutefois me ferait croire qu'il était un vrai lépreux, c'est la chaleur de son sang ⁶⁴; en entendant seulement dire au Flamand que les jeunes sœurs des hôpitaux, quoique habillées d'une cotte du plus gros drap, n'en avaient pas moins la peau blanche, fine comme le satin, et le teint frais, éclatant comme la rose, il prit aussitôt le chemin de la Flandre. Le pauvre flamand prit celui du Midi. Je continuai le mien.

Chemin faisant il me revint dans la mémoire qu'un de mes anciens camarades, qui était Bourguignon, m'avait dit que dans son pays les vigneronns avaient la sainte coutume de donner, de temps en temps, aux pauvres quelques verres de leur meilleur vin, afin d'attirer la bénédiction du ciel

sur leurs vignes. Messieurs, je l'avoue, les pauvres ne devraient pas trouver bon le bon vin, qui est toujours fort cher; cependant, malgré moi, je le trouve bon. Je voulais d'ailleurs, au moins une fois en ma vie, loger au célèbre hôpital du Saint-Esprit de Dijon, où les pauvres sont si bien reçus, où, une certaine mauvaise année, on en reçut jusqu'à quinze mille; je voulais voir ces grandes salles de malades, ces grandes salles de vieillards, ces grandes salles de berceaux et de nourrices. Mais mon plus grand désir était, pour des motifs toutefois bien différens de ceux du beau lépreux, de voir ces bonnes sœurs avec leur grande croix de toile blanche sur la poitrine, leur voile rejeté en arrière ⁶⁵ pour qu'elles regardent avec les yeux nus les souffrances qu'elles sont destinées à servir et à soulager; certes j'étais bien sûr de reconnaître cette excellente et si renommée sœur Angèle que Dieu a envoyée aux pauvres⁶⁶; je tournai donc mes pas vers la Bourgogne.

J'allais à Dijon; mais il était écrit que j'arriverais à Troyes et que j'y demeurerais. En six jours je ne fis que deux lieues, parce que je traversais un pays où se trouvent plusieurs Hôtels-Dieu ⁶⁷, plusieurs aumôneries qui reçoivent les pauvres pendant une nuit ⁶⁸; mais bientôt après, je passai dans un autre, où je n'eus plus cette ressource. Je marchais lentement, chargé par l'âge et la misère. Il me manquait une maille pour acheter un pain; je regardais à

droite, à gauche, afin de découvrir un bon chrétien qui me la donnât, quand une vieille femme, qui tenait un bout de corde auquel était attachée une chèvre qu'elle faisait paître le long du chemin, me dit : Courez ! courez ! les gens de ce grand château que vous voyez à votre droite, ont fait crier depuis plusieurs jours une aumône à trois lieues à la ronde⁶⁹. J'y allai à toutes jambes; effectivement on donnait deux sous à tous les pauvres qui se présentaient; c'était un des legs de l'ancien possesseur. Celui qui distribuait l'argent disait à chaque pauvre : Priez Dieu pour son humble serviteur, le haut et puissant seigneur, feu le baron notre bon maître ⁷⁰. O riches ! êtes-vous assez heureux ? et nous, pauvres, sommes-nous assez malheureux ! nous sommes obligés de racheter vos péchés par nos prières ; et si nos prières ne sont pas ferventes, bonnes, enfin telles que nous sommes obligés de les faire pour votre argent, nous nous damnons pour vous laisser damner.

— Des pauvres que je rencontrais en ce lieu m'amènèrent à d'autres aumônes, tout aussi nombreuses, tout aussi tumultueuses ⁷¹; j'y fus plusieurs fois renversé, foulé, estropié.

Un de mes compagnons d'infortune, qui fut aussi maltraité que moi, se prit à me dire : Frère ! nous ne sommes plus d'âge à courir les aumônes des testamens, des offices funèbres, des funérailles. A celles de Pierre de Luxembourg, j'y étais avec plus

de dix mille pauvres; il y en eut trente-huit qui furent étouffés ⁷³, et nous qui avons l'expérience nous étions surpris qu'il n'y en eût pas davantage. Alors je n'avais pas peur; j'étais un des plus lestes, je me trouvais à toutes les données d'habits, de pain, de viande ⁷³ : j'emportais souvent une double part aux distributions de porcs que les gens riches font égorger pour les pauvres ⁷⁴, et j'avais toujours du jambon ou du lard; maintenant je me tiens heureux quand je puis attraper un pied, un bout d'oreille, ou même seulement la queue. Autrefois, quand on sortait les reliques d'un grand saint, j'étais un de ceux qui se frottaient le plus le visage, les bras, le dos contre la châsse ⁷⁵. J'écartais tous les autres pauvres, je faisais le diable à quatre. Je réjouissais le clergé, les nobles et les bourgeois; aujourd'hui je me contente d'implorer de loin les faveurs du saint qui voit bien que c'est là tout ce que je puis faire. Il nous faut maintenant quitter la place à de plus jeunes. Allons à Troyes, qui n'est pas éloignée; nous y recevrons plus pacifiquement le pain de la charité.

Mon compagnon et moi nous changeâmes donc de route. Nous avons assez long-temps erré dans la Champagne pouilleuse, dans la Brie pouilleuse; pensez à l'étonnement et au respect avec lesquels nous entrâmes dans les grandes plaines de Troyes toutes à perte de vue jaunissantes de moissons : Ah ! dites-nous, ici la terre se change en blé; que

de farine! que de pains! que de morceaux pour les pauvres! Enfin nous atteignîmes les faubourgs que nous parcourûmes entre deux rangées de maisons petites, basses, pour ainsi dire habillées de boue desséchée, coiffées de vieux chaume, qui semblaient posées là plutôt pour recevoir l'aumône que pour la faire : le repentir, le découragement nous prit. Nous avançons tristes et mornes, mais tout à coup se présente la magnifique ville de Troyes avec sa porte guerrière, son menaçant béfroi⁷⁶, ses hauts boulevards, ses hautes tours, ses longues murailles crénelées au-dessus desquelles s'élèvent Sainte-Madeleine, Saint-Remi, Saint-Urbain, la Cathédrale, le Château, l'Abbaye de Saint-Loup.

Le lendemain nous nous éveillâmes joyeusement au son d'un glas qui nous parut d'un bon augure. Le même jour il y eut en effet un grand enterrement où, par le crédit de mon camarade, qui était déjà connu dans cette ville, nous fûmes de la procession des pauvres, vêtus d'étoffe noire, tenant un flambeau allumé, qui faisait partie du convoi; mon camarade portait la croix⁷⁷.

Mon camarade me rendit un service bien plus essentiel encore : il me conseilla de m'habituer à l'église des Mathurins, et me recommanda au donneur d'eau bénite de la grande porte. En peu de temps je gagnai sa bienveillance. Je faisais gratuitement ses commissions et je n'obligeai pas un ingrat; il ne me cacha aucune des finesses du métier,

fruit de ses longues observations. Il m'enseigna les tours et détours qui mènent au cœur du riche ; je croyais savoir demander l'aumône , il me l'apprit ; il m'apprit à la demander par mes yeux , par mon silence , par ma seule position ; et , quand je m'inclinai devant sa grande science , il s'écriait : Eh ! mon Dieu ! je n'en sais pas plus qu'un autre ; les pauvres d'à présent sont des maîtres parfaits , qui joueraient tous les pauvres d'autrefois par dessous jambe ; je vous prie , messeigneurs , de lui passer l'expression. Il avait d'ailleurs raison , l'art de mendier a fait les plus grands progrès : il y a parmi nous , depuis quatre-vingts ou cent ans en ça , de très-habiles gens , parmi lesquels mon donneur d'eau bénite de la grande porte des Mathurins est , à mon avis , un des plus habiles , sinon le plus habile. Personne , je crois , n'en peut mieux parler que moi ; car , lorsqu'il m'eut bien connu ; il me prit en si grande amitié qu'un jour il me dit : Simoneau , il y a long-temps que je travaille pour vous , sans vous en parler , et vous en verrez aujourd'hui la preuve. Allez de ce pas trouver la boulangère du coin ; j'allai trouver la boulangère du coin , qui me dit : Êtes-vous Simoneau , pauvre habitué de l'église des Mathurins ? Oui , lui répondis-je. Eh bien , allez trouver l'épicier de l'enseigne du Plat d'Étain. J'allai trouver l'épicier de l'enseigne du Plat d'Étain , qui me dit : Êtes-vous Simoneau , pauvre habitué de l'église des Mathurins ?

Oui, lui répondis-je. Eh bien, allez trouver le premier bedeau de la Collégiale de Saint-Urbain. J'allai trouver le premier bedeau de la Collégiale de Saint-Urbain, qui me dit : Êtes-vous Simoneau, pauvre habitué de l'église des Mathurins? Oui, lui répondis-je. Eh bien, allez trouver messire le doyen de la Collégiale de Saint-Urbain. J'allai trouver le doyen de la Collégiale de Saint-Urbain, qui me dit : Êtes-vous Simoneau, pauvre habitué de l'église des Mathurins? Oui, messire le doyen, lui répondis-je. Eh bien, je vous donne la place qu'occupait à la petite porte le donneur d'eau bénite. C'était un mauvais pauvre, que j'ai chassé. Au lieu de sanctifier les personnes qui entraient à l'église, il se rendait complice du Diable; il perdait le corps et l'âme d'un grand nombre de jeunes filles auxquelles il remettait des billets et des fleurs. Conduisez-vous mieux, réparez le mal qu'il a fait.

Depuis plusieurs années, grace à la protection de messire le doyen de Saint-Urbain, je donne de l'eau bénite à la petite porte de cette église. Convenez-en, messeigneurs, il n'est aucun de vous, même aucun de vos gens, qui voulût changer de sort avec moi; cependant lorsque je cesserai de donner de l'eau bénite, lorsqu'on en donnera à ma bière, il y aura des brigues, des cabales, pour obtenir ma place. Tout le corps des pauvres se soulèvera; car, vous le savez, dans l'état le plus malheureux, les donneurs d'eau bénite sont les moins malheureux.

LE CULTIVATEUR.

Histoire II.

Le pauvre s'est retiré, courbé sur son bâton, en gémissant, en soupirant, en toussant. Tout aussitôt à un côté de la cheminée s'est levé le fermier Remi, plus connu à la halle au blé, que dans les salles du beau monde. Il était en habit et chausses de couleur bise, ceinture et escarcelle de peau de chèvre le poil en dehors, housseaux ferrés montant à peine aux mollets, chapeau clabaud garni d'une Notre-Dame de plomb, comme en ont toutes les bonnes gens. Sa contenance était aussi ferme que celle d'un avocat à l'audience, sa voix aussi sonore.

Je me garderai bien, a-t-il dit, de nier que les pauvres soient les plus malheureux ; je craindrais d'arrêter le cours des aumônes, de m'attirer la malédiction de Dieu ; cependant je dirai que les pauvres ne sont pas les hommes qui ont le plus de peines, d'anxiétés, de soucis. Eh ! quels sont ces hommes ? me demanderez-vous. Messires, vous les connaissez aussi bien que moi ; mais puisqu'il le faut, je les nommerai ; ce sont les cultivateurs.

Toutefois ce n'est pas tant le soleil, la pluie, la neige qu'il est difficile de supporter, c'est le mépris. Depuis long-temps nous sommes les hommes simples, les bons hommes, formant dans la société la

dernière classe de la fortune , passe ; de la civilité , de la politesse ; eh bien ! passe encore ; des lumières , c'est ce que je ne puis tranquillement entendre. Au siècle actuel , si l'on pesait exactement la science de chaque état , ce serait peut-être tout le contraire.

Mais qu'ils viennent donc ceux qui prétendent que le métier de cultivateur est si aisé. Je leur donnerai ma ferme : elle est de quelque importance , puisque , sans y comprendre l'inventaire , elle a coûté trois mille livres ; je la leur donnerai pour a moitié de ce qu'elle doit naturellement rapporter , et nous verrons si avant la fin du bail ils ne seront pas ruinés. Notre état exige un grand nombre de connaissances , de longs exercices , de longues épreuves ; écoutez.

Mon père était cultivateur ou paysan , comme l'on dit derrière nous et même devant les plus pauvres d'entre nous. Mon père m'éleva d'abord dans la ferme. A huit ans , il me donna un maître et un rudiment. Bientôt , croyant s'apercevoir que mes progrès étaient un peu lents , il me fit monter derrière lui sur une grande jument poulinière , qui , en un galop , nous porta au collège de Reims où je me trouvai enfermé avec un grand nombre d'autres jeunes prisonniers de mon âge ; j'y appris le latin et le grec. Au bout de quelques années , quand vint la saison des fleurs et des nids , je sautai par dessus les murs de clôture et je repris le chemin de mon village. Je trouvai mon père qui se promenait dans

une grande prairie; je me jetai à genoux devant lui, et le priaï de me laisser à la campagne. En même temps un de mes jeunes frères, qui était accouru vers moi, le priaï aussi, à genoux, de permettre qu'il allât prendre ma place. Mon bon père nous embrassa tous les deux et consentit à notre demande, c'est-à-dire à mon malheur, et au bonheur de mon frère; car il est aujourd'hui magistrat; c'est pour lui que je cultive, parmi les épines, le froment et les fruits. J'eus dix-sept, dix-huit ans; alors finirent les études, les peines de mon frère; alors finirent mes plaisirs. Mon père me dit: Tu n'as pas voulu étudier les sciences; tu as voulu fendre la terre; voilà un attelage qu'il te faudra conduire, depuis le lever jusques au coucher du soleil, depuis le premier jusques au dernier jour de l'année. Il n'y avait pas à répliquer; je me mis à labourer, je laboure encore, et je labourerai toujours.

Voici, messires, ce qui, dans les commencemens, me fit supporter les pénibles travaux des champs. Au village le plus proche demeurait Guillemette, fille unique d'un laboureur. L'espoir d'obtenir cette jeune personne, la plus sage et la plus belle au dire de tout le monde, charmait toutes mes peines. Lorsque j'eus vingt-six ans, je priaï mon père de la demander pour moi en mariage. Le père de Guillemette répondit qu'il m'accorderait volontiers sa fille, mais qu'elle lui était en même temps demandée pour le jeune Cyrille, fils d'un de ses

mais ; qu'il tenait beaucoup à ce que son héritage ne déperît pas après lui ; qu'il prendrait pour gendre celui de nous deux qui serait l'agriculteur le plus habile.

Quelques jours après le père de Guillemette nous fit appeler en même temps, Cyrille et moi ; sans autre préliminaire , il nous emmena dans les champs. Ce fut à moi qu'il adressa d'abord la parole : Remi, me dit-il , j'aurais dû peut-être , avant de sortir de ma ferme , vous interroger l'un et l'autre sur les constructions des étables , des greniers , des granges ; car pour le cultivateur , peu importe son logement , toujours assez beau et assez bon : toutefois , chemins faisant , voyons un peu. Ma première réponse le satisfit singulièrement : En fait des divers bâtiments ruraux , lui répondis-je , il faut prendre pour modèle ceux du clergé ⁶ , ordinairement en belle pierre , avec voûtes et contreforts ⁷ ; c'est là qu'il se plaît aussi à montrer sa magnificence. L'observation est vraie , très-vraie , me dit le père de Guillemette ; passons à la culture.

Voilà une jachère qui repose depuis trois ans , c'est assez , je l'ai essartée : maintenant que faut-il faire ? — Atteler ses chevaux , ses bœufs ⁸ , labourer. — Tous les jours sont-ils également favorables au labour ? — Non certes , il faut consulter le cours et le décroûs de la lune ⁹. — Et les fêtes des saints ? Labourerai-je quinze jours avant la Sainte-Luce ? — Non. — Quinze jours après ? — Non ¹⁰.

— Cette terre est sablonneuse. — Il faut l'engraisser. — Cette terre est argileuse. — Il faut la marner⁹. Je passe la longue série des questions sur les diverses sortes de labourage à quatre, à trois, à deux chevaux, à un cheval; à deux bœufs, à un bœuf¹⁰; sur les semailles, le sarclage, qu'il fit à Cyrille et après lesquelles il revint à moi et me dit : Nous sommes au mois de juin; la récolte de ce champ ne s'annonce pas bien; cependant je n'ai pas épargné le fumier; j'ai bien cultivé; et la saison a été convenable. — Ah! peut-être, en semant le blé, vous aurez laissé tomber, par mégarde, quelques grains sur les oreilles des chevaux ou des bœufs¹¹. — C'est cela, mon ami! c'est cela! je ne te croyais pas si fin; quoi! à ton âge! tu ne commences pas mal. Mais puisque tu en sais tant, il faut que je t'apprenne qu'il est encore prudent de faire passer le blé de semences à travers un crible de peau de loup¹². Suis mon conseil, et tu m'en diras des nouvelles. Nous sommes au mois de juillet, les blés sont mûrs, les épis penchent sous leur poids, il faut moissonner. Dis-moi, de quelles faucilles te serviras-tu? — Suivant que le blé sera plus ou moins fort; je les prendrai plus ou moins courbées¹³. — A toi, Cyrille! Mon voisin Romuald, dont tu vois d'ici la grange et l'aire, avait, l'année dernière, une belle moisson; en peu de jours vingt outérons l'eurent battue avec leurs grands fléaux¹³; cependant il n'en a rien retiré. — Il y a apparence

qu'une averse subite sera tombée sur ses grains avant qu'ils aient été vaincs, et qu'elle les aura échauffés et avariés; ce qui ne fait parler ainsi, c'est que son aine n'est ni payée ni couverte.

— C'est vraiment ce qui est arrivé. Dis-moi, quelle est la plus belle espèce de blé? — Le froment. — La plus noble? — Le gerbe. — Dis-moi encore, pour le pain de tes petits enfans, pour la pension, ou blé, de ton vieux père, tu veux de quel le meilleur froment; dans quelles terres vient-il? — Dans les terres grasses. — Erreur; mon ami Cyrille, j'ai dit le père de Guillemette; c'est dans les terres sèches ou légères¹⁶; et il avait raison: Le blé dégénère-t-il?

— Oui; dans certains pays le froment se change en ivraie¹⁷. Le père de Guillemette, après avoir encore assez long-temps interrogé Cyrille sur la conservation des blés dans les greniers et les arches¹⁸, m'adressa de nouveau la parole et m'entreprit successivement sur la culture des prairies naturelles; il dit l'irrigation exige toute l'intelligence de l'homme; et sur la culture des prairies artificielles¹⁹, dont les semis, en graines de fourrage, supposent les plus exactes connaissances des différentes terres. Il entreprit ensuite Cyrille sur les fenaisons, les coupes des foins, le buttelage et l'engrangement²⁰.

Il nous avait fait moissonner devant lui, il nous fit faucher; Mes amis, nous dit-il, les hommes de ville ne savent rien faire ou ne savent, chacun, faire qu'une seule chose: les hommes des champs doi-

vent tout faire ou savoir tout faire. Cyrille n'avait pas mis à la ceinture la pierre à aiguiser⁵⁵, il lui lui fit mettre. Il lui fit piquer, aiguiser la faux: Mon ami, lui dit-il; Remi ne moissonne pas aussi bien que toi; tu ne fauches pas aussi bien que lui.

Après avoir traversé de grandes prairies carrées entourées de clayonnages⁵⁶ et nous être assez longtemps entretenus sur cette nature de bien, nous nous élevâmes insensiblement jusqu'à Closos-Vignes⁵⁷.

Ce lieu est charmant; il prend son nom des hautes clôtures d'aubépine qui entourent les nouvelles plantations de vignes, de jour en jour plus multipliées⁵⁸. Toutes les habitations en sont agréables, proprement blanchies, couvertes d'un chaume grisâtre, fixé aux faîtières et aux arêtes de la toiture par de longues traînes de plâtre⁵⁹. Vous diriez de longs galons d'argent sur du drap gris. Le père de Guillemette y possède un de ces clos, au milieu duquel se trouve la maison, composée d'un colombier, d'un pressoir à vis⁶⁰, d'une cave et d'un petit logement par dessus. Dès que nous fûmes arrivés, nous parcourûmes les vignes; et les questions de recommencer. D'abord elles eurent pour objet les labours, ensuite la forme des provins: Remi, me dit ensuite le père de Guillemette, quand faut-il tailler la vigne dans les pays chauds? — Aussitôt après les vendanges. — Et dans les pays froids? — Au mois de mars. — Quand faut-il tailler long?

Lorsque la récolte a été mauvaise. — Quand faut-il tailler court? — Lorsqu'elle a été bonne. — Peut-on tailler la vigne en fleur? — On le peut et on le doit dans certains cas. — Pourquoi cette année un grand nombre de vigneron ont-ils eu tant de feuilles et si peu de raisins? — C'est qu'ils ont taillé durant la nouvelle lune; la lune, qui gouverne les semailles, gouverne aussi les tailles et les gouverne encore plus sensiblement. La lune laisse tomber de grands trésors sur la terre : nous ne savons pas les ramasser. — A quel quartier faut-il tailler pour que les raisins se conservent? — Au dernier quartier. — A quel quartier faut-il tailler pour qu'il y en ait beaucoup? — Au premier quartier ?

Ensuite nombreuses et minutieuses questions sur la manière d'échalasser, d'ébourgeonner, d'accabler, d'épamprer, après lesquelles le père de Guillemette, s'adressant à Cyrille, lui dit : J'ai vendangé mon vigneron a pressé les raisins avec ses pieds ? : combien de temps faut-il pour le cuvage? — Plus ou moins, suivant que vous voudrez faire du vin blanc, du vin clair et du vin couvert. — Comment faut-il préparer les fûts? — En les lavant, en les appropriant, surtout en y faisant brûler de l'encens ? — L'année dernière mon vin était corsé, généreux, spiritueux, doux, bon ; cette année, à cause des pluies, il est décoloré, âpre, vert : n'est-il aucun moyen de l'améliorer? — On peut le mélanger avec du vin vieux ; on peut

aussi le mieller », le parfumer, avec une infusion de roses ». A cet égard, Cyrille nous développa une si belle, si neuve et si brillante théorie sur les vins préparés, sucrés, aromatisés³², que je tremblai de perdre Guillemette. Je tremblai encore davantage quand il parla de la manipulation du vin de Châlûau, que le roi d'Angleterre aimait tant³³; des procédés au moyen desquels on était parvenu à corriger nos vins, naturellement légers³⁴ et à leur donner du corps, comme aux vins de Bourgogne. Je me dis : le père de Guillemette commence à être âgé ; il aime le bon vin, il se pique surtout d'en faire, et celui-là, sans doute, sera pour lui le meilleur cultivateur qui sera le meilleur vigneron : alors je me repentis, mais trop tard, de ne pas m'être appliqué davantage à ce que mon régent appelait l'œnologie, art si perfectionné de nos jours, que, dans les âges futurs, ou l'on gâtera le vin de nos vignobles, ou l'on fera du vin de Champagne comme au quinzième siècle.

Le haut du coteau de Closes-Vignes est couronné de bois qui sont, chose singulière, presque en tout temps remplis d'eau et inaccessibles aux voitures³⁵; c'est par là que nous primes. Le père de Guillemette ne nous interrogea pas longuement sur l'administration forestière. Il nous dit que l'aménagement des bois, le débit des arbres dépendait aussi des lunaisons³⁶: mes amis, dans tous les travaux des champs, toujours la lune, toujours savoir où est la lune.

En redescendant le coteau nous traversâmes les vergers, bordés en planches, dont le haut était scié en pointe ³⁷ comme les palissades des villes ³⁸. Il ne peut guère entrer ici, dit-il, d'autres voleurs que les oiseaux du ciel. Je prévis qu'il allait être question de la culture des arbres fruitiers, maintenant si changée, si variée, et je m'en réjouis, comme d'une occasion de prendre ma revanche contre Cyrille, qui s'était montré si supérieur dans l'art de faire le vin. Effectivement, comme si le père de Guillemette eût vu ce qui se passait au dedans de moi, il se hâta de me faire dire ce que je savais; il m'interrogea en ces termes: Remi, regarde! les arbres de mon verger sont vieux et moussueux; j'ai envie d'en planter un autre au fond de cette vallée. — Vous n'en ferez rien, lui dis-je; vous le savez mieux que moi; les fruits qui viennent dans les lieux humides, donnent des enfures ³⁹. — Tu as raison, si bien raison, que, depuis long-temps, j'ai résolu de planter mon nouveau verger à mi-côte de la montagne où nous sommes. Maintenant dis-moi combien de profondeur donnerai-je aux fosses? — Jusqu'à six pieds ⁴⁰. — Connais-tu la préparation de la terre? Si je plante des cerisiers, sais-tu avec quoi il faudra la mêler? — Avec de la chaux ⁴¹. — Si je plante des néfliers? — Avec de la cendre ⁴². — Si je plante des amandiers? — Avec du miel ⁴³. — Cela est vrai, mon ami. Je te dirai même que si l'on mêle un peu de miel avec la terre des semis; on

est sûr d'avoir des fruits très-gros ⁴⁶. Ecoute-moi bien maintenant : je vais t'attraper cette fois ! connais-tu le secret pour avoir des fruits sans noyau ? — Non. — Il faut ôter la moelle des jeunes arbres ⁴⁶ ; je ne l'ai pas expérimenté, mais les gens les plus habiles l'assurent. Or, ça ! voyons, si je te prendrai, sur les diverses manières de greffer. Combien y en a-t-il ? — Au moins dix ; mais elles rentrent dans les quatre les plus usitées : celle en incision, celle en fente, celle en écusson et celle en canon ⁴⁶. — Pour faire venir vite un arbre ? — On doit déchausser le pied ; fendre les grosses racines et mettre des pierres dans les fentes ⁴⁷ ; c'est le plus sûr procédé. Quand, dans la suite, on arrachera nos arbres, on reconnaîtra facilement les savantes pratiques de notre âge. — Pendant combien de temps faut-il arroser les arbres après leur plantation ? — Pendant un an ⁴⁸. — Quels sont les meilleurs remèdes pour les maladies des arbres ? — Les incisions, les cautérisations, les onctions ⁴⁹. — Quel est le meilleur moyen de les écheviller ? — La fumée ⁵⁰. — Si tu veux conserver long-temps des poires, des pommes ? — Je les enduirai de terre glaise. ⁵¹ — C'est bien, Remi ; tu ne risques guère que de manger de bons fruits, et d'en manger durant longues années ; car c'est une nourriture bien saine.

— Je voudrais savoir si tu connais aussi bien le jardinage. Parlons un peu des melons, des légumes fins ; mais non, passons ! Mon ami, continua-t-il,

je t'embarrasserais peut-être un peu, en te demandant comment on cultive ces melonnières, qu'on voit aujourd'hui dans les beaux jardins, en te disant de me faire connaître les nouvelles variétés de légumes, de choux de Milan, de brocoli ^c. Je suis persuadé qu'avec le temps tu apprendras les détails de cette belle partie de l'agriculture.

Messires, je m'arrête un moment. Si je ne me trompe, vous êtes un peu étonnés; vous croyiez les bornes de notre art ou plutôt de notre science plus resserrées. Oh! je ne suis pas au bout. Sans doute, nous labourons, nous fumons les terres, comme Varron, et Columelle; nous semons, nous moissonnons comme eux; mais outre leurs procédés, combien de recettes, combien de secrets ne connaissons-nous pas pour accroître la récolte du blé et dans les autres parties, où en sommes-nous aujourd'hui? Nos devanciers du dernier siècle n'étaient que d'ignorans laboureurs. Depuis qu'avec les lauriers de la victoire, nous avons rapporté d'Italie des graines, des greffes, des livres ⁵³, nous sommes triomphés des agriculteurs.

Je reviens au père de Guillemette, qui, ce jour-là, se mit dans une furieuse colère contre son berge. Nous le rencontrâmes près d'un ruisseau; il empêchait à grands coups de houlette ses brebis de boire: Abdou! lui cria le père de Guillemette, vous serez donc toujours le même? vous serez donc toujours, par esprit de routine, l'ennemi de votre

troupeau ? Dans certains mois vous l'empêchez de boire; dans d'autres vous le menez à la pluie. Après la tonte, vous faites passer les agneaux dans les chemins les plus poudreux; vous ne voulez d'ouverture aux étables que du côté de la bise : ce sont là des préjugés que vous ont transmis les anciens bergers " Il faut y renoncer, ou quitter mon service. A quoi sert, ajouta-t-il, que toutes les semaines je lise à mes gens les instructions sur l'agriculture, qui sont au calendrier des Heures " Abdou sâchez que pour être berger il ne suffit pas de porter une cape blanche, un capuche et un cornet penda à la ceinture ". La nuit quand au milieu des champs vous avez enfermé vos brebis dans les claires bien fixées par de bonnes fourches, quand vous vous êtes enfermé vous-même dans votre cabane à quatre roues ", pensez un peu à votre état. Je suis de bonne part que vous n'aimez guère les vieilles filles; certes les vieilles méthodes ne conviennent pas plus à votre âge. . . . Nous retournâmes vers la maison; en chemin, le père de Guillemette nous fit à Oyelle et à moi un grand nombre de questions difficiles sur la qualité des pâturages, ainsi que sur le régime des troupeaux, et il finit en nous recommandant de ne pas économiser les sonnailles, d'en donner aux moutons, au moins à un sur dix "; il nous recommanda aussi de ne jamais les faire paître avant le lever et après le coucher du soleil ". Ensuite, s'a-

dressant particulièrement à moi, il me dit : Remi, si tu avais un méchant bélier, comment t'y prendrais-tu pour le contenir? — Je lui percerais la corne ⁶⁰ — Dis-moi encore : si tu n'avais ni chien ni bâton pour défendre ton troupeau, et que tu visses venir les loups, fuirais-tu? grimperais-tu honteusement sur un arbre? que ferais-tu? réponds ! Tu ne sais; eh bien ! prends alors deux petites pierres, et frappe-les l'une contre l'autre; mais ne cesse de les frapper, ou je ne répons de rien ⁶¹. Nos rois ont ordonné les grandes chasses, les grandes huées de plusieurs villages réunis ⁶²; ils ont encouragé la destruction de ces animaux si nuisibles à l'agriculture. Quelle est la récompense que promet pour chaque tête de loup l'ordonnance de Charles VII? — Vingt sous ⁶³. — Tu n'ignores pas qu'avec une tête de loup, promenée de village en village, on se fait donner des œufs? — Et des fromages ⁶⁴. — Mes amis, nous dit le père de Guillemette, je vois avec plaisir que vous vous êtes appliqués à l'art du berger : c'est une des parties les plus essentielles de notre état; les princes et les grands l'honorent d'une manière spéciale. Vous avez entendu parler de la forêt de Laudeac, où le vicomte de Rohan nourrit jusqu'à six cents chevaux sauvages ⁶⁵? et personne, je crois, n'est revenu d'Italie sans avoir visité la grande ferme des Granges, où les ducs de Milan ont fait bâtir de magnifiques étables qui renferment dix-huit cents vaches laitières ou bœufs gras, et

quatorze mille chèvres, brebis ou moutons ⁶⁶.

En continuant à marcher, nous nous approchâmes du bas du village où est un grand étang carré, plein d'eau vive. Au printemps, lorsque la bordure des genêts qui l'entourent est en fleur, vous diriez d'un grand miroir dans un grand cadre d'or. C'est là que le père de Guillemette, après s'être assis entre Cyrille et moi, recommença ses interrogations.

Mes amis, nous dit-il, qui ne sait pas pronostiquer le temps, les bonnes ou mauvaises saisons, les bonnes ou mauvaises années, ne pourra régir son bien; et vous en sentez la raison: il ne saura ni quand il faut labourer, ni quand il faut moissonner; il ne saura ni quand il faut vendre, ni quand il faut acheter: Cyrille, les vieilles brebis entrent en amour avant les jeunes; quel signe? — Bonne année. — Au contraire, les jeunes entrent en amour avant les vieilles? — Grandes maladies. — Tiens! entends les oisons qui crient plus que de coutume. — Pluie. — Regarde ces bœufs qui se couchent sur le côté droit. — Pluie. — Vois-tu ce chat qui se lisse avec les pattes. — Pluie. — Les feuilles de ces pêchers tombent avant le temps. — Mortalité de bestiaux. — Remi, le jour de Noël sera un jeudi. — Abondance de vin. — Il a plu le jour de saint Marc. — Nous n'aurons guère de prunes ⁶⁷. — Mes amis, je vous tiens quittes de mes questions sur les sympathies et les antipathies entre les plantes, entre les animaux ⁶⁸. Ces connaissances, bien qu'elles ap-

partiennent à l'agriculture, ne sont pas tout-à-fait encore de votre âge.

Je vous tiens quittes aussi de mes questions sur la laiterie et la basse-cour, dont le rapport est considérable et pourrait en France le devenir bien davantage : En Italie, on a trouvé le moyen de faire éclore dans un seul four jusqu'à dix mille poulets⁶⁶. Tout est en proportion dans ce riche pays; à Parme, à Plaisance, on fait des fromages grands comme des meules de moulin ⁷⁰.

Passons aux frais de culture et aux prix des denrées. Le propriétaire doit savoir compter.

Dans ce moment parut Guillemette; elle venait faire boire ses deux jeunes agneaux privés, qui suivaient toujours ses pas. Les rayons du soleil, que la surface des eaux renvoyait sur son visage, la rendaient belle et brillante comme un ange. Je fus ébloui.

Le père de Guillemette s'aperçut de mon trouble: il me donna quelques moments pour me remettre; ensuite il me dit : Je suppose que je te donne un bien à faire valoir, comment tiendras-tu alors tes comptes? Sauras-tu quels sont les frais d'exploitation et les prix des diverses productions d'une ferme? Je lui répondis: J'épargnerai autant de façons que je pourrai; et quand je serai obligé de prendre des aides, je paierai, pour la journée d'un homme, douze deniers, et six pour celle d'une femme ⁷¹. Si les travaux des semailles pressent, je paierai à un charretier, pour sa journée et celle de ses chevaux,

trois, quatre sous ⁷²; et si tous mes gens se trouvent dans ce temps occupés, j'aurai, pour huit deniers par jour, des vendangeurs ⁷³. Quant aux façons des vignes, c'est cinquante sous par arpent ⁷⁴; tout le monde le sait.

Je lui donnai ensuite, dans un très gand détail, les divers prix des autres travaux de la campagne.

Passant aux prix des denrées, je lui dis :

Je vendrai, années communes :

| | liv. | sous. | den. |
|-------------------------------|------|-------|------------------|
| Le setier de froment. | » | 20 | » |
| Celui de seigle. | » | 10 | » |
| Celui d'orge. | » | 7 | 6 |
| Celui d'avoine.. . . . | » | 5 | » |
| Celui de fèves. | » | 16 | » ⁷⁵ |
| Je vendrai | | | |
| Le muid de vin. | 6 | » | » ⁷⁶ |
| Je vendrai | | | |
| Un bœuf. | 12 | » | » |
| Une vache.. . . . | 5 | » | » |
| Un mouton. | » | 10 | » |
| Un porc gras. | 3 | » | » ⁷⁷ |
| Je vendrai | | | |
| Un oison. | » | 3 | » |
| Une cane | » | » | 8 |
| Une poule. | » | » | 10 |
| Un chapon. | » | » | 15 ⁷⁸ |
| Je vendrai | | | |
| Le cent d'œufs. | » | 3 | » ⁷⁹ |

Je vendrai

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| | liv. sous. den. |
| La livre de beurre. | 8 ^o |

Je vendrai

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Le boisseau de navets. | 4 ^o |
| Le cent de noix. | 2 ^o |

Je vendrai

| | |
|---------------------------|------------------|
| La livre de cire. | 4 s ^o |
|---------------------------|------------------|

Pour être exact dans mon récit, je dois ajouter que ces réponses sur les prix des travaux et des produits des champs, bien que je les aie mises dans ma bouche, afin d'abrèger, furent alternativement faites par moi et par Cyrille. Je dois encore dire que lorsqu'il s'agissait du prix du laitage, des œufs et de la volaille, les doigts de Guillemette, qui s'ouvraient ou se fermaient suivant le nombre de sous ou de deniers de la valeur de l'objet, me furent d'un grand secours. Son père avait remarqué cette bonne volonté de sa fille; aussi, quelques jours après, lorsqu'il lui demanda lequel de mon jeune voisin ou de moi lui convenait le mieux, et qu'elle lui eut répondu, suivant l'usage, qu'il disposât de sa main, il lui répliqua en riant : Fort bien, ma fille, si déjà, sur les bords de l'étang tu n'avais disposé des doigts en faveur de Remi. Je veux savoir aussi, ajouta le père de Guillemette en continuant à s'adresser à moi, si tu connais les droits d'entrée à la ville, si tu sais par conséquent ce qu'il faut, ce qu'il ne faut pas y porter. Dis-moi, quel est le tonlieu des vi-

comtes de Troyes pour la charretée des aulx, des ognons aux marchés? — Quatre deniers, aux foires huit deniers ⁸⁴.

Et les perceptions du bourreau? combien a-t-il de chaque marchand de blé? — Une chopine de blé par semaine. — Combien sur les œufs portés au marché? — Un de dix. — Si tu amènes une voiture de bois, que lui dois-tu? — Une bûche. — En quel temps? — Quand il fait froid. — Lui dois-tu les étrennes en fruits? — Non, je ne suis pas revendeur ⁸⁵.

Restait la police rurale sur laquelle nous n'avions pas été encore interrogés. Il va sans dire que le père de Guillemette ne l'omit pas : Remi! puis-je aujourd'hui emporter les gerbes et les fruits de la terre avant le lever du soleil? — Oui. — Après le coucher? — Oui ⁸⁶. — Les bois taillis, combien d'années sont-ils défensables? — Jusqu'à la quinquante-feuille ⁸⁷. — Les vignes, pendant quels temps de l'année sont-elles défensables? — Dans tous les temps. — Les prés clos et ayant droit de clôture ⁸⁸? — Depuis la Chandeleur jusqu'à la St-Michel. — Les autres prés? — Jusqu'après la fauchaison ⁸⁹. — Lorsque les parcours sont ouverts, où puis-je amener le gros bétail? — D'un clocher à l'autre. — Et les bêtes blanches? — Aussi loin qu'elles peuvent aller, pourvu qu'elles retournent le soir à la bergerie ⁹⁰. Le père de Guillemette fit ensuite à Cyrille plusieurs questions sur les bans des moissons et des

vendanges, leur fixation par les prud'hommes⁹¹, leur proclamation par le maire⁹²; après quoi il me dit : A ton tour, Remi : quand puis-je allumer du feu dans mes vignes ? — Jamais⁹³. — Mon ami, j'ai pris des glaneurs dans mon champ, des grapilleurs dans ma vigne, avant que les fruits fussent entièrement enlevés, où dois-je les mener ? — En prison⁹⁴. — Des volailles sont entrées dans ton héritage, que ferais-tu ? — Ce que je fis hier : je trouvais des oisons et des poules dans mon pré, je tuai un oison et une poule, et les jetai hors des clôtures⁹⁵. — Mes amis, c'est bien, très-bien, nous dit le père de Guillemette. Il nous ramena chez lui où il nous invita à dîner ; ensuite il nous congédia.

Je ne vous ai pas rapporté le centième des questions qu'il nous fit ; et il ne nous fit pas le centième de celles qu'il pouvait nous faire : Messires, notre métier ne vous paraît plus à cette heure très simple, très facile. Ah ! si l'on écrivait la science nécessaire à un bon agriculteur, elle formerait un grand livre que les deux plus forts d'entre vous auraient de la peine à soulever.

Vous voulez savoir peut-être si j'obtins Guillemette : oui, je l'obtins ; et dès ce moment je fus le plus heureux des époux ; mais je me trouvais en même temps plus étroitement attaché au plus malheureux des états.

En doutez-vous ? eh bien ! comptez un moment nos peines : oubliez si vous voulez qu'un grand

nombre d'entre nous ne possédons que des domaines congéables, que nous pouvons en être chassés du soir au matin ⁹⁶; mais souvenez-vous que nous avons travaillé les terres pendant la nuit pour soustraire aux poursuites des gens de finance les animaux de labourage, et que lorsqu'ils nous ont été soustraits, nous nous sommes attelés à la charrue ⁹⁷. Je conviens que nous vivons aujourd'hui sous le bon roi Louis XII; je conviens encore que tous les jours la valeur des biens fonds hausse, quoiqu'on ne cesse de défricher ⁹⁸; je conviens aussi que la valeur des productions de la terre hausse de même; mais que de chances! que de dangers! avant de les recueillir. Nous avons labouré, fumé, sarclé nos champs; les jours d'Urbinet, de Colinet, de Pérégrinet ⁹⁹, la semaine peineuse ¹⁰⁰, les temps critiques sont passés. Nous jouissons des belles apparences de notre récolte; nous voyons notre troupeau bondir sur le coteau voisin; nous nous promettons enfin une bonne année. Au moment où nous contemplons d'un visage serein la nature, tout à coup le ciel se couvre, les nuages s'amoncellent. Nous avons beau sonner pour écarter les démons qui tournoient dans les airs ¹⁰¹, l'orage foud sur nos terres, et enlève jusqu'au roc les cultures qui peu d'heures avant réjouissaient la vue.

Quelquefois cependant nous échappons aux orages, aux grêles, aux mauvais jours, aux mauvaises années; mais si nous n'habitons dans le terri-

toire privilégié des faubourgs¹⁰², nous n'échappons pas aux fermiers de l'église : ils nous demandent, suivant les divers pays, depuis la vingt-sixième jusqu'à la onzième gerbe¹⁰³; ils nous demandent la dime des jardins, des vergers, des bois, des veaux, des agneaux¹⁰⁴.

Bast encore, les gens d'église sont nos frères, nos fils, nos oncles, nos neveux. Ils encensent d'ailleurs les autels; ils font la procession autour de nos champs; ils y attirent la rosée du ciel; ils savent prier; ils prient Dieu mieux que nous; mais, je le demande, les seigneurs, s'ils prient Dieu aussi bien, ils ne le prient pas mieux; cependant leurs gens viennent toutes les années, aux jours des Saints dont on nous fait porter le nom, afin que nous nous en souvenions mieux; à la Saint-Remi, à la Saint-Luc, à la Saint-Martin¹⁰⁵, nous demandent non la vingt-sixième gerbe, mais la sixième, la cinquième, le quart de notre blé, de notre vin¹⁰⁶. Et si vous hésitez, le grand terrier, aussi grand, plus grand que notre table¹⁰⁷ sur laquelle nous mangeons de si mauvais pain, s'ouvre et il s'y trouve toujours que vous devez beaucoup plus qu'on ne vous demande : *Cogneue chose soit à tous, vous dit à chaque chapitre, le grand livre, que Thomas... demeurant à... paroisse de... par sa bonne volonté, reconnoit et confesse avoir et tenir, que ses héritiers devront avoir et tenir une terre.... une vigne.... confesse qu'il doit payer.... confesse qu'il doit porter.... confesse qu'il doit*

faire "... Ces reconnaissances, ces confessions ne finissent pas. En d'autres mots, il n'y a pas d'actes mieux bâtis, mieux cimentés que les terriers des reconnaissances, des confessions. Le notaire du village, mon beau-frère, me disait que dans toute la France les actes des reconnaissances et des confessions étaient également bien bâtis, car c'était partout à peu près la même forme; dans le midi: *Conoguda cosa sia qua Simón de la parrochia... per sa bonna voluntat reconogo et confesact^{rs}...*; dans le comtal d'Avignon, dans les terres du pape: *Novorint quod universitat^{is} Johannes sponte sua per se et suos heredes recognovit et confessus fuit* "...

Ainsi toute la terre se trouve par champs, par vignes, par bois; par seiches, par prés, par pâtures, toute dans les grands livres des seigneurs. On vient d'affranchir les hommes à prix d'argent "... ne pourrait-on aussi à prix d'argent affranchir les terres? La belle famille de France n'est plus tachée de servitude: ne devrait-il pas en être ainsi de la belle terre qu'elle cultive? toutefois, il faut le dire, on y voit enchassées quelques parcelles de terre franche ou de franc-alleu "... qui pourraient bien s'étendre. Le temps veut se mettre au beau, mais en attendant il est encore toujours bien mauvais; l'avenir amènera des changemens; mais quand? quand cesserons-nous d'être les plus malheureux?

LE MESSAGER.

Histoire III.

Deux personnes de l'assemblée qui s'étaient levées en même temps voulaient en même temps parler. L'une était en grosses bottes ferrées, ceinture de cuir, grand chapeau de feutre; l'autre avait la tonsure et par-dessus une cornette noire. On était surpris, non d'entendre le clerc, mais bien l'homme aux grosses bottes disputer en latin, et dire au clerc : *Quo jure*, par quel droit? — *Jure clerici*, par le droit de clerc. — Et moi par le droit du plus pressé; j'ai dix lieues à faire avant qu'il soit jour. L'assemblée a accordé la parole à ce dernier.

Messires, a-t-il dit, je suis aujourd'hui, comme tout le monde sait, messager de la ville; j'étudiais aux grandes écoles; mon père, pauvre cordonnier, mettait le plus clair et le plus net de ses gains à m'acheter des livres ou des habits. Le roi me soutenait par ses dons de quarante, cinquante sous; et l'évêque, sur les bons témoignages qui lui avaient été rendus, m'avait donné la tonsure. J'avais environ quinze ans, lorsque le régent, oubliant mon exemption ecclésiastique, voulut me punir de même que les autres écoliers. Je refusai de me soumettre et me retranchai derrière les décrets, *de percussione*

cleri. Il me répondit que je l'entendais mal; le texte était bien pour moi; mais comme il était maître de la glose, il confirma sa sentence, dont j'appelai à la Sorbonne, et sans lui laisser le temps de me faire saisir par les bedeaux, je passai la porte de la classe, celle du collège, et bientôt celle de la ville.

Quoique tout jeune encore, je sentais bien le ridicule de mon appel; mais j'étais très aise d'avoir trouvé un prétexte quelconque de sortir de Troyes et de courir le pays. J'allais hardiment de monastère en monastère; demandant la passade cléricale, qu'on me donnait, dans une écuelle, sous le nom chrétien et trop chrétien d'aumône.

Je continuai à marcher ainsi cinq jours; le sixième j'arrivai à Paris; c'était un beau soir de carnaval; tout respirait la joie et la bonne chère. J'avais dans ma bourse un denier, pas davantage. Je me dis que j'achèterais un pain et que je passerais la nuit dans une église. J'entraî chez un boulanger; je saluai fort humblement, comme un homme qui allait employer le reste de son argent. Parmi les personnes qui se trouvaient là; il me sembla qu'une jeune fille considérait, avec quelque plaisir, ma tonsure. Dès qu'elle fut sortie, je l'abordai. Les noms de Jehan et de Marie sont tellement communs, qu'on ne risque rien d'appeler un jeune garçon qu'on ne connaît pas Jehan, et une jeune fille Marie: Belle Marie, dis-je en riant à cette jeune fille, me prendriez-vous, par hasard, pour un petit archidiacre

ou pour un riche abbé ? En ce cas , vous vous tromperiez bien : je viens d'acheter ce pain avec mon dernier-denier. Et j'en pris occasion de lui raconter comment , pour soutenir les privilèges des clercs , j'avais quitté la maison-paternelle, renoncé aux bienfaits du roi et à la faveur de mon évêque. En finissant, je la priai de m'indiquer une église où je pusse tranquillement prier Dieu toute la nuit : Jeune clerc , me répondit-elle , de la manière la plus gracieuse et de la voix la plus douce , mon père est clerc comme vous ; il vous saura gré d'avoir soutenu ses privilèges ; je vais lui parler , voilà notre maison , attendez-moi un moment.

Marie , car je ne m'étais pas trompé sur le nom de cette jeune fille ; à peine âgée de treize ou quatorze ans , était une petite aurore ; toutes ses graces , tous ses charmes étaient naissans. A sa vue je m'étais senti subitement épris d'amour , et pendant qu'elle était allée parler à son père , je priais le ciel de me l'accorder pour épouse. De son côté , son cœur avait été gagné aussi au premier instant , par mon habit de clerc , par ma franchise , surtout par mon malheur ; et elle adressait au ciel les mêmes vœux. Elle revint bientôt après , elle me prit naïvement par la main et elle me présenta à son père , qui , sans autre façon , m'amena au grand jour , et après m'avoir attentivement considéré , dit à Marie : Vraiment tu as raison , ma fille ; il n'a pas trop la physionomie d'un malhonnête homme ; nous cher-

chions un jeune clerc qui pût dans la suite me succéder, il est tout trouvé : Mon ami, continua-t-il, en s'adressant à moi, tu n'es pas chez un grand messenger de l'Université, qui jamais de sa vie ne sort de son cabinet ; tu es chez un messenger volant ou chez un messenger ordinaire, ou même, si tu veux, chez un petit messenger, mais vraiment messenger, courant toute l'année par monts et par vaux². Conduis-toi bien chez moi ; quand tu seras plus âgé, je te ferai mon gendre ; quand je serai plus vieux, je te ferai recevoir à ma place. Marie mit un couvert de plus, alla préparer un lit ; me voilà de la maison.

Le messenger volant savait beaucoup de latin : il voulait que j'en susse autant que lui, et tous les matins, en pensant ou en frottant ses chevaux, il m'en donnait leçon. Comme il était fort vif et qu'il criait très haut, je ne savais pas quelquefois s'il se fâchait contre moi ou contre les chevaux ; mais d'autres fois il n'y avait pas à s'y tromper, car, lorsqu'il m'échappait une grosse faute, il ne tenait aucun compte des décrets de *percussione cleri* ; il se servait du licou, de l'étrille ou de la première chose qui était à sa portée. Marie accourait, toute en larmes, embrassait son père, lui demandait pardon pour moi, et tout le bruit finissait.

Au bout d'une année, le messenger volant, dans l'intention de distraire puissamment la chaleur de mes sens, me mit entre les mains la philosophie d'A-

ristote; il ne pouvait mieux s'y prendre, car, même en son absence, je ne cessais un moment de l'étudier et de l'admirer ; mais comme aussi je ne pouvais cesser un moment d'être auprès de la belle Marie, je m'asseyais à côté d'elle, et souvent dans l'enthousiasme de mes études je lui disais : O Marie, il n'y a que vous, Marie, qui soyez aussi belle que cette belle philosophie. J'étudiai ainsi une autre année : ces deux années ont été le plus heureux temps de ma vie; aussitôt après j'entraï dans l'état de messager.

Un jour qu'à l'ombre des arbres du jardin, toujours à côté de Marie, j'étais à étudier de grand cœur la philosophie d'Aristote, le messager volant m'appela et me dit d'aller donner du foin à ses deux chevaux. Le lendemain matin, il me dit d'aller leur donner de l'avoine, et quand ils l'eurent mangée, il monta sur l'un et me fit monter sur l'autre. Je ne cessais de pleurer tout le long du chemin ; le messager volant, s'en étant aperçu, se mit à chanter les vêpres et m'ordonna de lui répondre en chantant. Nous fîmes cent et tant de lieues : enfin nous arrivâmes. Des écoliers, qui devaient venir étudier à l'Université, se présentèrent : ils montèrent sur nos chevaux ; nous revînmes à pied, chargés de lettres et de paquets.

Moi, j'allais revoir Marie, et tous les poids me paraissaient légers. A chaque voyage, je trouvais que l'absence l'avait embellie. Je la trouvai enfin si

belle ; que je ne pus la quitter : Ah ! dis-je au messager volant, pour moi il n'est dans ce monde d'autre plaisir que de demeurer à côté de Marie, de me promener, de prendre mes repas à côté de Marie, de dire le chapelet, d'entendre la messe à côté de Marie ; de respirer le même air que Marie ; laissez-moi ici avec Marie : à mes prières Marie joignit les siennes ; tout fut inutile ; le messager volant répondit par un sourire amer. Alors je formai le projet de faire nommer Marie messagère d'une ville voisine⁹ et de me faire son serviteur. Marie était trop jeune ; une grande vieille fille obtint et devait obtenir la préférence.

Je fus forcé de continuer à me séparer de Marie, d'aller et de venir avec le messager volant ; je marchais nuit et jour ; heureusement le temps marchait de même. J'eus vingt-quatre ans, Marie en eut vingt et un : alors elle déclara à son père qu'il y avait huit ou neuf ans que j'étais à la maison, que nous devions enfin nous connaître, et qu'il était temps de nous marier. Presque toujours Marie parlait en riant, mais cette fois elle parla sérieusement ; et son père se crut cette fois obligé de fixer le jour des noces.

Marie avait un frère qui faisait le gentilhomme ; il était poursuivant d'armes, ce qui ne l'empêchait pas, ainsi qu'un grand nombre de ses camarades, de se charger de lettres et de messages¹⁰. Poussé par les regrets de ne pas succéder à son père, ou

par sa jalousie envers moi, il revint vers ce temps à la maison, et il fit les plus belles promesses. Je vis alors combien fortes étaient les illusions de la tendresse paternelle : j'expliquais mon Virgile, mon Juvénal à livre ouvert; cependant le messager volant me grondait, me reprenait sans cesse : son fils savait à peine distinguer les déclinaisons, et le messager volant trouvait qu'il savait passablement le latin. Il eut le crédit de le faire examiner dans la salle à manger du théologal, qui lui dit : *Paule, qu'est-ce que cela signifie : Nuntie volans, quanti sunt tibi scholares?* Le frère de Marie répondit : Cela signifie : *Messenger volant, combien d'écoliers amenez-vous dans votre carriole.* — Fort bien; *habes ne satis feni, satis civada?* — Avez-vous assez de foin, assez d'avoine. — Fort bien; *Portas ne carnes salsas, capones grassos, ostra, pisces, pasticios?* — Portez-vous des saucisses, des poulets gras, des chapous, des poulardes, des huîtres, des poissons, des pâtés. — Fort bien; *et argentum et aurum?* — Et de l'argent et de l'or¹². — Fort bien ! fort bien ! on ne peut mieux répondre; il fut admis à la tonsure, et il fut clerc, et l'Université ne put plus, sous prétexte que celui qui conduit les chevaux et les mulets des écoliers devait savoir le latin¹³, lui refuser la survivance de l'office de son père.

Afin de ne pas trop m'affliger, le messager volant m'avait promis de m'abandonner les salaires des

messages autres que ceux de l'Université; je devais acheter et je devais nourrir un cheval. Je voulus économiser ces diverses dépenses en réduisant celles de mes noces : les frais de cérémonial, si dispendieux, si inutiles, pouvaient, d'après mes calculs, suffire au prix du cheval, l'argent des robes de Marie au harnais, et l'argent du festin au fourrage. Mais à la fin de l'année, mon beau-père me fit compter avec lui de cleric à maître¹⁴ sur tous mes divers profits, et il se trouva que j'avais travaillé pour moins que pour la paille. J'avais tourné brusquement le dos à Troyes, je le tournai encore plus brusquement à Paris.

Du reste, je n'étais pas entièrement sans ressource, comme vous pourriez le croire; j'avais une petite bourse remplie d'étrennes que j'avais gardées, de pour-boire que je n'avais pas bus; et de plus; dans mes tournées, j'avais fait la connaissance de plusieurs argentiers; ils m'avaient procuré la connaissance de plusieurs autres, et ceux-ci de plusieurs autres encore. Un des principaux me proposa de me faire messenger d'argentiers¹⁵. Je craignais les risques de ces grands transports de deniers publics¹⁶. Les *aguecies*, qui guettent continuellement sur les grands chemins¹⁷, savent toujours quand il part un tonneau d'argent ou d'or¹⁸; ce sont des soudoyers, sans solde, vivant sur le pays¹⁹, qui font alors bon marché de leur vie et meilleur marché de celle du messenger; j'hésitais : Ne vous met-

tez nullement en peine, me dit l'argentier, votre charrette sera gardée le jour et la nuit ²²; souvent même elle aura l'honorable escorte de plusieurs archers ²¹. J'acceptai; je m'en repentis. Lorsque j'étais membre de l'université, ni moi ni ma charrette ne payions rien à aucun péage ²³; il me fallut à chaque pertuis, à chaque passe-porte ²⁴, à chaque bateau passeur ⁴, à chaque passage, délier la bourse. Je ne fus d'ailleurs plus exempt de guet et garde ²⁵, plus exempt d'impôt ²⁶. Je passe cela, je le savais; mais quand j'allais prendre ou quand j'allais porter une somme d'argent, quelque petite qu'elle fût, j'étais obligé de présenter des ordonnances et des contre-ordonnances, de retirer des quittances en parchemin, signées, paraphées, lacées et scellées ²⁷; quand les sceaux venaient à se briser, il me fallait faire constater cet accident par une enquête ²⁸; c'étaient continuellement des formalités minutieuses, difficiles, et ce n'était pas tout: on me chargeait de la commission d'aller retirer une grande somme de huit, dix mille francs; je prenais une forte voiture ²⁹; l'argentier, chez qui j'arrivais, me donnait une délégation sur un autre, et souvent celui-ci, au moyen d'un virement de parties ³⁰, ne me comptait rien. Je revenais à vide et j'éprouvais alors d'incroyables difficultés pour me faire payer par celui qui m'avait envoyé. D'autres fois je revenais trop chargé. Un jour entre autres que j'étais allé chercher les subsides d'un pauvre

village, il me fallut recevoir tout en doubles, ou en gros tournois de cuivre ³¹; l'essieu de ma charrette rompit; mes chevaux se forcèrent : Au diable le métier, dis-je; sera messenger d'argentier qui voudra!

Ne l'avais-je pas bien prévu, me dit un marchand du voisinage, à qui je racontais ma mésaventure; avec tous ces argentiers, tous ces financiers, qui se font appeler monsieur le vicomte ³², il n'y a rien à gagner; voyez-les, sur leurs grands escriptoires ³³ ou grandes tables, couvertes de toile cloutée ³⁴, leurs mains toujours ouvertes quand vous devez, toujours fermées quand ils vous doivent; je vous conseille d'être messenger de marchands. Je le fus. En allant de la foire d'une petite ville de Flandre, appelée la Maïole, parce qu'elle se tient au mois de mai ³⁵, à celle de Beaucaire, qui se tient à la Madeleine ³⁶, je rencontrai quelques malheureux paysans, poussant devant eux une grosse meule de moulin, dont ils devaient faire hommage à un fort et haut château ³⁷: ils étaient harassés, ils n'en pouvaient plus. Je leur prêtai mes chevaux; la meule qui échappa à moitié côte, les entraîna dans la rivière; je fus ruiné.

Le seigneur eut pitié de mon sort. Il me nomma messenger fiéfé ³⁸; mais j'étais fort rarement payé.

Je ne l'étais que trop souvent, quand je l'eus quitté et que je fus devenu messenger des gens de guerre ³⁹, car la plupart du temps ils ne connais-

saient d'autre monnaie que les coups de plat d'épée. Cela me dégoûta de l'honneur d'aller de château en château , de garnison en garnison , porter aux dames des invitations de venir dîner , aux gendarmes des ordres de venir se battre.

Tu seras messenger d'église ⁴⁰, absolument je le veux , me dit la bonne et pieuse Marie, et elle employa ses droits légitimaires , le bien sacré de nos jeunes enfants , à l'achat d'autres chevaux ; c'était à voir comme il fallait les faire galoper aux mois des gradués ⁴¹. Mes deux plus beaux chevaux furent crevés, non à courir quelque riche bénéfice, mais un petit canonicat de dix sous de revenu ⁴² : je restai sans indemnité.

Je me dis alors que mon père faisait de bons souliers , qu'il m'en ferait d'excellens ; je me dis que je n'avais plus de ressource , qu'il ne me restait plus qu'à être messenger à pied ⁴³. Je me dis qu'il me fallait absolument l'être, et véritablement je le fus ; mais je me ménageai encore moins que mes chevaux : aussi manquai-je de même à crever.

Excédé , haletant , tirant l'aile , je rentrai dans le sein de notre bonne ville de Troyes , d'où je fus presque aussitôt obligé de repartir. Messire le maire me dit qu'on venait d'apprendre , par des bruits vagues , la mort du messenger de la ville ⁴⁴, et que si je pouvais la constater , j'aurais sa place. Je ne perdis pas de temps. Je me mis en voyage. Arrivé au lieu du décès de mon pauvre camarade , je me

fis délivrer, par ses parens et ses amis, un bon certificat portant qu'il était bien et dûment mort, qu'il ne vivait plus ⁴⁵. Je retournai en toute hâte à Troyes, et, sur la réquisition du procureur des bourgeois ⁴⁶, la municipalité me nomma messager de la ville. Il peut y avoir de cela trente et quelques années, c'était en 1464.

Cette année-là, on établit les postes ⁴⁷.

Aussitôt disparurent les chevaucheurs des écuries royales, qui renfermant dans leur boîte de fer les dépêches du roi ⁴⁸, partaient de la cour et allaient, sans changer de chevaux, dans les diverses parties de la France : aussitôt, sur le bord de tous les grands chemins, s'élevèrent, de quatre en quatre lieues, des relais ⁴⁹ où des maîtres coureurs étaient obligés de se tenir continuellement avec cinq chevaux ⁵⁰, toujours prêts à porter au prochain relais les dépêches du roi ⁵¹; et ce nouveau service qui remplaçait celui des anciens chevaucheurs, souvent si malencontreux et toujours si lent, devint aussi régulier que rapide.

Mais voilà que tous les différens corps des messagers sont dans les plus vives alarmes : on va nous supprimer, disait-on de toute part ; les postes vont nous remplacer ; elles se chargeront des lettres, bientôt des paquets, ensuite des personnes. Nous vivrons maigrement ; nos fils plus maigrement ; nos petits-fils mourront de faim. Déjà même plusieurs de nos messagers avaient déserté, pour

se faire maîtres coureurs. Marie voulait que je le fusse ; que j'eusse, disait-elle, mes privilèges, mes exemptions et mes cent cinquante livres d'appointemens ⁵². Suivant elle, il le fallait ou il fallait faire un autre métier. J'eus beaucoup de peine à faire entendre raison à ma femme, encore plus à mes confrères : Vous craignez, disais-je aux messagers des universités, que les postes entreprennent sur notre état et s'en emparent ; je passerais de pareilles craintes aux autres messagers ; mais vous, qui êtes clercs, qui connaissez l'histoire, avez-vous donc oublié que les postes romaines, qu'on a pris pour modèle dans l'établissement des postes françaises ⁵³, ne se chargeaient que des dépêches publiques ⁵⁴ ? Et ne savez-vous pas d'ailleurs que les messageries des paquets et des lettres appartiennent presque partout aux universités ⁵⁵ ? Celle de Paris, qui au moins a cent messagers à ses ordres ⁵⁶, consentirait-elle à faire l'abandon de ses plus beaux privilèges, à n'avoir plus entre ses mains les relations et la correspondance générale de la France et de l'Europe ⁵⁷ ? Non certainement : elle fermerait ses écoles, les docteurs cesseraient leurs prédications, et bientôt les clercs leurs fonctions dans les églises ⁵⁸, au premier petit paquet, à la première petite lettre que les maîtres coureurs des postes voudraient porter. On ne mène pas la fille aînée de nos rois ⁵⁹, comme une petite fille pleureuse et timide. Quant à nous, messagers des villes, et tous autres messagers, qu'a-

vons-nous à craindre ? notre sort dépendra toujours du vôtre.

Toutes mes harangues furent inutiles, les messagers des universités et les autres continuèrent à avoir peur. Aujourd'hui leur peur est encore plus grande : mais je ne puis la partager.

Eh ! messires, sans nous faire des peines imaginaires, n'en avons-nous pas assez de réelles ? Ne nous faut-il pas toujours prendre les gens comme ils sont, c'est-à-dire, sains, malades, pestiférés ? ce qui nous fait souvent condamner par les baillis, les sénéchaux et autres officiers de la voirie ⁶⁰, à de grosses amendes ⁶¹. Ne nous faut-il pas aussi toujours prendre le chemin comme il est ? et il est toujours ou poisseux ou poudreux, surtout dans la Champagne, surtout dans les environs de Troyes. Ne nous faut-il pas enfin toujours prendre le temps comme il vient ? c'est-à-dire quand il fait du vent, de la pluie, de la neige, partir, aller, courir. Eh ! ce ne sont là, messires, qu'une petite partie de nos malheurs. Je n'ai point parlé de l'autre, que vous trouveriez peut-être encore plus grande ; mais je termine : mon cheval, qui est attaché à une des grilles des fenêtres, est chargé ; il a froid, il frappe du pied, il s'impatiente ; dans notre état les animaux ne souffrent guère moins que les hommes. Aussi dernièrement, en montant une longue côte, je ne pus m'empêcher de lui dire, comme s'il pouvait m'entendre : Oui, en vérité, je plains ton sort ;

si tu étais cheval de chanoine, tu serais gras à lard ; si tu étais cheval de laboureur, tu travaillerais pour faire venir ton avoine, et le foin que tu porterais remplirait ta grange ; si tu étais cheval de moulin, de temps en temps tu mangerais quelque poignée de son ou de farine ; si tu étais cheval de marchand, tu te reposerais la nuit et tu serais bien nourri le jour ; ne serais-tu même que cheval de trompette, tu aurais de la musique. Mais non, tu es cheval de messager : il n'y a rien de plus malheureux que toi, si ce n'est le maître que tu portes.

LE COMÉDIEN.

Histoire iv.

Le clerc qui avait disputé la parole au messager, qui toujours et à tout le monde souriait, s'est levé, et après avoir salué avec la grâce d'un clerc de cour il a parlé ainsi :

Je ne me suis pas plaint, je n'ai pas crié comme les autres, je n'ai pas cherché à vous apitoyer sur notre sort. Vous auriez dit, qu'exercé dans l'art de feindre, je jouais aussi la comédie devant cette assemblée. Maintenant vous me demandez, si dans notre état, nous sommes malheureux ? si nous sommes les plus malheureux ? Oui, nous sommes malheureux ; oui, nous sommes les plus

malheureux : et cependant je voudrais que nous fussions encore plus malheureux, car je n'ai pris l'état des gens de théâtre que pour faire pénitence de ma vie passée.

Long-temps, trop long-temps peut-être, je vé-
cus dans le monde ; enfin une sainte voix m'appela,
je lui obéis.

Vous connaissez tous le pays de Morvan : c'est là
que je suis né et que j'ai passé ma première jeunesse.

Un jour d'automne, ma voisine Jehannette et moi
nous étions dans un vallon, à faire la cueillette des
fruits ; lorsque nous entendîmes sur le haut de la
montagne un chœur de voix, qui ressemblait à un
chœur d'anges. On aurait dit que le ciel était ou-
vert. Peu à peu cette musique s'approcha de nous,
en suivant le chemin qui descendait la côte. Enfin
nous vîmes des bœufs traînant lentement une voi-
ture chargée de planches peintes ou de grands pa-
quets de toile, sur lesquels étaient assis plusieurs
jolis enfans. Les hommes, que nous reconnûmes
pour des confrères de la passion ¹ ; marchaient à
pied, en chantant ² avec les enfans un des plus agréa-
bles morceaux du mystère de la Cananéenne ³.

Le directeur de la troupe était un respectable
curé ⁴ du voisinage, vêtu décemment, comme les
ecclésiastiques, d'un long habit gris ⁵. Jehannette
s'empessa de lui offrir une corbeille de pêches et
de raisins. Le bon curé la remercia fort poliment,
lui recommanda d'être sage, et lui promit qu'elle

serait bientôt mariée. Autant que je puis m'en souvenir, cette troupe allait représenter des mystères à Autun⁶.

Dès ce moment, je me crus destiné au théâtre, tant je fus touché, édifié par quelques scènes que les acteurs nous récitèrent, tout en marchant; mais j'étais encore dans l'effervescence de l'âge. Pour pouvoir rompre la chaîne qui nous lie au monde, il faut attendre qu'elle soit un peu usée, un peu rouillée.

Je perdis mon père, j'avais trente ans. Je me retirai à Dijon, chez un procureur de mes parens. Un jour que nous étions à son étude, autour d'un brasier, à nous plaindre de la continuation du froid et de la cherté des grains, il entra un homme assez extraordinairement vêtu, qui demanda si quelqu'un de nous ne voudrait pas lui prêter deux écus, sur sa part de paradis? Nous regardâmes tous cet homme, dont les propos étaient encore plus extraordinaires que la mise; il s'en aperçut; il s'empressa d'ajouter: Je suis un des confrères de la passion, nouvellement arrivés dans cette ville. Toutes les décorations nous appartiennent; mais la dureté du temps nous a forcés à manger les Limbes à Clermont, le Purgatoire à Nevers, et l'Enfer à Lyon. Entre autres belles décorations qui nous restent encore, nous avons le Paradis, qui est tout doré⁷ tout peint, et qui vaut au moins soixante écus; nous ne sommes que six actionnaires: vous voyez qu'il n'y a rien à risquer. Il y a plus, nous dit-il encore, il

me revient au moins cinquante livres sur la société. Je suis vieux : les rôles de jeune saint, que je remplis depuis environ quarante ans, ne me conviennent plus aujourd'hui. Si je trouvais quelqu'un qui pût me remplacer, je lui céderais mon action, mon emploi, et me retirerais. On ne lui répondit rien. Il sortit; quelques instans après je le suivis : Sire, lui dis-je, en l'abordant, vous avez trouvé votre homme; j'ai dans mon escarcelle les cinquante livres que vous demandez. Il nous manque d'avoir l'agrément de vos confrères. Voulez-vous bien me présenter à eux? — Volontiers, me répondit-il.

Ce jour-là même la troupe tint une assemblée, exprès pour m'entendre; je récitai plusieurs rôles du mystère de la Passion^e, du mystère de la Résurrection^e; je récitai une grande partie du mystère de la destruction de Troie, qui, vous le savez, ne renferme pas moins de quarante mille vers¹⁰. On me reçut à l'unanimité; en même temps, il fut résolu que nous donnerions, quelques jours après, une représentation dans laquelle je jouerais. J'allai inviter l'évêque¹¹, les archidiacres, les chanoines, tout le chapitre, le curé, les vicaires, les marguilliers, les Cordeliers, les Dominicains; les Chartreux, les magistrats, les nobles, les dignitaires et les dames les plus respectables à assister à mon début. De plus, nous fîmes une belle montre ou parade, qui marcha dans les rues, et où figuraient plus de trente diables, revêtus de peau de veau, de bouc, de

loup, faisant sonner leurs clochettes, criant, hurlant, lançant des fusées, des pétards ». L'assemblée fut nombreuse; dès que j'entraï en scène, l'attention publique redoubla. On m'avait prêté des épaules de fer battu, sur lesquelles je reçus un fouet terrible, et une tête de carton, qu'on me coupa, après que j'eus été applaudi avec une bienveillance générale. Mon confesseur, entre autres, ne pouvait se lasser de s'applaudir lui-même de m'avoir fait entrer dans ce nouvel état. Tous les corps ecclésiastiques nous invitèrent successivement. La troupe, en quittant Dijon, ne cessait de se louer de la générosité et de la piété des habitans.

Le bon pays que la Bourgogne ! le bon temps que celui où nous y étions ! Nous allâmes dans les montagnes du Dauphiné ; le pays et le temps changèrent. Nous trouvâmes des gens pauvres et difficiles. Nous essayâmes de les attirer par une nouveauté.

Je portais dans mon sac une pièce que j'avais composée depuis long-temps ; elle était intitulée : le Mystère de saint Jean-Baptiste. Je la signai¹³, je la lus ; il fut arrêté qu'on la mettrait à l'étude.

La nécessité, qui, dit-on, donne de l'industrie, donne aussi de la mémoire. En peu de jours tous les rôles furent appris et répétés.

Ce fut à Bourgoïn, je m'en souviendrai toujours, que ma pièce fut représentée. Nous comptions sur une bonne recette : en mon particulier je comptais

sur une bonne recette d'applaudissemens ; nous fûmes tous également trompés. A la première soirée, il y eut assez de monde ; mais à la seconde il en vint beaucoup moins ; à la troisième, il n'y eut presque personne, et j'eus honte, dans le prologue, de demander silence aux auditeurs ¹⁴.

Je pris chrétiennement mon parti, et voulant même que ma chute servit à mon amélioration morale, en m'exerçant à l'humilité, je vins moi-même au bord du théâtre annoncer que j'étais l'auteur.

Notre salle était la salle capitulaire, que nous avaient prêtée les chanoines. Il sortit de l'ombre d'un pilier un pauvre anachorète, autrefois bachelier en décret ¹⁵, qui me dit : Zacharie (c'était le nom du personnage que je venais de représenter), je suis venu ici pour me mortifier, car on m'a assuré que votre pièce était mauvaise ; toutefois, je ne suis pas de cet avis. Il y a de bonnes scènes, même il y en a un assez grand nombre ; mais il est plusieurs reproches à vous faire, et si le public est mécontent, c'est bien votre faute. Comment avez-vous eu le courage de représenter votre nouveau mystère, sans établies au pourtour de votre théâtre pour figurer les maisons des personnages ¹⁶ ? — Nous sommes pauvres, lui répondais-je. — Tout le monde ouvrait les yeux et cherchait le temple de Jérusalem. — Nous sommes pauvres, lui répondais-je. — Le palais d'Hérode ? — Nous sommes pauvres, lui répondais-je. — La maison de Zacharie ? — Nous sommes pauvres,

lui répondais-je. — O négligence inconcevable ! continua-t-il ; votre chambre de noces et d'accouchement n'avait qu'un méchant rideau ¹⁷ à moitié déchiré. Enfin, tandis que votre paradis était vraiment magnifique, la porte de votre enfer, au lieu de la forme ordinaire, qui est une grande gueule par où les diables entrent et sortent ¹⁸, ne présentait que l'ouverture d'une simple fenêtre. Vous n'avez donc pas entendu les murmures de la jeunesse, que les gens de bon sens avaient de la peine à contenir ? Je ne cessais de lui répondre : Nous sommes pauvres ! nous sommes pauvres !

Vous êtes pauvres, reprit-il, soit ; mais dans ce cas, ne jouez que des mystères convenables à votre pauvreté. Zacharie, vous le savez mieux que moi, l'ancienne scène était divisée en grandes et en petites pièces, en comédies, tragédies et en mimes ¹⁹. De même, la scène moderne est divisée en grandes pièces : les Mystères de l'Ancien-Testament, du Nouveau-Testament, de la vie des Saints, les Mystères de l'histoire grecque, de l'histoire romaine ; et en petites pièces : les moralités, les sorties et les farces ²⁰. Les frais de représentation des grandes pièces, qui nécessitent des constructions de théâtre ²¹, des travaux de machinistes ²², des rassemblemens d'acteurs et de musiciens, entraînent à des dépenses que peuvent à peine acquitter les trésors des villes ou des provinces ²³. Et c'est parce que les troupes ambulantes entreprennent de les représenter,

que l'art dégénère aujourd'hui si sensiblement. Vous me direz que vous avez senti vous-même cet inconvénient, et que vous avez composé un petit mystère proportionné à votre petit théâtre. Eh bien ! examinons votre pièce. Premier et très grand défaut : le festin d'Hérode exigeait des chœurs d'aveugles, de boiteux et de bossus²⁴. Il y fallait aussi de toute nécessité un fou²⁵ et peut-être deux. Ne connaissez-vous donc pas la poétique de notre théâtre, qui veut que le spectateur, successivement agité par des passions contraires, gémissé, pleure, se frappe la poitrine, s'agenouille, récite, chante les prières avec les acteurs ; ensuite se récréé ; se livre à la gaieté et finisse par des éclats de rire²⁶ excités par des mots qui offenseraient peut-être les oreilles dans les salles du beau monde, mais qui ne les offensent pas dans les salles des théâtres²⁷. Par qui donc les faire dire ces mots, si ce n'est par les personnages qui vous manquent ?

L'anachorète, passant à la contexture de ma pièce, en critiqua avec anertume diverses parties : Vous aviez, me dit-il, de si bons modèles dans les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres. Assurément votre évocation des démons est bien loin de rappeler celle du Mystère de la Nativité :

- Diables d'enfer, horribles et cornus,
- Gros et menus, aux regards basiliques,
- Infâmes chiens, qu'êtes-vous devenus²⁸ ?

Voilà, ajouta-t-il, de véritable poésie ! Zacharie,

vous êtes comme bien des auteurs, vous négligez trop votre style. Il releva plusieurs fautes minutieuses ; et il me fit plusieurs chicanes grammaticales , qui finirent par m'impatienter. Je défendis mes vers : Vous êtes bien difficile, lui dis-je, pour un anachorète qui a renoncé aux sciences, qui est venu au spectacle par esprit de mortification : Et vous , me répondit-il , vous êtes bien orgueilleux pour un auteur dont la pièce est tombée et qui est venu se nommer par humilité. Il me dit alors les injures les plus offensantes ; je les lui rendis ; et nous en serions sans doute venus aux coups de poing, si, pour faire cesser le scandale, le directeur ne m'eût, bon gré mal gré, emmené derrière le théâtre.

Le lendemain, de grand matin, nous pliâmes bagage ; nous eûmes bientôt fait.

Nous eûmes encore plus tôt fait à Montélimar, où nous en vendîmes une assez grande partie ; et encore plus tôt à Vienne, où nous vendîmes le reste.

Je donne par occasion ce petit avis aux directeurs de spectacle : n'aille pas à Vienne, qui n'a pas une troupe nombreuse et des acteurs parfaits. C'est la ville où Hérode fit bâtir un palais ²⁹, où Pilate, dont on montre encore la maison ³⁰, fut envoyé en exil. Hommes et femmes savent par cœur les plus beaux mystères. A la première représentation, notre directeur vit bien en quel pays il était. Vous savez qu'au commencement de la pièce tous les acteurs paraissent sur le théâtre, et que ceux qui n'entrent

pas en scène restent assis²¹. On reconnut, au premier coup d'œil, que notre confrérie n'était pas complète ; il y a plus, les spectateurs, jusques aux enfans, soufflaient ceux de nos acteurs à qui la mémoire manquait ; d'autres fois ils devançaient ceux qui étaient trop lents. Je conseillai à notre gouverneur et maître²² de partir pour Chambéri : Les Savoyards, lui disais-je, sont de bonnes gens qui se contenteront de nous. Il ne voulut pas y entendre ; il s'obstina à demeurer dans une ville où tout était fort cher, où nous ne gagnions rien. Nous fûmes obligés de tout vendre. Il ne nous restait guère que les plus grossiers instruments de la Passion ; ils nous suffirent pour nous assommer, un jour que nous nous étions pris de dispute sur les défauts de la déclamation de certains d'entre nous.

A la suite de cette petite bataille nous nous dispersâmes.

Notre gouverneur et maître trouva une bonne place, où il n'avait qu'à dire la messe, à confesser ; il fut nommé aumônier : quelques autres trouvèrent à se placer comme vicaires dans les paroisses des environs²³.

Quant à moi, j'avais un méchant habit, je n'avais aucun moyen d'en acheter un autre. Il commençait à faire froid, je m'en allai en Provence.

Plusieurs de mes camarades prirent le même chemin ; car je n'étais pas le seul qui eût un méchant habit. A la première couchée, près de la moitié de la troupe se réunit.

En bonne règle, nous aurions dû être de cent trente à cent quarante personnes³⁴. Je ne compte que sept diables, six anges, six docteurs de la loi, douze apôtres, six pharisiens, quatre scribes, quatre vierges, trois larrons, cinq tyrans, et pour les autres rôles à proportion³⁵. Nous n'étions guère qu'une trentaine, mais nous avons les principaux personnages

Notre Jésus était un jeune homme de vingt-six ans, grand, beau, bien fait, d'une physionomie céleste; ses mœurs étaient les plus pures, et quant à son caractère, je n'en ai jamais connu de plus aimable; c'était le seul d'entre nous qui, à Vienne, ne se fût pas battu, et c'était en même temps celui qui avait été le plus maltraité, car il avait fait tous ses efforts pour nous séparer.

Judas avait un excellent masque : son teint était jaune, sa mine basse; mais tandis que, dans son ménage, c'était un vrai lutin continuellement aux prises avec sa gouvernante, il restait la plupart du temps immobile, lorsqu'il jouait ses rôles. Disons en passant qu'il y a beaucoup de Judas dans le monde et peu sur le théâtre.

Les deux neveux de Judas étaient deux petits diables et dans la maison et sur le théâtre.

Lucifer, quoique vieux, était un contre-ténor³⁶ admirable. Il fallait l'entendre chanter :

• Saulce d'enfer ! saulce d'enfer !

• Aux serviteurs de Lucifer³⁷. •

Saint-Pierre, bien que trop petit, trop grêle, trop

jeune, avait de l'aplomb et de la rondeur dans son jeu. Sa voix venait du cœur. Dans ses yeux brillaient le dévouement et l'amour pour son divin maître.

On disait que Pilate avait de la noblesse et de la majesté dans son port ; on disait que son excellent débit tenait à son intelligence, qu'il n'y avait dans sa déclamation pas une seule syllabe, pas un geste dans son action qui ne fût profondément calculé. On disait qu'il faisait frissonner le spectateur, lorsqu'il prononçait le jugement du rédempteur du monde ; et que cependant, malgré l'odieux de son rôle, la personne du magistrat n'était pas odieuse. On disait enfin que, par son jeu muet, il avait créé des scènes entières. Ces éloges étaient sans doute exagérés, mais la vérité me force à les rapporter et à vous dire que c'était moi qui remplissais ce rôle.

Marie et Madeleine étaient deux jeunes garçons³⁶ de dix-sept et de dix-huit ans. Marie, le plus jeune, avait de la fraîcheur et beaucoup de délicatesse dans ses traits ; Madeleine avait aussi un beau teint, une belle figure ; mais malheureusement la voix de ces deux jeunes garçons commençait à muer, et l'on voyait leur bouche vermeille s'ombrager sensiblement d'un duvet brun ; malheureusement encore Madeleine regardait avec émotion les jeunes filles, ce qui était un contre-sens, et parfois elle rougissait, ce qui en était un autre.

Le grand-prêtre, qui doit toujours avoir une grande taille, et qui par conséquent a toujours un

grand ventre , ruine ordinairement ses confrères ; il mange pour deux et ne parle pas pour un : tel était le nôtre.

Nous n'avions qu'un larron , mais c'était un bon larron.

Vous n'avez jamais vu de troupe sans un peintre : eh bien ! la nôtre n'en avait point ; mais Judas , qui savait un peu de tout , peignait assez bien les grands clous et le sang des pieds et des mains ³⁹.

A la porte de la salle des représentations il battait le tambour ou faisait le cri d'annonce ⁴⁰. Pendant les représentations , c'était encore lui qui , après avoir fini son rôle , allait toucher les orgues du Paradis ⁴¹, et pour dire la vérité , il nous était utile de plusieurs manières.

Voilà quels étaient les principaux personnages de notre troupe après notre nouvelle réunion.

Judas fit tout ce qu'il put pour être élu gouverneur et maître ; il n'obtint point cette place ; je donnai ma voix à saint Pierre. Saint Pierre et tous les autres me donnèrent la leur , je fus élu et salué comme chef.

Aussitôt j'ordonnai que la troupe s'embarquât à Romans. On va vite quand on va sur le Rhône. En peu de temps nous arrivâmes à Orange , où nous nous arrêtâmes : Mes frères , dis-je , nous allons parcourir la Provence ; nous chanterons dans les rues des grandes villes ; et dans les petites villes ou dans les villages , aux fêtes patronales , nous jouerons les

mystères des patrons ⁴², ou d'autres saints ⁴³. Nous pouvons compter d'ailleurs sur la bienveillance des seigneurs et des bénéficiers ; ils nous prêteront leurs tapisseries pour orner notre théâtre ⁴⁴ et leurs chapes pour nous habiller ⁴⁵. Quand nous serons plus nombreux, nous irons à Nîmes, où une seule représentation dans l'amphithéâtre ⁴⁶, à un denier par place, suffira pour nous remettre sur un bon pied.

Judas me fit mille méchantes objections, qui ne laissaient pas de faire impression sur les autres : Non, Judas, lui répondis-je, non, je ne ramène pas l'art à la barbarie du dernier siècle ; je ne le fais pas descendre du point où nos auteurs et nos acteurs l'ont élevé. Je sais aussi bien que vous que nos devanciers étaient la plupart de pauvres pèlerins, qui jouaient ou plutôt répétaient sur les tréteaux les dialogues qu'ils avaient déclamés ou chantés dans les rues ⁴⁷. Nous, nous chanterons devant les grandes portes des maisons, ou sur les places, des chœurs et des monologues détachés de nos chefs-d'œuvre dramatiques ; ensuite nous ne demanderons pas l'aumône, comme vous donnez à l'entendre. Effectivement, quand, après avoir ramené tout le monde à mon avis, nous exécutâmes mon projet, les deux diabolins, neveux de Judas, passaient dans les rangs de nos nombreux spectateurs, en disant : Donnez quelque chose pour la restauration du palais de Caïphe ! Comme ils portaient, par mes ordres, des jaquettes dont les manches étaient un

peu déchirées, il arrivait, je l'avoue, qu'on leur répondait quelquefois : Tenez, pauvres petits diables, pour le palais de Caïphe, ou pour nécessités plus pressantes.

Les Provençaux sont naturellement bons musiciens et bons comédiens.

Dans les rues et les places, plusieurs personnes se mêlaient parmi nous, et chantaient avec beaucoup de justesse et de discernement, en renforçant, tantôt nos dessus, tantôt nos basses. Aux répétitions de nos pièces, s'il nous manquait des diables ou des anges, des prêtres, des chevaliers, des rois, des bergers ou même de principaux personnages, nous en trouvions ordinairement sous la main. A Brignoles, qui est une petite ville, Hérode et Joseph s'absentèrent au moment de la représentation, je ne me souviens plus pour quelle cause. Le public remplissait la salle. Je vins annoncer que ces deux acteurs manquaient. Aussitôt deux honnêtes bourgeois descendirent des loges et nous offrirent de les remplacer. Nous acceptâmes. Ils jouèrent avec une aisance, un ensemble admirables. Nous étions tous frappés de la majesté théâtrale d'Hérode et du mordant de sa voix. Joseph, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, chanta un virelais⁴ avec une flexibilité et une pureté qui excita de longs applaudissemens.

La même chose nous arriva à Aix; notre troupe s'étant grossie, ainsi que notre petit trésor, nous nous disposâmes à jouer au cimetière de cette

ville^o; comme c'était pendant l'Avent, nous représentâmes les mystères de la Nativité. Le clergé de la paroisse vint en procession faire le tour du théâtre^o, ce qui me parut une preuve qu'on était content de nous. Peu de temps après cependant un murmure sourd se fit entendre. Gabriel, disait-on, était un peu ventru; il n'avait pas la démarche leste, aérienne. J'étais en peine : vous savez combien ce rôle est long et difficile; je fis part de mon embarras au maître de l'hôtellerie où nous logions : J'ai votre affaire, me dit-il. Et le lendemain il nous amena un excellent Gabriel, qui enleva tous les suffrages et fit doubler notre recette. C'était un jeune chaudronnier^o du faubourg, auquel il ne fut jamais possible de faire recevoir un denier de rétribution.

Comment notre art est-il devenu si commun ? comment ? certes, rien n'est plus facile à expliquer. Aux naissances des dauphins, aux mariages des rois, aux entrées des princes, des grands, les principales rues se couvrent d'échafauds; sur lesquels on représente toutes sortes de mystères, d'histoires, d'allégories^o. A des époques fixes de l'année, les clercs des procureurs des diverses cours de justice, se réunissent dans chaque ville et représentent d'excellentes pièces. Peut-être parce que j'ai été du nombre de ces clercs je me fais illusion, mais je regarde la basoche de France comme le premier corps d'acteurs comiques qui existe. Je me souviens qu'on nous portait un grand rouleau de parchemin sur le-

quel étaient peints les divers personnages de la pièce que nous devons représenter ; chacun signait au-dessous de celui qui lui paraissait le plus convenir à son talent⁵³ ; et il n'y avait plus moyen de se dédire , quelles que fussent les dépenses d'habits ou de festins qui devaient s'ensuivre. Les jeunes clercs de la basoche, dont plusieurs sont maîtres ès arts, ou même bacheliers, s'exercent long-temps et se redressent entre eux avec beaucoup de goût et une très judicieuse et très sévère critique. Leur spectacle , qui est toujours gratuit , est entouré de milliers de spectateurs , dont les applaudissemens les forment et les encouragent.

Aux acteurs des mystères , aux clercs de la basoche , joignez les enfans sans souci⁵⁴, les coqueluchers , ou cornards de Rouen⁵⁵, les cornuyaux de Douai⁵⁶.

Joignez-y encore les compagnies de l'empereur de Galilée⁵⁷, du roi de l'Épinette⁵⁸, du prince des nouveaux mariés⁵⁹, du prince de l'étrille⁶⁰, du recuteur des fous⁶¹, de l'abbé de l'Escache⁶².

Joignez-y les farceurs ambulans , les farceurs des folies moralisées , les farceurs de pure folie , qui vont prendre rang à la taille de l'hôtellerie municipale pour le concours des prix qui ordinairement consistent en une fleur d'argent , une tasse d'argent , une paire d'oies grasses , une paire de chapons dont la municipalité fait les frais⁶³.

Il ne faut pas non plus oublier les théâtres des

collèges ⁶⁴, et même les processions du duc d'Anjou ⁶⁵.

Ce sont tout autant d'excellentes troupes de comédie.

Je crois ne pas en dire assez en assurant qu'il y a au moins en France cinq mille personnes jouant sur les théâtres profanes ⁶⁶, ou sur les places et les carrefours des villes, et, au contraire, en dire trop, en évaluant tout au plus à cinq cents le nombre des acteurs des saints mystères ⁶⁷.

La proportion devrait être toute contraire, et elle le serait, si ces derniers spectacles étaient toujours gratuits, comme les premiers; et si, comme les premiers, ils étaient établis dans toutes les villes ⁶⁸. Il faudrait donc que, pour le bien de l'instruction chrétienne, dont le théâtre est une des principales sources, il y eût près de chaque chapitre épiscopal une troupe de confrères, et qu'on affectât aux frais de leur entretien le revenu d'une ou deux prébendes qui porteraient le nom de prébendes théâtrales, ou prébendes préceptoriales ⁶⁹; car elles auraient les unes et les autres, par des moyens différents, le même but; ou qu'on permit aux testateurs de fonder, au lieu de messes anniversaires, des spectacles anniversaires.

Il faudrait aussi que les arrêts du Parlement, qui ont si long-temps suspendu les représentations de la basoche ⁷⁰, fussent prorogés encore quelques années. Mais le roi actuel n'y donnerait peut-être pas

volontiers les mains, car il protège singulièrement les clercs de la basqhe, dont le trésor royal paie ordinairement les frais des représentations⁷¹. Il prétend que ces jeunes gens lui apprennent dans leurs comédies les malversations et les désordres des gens en place⁷². Notre roi, dans de bonnes vues, aime les comédies satiriques.

En Provence elles le sont trop; et là, malheureusement, les pièces licencieuses de la basoche⁷³ plaisent tant à la malignité du peuple qu'elles y firent enfin désert^{er} les nôtres. Cette fois-ci, sans nous battre, nous nous séparâmes.

Je rétrogradai vers Paris. Depuis que j'avais été directeur de spectacle, j'avais plus particulièrement étudié mon art; aussi mon impatience de voir ces acteurs, si célèbres dans nos provinces, s'accroissait-elle de plus en plus. Sur la fin il me semblait que la capitale de la France était plus loin pour moi que pour les autres: il faut dire aussi que je voyageais à pied, et que je commençais d'ailleurs à être fatigué.

Ce fut pendant ce voyage que je rencontrai le grand-archidiacre de cette ville.

J'étais assis au pied d'un arbre, dans les belles allées d'ormes et de cerisiers qui bordent les avenues de Montereau; et pour me préparer à mieux dîner, ou plutôt, je vous l'avoue, pour épargner un peu mon argent, qui tirait vers sa fin, je déjeunais avec un récitatif, que je chantais d'assez

bon cœur , lorsqu'un voyageur , accompagné de deux valets , s'arrêta devant moi. Je prenais plaisir à contempler la figure spirituelle et attentive du maître, entre les deux figures inanimées et insensibles des deux valets. Quand j'eus fini, il continua sa route en me disant : *Silent menestrelli*⁷⁴ : *Vadit*⁷⁵. Ce sont des rubriques des pièces de théâtre à l'usage des acteurs. La première veut dire : en cet endroit les musiciens se taisent ; la seconde : en cet endroit l'acteur s'en va. Le soir , à Melun , en entrant à l'auberge de la petite place, je reconnus les deux valets et un moment après je vis le maître. Notre connaissance était faite d'avance : Vous voyagez , je le vois , me dit-il, je voyage aussi ; vous êtes musicien , je le suis aussi ; et, je n'en doute pas , vous êtes confrère de la Passion, je le suis aussi ; ensuite il ajouta qu'il était archidiacre : Messire , lui répondis-je , je voudrais bien dire : je le suis aussi. Nous soupâmes ensemble, et, on le devine aisément, ce ne fut pas sans chanter. Il me dit que le goût du théâtre lui était venu , lorsque étant chanoine à Genève il avait, suivant le droit que lui donnait la bulle du pape, représenté avec un curé de la ville et un curé forain le mystère des trois rois⁷⁶. Nous veillâmes assez avant dans la nuit. Le lendemain au matin il fit descendre de sur sa mule un des valets ; il me fit monter à sa place. Nous allions côte à côte , nous nous mîmes à déclamer. Je déclamai avec tant de feu que, dans une imprécation

contre les juifs, ma mule s'épouvanta, prit le mors aux dents, et manqua de me jeter dans une mare. On vint à mon secours, et j'en fus quitte pour une peur telle que je n'eus guère envie de reprendre la suite de mon rôle.

Nous parlâmes de réforme théâtrale. Messire l'archidiacre, grand amateur de l'antiquité, grand Grec, aurait voulu que les acteurs observassent l'unité d'action, de temps et de lieu. Les mystères en deux, trois, quatre, cinq journées, qui sont représentés en deux, trois, quatre, cinq jours, qui embrassent, comme celui de la destruction de Troie, un espace de dix ans, lui paraissaient d'une contexture irrégulière : Messire, lui dis-je, nous sommes plus âgés que les Grecs, notre logique dramatique est toute différente, nos pièces sont des histoires, elles en portent souvent le titre⁷⁷. Vous ne trouverez pas un de nos auteurs, ni de nos acteurs de votre opinion. Il s'échauffait, je commençais à m'échauffer aussi; mais craignant que ma mule ne s'épouvantât encore, je me tus. Toutefois, je l'avoue, je suis naturellement ergoteur, et quand je crois avoir raison, pour que je cède, il me faut être monté sur une mule ombrageuse.

Enfin nous arrivâmes à Paris; enfin nous vîmes ces fameux acteurs du théâtre de la Trinité⁷⁸.

Là, je me convainquis des avantages qu'offre pour les progrès de l'art, un grand couvent d'acteurs comme celui de ce théâtre⁷⁹.

Vous savez que, vers le commencement du siècle, des particuliers, associés sous le nom de Confrères de la Passion, furent, par lettres-patentes de 1402, autorisés à transférer leur théâtre de Saint-Maur à Paris. Quelque temps après, ils louèrent l'hôpital de la Trinité, et leurs successeurs y sont encore. Ne croyez pas que cette confrérie ait aucun rapport, aucun lien avec les confréries ambulantes qui représentent les mystères dans les provinces. Je n'avais pas plus de droit que tout autre d'aller jouer sur ce théâtre; je l'aurais eu, que je ne me serais pas senti le courage de jouer à côté du fameux Gringore ⁹⁰. Cet acteur est vraiment digne de sa réputation : je le lui dis, et il me tardait de me donner le plaisir de le lui dire.

A Paris il y a plusieurs théâtres; je fus voir aussi celui de Pontalais ⁹¹. On y donna une sottise, une moralité et une farce.

La moralité était celle du bien avisé, que le franc arbitre conduit à la raison, la raison à la bonne foi, la bonne foi à la pénitence, la pénitence à la bonne fin. Tandis que le mal avisé conduit à un vice par un autre, tombe enfin entre les mains de male fin ⁹². Je fus très content, si content que j'avais de la peine à contenir mes éloges dans les bornes ordinaires. Pour justifier mon enthousiasme, je vous dirai que le public demanda plusieurs fois, à grands cris, la Mort! la Mort ⁹³! Ensuite il appela de même la Luxure! la Luxure ⁹⁴! C'étaient des acteurs du plus

grand mérite. Messire l'archidiacre n'était pas moins satisfait que moi ; il trouvait seulement à dire au costume nu que portaient la Chasteté, la Pudeur et les autres vertus⁸⁵. Messire l'archidiacre avait raison, et, pour en convenir, je n'avais pas besoin d'être monté sur une mule ombrageuse.

On donna la sotie du monde et de l'abus. Les cinq sots, figurant les cinq principaux états, jouèrent avec beaucoup d'esprit. Il faut rendre cette justice à messire l'archidiacre, qu'il applaudit franchement au sot dissolu représentant le clergé, bien que les abus qui se sont glissés dans cet état soient naïvement retracés dans ce rôle⁸⁶.

Le triomphe de Pontalais et de sa troupe fut dans la farce de Pathelin⁸⁷ ; depuis le commencement jusqu'à la fin de cette pièce, on ne fit que rire, qu'applaudir Pontalais ; en sortant tout le monde criait : Bé ! Bé !

Messire l'archidiacre ne voulut pas aller voir la basoche ; elle jouait alors sur son grand théâtre de marbre noir⁸⁸. J'y allai. Autant la ville de Paris l'emporte sur les autres villes, autant sa basoche l'emporte sur les autres basoches. Ce spectacle est admirable par rapport à l'art : par rapport aux mœurs, il est souvent condamnable. Les jeunes auteurs et les jeunes acteurs portent sur la scène des évènements domestiques⁸⁹, et ils viennent représenter devant le public les aventures les plus scandaleuses, qui sont quelquefois celles de leurs amis, quelquefois même les leurs.

Souvent aussi de pareilles comédies sont représentées par les grands écoliers des collèges. Mais comme la police de l'université est fort sévère, il arriva dans ce temps que le lendemain d'une solennelle représentation, les acteurs eurent tous le fouet de la main de leurs régens, *supra dorsum nudum, pulsante campanâ*, aux termes du règlement ⁹⁰.

Cependant, les devoirs de messire l'archidiacre le rappelaient à Troyes. Je lui témoignai les plus vifs regrets de me séparer de lui : Qui vous y force ? me dit-il, venez avec moi, vous aurez la direction des mystères, à nos quatre grandes foires ⁹¹. Je suivis à Troyes mon protecteur ; et, outre cette direction de mystères, j'obtins encore la place de maître de musique du séminaire ; et bientôt après, sans la moindre sollicitation, je fus nommé chantre de trois confréries. Je le dis ici, dans l'effusiu de mon cœur, j'ai été comblé de bontés, on m'a accordé trop de confiance, on m'a fait trop d'honneur ; en sorte que, si jamais je quitte cette ville, envers laquelle je dois être si reconnaissant, ce sera parce que, malgré moi, on aura voulu me rendre trop heureux dans l'état le plus malheureux.

LE FINANCIER.

Histoire v.

Ce soir, l'affluence des gens de tous les états était extraordinaire. On attendait le financier ; on était impatient de voir comment il prouverait qu'il était le plus malheureux. Enfin il a paru, et tenant dans ses mains son escarcelle qu'il ne cessait d'aplatir, il a dit : Tout le monde est persuadé que les grands, qui font fouetter, essoriller, pendre, ne sont jamais des voleurs, et que les argentiers, les changeurs, les percepteurs, les collecteurs, les receveurs, les généraux, les élus, enfin tous ceux qui perçoivent ou régissent les impôts, sont moins délicats, moins honnêtes, moins sévères que les hommes des autres états. La vérité est, toutefois, que dans les autres états il y a beaucoup d'accusés et beaucoup de condamnés, tandis que dans celui de financier, s'il y a aussi beaucoup d'accusés, il y a peu de condamnés ; et encore parmi les condamnés tous ne sont pas coupables. Les voûtes de l'église des Célestins de Marcoussi¹ retentissent jour et nuit des louanges chantées en l'honneur du malheureux trésorier Montagu², que ses ennemis firent décapiter aux halles³. Il ne lui servit rien d'être innocent, même d'être noble, même d'être clerc⁴.

Et ce pauvre Jacques Cœur, argentier du roi⁵, aux héritiers duquel on vient de restituer ses biens⁶, ne l'avons-nous pas vu en robe noire, à genoux, une torche à la main⁷, demander pardon à Dieu, au roi et à la justice? Qu'avait-il fait? Parce qu'il était riche, il fut condamné. Cependant il est certain que ses richesses, tout immenses qu'elles étaient, n'avaient pas été tirées des coffres de l'Etat, mais qu'elles venaient de son commerce⁸, et peut-être en partie de la science de son chapelain, qui avait trouvé le secret de faire de l'or, ainsi que bien des gens plus fins et mieux instruits que les autres l'ont soutenu dans le temps⁹.

Mais en France, jamais on ne se guérira de la manie de se plaindre des financiers. Si les favoris dilapident le trésor, les financiers! s'il survient des guerres, des désastres, les financiers! s'il n'y a point d'argent, les financiers! si la récolte est mauvaise, les financiers! les financiers! toujours les financiers! Une haine universelle nous poursuit, et j'en ai ressenti particulièrement les atteintes à l'époque de mon mariage.

Je ne sais si je suis dans l'erreur, et s'il me faudra encore pour cela entrer aussi en contestation; mais je crois que lorsqu'on prend une femme, il faut la prendre à son gré. J'ai toujours aimé les personnes grasses, blanches et douces; telle était la petite Mellon. J'allai en faire la demande à son père: Mon ami, me répondit-il, vous êtes financier; vous ne

pouvez être mon gendre. — Eh ! pourquoi donc, quel mal vous ont donc fait les financiers ? — Dans tous les temps ils nous ont foulés, pressurés sous le poids des impôts, pour faire sortir du fond de nos poches jusqu'au dernier écu. — Dites-le, maître Mellon, vous êtes comme bien d'autres, vous ne voulez pas d'impôts. — Du moins, je n'en veux que de justes ; et certes ils ne le sont pas lorsque la levée en est faite sans aucun droit. En même temps il se met à déclamer, à crier jusqu'à ce que l'haleine lui manque. Suivant lui, il n'y avait que les trois états assemblés qui eussent le droit d'établir des impôts ; Oui, autrefois, lui répondis-je ; et je lui citai les nouvelles ordonnances où les impôts étaient établis par la pleine puissance royale¹⁰. Il me dit que c'était contre les maximes fondamentales du royaume : nous devons, ajouta-t-il, être gouvernés d'après ces maximes, qui veulent aussi que le roi et sa maison, c'est-à-dire sa cour, ne vivent que du domaine¹¹. L'argent de la nation ne doit payer que les dépenses nationales ; l'armée de terre, l'armée de mer, la justice, la police ; c'est tout. Je voulais parler, il me fermait la bouche : Qu'est devenu, disait-il, le temps où Charles VII, roi de France, et Henri V, roi d'Angleterre, qui voulait être aussi roi de France, luttèrent à qui lèverait le moins d'impôts, chacun dans la partie de la France qu'il occupait¹² ? Mellon avait été aux états de Tours de 1485 ; il avait assisté à toutes les séances, il avait entendu

Jéhan de Rely, Jéhan Masselin, Philippe Pot¹³. Ne me parlez pas des gens qui ont été aux états-généraux ; c'est un des grands malheurs des financiers que d'être obligés de disputer avec ces gens-là, surtout quand ils sont avocats ; et Mellon était un des meilleurs, en d'autres mots, un des plus obstinés avocats du bailliage.

Un jour il disputa avec un de ses confrères sur les lois : là il était possible qu'il raisonnât bien, mais il disputa si long-temps et si fort qu'il gagna une péripneumonie. Il voulut disputer contre le médecin, mais le médecin vous le fit si bien purger, si bien saigner, qu'il vous le fit faire pour toujours.

La tutelle de sa fille fut déferée à son frère. J'allai lui faire ma visite : Vous venez, me dit-il aussitôt qu'il me vit entrer, me demander ma nièce ; ah ! je ne suis pas prêt à vous l'accorder, car vous êtes un des agens de la levée des impôts, dont, suivant moi, la nature est vicieuse, et la répartition injuste ; toutefois, ajouta-t-il, asseyez-vous, et voyons un peu ; je ne demande pas mieux que d'avoir tort ; car je ne me crois pas obligé d'hériter des sentimens de feu mon frère ; moi je vous aime, et je vous dirai que ma nièce ne vous hait pas.

Je m'assis, et lui parlai ainsi : Vous saurez d'abord, si vous ne le savez, que les finances sont divisées en finances ordinaires et en finances extraordinaires.

Les finances ordinaires sont les revenus des biens-fonds, des biens féodaux et de certains droits ou

subsides incorporés au domaine, comme les épaves, les confiscations, le monnayage¹⁴, enfin les revenus immuables de la couronne : les finances ordinaires ne peuvent être un objet de discussion.

Les finances extraordinaires ou impôts non incorporés consistent en subsides territoriaux, en tailles, en subsides non territoriaux, en subsides sur le sel ou gabelles, en subsides sur les boissons et sur un petit nombre de marchandises, en aides¹⁵. C'est sans doute sur les finances extraordinaires que vous entendez établir la discussion. Examinons, examinons tant qu'il vous plaira : mais, si vous le voulez, je vais vous mettre à même de bien voir, de bien examiner.

Je vais vous amener au conseil du roi, qui se tient, non comme autrefois au grenier *ad Galatas*¹⁶, mais bien dans une des belles salles peintes et dorées du château de Blois ou d'Amboise ; j'y ai été ; écoutez-moi et ce sera aussi tout comme si vous y aviez été.

Le roi veut imposer quatre, cinq millions, car même en tenant compte de la hausse du marc d'argent qui est à douze livres¹⁷, il a maintenant trois fois autant de revenu que vers le milieu du dernier siècle¹⁸, où le marc d'argent était à six livres¹⁹, et où toutes les recettes ne s'élevaient qu'à sept cent mille livres²⁰. Il met en délibération, quelle sera la quotité des subsides territoriaux, c'est-à-dire des tailles ; quelle sera la quotité des subsides non territoriaux, c'est-à-dire des gabelles et des aides. Un conseil du

XIV^e siècle dirait : le tiers en impôts territoriaux, les deux tiers en impôts non territoriaux²¹. Un conseil du XV^e siècle, qui ne veut plus tourmenter la vie du peuple par une continuelle perception d'innombrables aides variées, suivant la meurtrière ou sottise de ces temps-là, dira : deux tiers en impôts territoriaux et un tiers en impôts non territoriaux²²; et le roi, qui est un roi du XV^e siècle, ordonnera de sa puissance aujourd'hui vraiment pleine, de son autorité aujourd'hui vraiment royale, qu'il en soit ainsi.

Trois, quatre millions de tailles²³ vont donc être imposées, et ce n'est pas trop; car si les tailles sous Charles VII qui les a rendues permanentes²⁴, étaient suffisantes à dix-huit cent mille livres²⁵, on a été forcé de les porter sous Louis XI et sous Charles VIII, à plus de cinq millions²⁶. Il s'agit maintenant de faire la répartition, non d'après l'ancienne division ecclésiastique par diocèses²⁷, mais d'après la nouvelle division financière par élections²⁸. Les conseillers généraux des finances, qui ont alors l'honneur d'approcher le plus près la personne du roi, ont déployé devant eux les papiers des feux qui contiennent les derniers dénombremens des feux de tout le royaume, d'après la déclaration des commissaires enquêteurs de chaque paroisse²⁹. C'est sur cette belle et sûre base qu'ils font hardiment la répartition; le roi l'adopte, ou il la corrige s'il en sait plus qu'eux, et il signe, pour chaque election, l'ordonnance de la taille qu'elle doit pour payer³⁰ : le conseil se sépare.

La taille répartie à chaque élection est aussitôt répartie entre les paroisses par les élus³¹, et la taille répartie à chaque paroisse est aussitôt répartie entre les habitans par les collecteurs, les assécurs, les tailleurs³² ou commissaires aux tailles, sur un papier d'assiette que souvent deux notaires signent³³, que les élus vérifient, arrêtent³⁴. Aussitôt le rôle, qui ordinairement est écrit sur un long ruban de parchemin³⁵, est rendu exécutoire, et le mouvement de la levée de l'impôt commence.

Maitre Mellon, ajoutai-je alors, mettez-vous maintenant en colère pour deux, pour vous et pour feu votre frère ! criez comme lui, à ne vouloir rien entendre sur les privilèges ! mais ensuite, cherchons de sang-froid, vous et moi, les abus, et, si nous en trouvons, soyez sûr que je crierai plus fort que vous et même plus fort que feu votre frère, s'il est possible.

Ne vous interrompez pas, me dit Mellon, continuez. Je continuai : On se fâche, dis-je, contre les privilèges ; mais n'en faut-il pas dans un état policé ; et l'égalité ne rappelle-t-elle pas l'enfance des sociétés ? Un cultivateur, un artisan, un marchand, un bourgeois, s'ils ont vraiment l'esprit de leur état, consentiraient-ils à ne pas payer la taille ? car s'il faut que quelqu'un la paie, qui voulez-vous qui la paie ?

Est-ce les clercs ? ah ! les clercs ! ont-ils jamais payé la taille³⁶ ? et s'ils voulaient la payer, le souffririez-

vous? oh! non, vous ne le souffririez pas. Et les nobles ³⁷, souffririez-vous qu'ils la payassent? et les gens de guerre ³⁸? le souffririez-vous? et les commensaux de la maison du roi ³⁹, des gens qui ont bouche à cour, le souffririez-vous? je vous le demande: non, vous ne le souffririez pas; et je réponds pour vous, non. Et les commensaux du comte de Nevers ⁴⁰, des gens qui ont aussi bouche à cour? par la même raison, vous ne le souffririez pas davantage; et je réponds encore pour vous, non; et les écoliers et les maîtres des petites écoles? et les écoliers et les maîtres des grandes écoles, des universités ⁴¹, des gens qui parlent latin et même grec, souffririez-vous qu'ils la payassent? vous répondez, ou je réponds encore pour vous, non. Cependant les voilà tous les exempts ou peu s'en faut, si vous y joignez les parlemens, les hautes cours, les officiers des finances ⁴²: eh! qui voudrait les imposer? Ainsi gardons-nous de croire qu'on accorde les exemptions trop facilement: on n'a exempté de tailles Jehanne Lainé, dite Hachette, qui a si héroïquement défendu Beauvais, que sa vie durant ⁴³.

Quant aux exemptions des biens, je le demande, il y aurait des hommes nobles et il n'y aurait pas de biens nobles ⁴⁴? et il n'y aurait pas de forêts nobles? Charles VIII n'aurait pu affranchir de tailles les forêts guerrières de la Chambonie, qui produisent ces beaux grands bâtons de lance, que les habitans des lieux lui offrirent à son passage ⁴⁵; il n'y aurait pas de mou-

lins nobles ; Charles le victorieux n'aurait pu dire au meunier de Verneuil : Pierre , tu as chassé de la ville les Anglais , je t'anoblis toi et ton moulin ⁴⁶ ? il n'y aurait pas de champs , de prés , de vignes nobles lorsque le maître du pays les a possédés ⁴⁷ ? Le champ , le pré , la vigne , qui a appartenu au duc de Bourgogne , pourrait-il donc être mis à la taille comme le champ , le pré , la vigne , qui a appartenu à Colas ? Il n'y aurait pas d'îles , que dis-je , toutes les îles ne seraient pas nobles ? les îles , ces vedettes de la terre ferme , pourraient-elles payer la taille ⁴⁸ ? Il n'y aurait pas de villes nobles , lorsqu'elles seraient grandes et illustres ? la capitale de la France , Paris ⁴⁹ , pourrait-elle donc payer la taille comme Corbeil ? et la capitale de la Champagne , Troyes ⁵⁰ , pourrait-elle donc aussi la payer comme Vitry ? Enfin les villes de franchise , les villes qui portent en leur devise la noble F couronnée ⁵¹ pourraient-elles aussi payer la taille comme celles qui n'ont ni devise , ni F , ni couronne , ni rien ?

Mellon m'écoutait avec plaisir ; je le gagnais par mes raisons ; je m'en apercevais , je parlai avec plus de confiance , et je parlai bien mieux.

Des subsides territoriaux , je passai aux subsides non territoriaux : Si dans ce monde , continuai-je , nous devons aimer quelque chose , c'est à mon avis les gabelles ; il semble que Dieu ait , pour ainsi dire , créé le sel moins pour l'assaisonnement de notre nourriture , que pour nous donner une

matière éminemment imposable : vous paierez , dit le prince , tant par mesure de sel , indépendamment du prix marchand : ainsi le riche , qui a beaucoup de bestiaux , beaucoup de gens , qui consomme beaucoup , paiera beaucoup , et le pauvre qui n'a pas de domestiques , qui n'a pas ou qui n'a que peu de bestiaux , qui consomme peu , paiera peu. Et remarquez les sages dispositions de la loi : personne en France ne peut manger de sel qui ne sorte des greniers publics , et tout le monde peut y en porter ; en sorte que par la grande concurrence des vendeurs , le prix marchand tombe à un tel rabais , que l'on ne paie guère que la taxe du prince ⁵².

Mais , direz-vous , cette perception sur le sel ne s'étend que sur l'ancienne France ; oui , sans doute , car lorsque la nouvelle , je veux dire lorsque la Bourgogne , la Bretagne et d'autres provinces ont voulu se réunir à nous , on ne les a pas plus chicanées sur le sel ⁵³ que sur les aides ⁵⁴.

Je fis alors passer , pour ainsi dire , sous les yeux de l'oncle de la petite Mellon les différentes chartes et immunités des subsides non territoriaux ⁵⁵ , je lui donnai la preuve qu'elles étaient aussi bien fondées que celles des subsides territoriaux. Je lui prouvai que les exemptions des aides étaient plus rares que celles des tailles , puisque souvent les nobles les payaient ⁵⁶ , et que les exemptions des gabelles étaient encore plus rares , puisque non-seulement les nobles , mais les clercs mêmes payaient le sel au prix commun ⁵⁷.

Il tardait à l'oncle de la petite Mellon de parler , non pour combattre encore mon opinion, mais pour me dire qu'il la trouvait en tout point fondée et qu'il l'adoptait. La petite Mellon était présente : Et vous, ma nièce, lui dit son oncle, depuis l'âge de onze ans vous êtes fille de confession, vous êtes inscrite aux rôles des subsides " , qu'en pensez-vous? Moncher oncle, lui répondit-elle, en style de demoiselle et en me regardant avec bienveillance : Je pense que la France est imposée comme il convient , et que chacun ne paie que ce qu'il doit : C'est-à-dire, reprit son oncle, que les impôts sont justes et qu'ils sont justement répartis, ou ce qui est encore plus clair, que le plus jeune des élus vous convient : Eh bien ! ajouta-t-il, en prenant la main de sa nièce et en me la présentant : Voici les étrennes que je vous promets pour le premier de l'an , pour la Tiphaine " au plus tard.

J'allais être heureux, je croyais du moins que j'allais l'être : mais, ô malheur des élus ! ô malheur des financiers ! la veille du premier de l'an, l'oncle de la petite Mellon avait fait, comme tous les débiteurs qui ne peuvent payer, il s'était croisé contre les infidèles " et avait été dans un port de la Provence attendre ou un arrangement avec ses créanciers, ou un bon vent pour s'embarquer et aller renverser l'empire ottoman.

Un autre oncle de la petite Mellon devint son tuteur. J'allai aussitôt le voir, il me fit long-temps

attendre dans une salle basse et froide. Il parut enfin : Mon frère vous a promis notre nièce , me dit-il , mais il n'a jamais tenu aucune de ses promesses. Quant à moi , vous pouvez être sûr que je vous tiendrai les miennes ; je vous promets que jamais financier , quel qu'il soit , ne sera mon neveu. N'ayant alors plus d'espoir , je lui parlai sans ménagement : Vous ne me surprenez pas , lui dis-je , vous êtes de cette ridicule vieille bourgeoisie , plus difficile sur les alliances que les Rohan et les Montmorency ; toutefois il n'est pas de financier qui à cet égard ne vous fit honneur.

Vous qui nous méprisez tant , continuai-je , sachez que dans les finances ordinaires , l'administration du domaine , les receveurs , les gardes-magasin , les grenetiers ⁶¹ sont fort puissans , que les receveurs des bailliages et des sénéchaussées ⁶² le sont encore davantage ; et que si je monte jusqu'aux trésoriers , c'est là surtout que je trouve la puissance : ne les avez-vous donc pas vus , lorsque dans leurs chevauchées sur les terres du roi , au milieu d'un nombreux cortège de sergens , de gardes , de forestiers , de châtelains , de régisseurs , de maîtres d'œuvres ⁶³ , ils disent : Abattez-moi cette grande tour ! bâtissez-moi à la place un boulevard , une forteresse ! Ce grand château , démolissez-le , rebâtissez-le plus haut , qu'il domine toute la province ! Agrandissez-moi ce grand étang ! coupez-moi cette forêt qui borde la rivière ! mettez-moi tout ce pays de la-

bour en pays de chasse, tout cé pays de chasse en pays de labour ⁶⁴! Ces administrateurs souverains du domaine sont surtout puissans, quand au commencement de chaque règne le roi vient de jurer à l'église de Reims de faire réunir de nouveau au domaine toutes les parties qui en ont été aliénées ⁶⁵; quand il ordonne aux trésoriers de les reprendre, de les remettre sous sa main, n'importe qui les possède ⁶⁶. Alors vous verriez les barons, les comtes qui jouissent de baronies, de comtés domaniales, s'incliner, s'humilier devant ces hauts trésoriers de France de qui dépend leur rang et leur fortune : Mellon! Mellon! alors vous ne dédaigneriez pas l'alliance des financiers. Mellon, ce serait bien votre faute si vous n'avez entendu parler du changeur ou receveur général qui, dans ses grands coffres grillés de fer, devrait recevoir tous les ans un million de revenus ⁶⁷, si le patrimoine royal n'avait été morcelé, dilapidé, souvent pour les besoins de l'état, plus souvent pour ceux des courtisans.

Les financiers, poursuivis-je, sont encore bien plus honorables dans les finances extraordinaires, les tailles, les gabelles, les aides. Je ne parle pas des percepteurs, des fermiers; ce ne sont que des financiers temporaires : je parle des receveurs des tailles ⁶⁸, des receveurs des gabelles ⁶⁹, des receveurs des aides ⁷⁰, des clavaires ⁷¹, des gens qui tiennent bien sous clé, qui serrèrent bien l'argent

du public, je parle des contrôleurs provinciaux ⁷², des contrôleurs généraux ⁷³. Je parle des receveurs généraux ⁷⁴ des quatre généralités ⁷⁵, qui remuent les gros sacs d'argent comme les maçons remuent les pierres; je parle surtout de ce receveur général des finances de la France ⁷⁶ dont tout le monde parle : il tient continuellement ses mains dans ce fleuve d'or qui n'est produit que par trois ou quatre impôts ⁷⁷, qui n'a que trois ou quatre sources, et qui a mille embouchures, qui arrose, qui vivifie toutes les parties de l'ordre social.

Ah ! lui dis-je aussi, ne croyez pas que je vous tienne quitte de cette laborieuse magistrature des finances, qui est en même temps la volonté, la justice, le bras du roi.

Mellon, nous avons dans notre juridiction quarante, cinquante mille percepteurs ⁷⁸, quatre-vingt et peut-être cent mille financiers ⁷⁹.

Mellon, ceux qui ont assisté à nos audiences ne nous refusent pas leur nièce. Vous nous verriez dans notre salle, assis sur une haute estrade, ayant à nos pieds le clerk du greffe, juger toute sorte de procès relatifs aux finances ⁸⁰. Me direz-vous que nous ne sommes que trois ? tant mieux : plus petit est le nombre des juges, plus grande est leur puissance. Me direz-vous aussi que le ressort des élections ne doit être que de trois lieues de rayon, afin que le justiciable puisse venir et s'en retourner le même jour ⁸¹ ? j'en conviens, mais la vérité est

qu'il y a des ressorts bien plus étendus. Vous me direz peut-être encore que les cours des élus ne sont que des cours inférieures, dont les appels sont portés aux cours des aides de la langue d'oïl ou de la langue d'oc ⁵²; soit : toutefois , dans plusieurs cas , nos jugemens sont provisoirement exécutés ⁵³.

Descendus de notre siège, comme juges, nous allons encore siéger comme administrateurs; c'est nous qui contrôlons les registres des receveurs ⁵⁴; c'est nous qui adjugeons les fermes des subsides : à chaque adjudication nous avons douze deniers pour notre vin ⁵⁵.

Dans la belle saison nous montons à cheval; nous parcourons les campagnes au moment de la récolte; nous voyons quels les pays qui n'ont pas souffert des orages, des grêles, des débordements. Au milieu des populations qui font valoir leurs pertes, leurs dommages, au milieu des populations environnantes qui les reconnaissent ou qui les contestent , nous prononçons les décharges, les modérations, en même temps que les réimpositions sur les communes des environs ⁵⁶. Combien de fois encore n'entendriez-vous pas des villages, des bourgs entiers qui viennent nous entourer, qui nous poursuivent, qui nous crient : Messires les élus , nous payons trop , beaucoup trop , ôtez-nous quelques feux ⁵⁷, ayez pitié de nous ! Je pense qu'alors vous ne vous trouveriez pas très honteux de vous dire mon oncle; surtout lorsque nous présidons la commission con-

voquée pour la réparation ou rectification du nombre des feux, lorsque se trouvent alors assis au-dessous de nous le curé, le procureur du roi, les trois premiers notables de la paroisse, qui composent cette commission; lorsque nous demandons au curé *ses livres des paroissiens*, pour les conférer avec *les livres de tailles* ⁸⁸; lorsque, sur le rapport du notaire secrétaire de la commission, que nous avons envoyé de porte en porte s'enquérir du nom de ceux qui possèdent une fortune de dix livres, de ceux qui en possèdent une au-dessus, de ceux qui n'en possèdent qu'une au-dessous, nous stations avec les commissaires sur la rectification, et que nous faisons insérer notre ordonnance dans les livres déposés aux archives royales du bailliage, qui sont comme les perpétuelles matrices des rôles ⁸⁹. Je ne vous cacherai cependant pas que notre opération doit être homologuée par des lettres du roi ⁹⁰, mais le roi ne les refuse jamais, et toujours trouve que tout ce que nous avons fait est bel et bon, ce qui d'ailleurs est la vérité.

Mais quelque grands que puissent être les élus, oh! qu'ils sont petits en comparaison des généraux des aides! Les uns, sous le nom de conseillers, rendent comme souverains juges, en quelque matière de finance que ce soit, la justice civile et même la justice criminelle ⁹¹; et s'ils condamnaient un homme à mort, et s'ils le faisaient pendre, je ne dis pas qu'il ne fût bien condamné et bien pendu. Les

autres généraux, au nombre de quatre, sous le nom de premier, de second, de troisième, de quatrième général, administrent souverainement les finances de l'état ⁹². Avez-vous vu comment ils disposent de la richesse de la France ; comment leur bouche devient pour ainsi dire royale : *Receveurs, trésoriers, obéyssez aux ordres du roy, en payant, sur l'exhibition des présentes, à maistre Guillaume la somme de...* ⁹³ ? et cette somme est quelquefois plus grande que celle que peuvent porter dix et même vingt mulets.

Toutefois, à la fin de leur exercice, les généraux des aides rendent leurs comptes; il est donc quelqu'un à cet égard au-dessus d'eux ? Oui, et ce sont les membres de la chambre des comptes, la régulatrice de toutes les finances ⁹⁴, dont les huissiers poursuivent, saisissent, emprisonnent un comptable dans l'étendue de la France entière. Je conviens qu'il y a aujourd'hui plusieurs cours des aides ⁹⁵, plusieurs chambres des comptes ⁹⁶, comme il y a plusieurs parlemens ⁹⁷. Mais de même que pour dire le Parlement de Paris on dit seulement le Parlement ⁹⁸, de même pour dire la cour des aides de Paris, la chambre des comptes de Paris, on dit seulement la cour des aides ⁹⁹, la chambre des comptes ¹⁰⁰.

Quelle gloire d'être premier général des finances, premier président de la chambre des comptes ! Eh bien, un simple élu, que vous ne jugez pas digne de

votre nièce Brigitte Mellon, peut monter à ce rang.

Je crus à propos de m'arrêter là. Je saluai ce troisième frère Mellon ; il vint me reconduire. Je remarquai avec plaisir qu'il me fit une révérence plus profonde que celle que je lui fis, qu'il me dit plusieurs fois de prendre garde de me faire mal dans l'escalier ; je conservais donc quelques espérances, et mon amour les accroissait ; mais revenant de tournée, c'était un mardi matin, jour à jamais marqué en lettres noires dans mon souvenir, je passais près de l'église paroissiale, je vis à la grande porte une estrade tapissée où jouaient des musiciens ¹⁰¹ qui jouissaient un nombreux cortège de noce, entouré d'une foule de peuple : j'en tirai un bon augure, et je me promis aussi d'avoir des musiciens, si je pouvais obtenir la petite Mellon. Je m'approchai, j'entendis que les gens disaient : Oh ! qu'elle est blanche ! oh ! qu'elle est grasse ! oh ! qu'elle est douce ! La peur me prit ; je me dressai sur mes pieds pour regarder, je vis la petite Mellon toute odorante de poudre de violette ¹⁰², toute belle de parure et de joie. Je me retirai furieux, et aussitôt j'allai me marier avec la nièce de mon apothicaire, qui demeurait chez son oncle ; elle était laide et méchante : la colère me la fit épouser. Au bout de peu de temps son humeur devint insupportable. Je m'aperçus de plus qu'elle était sujette à d'incommodes habitudes, telles que celle de prendre médecine de deux jours l'un : inutilement je me plai-

gnis à son oncle : il me répondit que dans toutes les unions conjugales , même les plus heureuses , toujours il y avait quelque chose à dire. Je menaçai alors de m'adresser à l'official pour incompatibilité d'humeur et de tempérament ¹⁰³. La parenté s'assembla, et il fut réglé que je passerais à ma femme au moins quatre médecines par mois et quelques autres fantaisies. Il fallut y consentir.

Mais si à la longue , messires , on s'accoutume à une femme laide et méchante , qui prend médecine quatre fois par mois , et qui a quelques autres fantaisies , on ne s'accoutume jamais , je crois , aux mauvais raisonnements. Aujourd'hui cependant y a-t-il rien de si commun ? y a-t-il une famille aussi nombreuse que celle des Mellon ? Dites si l'on peut sortir de chez soi , sans en rencontrer quelqu'un ou quelque parent plus ou moins proche ?

Il n'y a pas long-temps que j'étais dans une des salles de l'évêché , attendant le moment de faire ma cour à l'évêque ; deux fort honorables magistrats me placent entre eux deux , et , pour me faire disputer , disputent sur les finances ; j'entendais l'un mal raisonner à mon oreille gauche , et l'autre plus mal raisonner à mon oreille droite ; je cherchais un prétexte pour m'enfuir ; ils me retiennent chacun par un bras : Mais que devient donc , me disent-ils , l'argent des tiercemens , des doublemens , qui accroissent , sans nouvelle imposition , les fermes des finances ? Il est hors de doute que les financiers pour-

raient être impunément voleurs, et il ne convient pas aux intérêts publics de s'en rapporter plus à la conscience des financiers qu'à celle des autres. Je fis semblant de ne pas voir qu'ils souriaient, qu'ils s'applaudissaient: Messires, leur répondis-je, il vous appartient sans doute de juger, mais non en matière de finances; écoutez avec quelque attention ce que je vais vous dire, et vous y serez moins ignorans, et vous saurez que de toutes les choses ingénieuses et simples, la plus ingénieuse, la plus simple, c'est la comptabilité actuelle.

Je suppose que les gabelles ou les aides de l'élection de Troyes aient été affermées six mille livres pour un an; au bout de quatre mois, le tiers de la durée du bail, une autre personne fait un tiercement, offre de donner le tiers en sus, neuf mille livres: elle est de droit nouvel adjudicataire, et le bail de l'ancien fermier aussitôt cesse. Au bout de six mois, la moitié de la durée du bail, une autre personne se présente encore; elle fait un doublement; elle offre de donner le double en sus, douze mille livres: elle est de droit adjudicataire, et le bail du second fermier cesse aussitôt. Que si l'ancien fermier veut garder son bail, il peut couvrir l'offre du tiercement ou du doublement par l'addition d'une enchère ou somme fixée, sous ce nom, par les élus; mais en même temps, celui qui a offert le tiercement ou le doublement peut dans les huit jours surenchérir encore d'une enchère. Dans

les huit jours suivans, l'ancien fermier peut encore surenchérir; ainsi alternativement, jusqu'à ce qu'un des deux concurrens se retire ¹⁰⁴. Le troisième fermier, s'il y en a trois durant ce bail d'un an, force le receveur à lui prendre pour comptant les sommes qu'ont versées ou qu'ont été tenus de verser les deux précédens fermiers ¹⁰⁵. Il suit de nécessité qu'il doit y avoir trois termes de compte des fermiers, le premier au bout de quatre mois, le second au bout de six, le troisième au bout de l'année ou du bail. Ces comptes particuliers forment à pareils termes les comptes généraux des élections qui, à pareils termes aussi, forment le compte général des accroissemens éventuels des subsides non territoriaux ¹⁰⁶. Je vous ai dit que la comptabilité était aujourd'hui ingénieuse, simple : l'est-elle? mais vous ne voyez pas encore tout.

Avant le tiercement ou le doublement, les fermiers et les receveurs pourraient s'entendre pour diminuer le montant des recettes éventuelles et frustrer le nouvel adjudicataire. La loi y a pourvu : les quittances ne deviennent pièces comptables que lorsqu'elles ont été contrôlées à époques fixes par les officiers contrôleurs : cette disposition est commune à toutes les quittances quelconques de l'une et l'autre finance ¹⁰⁷.

Vous ne voyez pas tout encore : il n'y a, pour les dépenses extraordinaires de l'état, d'autres pièces comptables que les mandemens ou rôles signés de

la main du roi ¹⁰⁸, et contresignés par son clerc secrétaire ¹⁰⁹. Toutes les fois que ce n'est pas dépense ordinaire, les généraux des finances ne peuvent ordonner la plus petite somme qu'en vertu de ces mandemens ou rôles ¹¹⁰.

Il y a encore à vous dire : Vous vous imaginez, comme bien des gens, que les comptes des finances sont reçus, arrêtés sans examen ni difficulté; on le dit, on le croit. Apprenez maintenant ce qui en est; et par la sévérité apportée à l'égard des hauts financiers, jugez de ce qui doit en être à l'égard des autres. Il s'agit des comptes des finances extraordinaires, des comptes des receveurs-généraux des quatre généralités et des provinces nouvellement réunies, ou de ceux du trésorier général des guerres ¹¹¹, ou de ceux du maître d'artillerie ¹¹²; ou, si vous voulez, il s'agit des comptes des finances ordinaires, des comptes des receveurs du domaine, des argentiers de la cour, des grands officiers, du grand veneur ¹¹³, du grand écuyer ¹¹⁴. Voyez, aux grandes marges de tous ces divers comptes, sur ce beau vélin blanc, à côté de ces longues majuscules en ailes, en becs d'oiseau, en ramures, en cornes de cerf, à côté de ces belles écritures où la plume s'est si souvent jouée en grilles, en dégagemens, en pleins et en déliés ¹¹⁵, l'écriture simple, roide, et pour ainsi dire inflexible des maîtres des comptes et de leurs notes sévères; *caveatur; nihil de isto onere; radiatur; corrige-*

tur, recorigatur comptus ¹¹⁶, en français : attention au double emploi ; pièce rejetée ; article rayé ; compte à refaire.

Mais s'agit-il des comptes de financiers encore plus hauts, la loi est encore plus vigilante ; elle veut que les comptes des recettes et des dépenses générales de l'état soient arrêtés en séance publique ¹¹⁷ ; elle veut que la chambre des comptes se fasse assister des généraux, quand elle vérifie l'administration des finances ordinaires, les comptes des trésoriers de France ¹¹⁸ ; qu'elle se fasse assister au contraire des trésoriers de France, quand elle vérifie l'administration des finances extraordinaires, les comptes des généraux ¹¹⁹.

Je ne parle pas d'ailleurs de la spécialité qui aujourd'hui commence à s'introduire dans les dépenses ¹²⁰, et qui sans doute suffira pour débrouiller le gothique chaos des finances du dernier siècle.

Messires, a continué le financier, il y a quelque facilité et même quelque plaisir à ôter, en certaines matières, la crasse de l'ignorance à des magistrats gradués ; mais aux gens sans lettres, sans instruction, il n'y a que peine, et c'est même peine perdue.

J'ai dans mon voisinage un propriétaire fort riche ; il vient quelquefois me voir ; car, ainsi que les Mellon, il ne méprise pas les financiers, au contraire il s'honore d'être parent au sixième degré d'un gentilhomme qui a fait long-temps la guerre dans une compagnie de gendarmes, et qui, en ré-

compense , a obtenu un office d'élu ¹²¹. Il vint hier : Je suis, m'edit-il, chargé, surchargé de tailles; mais, ajouta-t-il, je vous le demande , comment se fait-il que ma paroisse en paie tant ? elle en paie quarante livres; elle ne devrait pas en payer quarante sous ; car elle est petite , et il y a dix-sept cent mille paroisses en France ¹²². Gardez-vous de croire ça , lui dis-je ; il n'y a guère en France que cinquante mille paroisses , si vous y comprenez les états du duc de Bourgogne et les états du duc de Lorraine ¹²³ ; il n'y en a que quarante mille , si vous ne les y comprenez pas ¹²⁴. Il cita les vieux livres ¹²⁵ , dont un si grand nombre aujourd'hui radotent de plus en plus ; il ne me laissait point parler ; il parlait toujours : enfin un procureur du bailliage entra ; dès qu'il fut instruit du sujet de notre dispute , il condamna l'assertion de mon voisin le propriétaire ; dit que le parlement , dans ses remontrances à Louis XI , ne comptait en France que cent mille clochers ¹²⁶ ; il y en avait encore la moitié trop ; mais je n'insistai pas , car c'est beaucoup , en matière de dénombrement , d'avoir réduit de seize une erreur de seize et demi. Mon voisin le propriétaire s'en alla , en nous injuriant tous les deux.

Le lendemain le procureur revint , il m'injuria à son tour ; il déplorait la misère du tiers-état ; il disait que la noblesse et le clergé avaient les deux tiers du produit des terres ¹²⁷. Je lui dis que la noblesse en avait tout au plus un neuvième ¹²⁸ , et le clergé

un autre neuvième ¹²⁹. Je le lui prouvai par des calculs. Rien ne mēt en fureur les gens de chicane comme les calculs ; il me dit qu'on voyait bien que j'étais financier jusqu'au bout des ongles : vous sentez comme la réplique était facile ; elle était sur le bout de ma langue ; elle y resta. Je fis semblant de ne pas entendre, quoiqu'il me parlât nez-à-nez et presque aussi fort que s'il eût été à l'audience. Mais je veux la paix ; je la veux surtout avec les procureurs.

Est-ce là tout, messires ? ah ! plutôt à Dieu !

Les édits du jour, me disait-on il n'y a pas longtemps, ressemblent aux Gascons : belles paroles, belles promesses, et d'effets point ; de même dans les édits actuels, beaux préambules, belles annonces d'égalité, de proportion ; de nouvelle répartition, et nous sommes toujours surchargés ; nous n'aurons jamais un cadastre pour toute la France. On nous avait annoncé que nous l'aurions ; et trois ans après on nous a annoncé que nous ne l'aurions pas ¹³⁰. On a été effrayé des dépenses : Pauvres gens, leur répondis-je, c'est ce qui pouvait vous arriver de plus heureux ; vous ne savez pas ce que vous désirez ; pourquoi donc croyez-vous qu'on voulait faire ce cadastre de la France ou compoix général ¹³¹ ? c'était pour décharger le pays de la langue d'oc ¹³², c'est-à-dire pour charger le pays de la langue d'oïl : on se tut.

On se tut bien mieux quand à ceux qui deman-

daient un équivalent dans toutes les provinces de la France comme dans celles qui s'imposent elles-mêmes ¹³³ ; je répondis : Toutes les provinces alors seraient pays d'états ; les deux premiers ordres seraient alors tout ; le roi , par conséquent le tiers-état , le tiers-état , par conséquent le roi , ne seraient rien.

Eh ! messires les Français, qui vous plaignez tant, considérez que l'Italie, qui paie quatre millions de ducats, paie plus que vous ¹³⁴. Considérez que l'Angleterre paie aussi plus que vous ; les ecclésiastiques y paient un dixième de leur revenu ; les laïques en paient autant ; et, bien que la nation soit taxée sur presque tous les objets, on ne cesse de lui demander des dons gratuits, des bénévolences ¹³⁵. Nous avons en France des pays étrangers : entendez les habitans de la Savoie et de ses enclaves ¹³⁶ que le subside du joyeux avènement fait tant crier, que le subside de la régale, le subside du mariage des princes et des princesses ¹³⁷ font crier encore plus ; ils soupirent en vain après l'heureux sort des Français.

Si l'on me disait que, quelque pétité que soit la somme des subsides, on ne pourra pas dans la suite l'acquitter sans de grandes difficultés ; que depuis long-temps l'argent s'écoule hors du royaume par plusieurs larges canaux ; que la France s'appauvrit et qu'à la longue elle se trouvera sans numéraire ; si l'on me parlait raison, tout comme un autre je saurais l'entendre.

Oui, vraiment ! la France s'appauvrit tous les jours, et je crois qu'elle ne possède guère plus de trente millions d'espèces ¹³⁸, qu'elle dépense peu à peu chez l'étranger. Inutilement les rois ont voulu arrêter cette exportation, soit par la hausse des monnaies ¹³⁹, soit par leurs édits sur la sortie des matières d'or ou d'argent, soit par la pragmatique-sanction ¹⁴⁰, soit par la défense aux marchands d'aller aux foires de Genève ¹⁴¹, soit par l'établissement des foires de Lyon, soit par la suppression des foires de Lyon, soit par le rétablissement des foires de Lyon ¹⁴², soit par les lois somptuaires ¹⁴³. Rien n'y fait, l'argent s'en va et ne revient pas. Le peu qui reste est journellement fondu pour en faire des reliquaires, ou, ce qui est pire, pour en faire des bijoux, de la vaisselle ¹⁴⁴, et bientôt force nous sera d'avoir recours au papier-monnaie, comme ces peuples d'Asie dont parlent les livres des voyageurs ¹⁴⁵.

Aussi le peuple est-il toujours mécontent, aussi ne cesse-t-il de crier; et contre qui? ce n'est point contre les nobles, contre les gens de guerre qui le battraient, contre le clergé qui l'excommunierait, contre les gens de justice qui l'emprisonneraient; c'est contre les financiers qui n'en peuvent mais. On leur en veut de ce qu'ils ne vont pas nus, de ce qu'ils ne meurent pas de faim, de ce qu'ils ne laissent pas tomber leurs maisons; on dit, on répète qu'ils sont habillés comme des chevaliers,

qu'ils font meilleure chère que des abbés, qu'ils ont de plus beaux hôtels que les seigneurs; mais ils vous répondent : Nous avons rendu nos comptes; que voulez-vous de plus?

Je vous le dis, on trouvera toujours, et plus qu'on ne voudra, des gens de guerre, des avocats, des médecins, des artisans, des laboureurs, des marchands, enfin des gens de tous les états; mais bientôt on ne trouvera plus de financiers, les payât-on mieux, les traitât-on moins mal. Personne dans la suite ne voudra faire le métier que cependant n'a pas dédaigné un dauphin de France¹⁴⁶, et, qui plus est, que n'a pas même dédaigné saint Mathieu; et les impôts resteront à lever; et l'état, faute de nourriture, faute de revenus publics, périra, parce qu'on aura envié, insulté, injurié, honni des hommes que, par justice, par reconnaissance, on aurait dû considérer, honorer, aimer; et tout le monde sera malheureux, parce que nous aurons été les plus malheureux.

.....

LE COMMISSIONNAIRE.

Histoire VI.

PHILIPPE, le commissionnaire du quartier, est venu porter un paquet; mais au lieu de ressortir aussitôt, il s'est arrêté au milieu de l'assemblée, et,

à la grande surprise de tout le monde, ayant pris hardiment la parole, il a dit : Messeigneurs, puisqu'il y a des familles qui s'élèvent, il doit y en avoir nécessairement qui s'abaissent. Mon bisaïeul était un conteur ; c'est ainsi qu'on appelle les avocats dans mon pays¹. Mon aïeul fut procureur. Quand un Normand fait tant que d'être honnête homme, il ne l'est pas à demi, il l'est au plus haut point ; et d'un procureur, il en est de même. Imaginez quelle devait être l'honnêteté de mon grand-père, en même temps l'un et l'autre. Mon grand-père, au milieu des autres procureurs, qui étaient des procureurs ordinaires, ne devait pas gagner grand'chose ; et mon père, son digne fils, lorsqu'il eut à partager avec ses frères, qui étaient des frères ordinaires, n'eut rien. Un seigneur, dont mon grand-père avait plaidé le procès et dont il n'avait jamais été payé, fit mon père capitaine de son château² : mais comme il était de la destinée de notre famille de toujours s'abaisser, mon père ne put garder cette place, et il fut successivement capitaine-concierge³, concierge-portier⁴, enfin portier, sans autres gages fixes que trois setiers d'avoine⁵.

Le château que mon père gardait⁶ était presque toujours inhabité ; et, quoique situé au milieu d'un pays sauvage, il se trouvait cependant tout près, seulement à quelques toises, d'un autre château⁷, de même presque toujours inhabité, où

était portière une veuve avec sa fille, qu'elle gardait encore avec plus de soin que le château. Mon père se prit d'amour pour la fille, et une nuit qu'elle était dans la haute guérite de pierre au-dessus de la porte, à faire le guet pour sa mère, mon père s'étant approché, et la jeune fille ayant crié : Qui vive ! mon père, au lieu de répondre suivant l'usage, Ami ! répondit : Amant ! La jeune fille cria : Passez ! mais il n'en continua pas moins la déclaration de ses sentimens : il la renouvelait le plus souvent qu'il pouvait au travers des barbicanes, des canonnières, des mâchecoulis, des créneaux. Long-temps après, toutes les fois qu'à la veillée mon vieux père en rappelait le souvenir à ma vieille mère, alors la jeune fille, elle en était de bonne humeur pour plusieurs jours.

De portier à portier il n'y a, comme on dit, que la main. Bientôt mon père obtint celle de la jeune fille : bientôt vint la famille, et si nombreuse que, pour pouvoir la nourrir, mon père fut obligé d'aller être portier à la ville. Là il ne pouvait plus se regarder encore comme capitaine. Il n'avait plus de château, il n'était et de nom et de fait qu'un simple portier. Pour que nous ne l'en respectassions pas moins, un jour il nous dit : Mes enfans, ne soyez pas humiliés de mon état, le premier huis-sier du parlement, qui porte un bonnet fourré, qui est autant qu'un président de province, l'huis-sier receveur des amendes, qui a cent francs de ga-

ges⁹, ne sont, l'un qu'un premier portier, l'autre qu'un portier receveur : tous les huissiers sont des portiers. Les chambellans des rois ne sont que les portiers de l'huis de leur chambre. Les prêtres, les évêques, les cardinaux et le pape, quand ils entrent dans les ordres, reçoivent l'ordre de portier, qui est un des quatre ordres mineurs. Tous les clercs, tous, sans exception, commencent par être portiers.

En quittant le château pour aller à la ville, mon père espérait y être portier du chapitre cathédral ou abbatial ; mais à l'un et à l'autre il fallait être prêtre¹⁰, d'où il prenait occasion de dire combien son état était honorable. Le seigneur qui l'avait nommé capitaine-concierge de son château, voulut le faire nommer portier du roi ; mais un poète obtint la préférence, et il se décora du titre de son nouvel emploi sur les frontispices de ses livres¹¹, ce qui fit plus que consoler mon père, en lui donnant de nouveau occasion de s'honorer de plus en plus de son état.

Mes frères étaient devenus grands ; mon père parvint à les placer, par le crédit et la protection d'un bailli des bois¹² et d'un clerc des bois¹³, portiers des bois¹⁴. Quelque temps après, mon frère aîné fut obligé de se marier pour pouvoir être, aux Andelys, portier de la fontaine de Sainte-Clotilde ; car comme les pèlerins et les pèlerines se dépouillent pour se jeter les uns dans la fontaine des hommes,

les autres dans celle des femmes ¹⁵, il faut un portier et une portière.

J'étais le plus jeune ; mon père me destinait à lui succéder : Philippe, me disait-il, j'ai en ma vie passé par bien des portes ; à chacune j'ai cru d'abord entrer dans celle du paradis ; au bout de quelques jours, il me tardait d'en sortir ; c'était la porte de l'enfer : mon fils, garde celle-ci, elle n'est pas mauvaise ; fais-toi aimer, fais ton devoir. La vigilance doit être une des premières vertus de ton état. La propreté ne doit pas être pour toi en moindre recommandation. Tu sais que la santé veut qu'on approprie le plancher de son habitation ; eh bien, à cause de la salubrité publique, tu dois approprier encore mieux le pavé de devant la maison ; tu le dois surtout le jour des fêtes où le monde soupe et danse dans les rues ¹⁶. Mais ce n'est pas tout ; dès que tu entendras l'officier de la ville annoncer d'heureuses nouvelles, sois prompt à allumer un feu de devant ta porte ¹⁷ ; il vaut mieux faire le premier un petit feu qu'un grand feu le dernier. De plus, s'il doit y avoir une belle entrée, tends la façade, le ciel de la rue, de toiles de couleur ¹⁸. Souviens-toi encore de ceci : quand tu vois venir à l'hôtel un personnage, un seigneur, un conseiller, un évêque avec son clergé à cheval ¹⁹, vite ! nettoie le montoir qui est devant la maison ²⁰, afin qu'il puisse y descendre plus proprement. Si le soir il entre quelqu'un avec une lanterne d'argent, ouvre les deux battans,

bien qu'il soit à pied, car sûrement c'est un homme de distinction ²¹.

La civilité avant tout ! me disait-il, avant tout la civilité ! Quand tu écris la liste des personnes qui font des visites, en principe, point de qualité au-dessous de notaires ; là seulement elles commentent : Maître Leblanc, notaire ²² ; maître Martin, procureur au bailliage ²³ ; Honorable homme Michel, procureur au parlement ²⁴ ; Honorable et sage homme... avocat ²⁵ ; Noble et sage homme... conseiller ²⁶ ; Religieuse et honnête personne... prieur ²⁷ ; Noble homme... écuyer ²⁸ ; Messire... chevalier ²⁹ ; Dame de Noirville ; Damoiselle Maupercher ; Honnête femme Marboise ³⁰ : n'importe qu'elle se conduise bien ou mal ; c'est la qualité.

Je perdis mon père. Il aurait peut-être vécu long-temps encore, mais il ne voulait se donner aucun mouvement, faire un travail quelconque ; ma bonne mère était sans cesse en mouvement, sans cesse elle travaillait ; elle ne mourut que de chagrin. Les meubles appartenaient au maître de la maison ; il n'y eut rien à nous que quelques papiers, dont un me dégoûta de mon état : c'était un examen de conscience à l'usage de mon père ; je n'aurais pas eu l'indiscrétion de le lire, si le commencement n'eût porté qu'il avait été extrait des examens de conscience des divers états ³¹. Le chapitre des portiers était ainsi :

Examine si, aux heures convenables, tu as ou-

vert, fermé les portes, non pas avec un, deux, trois verroux, comme les portiers négligens, mais avec les quatre verroux et la barre ³² ;

Si on t'a graissé le marteau ³³, et pour combien, et combien de fois ;

Si tu as ferré la mule ³⁴, et pour combien et combien de fois ;

Si, aux heures du maître de la maison, tu as été exact à sonner la cloche du bénédicité, du dîner et du souper ³⁵ ;

Si tu as nettoyé exactement les niches des saints de la porte ³⁶ ;

Si tu as exactement allumé leur lampe ³⁷ ;

Si, par négligence ou par paresse, tu n'as pas ouvert la porte dans les temps où il aurait été prudent de n'ouvrir que le guichet ³⁸ ;

Si tu as eu toujours tes armes et tes harnais ³⁹ prêts contre les tentatives des malfaiteurs ⁴⁰ ;

Si tu as fermé les portes aux pauvres, aux quêteurs, aux moines et aux clercs ;

Si tu l'as ouverte aux chanteurs, aux danseurs ;

Si tu l'as ouverte aux hommes habillés en femmes, aux femmes habillées en hommes ⁴¹ ;

Si tu as laissé entrer des billets galans, des bouquets écrits en chiffres de fleurs ⁴² ;

Si tu as laissé entrer l'amant de madame, et combien de fois ; il faut aussi bien spécifier si ton maître est noble ; car alors le cas est bien plus grave à cause de la généalogie.

Cet examen, dont je ne rapporte qu'une partie, me donna la clef de plusieurs actions ou précautions de mon père où je ne comprenais rien.

Oh ! me dis-je, un béjaune de portier comme moi laisserait bientôt interrompre les généalogies. Ce que j'ai de mieux à faire c'est de quitter cet état ; je le quittai.

Quand on n'a ni argent ni crédit, et qu'on veut faire un commerce, il faut faire celui de l'eau, dont le fonds appartient à tout le monde. J'achetai deux seaux de bois ; je me fis porteur d'eau ; ma famille s'abaisa encore.

Du matin au soir je criais ma marchandise ; mais j'avais de la peine à gagner plus que mon méchant logement, mon méchant habit et mon méchant pain : c'était parce que je ne voulais pas, comme plusieurs de mes camarades, aller porter la nuit de l'eau aux marchands de vin ; parce que je ne voulais pas non plus en porter aux lieux diffamés, comme les bains publics⁴³. J'essayais d'en vendre, à la réception des artisans, aux fêtes de leurs confréries, aux fêtes, aux repas des gradués ; mais je ne pouvais y en vendre que pour rincer les verres ; je ne pouvais non plus en vendre que pour cela aux chantres du chapitre. Enfin, au carême, les gens mirent de l'eau dans leur vin, et mon commerce alla mieux. Arriva un prédicateur qui prêcha contre les cabaretiers et les ivrognes : mon commerce devint florissant au moins jusqu'à Pâques.

J'allais porter de l'eau, dans la partie la plus reculée d'une grande maison, à une petite fille qui était dans l'éclat de l'âge et de la beauté. Elle demeurait seule, elle se faisait respecter de tout le monde. Elle n'était pas riche ; je ne voulais rien recevoir : je m'en allais en riant, elle me poursuivait en riant aussi et me surpayait. Elle s'appelait Marguerite ; je lui disais, en riant encore, que je prenais la plus belle eau de la rivière pour cultiver les marguerites ; elle me répondait, en riant de même, que j'étais un bon jardinier. De fleurettes en fleurettes, les jeunes garçons et les jeunes filles qui ne sont pas honnêtes en viennent au libertinage, les jeunes garçons et les jeunes filles qui sont honnêtes en viennent au mariage. Le jour que Marguerite et moi fûmes mariés, je portai, je criai de l'eau ; et ce jour-là elle continua de son côté à tricoter des bonnets et des gants.

A Rouen, comme partout, l'eau ne se vend pas beaucoup du côté des quais ; mais du côté du château " elle se vend très bien. J'allai m'établir dans ce quartier : il y avait un bien plus grand profit ; mais aussi quelle plus grande peine ! Un poète, sans doute un excellent poète, car, pour fuir le monde, il demeurait au plus haut étage de la maison, me prenait toutes les semaines une voie d'eau : il fallait monter chez lui deux grands seaux tout pleins ; il ne pouvait me faire grace d'une goutte ; il n'avait pas d'autre boisson. En descendant son escalier,

je tombai et me cassai un bras. Il ne manqua pas aussitôt de célébrer mon malheur par une pièce de vers que je ne pus jamais comprendre, bien qu'il n'y fût parlé que de mon bras; mais les connaisseurs la trouvèrent sûrement bonne, car elle lui valut grand nombre de bons repas. Quant à moi, je fus sur le point de mourir de faim.

Ma famille s'abaissa encore.

Marguerite avait entendu parler d'un oncle qui n'avait pas d'enfans et qui était commissionnaire à Troyes : nous résolûmes d'aller lui demander quelques secours, et aussitôt nous voilà en route; mais lorsque nous arrivâmes, nous apprîmes qu'il était mort depuis plusieurs années. Il n'avait laissé qu'une bonne réputation, dont je profitai pour prendre le même état que lui.

Messeigneurs, il y a, comme vous savez, des commissionnaires de plusieurs sortes.

Il y a des commissionnaires qui font toutes les commissions sans en excepter aucune : je vous manquerais de respect, en vous demandant si vous me comprenez; vous pensez bien que je ne voudrais pour rien de cet état, quand même je ne serais pas exposé à être mitré, pilorié ⁴⁵.

Il y a des commissionnaires de moines, des commissionnaires de religieuses; il faut alors être si discret que cela m'a donné à penser; je ne voudrais pas non plus de cet état.

Il y a des commissionnaires de messagerie pour

porter les lettres ⁴⁶; mais cet état vaut bien peu d'argent.

Il y a enfin des commissionnaires de quartier; cet état ne vaut pas non plus grand'chose, si l'on n'est en même temps, comme je l'ai été, commissionnaire de la mairie des quatre portes ⁴⁷, ou mieux, comme je le suis maintenant, commissionnaire de l'Hôtel-de-Ville, dont notre bon maire m'a dit que j'avais le titre et les honneurs, bien que je n'eusse pas de lettres, attendu que ce n'est pas l'usage d'en donner.

Sans doute j'ai l'air assez jovial; je me sers encore assez bien, je l'avoue, de mon bras cassé chez le poète; mais quelle est ma vie!

Le matin, avant le jour, je vais aux églises voir si les chanoines ont oublié leur drageoir ⁴⁸, si les chevaliers de Saint-Antoine, du Saint-Sépulcre ont oublié leur bréviaire ⁴⁹.

Ensuite, je cours savoir l'heure à la tour de l'horloge, et je cours éveiller les voyageurs des hôtelleries qui veulent entendre les belles sonneries de la ville ⁵⁰.

Si je rencontre des langoyeurs dans la rue, je leur aide à renverser et à tenir les porcs, surtout les porcs ladres qui ne veulent pas facilement se laisser couper la moitié de l'oreille, ainsi que les lois de police l'ordonnent ⁵¹.

Il est grand jour, la matinée est avancée: je gagne quelque chose sur la porte du Palais de Justice, à garder les épées que les jeunes clerks de

procureurs y déposent en entrant et y reprennent en sortant ⁵²; aujourd'hui tout le monde veut être homme de guerre.

Lorsqu'il y a un baptême, je vends quelques cornets de craquelins, quelques boîtes de petits choux de sucre ⁵³.

J'avertis gratuitement en passant pour les guets du soir, pour les pains bénits du lendemain.

Arrive-t-il un quêteur patenté par le pape ⁵⁴ ou par le roi ⁵⁵, je le conduis dans les plus riches maisons; mais quand on ne lui donne rien, vous pensez bien qu'il ne me donne pas grand'chose.

J'indique aux thériacleurs ⁵⁶ les meilleurs endroits pour vendre leur thériaque, aux farceurs les meilleures places pour faire rire.

La nuit, quand il fait du vent ou de la pluie, je parcours les rues pour donner de la lumière à ceux qui ont éteint leur lanterne.

Quelquefois, je ne le nie pas, on m'envoie chez les ecclésiastiques, chez les bénéficiers, comme mangeur, pour leur faire payer leurs taxes ⁵⁷; mais je suis pauvre et je mange si bien que le second jour, souvent même le premier, ils paient et me congédient.

Ajoutez, ou j'ajouterai que dans les fonctions les plus ordinaires de notre état, nous rencontrons grand nombre de gens durs qui nous chargent sans pitié. J'ai gagné l'hiver dernier une pleurésie à

porter une chandelle : elle était offerte à saint Patrice, et pesait cent quatre-vingts livres ⁹⁹.

S'il restait encore quelque doute que nous fusions les plus malheureux, je dirais que j'ai plusieurs grandes filles, belles comme était à leur âge leur mère Marguerite : eh bien ! personne de mon état ne se présente pour les demander en mariage, tandis que des gens des autres états, qui ne peuvent devenir leurs époux, se présentent en foule pour leur faire la cour. On trouve cela tout simple, comme si lorsqu'il s'agit des filles d'un pauvre homme, d'un commissionnaire, les plus amples absolutions étaient prêtes. J'en conviens, messeigneurs, il faut dans tous les états, jusqu'à la dernière goutte, boire la lie de la vie ; mais il semble qu'à cet égard tous les autres états s'entendent pour la rendre au nôtre la plus amère.

LE BOURGEOIS.

Histoire VII.

Il y avait à l'assemblée un homme, qui jusqu'à ce moment n'avait rien dit ; et bien lui en avait pris ; car si dans les premiers momens il eût, comme les autres, voulu se plaindre, tout le monde se fût élevé contre lui ; pendant à cette veillée, lorsque

son tour de parler est venu, il a déploré aussi les malheurs de son état, mais d'une manière si douce, si débonnaire, qu'il a été continuellement écouté sans le moindre murmure, la moindre défaveur.

Le sort, a-t-il dit, m'a fait naître dans cette classe de gens qui n'ont ni métier, ni profession, qui vivent de leurs rentes ou de leurs revenus, et que de nos jours on désigne ordinairement et simplement par le nom de bourgeois. Dans l'opinion des autres hommes, presque tous irrités contre nous, la fortune nous a destinés à ne prendre aucun soin, aucune peine; il n'est pour nous ni souci ni inquiétude sur le passé, le présent, l'avenir; nous avons la vie toute gagnée, toute trouvée, enfin nous sommes très heureux, les plus heureux. Eh! quand il n'y aurait que le spectacle du malheur des autres états, cela seul suffirait pour troubler le bonheur du nôtre, pour nous rendre malheureux; mais, il n'est que trop vrai, nous avons aussi notre part de malheur, et peut-être est-elle souvent la plus grande.

Vous saurez, mes très chers sires, qu'un ancien seigneur, pour racheter ses péchés², affranchit Pierrotin mon bisaïeul. Vous saurez aussi que, par une singularité qui toutefois n'est pas sans exemple, les générations dans notre famille naissent alternativement d'un caractère opposé; les générations des têtus succèdent aux générations des dociles: mon bisaïeul était de la génération des

tétus. Ses parens, ses amis, ses voisins lui dirent : Pierrotin ! suivant les coutumes, il y a trois sortes de bourgeois : les francs bourgeois, les grands bourgeois, les petits bourgeois³ ; car alors les formes de réception aux bourgeoisies n'avaient pas encore subi tant de modifications, de variations ; il n'y avait pas, je crois, comme il y en a eu depuis, de bourgeois de rivière⁴, de bourgeois de parcours⁵ et d'autres sortes de bourgeois⁶. Vous ne pouvez, dit-on à Pierrotin, être ici, de long temps, franc bourgeois, ne payer aucune taxe ; vous pouvez y être grand bourgeois, si vous voulez en payer une grande. Suivez notre exemple : faites-vous petit bourgeois ; avouez-vous d'un seigneur du voisinage : vous ne paierez qu'une petite taxe. Mais Pierrotin, qui se faisait déjà appeler Pierre, et qui bientôt se fit appeler Lapierre, préféra de payer une grande taxe, et s'avoua du roi à une des recettes de la ville comme grand bourgeois⁷.

Ensuite ses parens, ses amis, ses voisins lui dirent : Lapierre, vous voulez vendre votre bien, pour en placer le prix en rente constituée : à la vérité, votre revenu s'accroîtra d'un quart⁸, mais l'arpent de terre a toujours eu à la fin de chaque siècle une plus grande valeur qu'au commencement, et vous perdrez la différence ; gardez votre bien. Mon bisaïeul n'eut aucun égard à ces sages remontrances ; il vendit ses biens-fonds, et en plaça le prix en rente à cinq pour cent. Il avait quatre-vingts

livres de revenu ; il en eut cent : mais , outre que le prix des biens-fonds s'est toujours accru , la valeur des monnaies a tellement varié que sa famille a été depuis tantôt riche , tantôt pauvre , tantôt très pauvre. Mon aïeul , qui était doux , se plaignait tout doucement de mon bisaïeul ; mais mon père , qui était têtue , s'en plaignait plus franchement. Quant à moi , je m'en plains aussi , mais tout doucement comme mon aïeul , car c'est à mon tour d'être doux. D'ailleurs , je sais qu'un des malheurs de notre état est un goût assez général de ne pas aimer à compter avec les fermiers , de n'aimer que des constitutions de rentes⁹ , de dire , en regardant les tableaux arithmétiques qui ornent la cheminée des bourgeois : Tant de revenu par an , tant de revenu par jour¹⁰ ; j'ai par jour à dépenser tant.

J'étais déjà homme fait , quand mon père mourut. Ma mère eut alors seule toute l'autorité. Vint le temps de me marier. Ma mère fit valoir avec beaucoup d'habileté que c'était à mon tour d'être doux : Le pauvre garçon , disait-elle , c'est un agneau , c'est un pigeon , sa femme le mènera par le menton , par le nez , comme elle voudra. Aussitôt un grand nombre de jeunes personnes témoignèrent qu'elles n'auraient aucune répugnance à me donner leur main : Jean Lapierre , me dit ma mère , ton éducation est finie , ton tempérament est formé , tu as trente ans , je veux prendre bru ; dans quinze jours je te marie avec ta cousine ; te convient-elle ? Oui ,

ma mère, lui répondis-je, puisqu'elle vous convient. Quelques jours après me voilà en ménage ; quelques années après me voilà en famille : me voilà père de trois filles et de trois garçons.

Ma fille aînée, Jacqueline, eut fort vite dix-sept ou dix-huit ans. Tout à coup elle devint solitaire, mélancolique ; moi, je devins tout triste. Enfin un jour que le fils d'un de mes bons amis entra dans le jardin, elle rougit subitement. Ah ! me dis-je, cette tendre petite Jacqueline veut se marier ; c'est naturel, c'est juste. Ma femme, qui était à quelques pas, et qui avait fait la même remarque, vint me dire à l'oreille : Lapierre, la rougeur des jeunes filles, comme celle des fruits, annonce leur maturité. Il faut marier Jacqueline ; et au plus tôt, entends-tu ! J'allai ce jour même chez mon bon ami. Il me parla de son fils ; je lui parlai de ma fille ; nous arrêtâmes leur mariage : Jacqueline, dis-je à ma fille, j'ai résolu de te marier : Mon père, répondit-elle, vous êtes le maître. — C'est avec le petit Jérôme. — Mon père, vous êtes le maître. — Veux-tu que la noce se fasse dans un mois ? — Mon père, vous êtes le maître. — Veux-tu qu'elle se fasse dans quinze jours ? — Mon père, vous êtes le maître. Ah ! voyez donc, dis-je à ma femme, la génération des têtus a cessé ; notre Jacqueline est d'une obéissance, d'une soumission parfaite. Ma femme se mit à sourire et me dit : Nous ne sommes pas encore à la fin de la noce. Elle avait raison. Effectivement, quand

on essaya les habits neufs à Jacqueline, elle ne les voulut pas; elle en voulut d'autres; elle dépensa beaucoup à se rendre ridicule. Ensuite elle voulut que son époux fit les frais du repas des fiançailles, bien que, d'après l'usage, il ne fût tenu qu'à envoyer un présent¹¹. Avez-vous jamais vu rien d'aussi bizarre? Ce n'est pas tout; vous savez qu'on se marie ordinairement pendant le jour; et de cela il est facile de voir la raison, puisque la cérémonie du mariage se fait à la porte de l'église¹². Vous savez aussi que la bénédiction du lit nuptial a lieu ordinairement pendant la nuit, après le festin¹³. Elle voulut que le mariage fût fait à minuit, et que le lit fût béni à midi, avant les vêpres de l'épousée, qu'on vint, suivant la coutume, dire à la maison¹⁴ dans ma salle. Pour comble de singularité et d'entêtement, elle envoya au curé un plat de noces¹⁵ mesquin, au lieu d'un plus honorable, comme je le désirais et comme c'est l'usage; elle ne voulut d'ailleurs ni atourneresse pour l'habiller¹⁶, ni joueur de luth pour danser¹⁷; il ne fallut pas moins les payer, car je les avais mandés afin de faire comme les autres.

Il fut convenu entre le beau-père de ma fille et moi qu'il donnerait aux jeunes mariés son grand jardin, qui est sur le bord de la rivière, près la planche Clément¹⁸, et que j'y ferais bâtir une maison. Je ne savais pas; j'ai su depuis de quoi je m'étais chargé. Ceux qui ont fait nouvellement bâtir m'en croiront: je manquai de me ruiner. Le compte

queme porta le maître entrepreneur me tomba des mains. Je le ramassai pour le lire vingt fois de suite. A chaque fois que je l'avais lu, je ne pouvais m'empêcher de m'écrier : Ah ! le bon temps que le temps passé ! Quelle folie que cette nouvelle architecture grecque, italienne ? Je ne paierai pas ! non, je ne paierai pas ! dis-je au maître entrepreneur. Le maître entrepreneur court chez mon gendre ; mon gendre court chez mes amis. Nous nous assemblons, nous discutons le compte article par article, à commencer par les montoirs²⁰ ; il y en avait trois : un pour monter sur les grands chevaux, un pour monter sur les mules, et un pour monter sur les ânes. Je les voulais en bois ; mon gendre les avait voulus en pierre ; il dit, et tous mes amis dirent que ce qui semblait d'abord une augmentation de dépense devenait bientôt une économie. J'allouai les montoirs. Nous passâmes au perron : il était de quatre marches : Le perron de la fille d'un bourgeois, de la fille de Lapierre, dis-je, quatre marches ! c'est trop ; deux suffisaient. On me fit considérer que ma fille était fille d'échevin, que trois marches étaient plus convenables ; et pour bien de paix, on me fit allouer la quatrième. Vint l'article de la porte. J'avais dit au maître entrepreneur que j'entendais que toutes les parties du bâtiment fussent simples, et, entre autres, les portes, que je les voulais en ogive ou tiers-point. A cet égard, je fus unanimement condamné : C'était bon

me dit-on, pour les bâtimens du barbare siècle auquel nous venons d'échapper ; le goût actuel n'admet pour les portes que la plate-bande ou le plein-cintre. Mais la corniche, dis-je, convenez-en, elle est d'un ordre trop riche, c'était assez du toscan ou de l'ionique. On me répondit que, pour l'honneur de l'échevinage, il aura et fallu le dorique ; mais que ma fille, qui était enceinte, avait voulu aller jusques au corinthien, et que lorsqu'une corniche corinthienne était une fantaisie de femme grosse, personne jamais n'avait rien à dire. Je continuai à parcourir le compte : Je vois là, dis-je, à l'entablement, deux médaillons, l'un de Trajan, l'autre de Marc-Aurèle. Je trouve que c'est trop au-dessus de mon état. Saint Pierre et saint Paul auraient été plus convenables : Maître Lapierre, me répondit l'entrepreneur, j'en demeure d'accord ; mais si cela vous plait, vous pouvez les appeler saint Pierre et saint Paul ; car, je veux mourir ! si, quoi qu'en disent les connaisseurs, ils ressemblent plutôt aux empereurs qu'aux apôtres. Je ne contestais pas trop sur ces médaillons, fort content que j'étais qu'on n'en eût pas mis sur toutes les portes, sur toutes les fenêtres, comme c'est aujourd'hui la mode". Aujourd'hui aussi on grille de cordons plats toutes les façades des maisons²², dans celle de mon gendre ils n'étaient pas très multipliés ; je pris donc encore patience. Mais je ne pus plus me contenir quand j'en fus aux plafonds sculptés²³ ; ce fut pire quand l'en-

trepreneur s'écria qu'il ne rabattrait pas un denier du prix des grandes cheminées, de leurs grands manteaux chargés de figures et de dorures. Mes amis me calmèrent et me dirent que nous étions venus à l'âge des belles cheminées, que les miennes étaient fort ordinaires. Je niais que les vitres fissent partie des bâtimens et dussent être à ma charge. Ils décidèrent contre moi; cependant ils furent de mon avis lorsque je me fâchai contre les devises en verre de couleur : elles étaient toutes grecques ou latines, et si savantes que tout l'Hôtel-de-Ville, y compris les clerks-greffiers, était dans l'impossibilité de les expliquer. A la place, j'aurais souhaité de belles devises bourgeoises : Tel me demande qui me doit : Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras : On se trouve souvent entre deux selles et le cul par terre. Nous réglâmes assez pacifiquement les charpentes et tout le reste, jusqu'aux couvertures. Enfin voilà qui est fini, dis-je : Non, certes, me répondit le maître entrepreneur, qui me paiera donc la fontaine ? Ce ne sera pas moi, répliquai-je ; j'irais plutôt m'y noyer ! Or, messires devant qui j'ai l'honneur de parler, il vous faut savoir que mon gendre, au lieu d'une fontaine bourgeoise à eaux plates, avait fait faire une fontaine pyramidale, avec nymphes, dryades, hamadryades, et toute la séquelle des dieux grecs actuellement si en vogue. Mes amis condamnèrent mon gendre, par deux raisons : l'une, parce que la fontaine du milieu du jardin ne faisait point partie des bâtimens ;

l'autre, parce que c'était une savante fontaine plus séante au milieu de la cour d'un grand collège ou d'un magnifique château. Mongendre se retira fort mécontent ; le maître entrepreneur le suivit pour recevoir le paiement de la fontaine. Je crus que je n'en entendrais plus parler ; mais le jour même je vis entrer après dîner ma fille Jacqueline tout en pleurs ; elle me dit que si je n'acquittais à mes dépens le compte de cette superbe fontaine qui attesterait à mes descendans ma bonté et ma munificence, elle en mourrait. Les bourgeois surtout, nous aimons nos enfans ; je me levai , j'allai payer.

A seize ans ma fille cadette Michelon était déjà grande et formée ; son œil noir, bien fendu, se fixait souvent sur les hommes. A cet égard sa mère lui avait fait plusieurs observations, mais inutilement. Michelon était, comme sa sœur, comme ses frères, fort têtue ; bientôt ses sorties fréquentes et mystérieuses nous inquiétèrent ; enfin nous découvrimus qu'elle voyait, chez sa tante, un jeune voisin assez mal partagé pour la figure et l'esprit. Nous lui fîmes toutes les représentations qui devaient la guérir d'une pareille inclination, elle n'en tint compte. Elle déclara qu'elle voulait ce jeune homme et qu'elle n'en voulait pas d'autre. Rien ne put la faire changer. Nous fûmes alors obligés de changer, nous, qui ne voulions pas ce mariage. Le père du jeune homme en fut informé ; il vint lui-même me demander Michelon : Compère, me dit-il, ne soyez

pas en peine pour la subsistance du petit ménage; vous connaissez mon bien; j'en donne la moitié à mon fils : Ah ! lui répondis-je en l'enterrompant, vous voudriez que je fisse bâtir encore une maison comme à ma fille Jacqueline; je ne le puis; je m'y suis ruiné : Mon compère, me répliqua-t-il, j'y ai pourvu; c'est moi qui donne aux jeunes mariés une maison, vous ne fournirez que l'ameublement. J'y consentis; le mariage se fit.

Quelques jours après le tapissier vint me dire : Allez voir, je vous prie, la maison de votre gendre. Vous serez content de mon zèle à vous faire honneur. J'y allai; je trouvai des tentures de draps de soie, des tapisseries de Dinant ²⁶, des tapisseries de verdure ²⁷, des loudiers ou grands piqués de coton pour défendre les couchers de l'humidité des murs, ²⁸, des lits à roulettes ²⁹, des lits d'ange ³⁰, des lits à pavillons de soie ³¹, parés de tours brodés, frangés avec marche-pied drapé pour y monter ³², de riches berceaux d'osier ³³, dépense qui pouvait devenir inutile.

Toute sorte de meubles de menuiserie sculptés, peints, jusqu'à des chaises dorées ³⁴.

Des chandeliers d'argent, des miroirs à cadre d'argent ³⁵.

De grandes fontaines de cuivre en forme de chapelle, ou chapelles à eau ³⁶, des plats de cuivre, de fer émaillé, à fleurs, à personnages ³⁷, des plats

longs et ronds tant et plus, avec assortiment de tranchoirs de bois ³⁰.

Des flacons de verre, d'étain, et quantité de grandes et de petites bouteilles de cuir pour vin, eau, vinaigre ³⁰; enfin un des mobiliers les plus à la mode.

Le tapissier, son compte à la main, m'attendait à la porte. Pour ne pas être long, je vous dirai que j'aimerais encore mieux bâtir deux maisons qu'en meubler une. Oui, j'en conviens, les meubles de nos pères étaient lourds et massifs; mais ils étaient solides, ils usaient plusieurs maisons : les miens sont du temps de Philippe-le-Bel.

Etiennette, ma troisième fille, ne voulut pas se marier à dix-sept ans, quelques instances qu'on lui fit; dix ans après elle le voulut. Un jour, de grand matin, avant que personne dans la maison fût levé, elle entre dans ma chambre, me fait une grande révérence, s'approche de mon lit et me parle ainsi : Mon père, j'ai déjà vingt-sept ans, et véritablement elle ne mentait pas, car elle était née le même jour que Charles VII était mort. Il est temps, continuat-elle, si je dois me marier, que je me marie. Le fils du procureur du roi a chargé quelqu'un de savoir de moi si vous agréeriez la visite de son père; j'ai répondu comme la politesse le voulait. Je dois vous en prévenir. — C'est bien, ma fille. Le jour même, le vieux procureur du roi vint me demander Etiennette : Par des arrangemens pris de longue-main, me dit-il, mon office passe sur la tête de mon

fil. Je me retire à la campagne ; vous, vous restez à la ville ; vous pourrez vous charger facilement de la nourriture et de l'entretien du nouveau ménage, pendant les cinq premières années. Votre fille n'est pas loin de la trentaine ; mon fils a passé la quarantaine ; les enfans ne viendront, ni très vite ni en très grand nombre. Je me laissai persuader. Ah ! qu'on m'y prenne une autre fois. Je consentirais absolument encore à bâtir une maison, à la meubler ; mais à nourrir et entretenir un ménage de nouveaux mariés, jamais. Alors je serai, s'il le faut, de la génération des têtus.

Mon gendre, dis-je au procureur du roi, après que le fracas des noces fut passé, et que la maison fut devenue plus pacifique, le gros bœuf, le gros porc convient aux artisans ; le mouton, le veau, la volaille aux marchands, aux avocats, aux bourgeois, aux échevins ; le gibier, la venaison, aux nobles ⁴⁰. Mon gendre me répondit qu'il se contenterait de bonne volaille ; mais ma fille qu'il avait stiliée et qui se croyait, comme procureuse du roi, fort grande dame, ne put digérer que des ailes de faisan, de perdrix ou de gelinotte.

Ce n'est pas tout ; jamais elle ne fit d'invitation qu'il n'y eût à côté de la salle à manger des bains tout prêts ⁴¹, et vous savez ce qu'il en coûte. Bien que Jean Bouvet, bourgeois de Paris, ait inventé et mis en usage, il y a environ quarante ans, les trains de bois flotté, bien que cette heureuse in-

vention ait été célébrée par des fêtes universelles ⁴², on n'en paie pas moins la voie de bois à dix-huit sous, le cent de falourdes à quarante sous et le cent de cotrets à quatorze sous ⁴³.

Je voudrais que vous eussiez été comme moi, tenus aux dépenses des grands repas, des bombances qui, certains jours, outre les quatre nataux ⁴⁴, les fêtes solennelles, les fêtes patronales, le carême prenant, les reveillons de matines ⁴⁵, se faisaient chez mon gendre, peut-être n'auriez-vous pas eu autant de patience que moi. De plus, ma fille, malgré les pronostics de son beau-père, ne manqua pas d'accoucher une fois tous les ans, car c'était à mes frais : il me fallut je ne sais combien de fois régaler le nombreux clergé de la paroisse, et la plus nombreuse parenté des deux familles. Mon gendre prétendit aussi que même les funérailles étaient comprises dans l'entretien. Un oncle qui vint les voir, mourut durant la visite, et je crois que la famille l'envoya mourir chez moi ; ce qu'il y a de sûr, c'est que je fus obligé d'acquitter le compte de l'œuvre : je pensais qu'en payant le drap blanc étendu sur la bière et les chapeaux de verdure posés sur le drap ⁴⁶, j'en serais quitte ; mais mon gendre voulut des corneurs ⁴⁷ ; mais ma fille voulut des pleureurs ⁴⁸ : et dans l'intervalle du faux-bourdon ou déchant des prêtres c'étaient à entendre le bruit que faisaient, tour à tour, au signal donné, les ménétriers avec leurs larges cors de cuivre, et les pleu-

reurs avec leurs gémissemens, leurs soupirs et leurs sanglots ; foi d'honnête bourgeois , tout cela me coûta fort cher.

Ma fille , autrefois modeste , dédaignant les parures , s'en chargea dès qu'elle fut mariée. Elle se contentait, comme fille d'échevin, de chaperons de drap noir ou rouge ⁵⁰; elle voulut, comme ayant le rang de femme noble, des chaperons de satin ou de velours ⁵¹ : elle fit successivement passer sur sa tête les bonnets, les coiffes à une corne, à deux cornes ⁵², à grandes bannières, à grandes ailes ⁵³, entre lesquelles j'avais de la peine à reconnaître son visage. Dieu sait l'argent qu'il me fallut donner pour ses collerettes, ses gorgerettes, ses corsets de cotte, ses ceintures, ses demi-ceintures, ses patenôtres, son épinglier, son miroir, ses bagues, son anneau ou signet de noblesse ⁵⁴. Elle manqua à me ruiner pour le prix d'une robe orfévrée ⁵⁵, et elle manqua à périr sous le poids : Ma fille, lui dis-je, votre voile est trop long, vos pantoufles à plusieurs semelles trop hautes ⁵⁶; vous tomberez; elle tomba; elle se blessa, et mon gendre compte un enfant de moins.

Ah ! messires , on ne se fait pas en général une idée assez juste des violens désirs des filles des bourgeois, des filles qui n'ont rien à faire ; c'est ce que je répondrai aux gens des autres états qui me diront que partout il y a des filles en âge d'être mariées et qui désirent de l'être. Qu'ils soient bien

sûrs qu'à ma place, ils auraient au plus vite bâti, meublé, fourni à la nourriture, à l'entretien, qu'à ma place ils se seraient au plus vite ruinés, qu'ils auraient au plus vite fait la volonté de leurs filles.

J'ai fait aussi la volonté de mes fils.

J'aurais voulu qu'un des deux aînés se mariât dans la maison, afin de pouvoir tous les matins, avant de sortir, caresser un petit peuple de petits Lapierre. Ils ne l'ont pas voulu; ils ont été se marier au loin.

Mon père, me dirent-ils, quand ils furent déterminés à chercher femme, nous allons partir. — Mes enfans, partez. — Mon père, il nous faut pour chacun quarante livres. — Mes enfans, en voilà pour chacun cinquante. Aussitôt ils se mettent en voyage, et tirent, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Au bout de trois mois, le puîné revint: Mon père, me dit-il, après avoir reçu mes embrassemens, écoutez-moi! C'est juste, lui répondis-je, les pères n'ont étudié que dans les livres écrits à la main, les fils ont étudié dans les livres imprimés; ils en savent plus que les pères; c'est aujourd'hui aux pères à écouter; mon fils continua: Nous capitalistes, ou propriétaires non cultivateurs, nous sommes essentiellement destinés à l'état ingrat de gouverner, d'administrer les villes, c'est un de nos malheurs; mais il ne peut en être autrement; j'ai par conséquent dû chercher une femme dont la personne me convînt, dont la famille convînt encore à mon état; aussi partout où je passais, je ne manquais jamais

de m'informer quelles étaient les jeunes demoiselles de l'Hôtel-de-Ville.

A Laon , j'appris qu'il y avait à marier la fille du maire et celle d'un pair. Les familles des maires sont très fières avec celles des échevins. J'allai chez le pair; je n'y trouvai d'abord que la fille: quels beaux yeux noirs que les siens! mais elle me parut aussi fière qu'une fille de maire. Un moment après, le père vint, qui fut encore plus fier. Lapierre, me dit-il, car j'avais dit mon nom à la fille, qui le lui avait dit, je vous approuve de ne vouloir vous marier que dans une ville dont la constitution municipale vous convienne, et d'être encore plus difficile sur la constitution municipale que sur la demoiselle; mais, à votre place, je ne me contenterais pas d'une constitution municipale, je voudrais une constitution communale; ne vous y trompez pas, la municipalité n'est pas la commune. Lapierre, vous qui êtes instruit, répondez-moi, qu'était autrefois le peuple en France? — Il y était à peu près partout serf, excepté les clercs et les nobles.—Quand le peuple a-t-il commencé à s'affranchir? — Vers le temps des croisades. — Ainsi quand on porte ses regards sur la France du XI^e siècle, on voit le peuple comme les terres, possédé par les seigneurs dans les campagnes et même sans doute dans les villes, si l'on en excepte les plus grandes, telles que Paris. Rouen, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille. Vers ce temps il commence à se relever, à s'affran-

ehir. Dans les lieux où les affranchis se trouvent en grand nombre comme dans les villes, ils s'unissent entre eux pour défendre leur nouvelle liberté, ils s'associent par un acte appelé charte de commune, garantie par le roi ⁵⁷ qui devient leur plus ardent protecteur et dont ils deviennent les plus ardents défenseurs. La force de ces associations s'accroît encore par un grand nombre d'habitans des campagnes, qui, sans quitter leur domicile des champs, peuvent être membres de cette association dont ils acquittent les charges ⁵⁸; et tandis que la municipalité n'est que le gouvernement local d'une ville, la commune est un petit état souverain ayant droit de guerre et de paix, ayant droit de s'imposer ⁵⁹, ayant aussi en même temps un gouvernement institué, une municipalité ⁶⁰. Ainsi, vous le voyez, la commune n'est pas la municipalité; l'un contient l'autre, mais l'un n'est pas l'autre. Mais savez-vous, Lapierre, quelle est la ville qui a la gloire d'avoir formé ce premier enclos de liberté au milieu de ces vastes régions de serfs, quelle est celle qui a été comme le premier marteau sur le modèle duquel ont été successivement faits les autres marteaux qui ont brisé les fers du servage? A Noyon, vous entendrez bien dire que c'est Noyon; mais toutes les probabilités sont pour Laon, qui, en même temps qu'elle est ville de commune ⁶¹, est ville de loi ⁶²: notre municipalité juge les causes des habitans; elle est aussi ville d'arrêt ⁶³: en cas de non-paiement on

y fait arrêter les objets vendus ; enfin elle est ville de paix ⁶⁴ : les seigneurs en guerre entre eux, ou les habitans des deux villes en guerre entre elles, lorsqu'ils se rencontrent ici, ne peuvent, d'après les anciennes chartes, s'y combattre ni même s'y nuire ouvertement ; et si aujourd'hui il y a partout paix et sûreté, le privilège n'en existe pas moins. Vous avez donc bien fait de vouloir quitter votre ville de Troyes, qui est une ville sans commune ⁶⁵, une ville baptice ⁶⁶. A ces mots je me levai brusquement, car je ne permettrai pas plus qu'on insulte les lieux où je suis né, que les parens qui m'ont donné naissance : Votre ville de Laon, dis-je au pair et à sa fille, n'est connue que par ses artichauts, tandis que la chief capitale ⁶⁷ de la Champagne, la Troyes moderne, remplie de commerce et de fabriques ⁶⁸, aimée et redoutée de nos rois, qui l'ont ornée de toute sorte de privilèges, entre autres de jurandes et de franchises, est ville jurée ⁶⁹, ville franche ⁷⁰ ; la vôtre n'est ni l'un ni l'autre.

Laon, élevé sur la crête d'une montagne qui domine une immense plaine, me semblait fier et superbe comme ses habitans. Je m'étais hâté de sortir de la maison du pair. Je me hâtai de sortir de la ville. Je l'eus bientôt perdue de vue : j'avais continuellement les éperons aux flancs de mon cheval.

Quand j'arrivai à Noyon, je trouvai le maire assis sur un banc de pierre devant la porte de l'Hôtel-de-Ville. Je ne me serais jamais douté qui

il était, tant sa mise et ses manières me parurent simples; il me fit asseoir au soleil à côté de lui. Je lui contai mon aventure de Laon : il rit beaucoup des prétentions de cette ville, dont la commune, me dit-il, est incontestablement moins ancienne que celle de Noyon ⁷¹. Du reste, ajouta-t-il, d'un air impartial, dégagé de cet ancien respect pour tout ce qui est ancien, les communes organisées, à quelques égards, en petites souverainetés, s'unissant entre elles contre les seigneurs, sans cesse appelant le roi à leur secours, sans cesse prêtes à courir au sien, à lui fournir contre eux des milices et de l'argent, ont été durant quatre siècles fort utiles; mais, depuis le règne de Louis XI, qui enfin a été le roi des châteaux aussi bien que des villes, ce sont de vieilles machines que partout on remonte en municipalités ⁷² hors de l'enceinte desquelles, les campagnes, pour la police découpées en fiefs ou terres, dont la circonscription est en général la même que celle des paroisses ⁷³, sont gouvernées sans bruit et sans frais par les officiers et les sous-officiers de justices seigneuriales ⁷⁴ : voilà ce que je puis vous dire sur la commune de Laon et sur les communes : Jeune Troyen, continua-t-il, vous voulez une femme jolie, c'est bien; j'aimais aussi à votre âge les beaux yeux noirs; je suis fâché qu'à Noyon ils soient dans ce moment fort rares; je n'en connais pas dans tout notre Hôtel-de-Ville. Je remerciai, je saluai le maire et me voilà de nouveau en route.

Toujours j'ai eu un grand respect pour les savans à lunettes : j'étais monté sur un grand cheval, je suis d'ailleurs de belle taille ; en galopant dans la grande rue de Chaulnes, je me trouvai au niveau du premier étage d'une maison où un savant était courbé sur une table couverte de vieux parchemins ; j'arrêtai mon cheval : Maître, lui dis-je, quelle est la plus ancienne commune, celle de Noyon ou celle de Laon ? Celle de Noyon, me répondit-il, sans lever les yeux de sur ses parchemins, est de la première année ou des premières années du règne de Louis-le-Gros ; elle a servi de modèle à celle de Laon ⁷⁵ : *Notandum* que Laon a perdu plusieurs fois sa commune, sans compter qu'il a manqué à la perdre en l'an 1190, suivant les lettres du roi qui déclare que si pendant le voyage de la terre sainte il meurt, cette commune est abolie ⁷⁶. Je voulus faire d'autres questions ; le savant, sans me regarder, ferma la fenêtre avec la vitre et le volet.

A Saint-Quentin, les beaux yeux noirs sont aussi fort rares. Lorsque j'y passai, les maires des métiers élaient le maire de la ville ⁷⁷.

Les murailles de Péronne me parurent très hautes. Je fus ensuite étonné qu'elles ne fussent pas plus hautes ; quand on me dit que tout l'argent des amendes pour mauvaises paroles était appliqué aux fortifications ⁷⁸.

Oh ! comme les jeunes filles d'Aire sont belles et surtout douces, polies ; toutefois elles vous di-

sent fort souvent : Messire, vous n'êtes pas dans notre amitié, vous n'êtes pas de nos amis. Je fus d'abord choqué. J'appris bientôt qu'à Aire on appelait la commune l'amitié et les bourgeois de la commune les amis ⁷⁹.

Dans cette ville, ainsi que dans toutes, j'examinai, outre les demoiselles, les constitutions municipales dont en France il n'y a pas deux entièrement semblables ⁸⁰; j'en examinai principalement les parties auxquelles j'étais personnellement le plus intéressé, les élections.

Je ne fus pas peu surpris de trouver à Perpignan le long ballottage des élections des villes italiennes ⁸¹.

Si à Sommières les formes des élections ne sont pas aussi compliquées, elles sont fort singulières : la ville est gouvernée par quatre conseillers élus, assistés de seize conseillers chefs de métiers. Le jour de la Toussaint ils se réunissent, et élisent douze hommes notables de bon renom. Tout aussitôt entrent douze enfans à chacun desquels on donne le nom d'un des douze notables élus; chacun de ces enfans va prendre dans un bassin une des douze boules de cire qu'on y a mises; elles sont toutes du même poids et de la même couleur. Dans l'intérieur de quatre de ces boules, se trouve écrit un E qui signifie élu. Les enfans se rangent sur une ligne; chacun ouvre sa boule. Les quatre notables, dont le nom est porté par les quatre enfans qui tiennent

les quatre boules renfermant un E , sont les quatre conseillers élus ⁸².

On peut , je crois , réduire les diverses formes des élections municipales aux suivantes : celles de l'élection immédiate , de l'élection immédiatement faite par le peuple , comme à Clermont ⁸³ , à Angers ⁸⁴ ; celle de l'élection médiante faite par des électeurs élus par les divers quartiers de la ville , comme à Albi ⁸⁵ , ou par les métiers , comme dans les villes de fabrique ⁸⁶ , les uns et les autres ordinairement membres du corps municipal , comme à Bourges ⁸⁷ , comme ici à Troyes ⁸⁸ ; celles de l'élection faite par les magistrats sortant de charge , comme à Montferrant ⁸⁹ , à Châlons-sur-Marne ⁹⁰ ; celles des élections faites par le roi , ou quelquefois par le parlement , comme à Bayonne ⁹¹ , à Niort ⁹².

Je cherchai , ainsi qu'il me convenait , non les formes qui , en elles-mêmes , étaient les meilleures , mais celles qui étaient les meilleures pour moi : je renonçai aux élections du peuple , qui , me dit-on , ne voulait pas de jeunes magistrats portant le chapeau à haute forme ⁹³ , le collet renversé ⁹⁴ , les aiguillettes de fil d'or ⁹⁵ , la ceinture de ruban ⁹⁶ : on ajouta que , si d'ailleurs je continuais à jouer de la saquebute ⁹⁷ , je n'aurais pas même une seule voix des électeurs ménétraux ⁹⁸ populaires ⁹⁹ , jurés de Jurande ¹⁰⁰ qui ne veulent que de fortes épaules , de grosses têtes , des gens de poids : on ajouta cependant aussi que dans des classes plus élevées je pourrais être nommé

par des électeurs cousins ou amis de la famille de la demoiselle que j'épouserais : on ajouta que, si d'ailleurs j'épousais une belle demoiselle aux yeux noirs, qui plût au sénéchal ou au bailli d'épée de la province, le roi ne manquerait pas de me choisir ou de me nommer, lorsqu'il aurait à nommer ou à choisir : Mon père, vous voyez, sans que je vous le dise, de quelles municipalités les demoiselles me convenaient; vous voyez surtout de quelles municipalités elles ne me convenaient pas.

Veillez, je vous prie, continua mon fils, m'écouter avec une nouvelle attention; vous n'en serez pas fâché; car à Troyes, comme ailleurs, les échevins ne connaissent guère que leur Hôtel-de-Ville.

En traversant la France, du septentrion au midi, je ne trouvai, d'Arras à Moulins, que des échevins; à Moulins, il y a des consuls, et jusqu'à l'Espagne, il n'y a que des consuls ¹⁰¹.

Dans toutes les villes les échevins ou les consuls ont à leur tête un premier échevin, un premier consul, mais plus ordinairement un majeur ou un maire, au-dessous duquel est quelquefois un sous-maire ou second maire, et quelquefois même un troisième maire, comme à Montreuil ¹⁰². Le nom de maire, majeur, plus grand, porte peut-être quelque ombrage à la puissance royale, car il n'y en a point à Paris, à Lyon, à Toulouse ¹⁰³.

Outre les conseillers, les jurés, les pairs, les notables, qui forment le conseil des échevins ou des

consuls ¹⁰⁵, un grand nombre de municipalités ont encore leur avocat, leur procureur; toutes ont leur greffier, ou clerc ¹⁰⁵, qui de dernier membre devient quelquefois le premier, comme à Bayonne ¹⁰⁶.

La juridiction des officiers municipaux s'étend ordinairement sur toute la ville ⁰⁷; cependant à Bordeaux, à Toulouse et dans d'autres villes, ils l'exercent encore plus particulièrement, chacun dans le quartier ou l'arrondissement qui les a élus ¹⁰⁸.

Ordinairement les fonctions municipales durent un an, deux ans; quelquefois elles durent cinq ans : c'est rare; quelquefois toute la vie : c'est encore plus rare ¹⁰⁹.

J'ai vu des municipalités où les artisans, les marchands, les bourgeois, les gens de loi doivent être représentés dans des proportions déterminées, parmi les membres qui la composent ¹¹⁰.

Dans certaines municipalités, comme au Mans, il ne peut y avoir des gens d'église ¹¹¹; dans d'autres, comme ici, il doit nécessairement y en avoir ¹¹².

Les villes où les habitans, assemblés au son de la cloche, règlent eux-mêmes les affaires municipales, sont en bien moindre nombre que celles où leur volonté est représentée par les échevins, les consuls, les conseillers, les pairs ¹¹³.

Autre observation : les municipalités qui peuvent faire pendre un homme se regardent bien au-dessus de celles qui ne peuvent que le faire fouetter; et celles-ci bien au-dessus de celles qui n'ont que

la justice civile; et celles-ci au-dessus de celles qui n'ont que la justice municipale ¹¹⁴. Dans la manière dont les jeunes demoiselles reçoivent un jeune homme, dans la fierté de leurs paroles, de leurs regards, on voit le degré de juridiction de l'Hôtel-de-Ville.

Je viens de faire ma ronde sur les tours. Je vais à l'arsenal visiter les caques de salpêtre et de poudre. Qu'on amène le charriot de l'artillerie ¹¹⁵. Qu'on essaie demain les nouveaux canons. Ce sont des ordres dont les échevins ou les consuls aiment à faire retentir leur ménage bourgeois, tandis qu'ils disent à voix basse : Faites balayer les rues : trempez la soupe de l'aumône : allez chasser les truands des cabarets. N'est-ce pas qu'il en est ainsi à Troyes ? Eh bien ! assurez-vous qu'il en est aussi de même dans toutes les villes de France; en cela les officiers de toutes les municipalités se ressemblent.

A Poligny, en Bourgogne, je donnais le bras à la femme du maire, quand son mari passait la revue de la garnison ¹¹⁶; il n'y eut sorte d'honneur qu'on ne me fit comme fils d'un échevin de Troyes.

Dès qu'il y a guerre, les consuls à Montpellier instituent un comité militaire, chargé de la défense de la ville ¹¹⁷.

Quand l'ennemi était aux champs, l'autorité municipale était autrefois bien grande. J'ai encore vu dans plusieurs villes l'emplacement des maisons démolies parce que les propriétaires avaient refusé

de prendre les armes et de suivre le maire ¹⁸. Actuellement s'il s'agit seulement de faire déplacer les habitans durant la tenue des foires ou des marchés, le cri du maire n'a pas d'autorité ¹⁹. La face des villes me paraît de jour en jour moins guerrière ; à mon avis notre puissance militaire municipale partout décline.

Cependant les officiers de l'Hôtel-de-Ville, quand ils trouvent les tours ou trop vieilles ou trop basses, peuvent ou les faire reconstruire ou les faire exhausser, et imposer une taille locale pour subvenir à la dépense ²⁰. Il n'y a pas, à ma connaissance, de ville qui, pour les fortifications, ne paie une taxe ou un impôt perpétuel ²¹.

Dans un assez grand nombre cet impôt est sur le vin ²² : amis, ennemis, tout le monde boit, bon gré mal gré, à la conservation, pour ainsi dire à la santé de la ville.

Que les municipalités des villes seigneuriales, telles que les Sables d'Olonne, où les seigneurs nomment les officiers municipaux, où les officiers municipaux délibèrent en présence du commissaire du seigneur ²³, sont humiliées ! Aussi les villes royales font-elles toutes mettre en tête de leurs privilèges que dans aucun cas elles ne pourront être désunies de la couronne ²⁴.

Il y a des villes où il est difficile d'entrer, difficile de sortir, où les portes sont à double serrure, où une clef est tenue par les officiers municipaux,

l'autre par les officiers du seigneur ¹²⁵; j'entends parler des villes en pariage ¹²⁶.

Il y en a d'autres qui sont mi-parties ; la municipalité ne tient les clefs , n'a de juridiction que dans une moitié, dans celle qui appartient au roi. Dans celle qui appartient à l'évêque, au comte ¹²⁷, c'est une toute autre autorité, un tout autre régime. On devine facilement où est la liberté, la population, le commerce, la vie.

Mon fils ne se hâtant pas assez de me parler des riches municipalités, je lui demandai où étaient celles qui avaient le plus de revenu? Au nord ¹²⁸, me répondit-il sans hésiter ; mais, ajouta-t-il, au midi il en est qui ont aussi de grands revenus. Ce qui constitue, continua-t-il, la grande différence des revenus des municipalités, n'est pas tant leur patrimoine en biens-fonds, maisons, rentes, que la ferme de la poissonnerie, des halles, des pesées, de l'aunage, que la vente exclusive de certaines denrées ¹²⁹, que le droit de sceller les actes, que le tabellionage ou fonctions de notaires, exercé par la municipalité ¹³⁰, surtout que les fortes perceptions sur les successions échues aux forains, sur les meubles, et particulièrement sur les rentes : ces perceptions s'élèvent quelquefois jusqu'au quart ¹³¹. J'en connais aussi dont les revenus principaux ne consistent qu'en amendes sur les divers métiers, les diverses professions, les divers états, et qui sont fort riches ¹³².

De toutes ces riches municipalités du nord, poursuit mon fils, je ne vous en citerai qu'une, celle de Noyon. J'y fus témoin d'un entretien entre le clerc de la ville et son jeune parent, qui, la tête pleine de l'honneur que dans le monde donne aujourd'hui le latin et le grec, s'obstinait à toute force à embrasser l'état de cuistre¹³³ d'un collègue¹³⁴, espérant devenir, dans la suite, pédant, pédagogue¹³⁵ : Mais, lui disait le clerc de la ville, je puis par mon crédit disposer de beaucoup d'emplois municipaux ; voulez-vous être sergent de ville ? outre que vous serez habillé de noir et de brun mi-parti¹³⁶, vous aurez des gages de huit livres ; si vous êtes sergent du maire, ou premier sergent¹³⁷, vous aurez quelque chose sur le sel que la ville fait vendre¹³⁸. La ville reçoit en gage les meubles de ceux qui ne peuvent payer les tailles¹³⁹ ; vous en serez séquestre¹⁴⁰ : elle les fait vendre, vous en serez priseur. Si dans vos fonctions vous êtes injurié, on vous paiera le laid dit¹⁴¹ ; et l'on vous paiera le hutin, si l'on vous maltraite. — Je veux être cuistre ! — Ah ! vous êtes glorieux, eh bien ! les honneurs ne vous manqueront pas plus que les profits : chaque année, au repas d'usage, tous les sergens vous dînez, ainsi que vos femmes avec le maire¹⁴² ; vous dînez encore avec le maire le lendemain de son élection¹⁴³, — Non ! non ! je veux être cuistre ! — Vous avez bon œil, bonne oreille ; aimez-vous mieux être guète de nuit ? vous n'aurez

à la vérité que trois, quatre livres de gages¹⁴⁵, mais il vous reviendra bien de petits émolumens ; vous serez payé toutes les fois que vous sonnerez la grande et la petite cloche du beffroi¹⁴⁶, et vous les sonnerez souvent : vous les sonnerez d'abord aussitôt que les maires des métiers auront élu le maire de la ville¹⁴⁷ ; vous les sonnerez lorsque le maire élu prêtera le serment aux chanoines¹⁴⁸ ; vous les sonnerez lorsque le peuple jurera au roi de ne pas recevoir de garnison¹⁴⁹ ; vous les sonnerez lorsqu'on publiera les déclarations de guerre ; vous les sonnerez lorsqu'on publiera les traités de paix¹⁵⁰ ; vous les sonnerez aux mariages des princes¹⁵¹ ; vous les sonnerez lorsqu'on imposera les aides¹⁵² ; vous les sonnerez lorsque les aides cesseront. A toutes ces offres, le jeune homme répondait : Je veux être cuistre ! Je veux être cuistre ! Mais, insistait le clerc de la ville, qu'est-ce qui pourrait donc vous tenter ? Les emplois de portiers, de garde-porte, de porte-clés, à vingt sous de gages¹⁵³ sont trop pauvres et trop bas ; ceux des chefs de la commune sont trop riches et trop hauts ; le maire a quarante livres de gages¹⁵⁴ ; il est habillé par la ville, qui lui fournit jusqu'à ses gants¹⁵⁵, jusqu'à ses lunettes¹⁵⁶. Le capitaine de la ville a cent vingt livres de gages¹⁵⁷ ; le roi le nomme, et c'est toujours un grand seigneur¹⁵⁸. Le jeune homme ne cessait de dire que, pût-il avoir ces diverses charges, elles ne lui conviendraient pas ;

qu'il voulait être cuistre ! absolument cuistre ! Puis-que vous êtes donc résolu à nous quitter, répliquait le clerc de la ville, pensez-y bien : où trouverez-vous un Hôtel-de-Ville qui ait tant de biens, tant de richesses, tant d'abondance, tant de joie; un Hôtel-de-Ville qui se divertisse, qui fasse bonne chère, qui boive aussi souvent : Ambroise, souvenez-vous des past et des repast, qui ont toujours lieu au renouvellement du maire¹⁵⁹, à la mort du maire¹⁶⁰; souvenez-vous du bon déjeûné de fêtes, lorsque la municipalité va au pèlerinage de Saint-Éloi, du bon déjeûné de trippes, lorsqu'elle revient de la procession¹⁶¹; souvenez-vous qu'ici le vin coule continuellement, que la ville, tous les jours, en fait des présens¹⁶², qu'elle en offre de grands pots aux dames¹⁶³, qu'elle en envoie à grand nombre de bourgeois, pour leurs noces, leurs fêtes, leurs banquets¹⁶⁴; souvenez-vous comment elle fait boire ses gens, à la fête de Noyon, aux grandes fêtes, ou seulement au jeudi absolu¹⁶⁵, ou même seulement au jour que le maire pêche dans l'Oise, au nom de la ville¹⁶⁶ : enfin sachez que beaucoup de gens qui ont quitté notre Hôtel-de-Ville s'en repentent lorsqu'ils ont froid, lorsqu'ils ont faim, et surtout lorsqu'ils ont soif.

Du reste, ajouta mon fils, je suis passé dans des villes où les municipalités sont au contraire si pauvres, qu'elles ont demandé au roi la réduction du nombre de leurs officiers municipaux, parce que

elles ne pouvaient payer les frais de leurs robes ¹⁶⁷.

Ce ne sont pas ces municipalités qui, au passage du roi, lui envoient cent tonneaux de vin, comme la meilleure harangue ¹⁶⁸, qui, aux fêtes de Noël, donnent jusqu'à trois cents oisons aux officiers de l'Hôtel-de-Ville ¹⁶⁹.

Ce n'est pas aux échevins, aux consuls de ces municipalités qu'on dit, messires, messeigneurs ¹⁷⁰; ils sont maîtres ou tout au plus *sâiges hommes* ¹⁷¹. Aux lettres sur vélin, grandes marges, lacs en soie rouge, sceaux en cire verte, ils répondent par des lettres sur parchemin ou sur papier, petites marges, lacs de coton, sceaux de cire sortant de la ruche ¹⁷².

Vous ne le savez que trop, il y a des municipalités assez riches qui n'ont pas d'Hôtel-de-Ville en propriété ¹⁷³. Combien de fois j'aurais désiré d'être de Rouen ou de Bordeaux, quand on me demandait quel était le genre d'architecture du nôtre ¹⁷⁴. A Clermont c'est pire, la municipalité tient ses séances dans une église, et ses ordonnances sont appelées les actes de la chapelle ¹⁷⁵.

Je n'ai guère vu d'Hôtels-de-Ville dont les bâtimens se trouvassent assez spacieux pour les assemblées générales des habitans. Ici nous sommes fort heureux d'avoir la salle royale ¹⁷⁶. Dijon a la belle salle capitulaire des frères prêcheurs ¹⁷⁷.

J'ai remarqué dans ce voyage, continua mon fils, que les immunités, les privilèges d'une ville font

plus pour son accroissement qu'un grand chemin , qu'une grande rivière.

Lorsque les villes bâties sur le penchant des côtes offraient à mon œil des quartiers remplis de maisons neuves , hautes , serrées , et d'autres quartiers où de vastes enclos de jardins n'étaient bordés que de vieilles maisons délabrées , mal couvertes , je disais : De ce côté , il y a des privilèges ; de ce côté , il n'y en a pas ¹⁷⁸. Je le demandais , cela se trouvait vrai.

Pendant les apparences une fois me trompèrent.

Je traversais une belle plaine diaprée de moissons et de prés verdoyans ; au milieu une colline , pour ainsi dire arrondie au compas , façonnée pour ainsi dire au tour , était couronnée d'une belle ville qui élevait dans le ciel ses clochers , ses tours , ses dômes ; j'approche , j'entre , la ville était morte ; je vois son cadavre , ses ossemens. Les maisons étaient presque désertes , je ne rencontrais que des pauvres , des ecclésiastiques , des femmes ou vieilles , ou laides ; on venait de retirer à cette ville un privilège d'exemption du logement des gens de guerre ¹⁷⁹ ; on venait de l'accorder à une vieille ville voisine. Elle était sur mon chemin ; j'y passai , elle se vivifiait ; elle se rajeunissait. En effet je comprends que les artisans , les marchands ne veulent pas de soudoyers qui souvent ne sont payés de leur solde que lorsqu'ils ont changé de garnison. Je com-

prends encore mieux que les pères de famille qui ont de jeunes filles , les échevins qui ont de jeunes femmes , craignent les jeunes archers , les jeunes cheveu-légers , les jeunes artilleurs et toute la jeune milice. Je me suis quelquefois demandé comment on n'avait pas bâti de grandes maisons pour les clotrer ¹⁰⁰. Je m'en suis donné successivement plusieurs raisons : enfin je me suis fixé à celle-ci , qui m'a paru la plus vraie , la plus simple , la plus naturelle , la plus dégagée de toute érudition , de toute prétention , la plus bourgeoise , la meilleure : on ne l'a jamais fait ; ce n'est pas l'usage.

J'arrivai à Théroüane un vendredi : les habitans y étaient aussi bien habillés qu'un jour de dimanche. Cette ville attire les riches et pacifiques bourgeois par ses beaux privilèges. Un forain ne peut y porter ses armes ; s'il maltraitait ou seulement s'il menaçait un habitant , ceux qui seraient présens devraient le prendre et l'amener devant la justice ; et dans le cas où il fit résistance , aussitôt la cloche sonnerait , les portes de la ville se fermentaient , tout le monde serait obligé d'accourir , sous peine de payer vingt sous d'amende ¹⁰¹. Les forains le savent , se le tiennent pour dit : jamais à Théroüane la cloche ne sonne.

Au Mans les bourgeois ne peuvent être contraints d'être gardiens des biens saisis à leurs voisins ¹⁰².

Au Mans on ne peut vendre , on ne peut acheter du pain ni de la viande que hors de la ville ¹⁰³. Otez

au Mans un de ces privilèges, il y aura moins de population, et il y en aura encore beaucoup moins si vous lui ôtez les deux.

Que d'argent à Tournai ! dis-je à un voyageur : Que d'or ! me dit-il : En savez-vous la raison ? lui demandai-je. Oui, me répondit-il, les habitans ont la permission de tenir des *tables d'usura* ¹⁸⁴.

A Perpignan, vous pouvez avoir des serfs, des esclaves ¹⁸⁵.

A Avignonet, tout homme, quelle que soit sa condition, y devient libre ¹⁸⁶.

A Montpellier, on ne peut vendre du blé qu'à l'orgerie ¹⁸⁷. Dans un grand nombre de villes, on ne peut vendre des marchandises qu'à la halle ¹⁸⁸.

A Aigueperse, on peut vendre et acheter du blé, du vin, des marchandises dans toute la ville ¹⁸⁹.

Ces privilèges, bien qu'ils soient contraires, par cela seul qu'ils sont privilèges, attirent grand nombre d'habitans dans ces villes.

Si le hasard vous fait trouver une pièce de drap à Mimisan, de quelle taille que vous soyez, vous avez le droit d'en couper un habit pour vous ¹⁹⁰.

Je me suis convaincu par moi-même qu'en France il n'y avait pas de ville qui n'eût des privilèges ¹⁹¹, et que parmi ces privilèges il y en avait toujours quelqu'un qui lui était particulier ¹⁹².

Mais, mon père, que je vous parle enfin de votre future belle-fille.

J'avais pris des notes dans plus de trente villes, dans

plus de trente municipalités, sur plus de trente demoiselles, et notamment sur celles de Manosqué en Provence, qui devaient avoir nécessairement leur fortune fort sûre, puisque les débiteurs de la plus petite somme ne sont pas admis aux offices municipaux de la ville ¹⁹³; et cependant mon choix était encore incertain. A Limoges, il ne le fut plus. Longtemps j'avais cherché de ces beaux yeux noirs de Laon, pleins de feu, qui vous remuent jusqu'au fond de l'âme; quand je fus dans le Midi, j'en vis en si grand nombre, qu'il en arriva comme des raisins en temps de vendange, il y en a tant qu'on ne s'en soucie plus. Je n'avais cependant pas entièrement perdu le goût des yeux noirs; mais en les cherchant, j'avais rencontré de si beaux yeux bleus que j'en avais pris aussi le goût. Un officier municipal de Limoges se trouva avoir une fille de dix-sept ans, dont les yeux réunissaient, par un mélange, chef-d'œuvre de la nature, ces deux couleurs. Je me sentis aussitôt comme attaché par une indestructible chaîne à Limoges: il y avait d'ailleurs dans cette ville des consuls, et ce titre, à côté de celui d'échevin, me paraissait magnifique. De plus, les formes municipales me plaisaient; de plus encore, la jeune fille et son père étaient d'un caractère fort doux, fort à rechercher par notre génération des têtus. Le père me dit qu'il se croyait certain, lorsqu'il serait sorti de charge, d'y faire entrer son frère aîné, ensuite successivement ses deux autres frères, ensuite moi. Il m'en

fournit toute sorte de preuves. Alors, mon père, je donnai votre parole pour mon mariage et je l'engageai sous la peine de cent livres de dédit. Mon père, ajouta-t-il, ne craignez pas le dicton du vieux temps sur les Champenois et les Limousins ; vos petits-fils ne peuvent qu'avoir de l'esprit ; au quinzième siècle il ne peut plus y avoir de bêtes : Mon fils, lui répondis-je, vous avez bien fait, vous avez très bien fait. Allez vous marier, et à votre noce, baisez au nom de votre père, échevin de Troyes, tous les consuls de Limoges.

Il s'était passé un an et plus, depuis le départ de mon fils aîné, et je n'en avais pas encore reçu de nouvelles. Jugez de mon anxiété. Un jour que nous étions à dire grâces après souper, j'entends crier dans la rue : L'hôtel de messire Lapière ! L'hôtel de messire Lapière ! Un moment après on frappe à ma porte ; les domestiques ouvrent. Un jeune homme descend de son cheval, qu'il appelle son roussin ; c'était mon fils. Une jeune dame descend de sa jument, qu'elle appelle sa haquenée ; c'était sa femme. J'embrasse mon fils, je veux embrasser ma belle-fille ; elle me fait une révérence, suivie de plusieurs autres ; j'avais déjà mon grand bonnet de nuit sur la tête ; je lui en fais un salut, suivi de plusieurs autres et nous en demeurons là. Nous allions commencer la veillée à la lueur du feu. Les domestiques rallumèrent les lumières de la salle ; nous y entrâmes, nous nous assîmes ; j'avais beau-

coup de questions à faire à mon fils : ce fut lui qui prit la parole : Mon père, me dit-il, la généreuse noblesse, continuellement sur le champ de bataille, y serait bientôt enterrée toute entière si elle n'était continuellement renouvelée par l'élite des familles bourgeoises. Toute ma vie, depuis l'âge de raison, j'ai pensé que c'était le tour de la nôtre ; et quand je partis, pour chercher à me marier, je résolus, non-seulement, comme mon frère, de ne prendre femme que dans les maisons municipales, mais même de ne prendre femme que dans les maisons municipales nobles.

J'allai d'abord tout droit à Toulouse ; la noblesse du capitole a un si grand renom¹⁹⁴. Les jeunes filles seraient à Toulouse aussi jolies qu'ailleurs si elles entendaient la langue d'Oui, surtout si elles ne s'en moquaient avec de grands éclats de rire, qui souvent étaient toute la réponse qu'elles faisaient à mes compliments. Comme cependant j'apprenais tous les jours un peu de leur singulière langue, j'aurais fini par me faire écouter, si l'une d'elles, qui avait beaucoup d'esprit, qui me voulait peut-être même quelque bien, ne m'eût dit en langue d'Oc et en langue d'Oui que jamais Champenois ne serait capitoul à Toulouse.

Les jeunes Bordelaises ne me parurent guère plus polies. Elles parlent la même langue ; elles rient au moins autant de celle d'Oui. Je ne leur eus pas plus tôt fait connaître mes intentions qu'elles m'entou-

rèrent toutes en s'écriant : A Bordeaux ! à Bordeaux ! un Champenois jurat¹⁹⁵ ! un jurat champenois ! jamais ! jamais ! J'étais enflammé de colère, car on sent bien que je ne pouvais l'être d'amour.

Je me retirai honteux, confus ; j'arrivai à St.-Jean-d'Angély. Heureusement on y entend et on y parle un peu la langue d'Oui. Les nobles demoiselles de l'Hôtel-de-Ville¹⁹⁶ ne rirent pas trop de moi.

Celles de Niort ne rirent pas du tout, elles sont les filles des nobles jurés¹⁹⁷, et non des nobles jurats. A Niort, la langue parisienne est aussi commune que la langue bordelaise.

Je n'avais sans doute rien à craindre à Bourges, encore moins à Tours, municipalités qui anoblissent¹⁹⁸ ; mais chat échaudé craint l'eau froide. Je ne savais pas bien où s'arrêtait la langue d'Oc, la langue des jeunes rieuses, et sans quitter les provinces de l'occident, où sont les municipalités nobles¹⁹⁹, je m'avançai, aussi vite qu'il me fut possible, vers le nord, résolu d'aller jusqu'à Abbeville²⁰⁰, jusqu'à Arras²⁰¹ s'il le fallait. Je n'eus pas besoin d'aller si loin.

Quand on parle d'Angers, pourquoi ne dit-on pas que c'est la ville des belles filles ? On pourrait dire aussi que c'est la ville des gens d'esprit. Les échevins en sont remplis. Le maire les passe tous, et le sous-maire passe le maire. Il contrefait le langage et l'accent du pays de la langue d'Oc à vous faire mourir de rire. Il recommençait, je riais encore ; il recommençait encore, je riais plus qu'auparavant. Enfin

je lui appris dans quelle intention j'étais venu à Angers. Tout de suite, et sans me dire un seul mot, il renverse la tête en arrière, et, regardant le plafond, il se met à crier : Pétronille ! Pétronille ! Il attend un moment, et, penchant sa tête vers le plancher, il se mit de nouveau à crier : Pétronille ! Pétronille ! Voici aussitôt accourir sur la pointe des pieds, élégante, fraîche, leste, légère comme les Graces, une jeune demoiselle de dix-neuf ou vingt ans, à qui j'en aurais donné tout au plus seize. Le sous-maire me laissa d'abord regarder tout à mon aise ; dans les premiers momens, il m'aurait d'ailleurs été impossible d'écouter : N'est-ce pas, me dit-il, qu'il n'y a rien de plus beau que le sang noble ? qu'en pensez-vous ? ah ! n'êtes-vous pas de mon avis ? Mademoiselle est petite-fille d'un fort-honnête drapier, nommé maître Legras, et fille de messire Legras, conseiller de l'Hôtel-de-Ville ; car ici les charges de conseiller anoblissent^o comme celles d'échevin. Feu messire Legras a dépensé plus rapidement sa fortune que son père ne l'avait gagnée ; mais il l'a dépensée noblement. A sa mort il n'a absolument rien laissé au monde que cette belle personne, toute pétrie de vertus, de talens et de perfections ; elle chante à ravir, danse de même ; et bien que les connaissances du blason, autrefois si rares, soient aujourd'hui fort répandues, je ne sais trop si en cette partie quelqu'un peut se dire plus habile. J'en parle ainsi, parce que

je ne suis pas son père ; mais je l'aime autant que si elle était ma fille. En qualité de parent et de tuteur , je me chargerai , lorsqu'elle se mariera , du ménage pendant une année , et , s'il y a lieu , des frais des premières couches : Ah ! c'est trop , dis-je en me levant , il suffit de Pétronille.

Je demandai et j'obtins la permission de lui baiser la main , de mettre à un de ses jolis doigts un anneau de diamans , et , quelques jours après , d'y mettre un anneau nuptial. Au bout de neuf mois , jour par jour , j'ai été père et vous avez été grand-père d'un petit gentilhomme ; car je fus conseiller de l'Hôtel-de-Ville , par conséquent noble le lendemain de mon mariage : Mon père , ajouta-t-il aussitôt avec empressement , bien que je ne sois plus bourgeois , je n'en suis pas moins toujours pacifique ; ne craignez donc pas que je sois obligé d'aller me faire tuer à Azincourt , à Montlhéri , à Fornoue , ou bien ailleurs. Les nobles de la municipalité , le roi lui-même le dit , sont toujours censés nécessaires à la défense de la ville , et , à cause de ce , dispensés du ban et de l'arrière-ban²⁰³. Il y a plus : nos successions sont en partage comme celles des roturiers²⁰⁴ ; nous avons les avantages des nobles , les exemptions , l'épée , les chausses rouges²⁰⁵ ; les avantages des bourgeois , la tranquillité , la longue vie : Mon fils , lui répondis-je , les bourgeois ne dérogent pas en devenant nobles ; je ne vous blâme pas ; mais vous n'êtes pas encore quitte , vous allez avoir affaire avec toute la famille.

Je n'avais que trop raison de parler ainsi. Le lendemain , de grand matin , il s'était répandu le bruit dans toute la ville que mon fils était de retour , et qu'il voulait épouser une fille noble ; car cette fois la renommée, au lieu d'aller au-delà, était restée en-deçà de la vérité. Mes frères, mes sœurs, qui sont de la génération des doux, se tinrent chez eux ; mais mes filles et mes gendres, ayant à leur tête les frères et les sœurs de ma femme, viennent en foule à la maison, remplissent la grande salle, et ma belle-fille, qui s'était réfugiée dans une pièce voisine, est obligée de les entendre.

Le capitaine garde-clefs ²⁰⁶, mon beau-frère, entre le premier : Je n'ai donc que des fous parmi mes neveux, dit-il à mon fils, hier, ton cousin le chanoine, sous prétexte de carnaval, courait la ville en habit bleu, monté sur des patins ²⁰⁷, une plume au chapeau ²⁰⁸, enfin vêtu comme il y a trente ou quarante ans les chanoines à la fête des fous, que la décence de notre siècle a heureusement fait supprimer ²⁰⁹. J'avais les clefs de la ville à la main, quand je le rencontrai ; je le ramenai à grands coups sur le dos à sa cathédrale. Et maintenant, toi, pour t'honorer, tu veux déshonorer ta famille ; tu es bourgeois par ton père et par ta mère, tu méprises la bourgeoisie, tu veux t'allier à une famille noble ; mais apprends que je tiens sous clef toute la ville, et que je ne t'en laisserai jamais sortir pour faire une pareille sottise.

L'avocat de la ville, le procureur de la ville, l'un mon autre beau-frère, l'autre l'époux de ma fille aînée Jacqueline, arrivèrent tout en feu : Que m'a-t-on dit ? qu'ai-je entendu ? le croirai-je ? dit à mon fils l'avocat de la ville ; quoi ! tu préfères une fille noble pour ton épouse ? mais en quoi la noblesse l'emporte-t-elle donc tant sur la bourgeoisie ? Il y a des villes où les bourgeois sont appelés sires ¹⁰ ; il y en a où ils portent l'épée ; il y en a où ils portent les éperons dorés ¹¹ ; il y en a où ils chassent même à la bête rousse ¹² ; il y en a, et tu devrais le savoir, où les bourgeois nomment, font les nobles ¹³. Si je me bats contre un noble, il porte la pointe de l'écu en bas ; je la porte en haut ¹⁴, c'est toute la différence : voilà bien de quoi vouloir épouser une noble, peut-être laide, peut-être vieille, peut-être pauvre, tandis que tant de jolies, jeunes, riches bourgeoises, à qui d'ailleurs tu te dois, te donneraient leur main. Ne m'as-tu pas entendu dire, n'as-tu pas entendu dire cent fois dans ta maison, qu'à Briançon les bourgeois paient une pension au Dauphin ¹⁵, qu'à La Rochelle le roi prête serment à genoux devant les bourgeois ¹⁶. Le roi le sait bien ; les bourgeois sont beaucoup plus royalistes que les nobles ; aussi il les aime plus ; aussi il va dîner, souper chez eux ¹⁷, y faire le compère ; enfin, voulant autant qu'il le peut être bourgeois, il signe sur le registre de la grande confrérie des bourgeois ¹⁸. Le duc de Guyenne, son frère,

est épousé par les bourgeois de Rouen, qui, suivant l'usage, lui mettent au doigt un anneau en signe d'amour et de perpétuelle alliance ¹⁹. Mais n'as-tu donc pas vu des lettres du roi ? des lettres closes, dont la suscription, écrite sur la bande volante, détachée du corps de la lettre, à laquelle elle ne tient que par une extrémité, porte : *A nos amez et feaux l'admiral de France et aux bourgeois et habitans de nostre ville de...* ²⁰. Voudrais-tu alors ne pas être bourgeois ? Le roi d'Angleterre Henri VII était fils ou petit-fils d'un bourgeois ²¹. Je n'ai jamais lu ni entendu dire qu'il fit comme toi, qu'il reniât la bourgeoisie. Au reste, que t'arrivera-t-il ici, où nous ne sommes pas régis par la coutume des Basques, qui prennent les femmes à l'essai ²² ; si ta femme est noble et qu'elle soit méchante, tu ne pourras pas, ainsi que les bourgeois, la corriger manuellement ; ce sera au contraire elle qui te corrigera, et tu paieras, comme à Montluçon, l'amende des maris battus par leurs femmes ²³. Enfin, mon neveu Pierre Lapierre, si tu épouses une fille noble, elle te donnera l'envie de devenir noble ; et si, au lieu d'être un des premiers de ton état, d'être échevin de Troyes, comme ton père, tu deviens un des derniers de celui des nobles, dans ce cas je révoque aussitôt mon testament où je t'institue mon héritier, et je donne tous mes biens à l'œuvre, ou plutôt à l'exemple de ma sœur ²⁴, aux fortifications de la ville.

Ah ! mon frère Pierre Lapierre, dit à mon fils le procureur de la ville, vous désirez que votre postérité soit noble ! que ne parlez-vous, il me sera facile de vous trouver, au lieu d'une dédaigneuse et fière demoiselle d'Hôtel-de-Ville, une demoiselle noble de nom et d'armes, qui ira accoucher de vos enfans entre Aube et Marne, où le ventre anoblit²²⁵ ; mais plutôt demeurez parmi nous, vous et les vôtres ; ne soyez pas si sot que de vous faire noble ; y a-t-il rien de plus ennuyeux que la vie des châteaux, où il n'y a guère d'autre amusement que celui du singe, du fou et du nain. Les nobles jouent-ils comme nous, à cache-cache, à la main-chaude ? Ils se ruinent en parades, en tournois ; nous rions, nous, bien davantage à décrocher l'oie au bout du mai²²⁶ ou à la promenade du bœuf-gras²²⁷. Je ne trouve pas d'ailleurs leurs femmes plus jolies à porter l'oiseau sur le poing que les nôtres à baiser leur petit chat. Les nobles se fêtent rarement, et chaque fois ils se ruinent, tandis que nous nous réunissons autour d'une table où seulement la nappe est mise, où chacun porte son plat²²⁸.

Messires, vous le savez : lorsque, dans la bourgeoisie, la nombreuse parenté a rempli ses devoirs, soit envers les vivans soit envers les morts, chacun se retire. Au bout de quelques heures nous nous retrouvâmes seuls ; ma belle-fille reparut, son visage rondlet s'était un peu alongé ; mon fils n'avait guère meilleure contenance. Le lendemain au matin il vint

me dire qu'il voulait repartir pour aller tenir son ménage; la clef de mon coffre-fort était pendue à ma ceinture, je la lui donnai; un moment après il reparait avec l'air de quelqu'un qui est un peu attrapé. Il avait cependant tout emporté jusqu'à la plus petite pièce. Ma belle-fille me fit une révérence fort sèche; mon fils prit aussi congé par une embrassade fort cérémonieuse. Toutefois bon sang, surtout bon sang de Lapière ne peut mentir; dès que ma belle-fille eut tourné les talons, mon fils rentra, les yeux baignés de larmes : Mon père, je vous aime toujours : Mon fils, je vous aime plus que jamais.

J'ai un troisième fils, nommé Tranquille Lapière. C'est un de ces hommes de qui on ne peut dire ni qu'ils font mal, ni qu'ils font bien, car ils ne font rien. Mon fils, continuellement harangué, tourmenté par ses oncles maternels, les a fuis tant qu'il a pu; l'avocat de la ville y a perdu son latin et même son grec. Voici comment s'y est pris le capitaine garde-clefs.

Il est d'abord inutile de vous rappeler que notre siècle, en tout grand et fort, a voulu équilibrer les populations des villes, de telle manière qu'il a quelquefois, pour ainsi dire, transvasé le trop plein des unes dans les espaces vides des autres : ainsi une ville a-t-elle été désolée par les guerres ou les maladies; a-t-elle des maisons qui, faute d'habitans, ne pouvant être louées, tombent en ruine, tout aussitôt que le roi en est informé, les officiers municipi-

paux des villes où la population, trop nombreuse, commence à devenir difficile à être gouvernée; reçoivent l'ordre de choisir tant de centaines ou de milliers d'habitans de tout sexe et de tout état pour les envoyer demeurer dans la ville dépeuplée²²⁸. Je ne nie pas qu'il soit dur, lorsqu'on se plaît à vivre et à mourir dans le lieu où l'on est né, d'être obligé d'aller vivre et mourir au loin dans un autre; qu'il soit dur, lorsqu'on tient à sa maison, à son bien, d'être obligé de les vendre. Mais aussi que de bienveillance, que d'affection royale pour celui qui est ainsi forcé de changer de domicile! don d'habitation, don de pension pendant les premières années; paiement des dettes atermoyé; lettres de répit pour le jugement des procès; ou souvent mieux encore, committimus, privilège de faire juger tous les procès aux requêtes du Palais ou aux tribunaux qui sont le plus à portée²²⁹. Malgré tous ces avantages, Tranquille, comme bien d'autres, ne se souciait guère de changer de ville. Il aimait d'ailleurs la fille d'un gros épicier qui demeure vis-à-vis notre maison. Tous les jours la jeune personne passait plusieurs heures à la fenêtre, debout, entre deux pots de fleurs, à se faire regarder, et tous les jours Tranquille en passait autant à la sienne, assis, fixe, sans bouger de place, à la regarder. Bien que ces amours fussent fort innocens, ils déplurent au capitaine garde-clefs : Tranquille, qui est de la génération des têtus, n'en persista pas moins. Alors le

capitaine vous le fit inscrire sur l'état des habitans qui devaient partir de notre ville; il y fit inscrire aussi une de ses jeunes parentes, qui se chargea de donner de la vivacité au caractère de Tranquille. Je conviens des défauts de mon fils; mais il n'en était pas moins mon fils; j'aimais à le voir.

O messires! que nous sommes malheureux, nous bourgeois! jamais repos dans nos maisons; et, hors de nos maisons, c'est, je crois, encore pire. A la Saint-Barnabé dernière, jour du renouvellement de la municipalité, il y avait trente-neuf ans, peut-être quarante, que j'exerçais de petites ou de grandes charges à l'Hôtel-de-Ville: je voulais me retirer; et comme je ne fais rien sans le dire d'avance, l'avocat de la ville, le procureur de la ville et le capitaine garde-clés en ayant été instruits, accoururent: Comment, s'écrièrent-ils tous ensemble, à soixante-dix ans, dans la force de l'expérience, après un si long apprentissage des affaires municipales, vouloir les quitter! Ne semble-t-il pas que nous soyons à Dijon, où les échevins nouvellement élus sont obligés de donner de l'argent à la ville³³? Si nous ne changez de résolution, nous y mettrons ordre; il y a des lois en France pour forcer les magistrats à ne pas priver de leurs lumières et de leur capacité l'administration publique. A Aigue Perse, à Montferrant, on les retient bon gré mal gré sur leur siège³². Mais sans aller si loin, tout près d'icî, le maire de la ville de Sens voulait aussi ne plus être

mairé; les sergens vous l'ont arrêté comme il s'en allait faire le fainéant à sa ferme, vous l'ont saisi, vous l'ont reconduit à l'Hôtel-de-Ville³³, où, dans la même heure, il a jugé de nouveau les différends des citoyens, aux applaudissemens de toute l'assistance. Je suis de la génération des dociles; je me laissai amener à la messe des élections des échevins³⁴, et au sortir, je consentis, si on le voulait absolument, à être réélu : je le fus le premier, et au premier scrutin. Mais les temps deviennent de plus en plus difficiles; ma peine a augmenté; elle augmente chaque jour.

Autrefois, au commencement de mon échevinage, quand, pendant les offices de la fête de la Saint-Charlemagne³⁵, j'avais siégé en robe au milieu du banc des bourgeois, et que j'avais soutenu pendant plusieurs heures le poids des regards du public, on trouvait que j'avais beaucoup fait.

On trouvait que j'avais bien employé mon temps, quand je n'avais mis que huit jours pour faire peindre la figure cartonnée de notre ville, qui devait être offerte au roi à son entrée³⁶.

Quand je n'avais mis qu'autant de temps pour faire forger en argent les clefs qui devaient lui être présentées³⁷.

Quand je n'en avais mis guère plus à exercer deux ou trois cents enfans, habillés et coiffés de rouge, à crier sur un échafaud : Noël ! Noël³⁸ !

Au tir du papegai, pour faire boire les compa-

gnons archers ²³, je ne demandais qu'une demi-journée ; on me la donnait toute.

J'avais tout le lundi pour goûter la soupe grasse des hôpitaux et des prisons ; tout le vendredi pour goûter la soupe maigre.

Quelquefois des subsides extraordinaires excitaient les murmures du peuple : afin de faire diversion , il fallait lui donner des fêtes , des spectacles publics ²⁴, les annoncer, attirer les étrangers par les concours des divers jeux. On me chargeait de pourvoir à l'approvisionnement d'une plus grande quantité de vivres. J'envoyais des crieurs et des crieuses dans les villages voisins ²⁵ ; c'était là toute ma tâche, et on me félicitait de l'avoir bien remplie.

Le soir, je passais dans tous les corps de garde : Mes amis, avez-vous de la chandelle, de l'huile ²⁶? Oui! oui, maître Lapierre! Ensuite des remerciemens tant et plus ; ensuite, en me retirant, j'entendais : Le bon échevin ! le bon échevin !

S'il faisait froid, je montais au haut des tours, je visitais les guets en leur disant : Mes amis, avez-vous assez de bois, de fagots, de charbon ²⁷? C'étaient de plus grands remerciemens, et j'entendais encore : Le bon échevin ! le bon échevin !

Si le vent était violent, je montais au haut des clochers, où l'on veille pour découvrir les incendies ²⁸ : Mes amis, disais-je aux gens de garde, cette ville est une ville de bois ; on vous en a confié l'existence. Souvenez-vous comment Poligny a

brûlé. Il n'y est resté qu'une rue, que la moitié d'une rue ²⁴⁵; et j'entendais dire : Le prudent échevin ! le prudent échevin ! et cela durait tout le temps que je descendais l'escalier.

Souvent le maire, qu'on appelait alors le président ²⁴⁶, me disait : A merveille, Lapierre ! continuez à avoir l'œil sur les peseurs, les mesureurs, sur l'horloger. Poids juste, mesure juste pour prévenir le mécontentement du peuple ! heure juste pour le contenter !

Voilà qu'ensuite on me charge de juger à mon tour, et pour douze deniers de tenir l'audience ²⁴⁷. On me fait asseoir sur de larges coussins ; on me met à écouter les causes les plus longues et les plus ennuyeuses ; le moyen de ne pas dormir, et cependant le moyen de dormir devant tant de gens grossiers, qui sans autre façon vous criaient : Maître Lapierre, vous fermez les yeux ! maître Lapierre, vous dormez !

Ça été bien autre chose quand enfin je me suis trouvé à la police. De crainte de tomber dans le cas de l'arrestation arbitraire pour laquelle nous, échevins, sommes si sévèrement punis ²⁴⁸, je laissais en liberté ceux qui me semblaient avoir assez bien gagné leur place à la prison ; et alors tout le monde de crier. Le lendemain j'étais plus sévère ; tout le monde le lendemain criait davantage.

Quoiqu'il n'y ait que du bien à dire de la municipalité, on en dit quelquefois du mal. Je voulais

doucement traiter les accusés qu'on amenait ; les autres échevins me forçaient à les condamner à la prison véritablement ; dans ce cas , la volonté du roi est formelle²⁹.

A la fin de l'année ; lorsque j'étais obligé de monter à cheval pour aller publier dans tous les carrefours l'état des personnes condamnées à des amendes³⁰, bien que je le lusse d'un ton fort bas et fort doux , je vous assure que je ne recueillis pas tous jours des bénédictions.

Maintenant , après le bail des fermes de la ville , où il y a eu tant d'enchérisseurs , où l'on a bu tant de vin³¹, où l'on a loué, cassé tant de verres³², on m'a fait passer aux finances ; ah ! c'est plutôt aux enfers que je devrais dire. Les finances d'une ville ! y a-t-il rien de si difficile à administrer ! En général , si vous rencontrez un receveur ou argentier honnête homme , il n'est pas habile , et s'il est habile , il n'est pas honnête homme ; cependant il est possible d'en rencontrer un , en même temps honnête et habile , tel que celui qui maintenant est ici en exercice ; mais qu'arrivera-t-il , et qu'est-il toujours en pareil cas arrivé ? ce qui arrive aujourd'hui. Le peuple se rend en foule à l'audition des comptes qui doivent être rendus , les portes ouvertes³³. On procède à la lecture du compte , divisé en recette et sous-divisé en chapitres de diverses natures de recette , en dépense et sous-divisé aussi en chapitres de diverses natures de dépense ; dès que le peuple entend lire :

Compte... il commence à se fâcher; il se fâche encore davantage, il piétine quand il voit tirer en marge ces lignes droites, signes d'allocation; et quand il entend : *Ce présent compte fut examiné oys et clos publiquement en la halle de l'eschevinage, présents les eschevins viez et nouveauls, conseillers, clers, officiers et plusieurs bourgeois d'icelle ville... comme il appert par les seings manuels de plusieurs... l'an mil...*²⁴, il s'en va en murmurant; enfin il aime tant à murmurer que, cette année, lorsque le maire marquait les blancs des pages par le mot *vacat*²⁵, il murmurait comme si l'on faisait tort à la ville. Mais si quelquefois le maire met *rayé à défaut des trois sceaux au mandement*²⁶, il est dans la joie; il applaudit des pieds, des mains et de tout le corps, avec les mêmes signes que s'il pendait l'argentier.

Enfin le compte, arrêté en trois originaux, dont le bas est pour ainsi dire ferré, clouté des nombreux paraphes, grilles et signatures des échevins, des conseillers et de tous les officiers de l'Hôtel-de-Ville, au milieu desquelles se montre celle du notaire, distinguée par sa grande belle N couronnée de son nom²⁷, est mis dans un grand sac et envoyé à la chambre la plus habile, mais la plus difficile des chambres des comptes, à celle de Paris. Un mois se passe, deux mois, au bout desquels voici le compte renvoyé avec l'arrêté latin de la chambre²⁸, précédé d'observations, d'impugnations et de notes marginales²⁹. J'ai pris toute l'année une

peine infinie à faire régulariser les pièces comptables, toujours appuyées sur les comptes quittancés par les parties prenantes. Le maître correcteur²⁶⁰, rapporteur, n'est pas satisfait : il me faut lui écrire, j'aimerais autant aller me pendre; il n'est pas content de mes explications il faut encore lui en donner d'autres : j'aimerais mieux être pendu.

Du reste, avant qu'on me chargeât des finances, on avait essayé de moi : on m'avait successivement fait commissaire aux fortifications, commissaire aux dénombrements; ne serait-ce donc rien, à votre avis, que la continuelle inquiétude sur la solidité de deux mille toises de boulevard, de tours ou de murailles²⁶¹? car l'enceinte de notre ville, divisée en quatre quartiers, où l'on compte près de deux cents rues²⁶², n'est pas de moindre dimension, et je dois même dire, pour les étrangers qui sont à cette assemblée, que la toise de Troyes étant de huit pieds²⁶³, c'est deux mille cinq cents toises de France. Ne serait-ce donc rien non plus que les recensemens de deux mille cinq cents feux de gens de pourpoint, de mille feux de gens de fer, de onze cents feux de gens exempts de guet, d'une population de vingt-quatre mille habitans, et de leurs armures²⁶⁴; que les recensemens de huit cents chevaux; de plus de douze cent mille setiers de grains de toute espèce²⁶⁵, qui existent ou qui du moins existaient, il y a peu de temps, dans les greniers des habitans ou des marchands de la populeuse et commerçante ville de Troyes?

Ah ! messires , avoir de la peine à vivre , et passer pour riche ! travailler sans cesse , et passer pour oisif ! être malheureux , et passer pour heureux ! peut-on être plus malheureux ?

LE COURTIER.

Histoire VIII.

LES deux plus douces figures de l'assemblée étaient incontestablement celle du bourgeois et celle du courtier. Quand le bourgeois a cessé de parler et s'est rassis, il a salué d'une inclination particulière le courtier, qui était placé près de lui. A son tour le courtier l'a salué d'une autre inclination particulière, quand il s'est levé pour parler :

Messires, a-t-il dit, chargés d'accorder les hommes et les choses, les courtiers, pour rendre les autres états heureux, rendent le leur le plus malheureux ; écoutez-moi.

Le premier jour que j'entraï en fonctions , je m'en souviens encore, un riche fermier se présenta : Maître Thibault, j'ai cent setiers de blé à vendre, pensez à moi ; je le lui promis. Aussitôt je vais à Romilly ; je demande le syndic de la ville ; je suis conduit chez lui ; je lui dis : Le temps de faire les grands pains de Pâques, de quinze ou vingt livres,

que doit recevoir, d'après la fondation de la bonne dame Alix, chaque habitant de la ville, approche. Vous savez mieux que moi qu'à peine de les donner deux fois, vous devez les donner beaux et bons¹. Je viens vous proposer cent setiers de froment, au moins de la qualité de celui du Déluge² ou des meilleures fermes de la Brie. Le blé proposé est acheté, reçu, payé. Ce jour-là je commençai à essayer mes jambes, je fis six lieues.

Le lendemain, je m'en souviens encore, j'en fis dix. Ce même fermier ne pouvait vendre deux cents setiers de seigle et autant d'avoine : par mon entremise, il parvint à les vendre à différens villages, pour leurs paiemens de tailles de seigle et d'avoine³.

Quand le chapitre de la cathédrale vient à Saint-Martin-ez-Vignes, la veille de la fête du saint, vous le savez, le curé est obligé de faire boire aux chanoines alternativement un coup de vin rouge et un coup de vin blanc⁴. Je prouvai au bon curé de Saint-Martin, qui avait quatre-vingts et quelques années, qu'il pouvait en vivre encore au moins vingt; qu'il pouvait encore avoir besoin au moins de vingt queues de vin rouge et de vingt queues de vin blanc. Je lui fis observer que cette année était une année d'abondance, peut-être unique. Je lui conseillai de profiter de l'occasion, je le persuadai; il acheta les quarante futailles que je lui proposais; c'était tout ce qui restait au marchand par qui j'étais commis. Cette fois, si je ne fus pas obligé de beaucoup mar-

cher, je fus obligé de beaucoup parler, de beaucoup boire.

Peu de temps après, il me fallut faire acheter à un bourgeois économe des bonnets écarlate à trente sous, des aiguillettes de soie noire à dix sous la douzaine, des rubans de soie à quatre sous l'aune ; il criait contre les prix ; je me contentais de répéter : Si vous voyiez comme cela vous change ! Il acheta, il paya.

Une semaine s'était à peine passée, que j'eus bien plus à faire : j'eus à faire acheter à un gendarme un magnifique habillement sacerdotal : Vous ne pouvez contester, lui dis-je, que ce velours brodé d'oiseaux à têtes de jeunes filles ne soit d'un bel effet, il ne le contesta pas : Alors, ajoutai-je, vous voudrez nécessairement donner le calice, et il doit être d'argent doré, du prix au moins de vingt-quatre livres ; le gendarme ne dit ni oui ni non : Et les burettes, continuai-je, doivent être du prix au moins de dix livres. Il secoua la tête : Au-dessous de ce prix, lui dis-je, vous n'avez que des burettes d'étain à quatre sous . Le gendarme ne répliqua pas : Messire, il ne nous reste plus que les chandeliers, et voilà qui est fini. Le gendarme fit alors deux tours dans sa chambre ; au premier il me dit : Je prends les burettes d'argent ; au second, il me demanda combien pesaient les chandeliers ? Six livres ; il secoua encore la tête. Je me hâtai de lui dire qu'ils étaient en cuivre : il ne répondit rien, il alla chercher l'argent.

Mais j'aurais dû vous dire plutôt que, m'étant dégoûté des fonctions de courtier de denrées¹⁰, je m'en étais démis; que je m'étais fait recevoir à la cour du bailliage courtier de mercerie¹¹.

Je ne gardai pas long-temps ma nouvelle place, dont les profits me semblaient trop restreints. Je la cédai à un de mes frères, qui, faute de meilleure, la trouva excellente.

Je devins courtier de chevaux¹². D'abord, je gagnai quelque chose à faire acheter des chevaux qui avaient les quatre pieds blancs et qui ne payaient pas de péage¹³. Mais je n'ose vous dire que force me fut d'être en même temps courtier de mulets et d'ânes; j'étais dans le Poitou. A la fin, je me lassai de m'entremettre entre les coups de pieds et les coups de fouets; je voulais, mais je ne savais comment sortir de ce genre de courtage où je m'étais imprudemment engagé, quand il m'arriva à point nommé un autre de mes frères, grand, leste, maigre, élancé, jeté pour ainsi dire dans le moule d'un courtier de chevaux. Je me dévêtis et l'investis de mon office.

Bientôt après je me fis courtier de biens fonds¹⁴, j'attendais qu'on vint me dire: Je veux vendre, je veux acheter, je veux échanger but à but, je veux rendre, je veux qu'on me rende. Je recevais le mouvement des affaires pour le donner; mais je ne le donnais jamais, jusqu'à ce que mon fils, grandissant à vue d'œil, parcourant sans cesse les campagnes,

son gros bâton d'épine à la main, notant, figurant les possessions de terres irrégulières, les carrant, les arrondissant par des projets d'échange et de contre-échange, me prépara, non sans beaucoup de peine et de sueurs, le travail de ce courtage, qui alors commença à me valoir quelque chose; mais je trouvai juste de le céder à mon fils, aussitôt qu'il eut l'âge requis.

Depuis je suis devenu courtier général, j'ai établi un courtage de toute espèce d'affaires.

En ce moment le courtier a tiré du retroussis de sa manche un petit rôle en parchemin, de six ou huit pouces de long, sur deux ou trois de large, et multipliant avec plus de rapidité qu'auparavant les gestes de ses deux poings fermés, par lesquels il figurait deux personnes disputant l'une avec l'autre et finissant l'une et l'autre par s'accorder, il a dit : C'est le journal de mes principaux gains; vous allez vous convaincre combien, dans le courtage général même, nous sommes malheureux.

Le premier de l'octave Saint-Jéhan, dix sous.

Vers les neuf ou dix heures de ce jour, a continué le courtier, en posant son parchemin, il entre chez moi un homme aux cheveux crépus, à l'œil ardent, qui me dit : Il m'est échappé de reprocher à un de mes voisins d'avoir été Anglais lui et toute sa famille; il a porté plainte, je serais bien content d'acheter son désistement par la moitié de l'amende en pareil cas prononcée par le juge : Vous avez eu

tort, lui dis-je, vous savez qu'il n'est pas agréable d'être appelé Anglais, depuis que le duc de Bedford a fait brûler la Pucelle ¹⁴. Il en convint; j'allai chez ce voisin : Maître Pierre, lui répondis-je, quand il se fut plaint à moi d'avoir été appelé Anglais, l'offense n'est pas si grande que vous le croyez; mal à propos d'ailleurs vous prétendez que les Anglais, entre autres torts envers nous, ont celui d'avoir usurpé la Guienne : Eléonore, qui en était légitime héritière, la porta en dot à leur roi, mais à un prix qui n'aurait convenu ni à vous ni à moi, ni à bien d'autres ¹⁵. Il en demeura d'accord et se contenta de la moitié de l'amende; j'eus six sous d'un côté et quatre de l'autre.

Le jour de la Saint-Ladre, des indulgences.

Une vieille damoiselle, a continué le courtier, en regardant et en posant son parchemin, se présenta chez moi, le perroquet sur son poing ¹⁶, comme les bourgeoises qui veulent singer les femmes nobles. Elle me dit qu'elle avait autrefois et toujours tenu le parti du dauphin et des Armagnacs ¹⁷; que les Bourguignons de cette ville avaient pillé son château, ravagé ses biens et traité encore plus mal sa personne : Oh ! lui dis-je en l'interrompant, auraient-ils fait encore pire, les trois états des villes, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie ont obtenu partout des lettres de rémission et d'absolution si amples qu'elles contiennent la nomenclature de tous les méfaits imaginables ¹⁸. Elle me dit

alors que cette belle voiture couverte de cerceaux ²⁰, dans laquelle elle était venue, ne lui appartenait pas; qu'elle était bien pauvre, eu égard surtout à la maison dont elle descendait; je me déterminai à aller chez les anciens chefs de parti, qui avaient vieilli, qui devaient être plus traitables. Ils se mirent à rire, et me dirent que tout le passé devait être oublié, et que quant à eux ils ne s'en souvenaient plus. Je leur répondis que je réclamaï pour la petite-nièce du petit-neveu du pape Urbain V. Alors ils se consultèrent et lui donnèrent enfin quelque chose; ils ne me donnèrent rien. La vieille damoiselle me dit qu'il devait y avoir des indulgences pour ceux qui assistaient les pauvres familles des papes, et que sûrement je les avais bien gagnées.

Le jour de Saint-Leu, rien.

Pendant les troubles où l'on traitait si mal les biens et les personnes des damoiselles, grand nombre de gens fuirent des villes, laissant leurs maisons qui tombèrent en ruine. Les villes auraient été dépeuplées, si les ordonnances n'avaient conféré la propriété de ces maisons à qui les rebâtirait. Un bourgeois fugitif, rentré dans sa ville natale le soir, ne put jamais retrouver sa maison; il la retrouva le lendemain, mais toute neuve, toute blanche, toute belle. On lui apprit qu'après les deux cris de quinzaine en quinzaine on l'avait adjudgée à un autre ²¹. Ce bon homme, tout désolé, vint à moi; il me promit de me faire part de ce que j'obtiendrais de l'ad-

judicataire. J'allai le trouver, je lui proposai de payer une petite somme quelconque à l'ancien maître de la maison ; il se mit en colère , et me dit qu'il était chez lui de par le roi ²² : Et voici , ajouta-t-il , la réponse qu'à l'avenir je ferai à pareil message : il me ferma la porte au nez.

La vigile des quatre couronnes ²³, deux sous.

Une fille de légère vie ²⁴, comme on dit dans certaines villes, crut qu'elle gagnerait davantage à mentir. Elle accusa de viol un homme riche ; l'accusation fut reconnue fausse , et elle fut condamnée à l'amende ²⁵. Les courtiers, nous sommes assez malheureux pour être obligés de recevoir tout le monde ; elle vint me parler ; j'allai parler à l'accusé , je lui exposai que l'état de l'accusatrice devait , par le temps actuel , être bien mauvais , puisqu'elle était réduite à mentir pour vivre ; qu'il eût pitié d'elle ; qu'il se contentât du quart de l'amende. Il y consentit , mais il ne me donna rien. J'avais reçu deux sous , je ne reçus pas davantage.

La Saint-Simon et Saint-Jude , dix sous.

Des jeunes gens avaient brisé les portes d'une maison publique , ils me prièrent de m'interposer pour arrêter les plaintes à la justice. Je fis venir celle qu'on ne peut nommer par son nom et que je nommerai la supérieure : elle vint. Il me fallut écouter tous les détails de cette honteuse nuit , bien que je ne cessasse de dire : En voilà assez ! en voilà trop ! je suis parfaitement instruit ! La su-

pélicure s'obstina à continuer son récit jusqu'à la fin ; alors seulement je pus lui lire la loi qui ne lui accordait de dommage que pour le bris des boiserics et des serrures ²⁶. Je lui dis qu'elle allât, si bon lui semblaît, consulter les avocats : elle y alla ; elle revint retirer l'argent qui lui était destiné, et que les jeunes gens avaient consigné entre mes mains ; tout fut fini. Je m'attendais à des honoraires proportionnés au service rendu ; je reçus dix sous, ces jeunes gens étaient douze.

Le jour de Saint-Jehan décolasse, trente sous.

L'après-midi de ce jour, ma salle, qui n'est pas petite, se remplit de différentes personnes dont aucune n'avait ni un très bon, ni un très méchant habit, ni un habit qui lui allât bien ; j'en saluai jusques à trente, jusques à quarante et plus. C'étaient les fripiers de la ville ; ils me dirent qu'ils désiraient faire leur offre de nouvelle taxe au maire ou lieutenant de monseigneur le duc de Bourbon ²⁷, qu'ils ne cessaient d'appeler le grand fripier de France, malgré mes continuel redressements, mes continuelles observations pour leur faire entendre qu'il y avait bien un grand chambrier de France, dans la juridiction duquel étaient les fripiers ²⁸, mais qu'il n'y avait pas de grand fripier de France ; n'importe, ils continuèrent à l'appeler ainsi ; car le peuple veut faire toujours sa langue. J'allai proposer leur offre au maire du duc qui l'accepta. Les fripiers me laissèrent sur mon tapis trente sous en

me disant poliment que je voudusse bien les excuser, s'ils ne me laissaient pas davantage, mais que le temps était mauvais, que tout le monde faisait des habits neufs.

Le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, cinq sous.

Toute la foule du peuple se dirigeait vers la porte du cimetière dont les deux battans étaient ouverts. Un homme gros et court, poussif, essoufflé, m'aperçoit, et me tirant fortement par le bras, me dit : Courtier ! allez ! vite ! vite ! un cinquième et un an. Pour nous gens d'affaires, cela suffit ; je suis la foule, je la dépasse, j'arrive au milieu du cimetière, je vois entrer une jeune veuve de dix-neuf ans, au milieu de ses parens et de ses conseils. Je m'avance vers elle, et comme ses deux mignonnes mains se balançaient autour de sa taille, je les saisis doucement en lui disant tout bas : Belle Alpaïde, il ne vous convenait pas de déceindre votre ceinture, de poser les clefs sur le lit de terre où git votre époux ; et tout haut : Madame, on vous offre un cinquième et un an. Elle me répondit : Trois cinquièmes et trois ans, ou je fais quelques pas, je déceins ma ceinture. Un moment, dis-je à la veuve, je vais et je reviens. Je croyais le créancier bien loin ; il était derrière mes oreilles qui me souffla : Deux cinquièmes, deux ans, je fractionne l'offre ; j'en fais trois ou quatre ; la dernière est acceptée. Le créancier me compte cinq sous ; la veuve me refuse tout honoraire, et me dit qu'elle a fait

assez de sacrifices; qu'elle aura beaucoup de peine à payer les deux cinquièmes des dettes dans deux ans; que si je n'étais pas content, elle était toujours prête à se déceindre, c'est-à-dire à ne pas accepter l'hérédité²⁹.

La Saint-Exupère, courir un lièvre.

Thibaut, me dit le seigneur d'un village où j'étais allé voir un ami; mon père n'a pas usé du droit de prise de denrées et de meubles³⁰, il pouyait en user; je le puis, je ne le pourrai plus, si je vends ce droit. J'assemble les paysans, je les harangue, je leur fais part de la proposition de leur seigneur; ils réchignent, je continue: Ce droit tombé en désuétude, j'en conyiens, ne pèse plus sur vos épaules; mais on pourrait à volonté l'y remettre. Il ne tient qu'à vous d'entamer l'édifice seigneurial; on veut en détacher et vous en vendre une pierre. Croyez-m'en, achetez-la et jetez-la au fond de la mer. Il ne s'agit que d'un écu pour chacun, pas davantage. Chacun se boursille. Je remplis un sac de bel argent, que j'allai porter au seigneur: Thibaut, me dit-il, c'est bien, c'est très bien, je vous invite à venir demain courir un lièvre.

Le jour de Saint-Florent de mai, quinze sous.

J'étais allé retirer un de mes enfans en nourrice. Un avocat fin, rusé, agent d'un grand seigneur, me dit que monseigneur voulait vendre le guet du fort³¹. Je proposai aux syndics d'assembler les villages et les hameaux voisins. Il vint plus de six cents bons

paysans : Vous devez, leur dis-je, le guet au fort ? Il n'y a plus de fort, me répondirent-ils avec de grands éclats de rire. — On peut le rebâtir. — Alors comme alors, et de plus grands éclats de rire. — Voulez-vous, pour un sac d'avoine³², vous racheter ? — Pas si bêtes ; et de plus grands éclats de rire. Je leur parlai de la petite pierre de l'édifice seigneurial ; plus grands éclats de rire encore. A la fin, il me vint à la mémoire que l'avocat m'avait dit que les droits incorporels étaient imprescriptibles ; je le leur redis. Ces mots de droits incorporels, qu'ils n'avaient jamais entendus, leur firent peur ; ils donnèrent chacun le sac d'avoine. Je reçus des syndics cinq sous, j'en avais reçu dix de l'agent.

La veille du *Lætare Jerusalem*, quatre livres, le lendemain six livres.

Messires, le croiriez-vous, une fois j'ai fait échanger une baronnie contre un comté ; c'est que dans la baronnie, il y avait des serfs³³, et que les terres à serfs deviennent de plus en plus rares : On ne voit pas assez, vous ne voyez pas assez, dis-je au comte, combien est grand l'honneur de posséder un vrai morceau de la vieille France de Hugues Capet ; votre aïeul n'hésiterait pas ; votre bisaïeul aurait déjà conclu. Et vous, messire, dis-je au baron, vous dites que dans votre terre il y a de bons et beaux serfs ; mais je vous répondrai que dans la terre de messire le comte, qui d'ailleurs est plus honorifiquement titrée, il y a beaucoup de grands

et beaux sangliers, de grands et beaux chevreuils. L'échange fut fait. Le baron me donna quatre livres; le comte me dit qu'il ne tarderait pas à me payer: à son air de satisfaction, je me doutai qu'il n'avait pas assez d'argent sur lui; le lendemain, il me fit porter six livres.

Le jour de la Sainte-Croix de septembre, un vieux harnais de cheval, un écu neuf.

Messires, ceci est encore moins facile à croire, j'eus beaucoup plus de peine à faire échanger un jeune cheval contre un jeune serf. Le seigneur de Ville-Hardouin vient me dire: Mon ami Thibaut, j'ai un serf qui est un grand mauvais drôle; il me paie fort mal la dîme de la paille³⁴; il fait cuire son pain sous la trappe³⁵, pour échapper aux droits de mon four banal. Vous savez que tous les essaims errans qui n'appartiennent à personne m'appartiennent³⁶; il en a recueilli trois, et il ne m'a fait compte que de deux. Il va souvent à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, et je crains qu'il y demeure; allez-moi là reconnaître et réclamer un serf au milieu de ces cent mille marchands! enfin, pour tout dire, je ne me fie pas trop à lui. Aujourd'hui il est venu ici, monté sur un beau petit cheval gris, qui me platt; s'il veut me le donner, je suis prêt à l'affranchir. Je vais chez le serf; il fronce le sourcil à ma proposition; je lui dis qu'il est jeune; il me répond que son cheval est jeune aussi, qu'il a, lui, souvent la colique, au lieu que son cheval se porte toujours bien; que son

cheval a de bons et excellens pieds, au lieu qu'au bout de quelques heures de marche, il a les chevilles enflées : Mais vous aurez des enfans, lui dis-je, et il faut songer à eux : Mais, me répondit-il, mon cheval aura aussi de petits chevaux, et je dois songer qu'ils me porteront un grand profit. Alors je lui parlai comme je le devais ; je lui dis qu'il était la honte de sa famille et de son village ; que puisqu'il s'estimait moins que son cheval, c'était à lui à porter et non à être porté : je sortis ; il me laissa sortir. Le lendemain il vint me dire qu'il acceptait ma proposition. Il descendit de son cheval, j'y montai et allai l'amener au seigneur qui déclara dans ses lettres *scellées de son sccel armoyé de ses armes, faire cestui affranchissement pour un cheval ronchin poil gris à lui baillé*³⁷. De plus il me donna le vieil harnais. Quand je remis au jeune homme ses lettres, il fut si joyeux de tenir dans sa main l'acte de sa liberté que, tout avare qu'il était, il tira sa bourse et me dit : Maître Thibaut, je vous donne un écu, un écu neuf.

La fête du Recouvrement de la Normandie³⁸, rien.

J'allai dans une ville dont la moitié appartenait au roi, la moitié à un grand feudataire. Le possesseur d'une belle maison neuve, dans la partie royale, l'échangea but à but contre une autre maison vieille, dans la partie seigneuriale ; c'est qu'on n'y payait pas de taille³⁹. L'un des deux permutateurs était

mon ancien camarade de collège ; l'autre était dans ce moment mon hôte.

Le jour de la Saint-Charlemagne, rien.

Un fermier des aides avait fait jurer un bourgeois qu'il n'avait reçu que telle quantité de vin ; ensuite il voulut lui prouver qu'il en avait reçu davantage. Le bourgeois m'avait chargé de m'entremettre pour que le financier, qui lui avait demandé le serment, reponçât maintenant à vouloir se procurer des preuves contre le serment demandé ; je ne pus rien obtenir. Le financier ne voulait que ce que voulait la loi⁴⁰.

La Saint-Urbain, rien.

Je reçus la visite d'un vieux prieur qui portait un sac d'argent pour la taxe des bulles de son bénéfice. Dès que je l'eus entendu, je lui dis : Les banquiers refusent et je refuse aussi ; je ne veux pas me damner pour vous ; je ne veux pas faire passer d'argent au pape, le parlement me le défend⁴¹. Si vous êtes un bénéficiaire du quatorzième siècle, je suis un courtier du quinzième.

Le jour de la petite Saint-Michel, quatre sous.

Il n'est plus sûr aujourd'hui, au temps où nous vivons, que les asiles des saints lieux puissent mettre hors d'atteinte les débiteurs ; c'est ce que je disais à un homme qui s'y était réfugié : Il n'est pas sûr, quelle que soit, à cet égard, l'opinion des procureurs, que les saints lieux ne puissent encore servir d'asile à ceux qui ne paient pas leurs dettes⁴², c'est

ce que je disais au créancier qui voulait faire arracher de son asile le réfugié. A force d'allées, de venues, du maître-autel à la porte de l'église, de la porte de l'église au maître-autel, je décidai le créancier et le débiteur à une transaction. Je reçus deux sous de l'un et deux sous de l'autre.

Le jour de Saint-Martin d'hiver, six sous sur les brouillards de la mer Morte.

Un accesseur⁴³ du prévôt, c'est-à-dire un juge qui siège près du prévôt, n'en était pas moins poursuivi par son créancier qui le guettait, pour le faire arrêter quand il irait à l'audience. Il avait un parent, ancien chirurgien du duc de Guienne⁴⁴, qui eut assez de crédit pour le faire nommer pèlerin du roi à Jérusalem⁴⁵; mais l'accessor, craignant que son créancier fit révoquer la commission, avait eu recours à moi. J'allai chez le créancier : Au fait, lui dis-je, comme dernière considération et après lui avoir parlé assez long-temps, votre dette est assurée, car le pèlerinage est payé sur la caisse des amendes du parlement⁴⁶. D'ici à Saint-Jean-d'Acre, votre débiteur gagnera assez pour le capital; de Saint-Jean-d'Acre à Jérusalem, assez pour les intérêts; le retour sera pour lui; vous partagerez le prix de son pèlerinage. Il n'aura de plus que l'honneur de porter la palme à la procession des pèlerins⁴⁷. Le créancier entendit enfin raison; seulement il me dit que son intention était bien de me donner six sous, mais qu'attendu que,

pour le moment, il ne recevait rien, il en ajournait le paiement au retour de Jérusalem.

Le jour de la Saint-Nicolas d'hiver, un dîner.

Fromentelle, à qui la municipalité a si longtemps loué le troisième étage de la tour aux rats⁴⁰, avait un cousin à la cour. Il alla le voir; et, de toutes les richesses, de toutes les dignités qui, dans ses espérances, l'attendaient, il ne rapporta qu'une sauve-garde du roi⁴¹, accordée je ne sais plus sous quel prétexte; il en vivait: voici de quelle manière. Quand il n'avait pas d'argent, il allait, comme il pouvait, chercher dispute aux gens riches. Il trouvait moyen de se faire battre et aussitôt assignation en dommages. On lui payait, d'après les ordonnances, dix francs⁴², avec lesquels il se nourrissait trois mois. Fromentelle avait donc besoin chaque année de quatre bastonnades, une à chacune des quatre bonnes fêtes. Il alla, un peu avant Noël dernier, se faire battre à la campagne, dans un pays riche en blé, pauvre en argent. Le battant vint chez moi pour que je lui moyennasse un accommodement avec le battu: Mais, lui dis-je, Fromentelle est d'ailleurs un homme fort gai, toujours chantant, il endormira vos petits-enfans avec les vieilles romances de Jean-sans-peur, d'Isabeau, de Talbot, de Dunois⁴³; prenez-le, comme on dit, à pot et à rôt, pour ce quartier d'hiver, vous ne tirez pas argent de poche; vous aurez du profit à payer l'amende. Après avoir réfléchi un moment,

le battant me dit : Soit , je le veux bien ! Et vous, venez dîner demain chez moi , pour vos peines ; et lui, qu'il vienne dîner et souper pendant trois mois pour les siennes.

Le jour de Saint-Amadour , évêque de Troyes , un demi-sac , quelquefois un sac de pommes.

Bientôt après je rendis à Fromentelle un plus grand service. Personne ici n'ignore que l'amende pour l'infraction de la sauve-garde des biens est de quatre livrea². Fromentelle avait pour toute propriété un petit verger qui ne lui rendait rien ; Je lui conseillai d'en abaisser les clôtures ; il le fit , et , depuis , bien des gens viennent le voler , et tous les ans il tire de son petit verger un beau revenu de huit , douze , seize , vingt livres , et tous les ans Fromentelle m'apporte un demi-sac , un sac de pommes , suivant qu'on l'a moins ou plus volé.

Le jour de Sainte-Agathe , vierge et martyre , un bon souper.

Depuis quelque temps les municipalités , les échevinages se multiplient singulièrement³ : est-ce bien , est-ce mal ? Je crois que c'est bien , puisque cela se fait aujourd'hui ; mais pour ce moment peu importe , il s'agit d'autre chose. Un échevin d'une petite ville voisine donna un soufflet , le poing fermé , sur le nez à un tanneur , qui voulait le lui rendre au même lieu et place de son visage ; mais l'échevin ayant détourné un peu la tête , ne fut frappé qu'à l'oreille. Le tanneur eut recours à moi ; il s'était

décidé à payer la moitié de l'amende de dix livres, encourue par tout homme qui bat un échevin⁵⁴. Il en fut quitte pour bien moins. J'allai à l'Hôtel-de-Ville, et ayant pris à part l'échevin, je lui dis : Messire, un coup de poing sur l'oreille d'un échevin vaut un coup de poing sur le nez d'un maître tanneur ; je le crois ; mais je crois encore mieux qu'un coup de poing sur le nez d'un maître tanneur vaut un coup de poing sur l'oreille d'un échevin. Le tanneur veut cependant payer une amendé ; il nous invite tous les deux ce soir à l'hôtellerie des trois Chapons lardés : Pour quelle heure ? me dit l'échevin.

Le lendemain de la Quadragésime, vingt sous.

Que le monde est devenu savant ! je n'en veux pour preuve que les nouvelles tours de notre ville. Elles portent le nom de tour d'Hercule, tour de Troïlus, tour de Cicéron, tour des quatre fils d'Aïmon⁵⁵. Toutefois en voici encore d'autres preuves. La maison où pend l'enseigne du mauvais riche ne pouvait se vendre ; le propriétaire me dit qu'il nésavait comment elle était si maudite. Il s'irritait contre son malheur, et entre autres choses qu'il me rapporta à la louange de sa maison, il me dit que c'était devant sa porte que saint Loup avait arrêté Attila⁵⁶ : Oh ! si cela est, lui dis-je, soyez tranquille ; seulement faites sculpter sur cette porte⁵⁷, d'un côté un évêque avec sa mitre et sa crosse, de l'autre un grand soldat, suivi de quelques autres soldats de moindre

taille, avec cette inscription par-dessus ou par-dessous : C'EST ICI QUE SAINT LOUP, ÉVÊQUE DE TROYES, A ARRÊTÉ ATILA. La semaine suivante, j'allai chez un riche savant; il acheta la maison deux fois plus qu'elle ne valait. Il me donna vingt sous; mais j'en pardis avec lui dix, comme on va voir.

Le samedi des petites Pâques, perdu dix sous.

Ce riche savant possède un champ au milieu des terres d'une ferme de trois ou quatre lieues en carré⁵⁹. Le maître de cette grande ferme m'avait chargé de négocier un échange de ce champ. Il m'avait promis six livres; je fis faire par un pauvre savant, de ma connaissance, une dissertation sur les *Champs Catalauniens*, pour prouver qu'ils étaient dans une autre paroisse que dans celle de Méry⁵⁹. Le riche savant persista à dire et à croire qu'il possédait le centre de la bataille où Aëtius avait vaincu le roi des Huns. Et quand je voulus lui proposer une vigne où avait été livrée contre les Anglais une bataille, à la vérité moins grande, mais cependant fort raisonnable, il me répondit qu'il allait planter aussi en vigne son champ, et que sûrement les collèges de l'université de Reims, aujourd'hui si savants, achèteraient à un prix bien différent le vin rouge provenant d'un terroir arrosé de l'antique sang des Huns, que celui d'un terroir qui n'avait été arrosé que du moderne sang des Anglais⁶⁰. La dissertation m'avait coûté dix sous, et j'avais bien marchandé.

Il me donna dix sous, et j'en pardis avec lui dix.

Le mercredi des grandes Pâques, trois livres cinq sous.

Une abbesse m'avait chargé de lui faire affermer une prévôté²³. Des officiers municipaux m'avaient chargé aussi de leur faire affermer un notariat, un sceau, un greffe, un péage²⁴. Je connaissais cinq frères d'une honnête famille. L'aîné avait la taille, le ton d'un gendarme. Je lui affermai la prévôté ; Oui, lui dis-je, j'en conviendrai avec vous, s'il le faut, vous n'êtes pas très savant ; mais rien n'est plus facile que votre charge ; car vos sentences porteront toujours en tête *Jugement à la charge d'appel*²⁵. Le puîné avait un caractère doux, un esprit net ; il prit aussi à bail, par mon conseil, l'office de notaire, comme son frère avait pris l'office de juge fermier, pour trois, six, ou neuf années²⁶. Deux autres frères prirent pour les mêmes termes, l'un le sceau, l'autre le greffe ; ils avaient des manières peu gracieuses ; ils choisissaient les paroles désobligeantes, dures ; mais on ne pouvait se passer de leur ministère ; ils étaient d'ailleurs honnêtes gens : tous les quatre frères réussirent. Le cinquième ne réussit pas moins ; il était civil, jovial, et par-dessus tout aimait les calculs et les profits ; il prit le péage ; c'est aujourd'hui le meilleur péager qu'il y ait à dix lieues à la ronde. Il fait faire à ceux qui passent sur le pont et qui ne peuvent payer les droits, non, comme au siècle dernier, une longue et bruyante prière²⁷, mais une prière courte et bonne. Il n'exige pas des juifs

qu'ils s'agenouillent devant lui à deux genoux; il ne leur donne pas le grand et rude soufflet du XIV^e siècle; mais il se contente qu'ils s'agenouillent à un seul genou, après quoi il leur donne légèrement et en riant un petit soufflet⁶⁶. Et quant aux femmes juives, au lieu de les rudoyer comme les anciens péagers, il leur dit poliment : Femme, vous êtes enceinte, vous paierez pour deux⁶⁷. Si elles contestent, il ajoute : Allons! allons! vous êtes jeune, jolie, aimable : sûrement vous êtes enceinte; et aussitôt la juive de payer au moins tout ce qu'on lui demande. Je reçus de l'abbesse vingt sous, du prévôt cinq sous, des officiers municipaux vingt sous, des quatre autres frères, par les mains du notaire, vingt sous; en tout trois livres cinq sous.

Le samedi, jour de Saint-Paterne, vingt sous.

Le procureur du roi de Sicile⁶⁸ n'était pas content du roi de Sicile; je ne puis trop dire en quoi, tant y a qu'il n'en était pas content. Le procureur de la reine de Sicile⁶⁹ n'était pas content non plus de la reine de Sicile; il ne me serait pas moins difficile de dire en quoi; tant y a aussi qu'il n'en était pas content. Ils voulaient permuter d'office et se croyaient sûrs de l'autorisation supérieure; mais ils n'étaient pas d'accord sur les conditions; chacun voulait qu'on lui rendit, l'un plus, l'autre encore plus : comment les accorder? Messires, leur dis-je, dans les meilleurs offices, sur trois cinquièmes d'avantages; il y a deux cinquièmes de désavantages;

et c'est beaucoup s'il n'y a que cela. Je calculai, d'après cette évaluation, la valeur respective des deux offices, et je prouvai qu'il y avait égalité; car, dis-je au procureur du roi, considérez que la reine est jeune et belle, que vous n'avez que cinquante-sept ans : considérez encore qu'un roi de Sicile n'est jamais aussi bien élevé qu'un roi de France, quoiqu'il soit de son sang⁷⁰; que vous n'avez pas à craindre de la reine, comme du roi, qu'elle se mette en colère; les femmes savent qu'alors elles perdent les grâces de leur visage; qu'elle vous tourne le dos, les femmes veulent toujours être vues : considérez aussi qu'elle est dame de plusieurs seigneuries, et qu'en son absence les belles villageoises viendront doucement, tendrement poser sur votre tête une couronne de boutons de roses⁷¹: considérez enfin que les villes offrent du vin d'honneur aux princesses, qu'elles en offrent naturellement en plus grande quantité à la reine de Sicile⁷²; qu'elle en boira peu et que vous boirez le reste. La permutation pure, simple, eut lieu, et aussitôt les deux procureurs mirent le pouce, comme on dit, ou, si vous voulez, signèrent l'acte, chacun avec le signet de l'anneau d'or qu'il avait au doigt⁷³; après quoi, venant, ainsi qu'il était juste, à mon salaire, ils me demandèrent ce qu'il me fallait : je leur répondis, dix sous; ils me présentèrent aussitôt cinq sous chacun. Je leur dis que c'était pour chacun dix sous, et que ce n'était pas trop à cause de l'importance et de la dignité de l'acte.

Nous courtiers, par notre science des goûts, des besoins, des intérêts du monde, nous pouvons faire vendre, affermer, échanger toute sorte de choses; nous pouvons faire vendre, affermer, échanger toute sorte de charges d'offices; faire vendre, affermer, échanger toute sorte d'états; il n'y a que le plus malheureux, il n'y a que le nôtre que nous ne puissions faire vendre, affermer, je dirai plus, que nous ne puissions faire échanger, payassions-nous les frais du contrat; le sceau, la grosse, et et même la double expédition.

.....

.....

.....

L'ARTISAN.
 Histoire ix.
 L'arrivé Hardouin, quoique riche, quoique dignitaire dans son corps, est fort aimé. Ce soir, il s'est assez long-temps promené sous les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, au milieu d'un grand nombre de fabricans et d'artisans qui tous lui ont successivement parlé; il a serré successivement la main à chacun en signe de l'attention qu'il avait donnée à ce que chacun venait de lui dire; enfin il est entré. Il avait un habit de travail, mais d'un drap frais; un tablier, mais d'un beau chamois violet; un bonnet, mais de velours rouge brodé en argent: il portait

à sa ceinture un brillant marteau d'acier à deux têtes ; ses mains étaient douces et blanches comme celles d'un conseiller. Il a salué, a pris la parole et a dit : Messires, les diverses histoires des divers artisans, que je vais vous raconter, ne sont que les diverses parties de la même histoire, de l'histoire de l'artisan, suivant les divers métiers qu'il exerce, diversement malheureux, mais toujours le plus malheureux. On fera dans quelques jours la procession générale ; j'en ai reçu la semonce. Voyez d'avance passer les artisans, marchant métier par métier, chacun sous la bannière de sa confrérie². Je vous déclare de leur part que si vous croyez être les plus malheureux, leurs rangs vous sont ouverts. Ensuite s'adressant nominativement au cultivateur, il a ajouté : Remi, depuis que je vous connais, et il y a bien des années, car j'ai été nourri dans votre village, je me souviens de vous avoir entendu dire, comme aujourd'hui, que les cultivateurs étaient les plus malheureux ; cependant je ne me souviens pas de vous avoir jamais vu persuader personne ; mais, Remi, puisque vous êtes si malheureux, venez donc avec nous, soyez des nôtres.

LA BANNIÈRE DE SAINT-ÉLOI³.

— Voulez-vous être riche ? très riche ? Oui ! oui ! on ne peut se tromper sur votre réponse. Eh bien ! passez sous la bannière de Saint-Éloi ; faites-vous recevoir à sa confrérie.

Vous voilà reçu. Maintenant il faut extraire, fondre les métaux, être mineur. Allons, suivez-moi, sortons de la ville, courons pas monts et par vaux, cherchons des mines de fer, de cuivre, de plomb, d'étain, d'argent, d'or. Pour les découvrir nous aurons à connaître les aspects du sol : marchons, Remi ! marchons encore ! n'allons pas plus loin. Il y a sûrement ici au-dessous de nous une excellente mine. Sans autre délai ouvrons la terre.

Heureusement le hasard amène en ces lieux un homme de loi : Mes amis, nous dit-il, doucement et doucement l'arrêtez-vous ! écoutez-moi un peu ; je vous conseille avant tout de savoir si le maître général gouverneur des mines de France a fait faire son cri depuis au moins quarante jours et si le propriétaire a renoncé à la mine ; ensuite si le seigneur ne veut pas non plus la faire exploiter à son profit. Mais je suppose qu'il ne veuille pas, alors il aura le vingtième du minerai et le roi en aura le dixième^o. Quant au propriétaire il n'aura rien : sa terre est stérile ; vous pouvez commencer l'exploitation sans qu'il vous autorise : sachez toutefois que si sa terre était en culture, vous auriez indispensablement besoin d'obtenir son autorisation ou celle du juge des lieux.

Mais, Remi, toutes les difficultés sont levées, nous pouvons dès le moment mettre la main à l'œuvre : courage donc ! creusons ! creusons ! l'excavation n'est pas assez large, le puisard assez profond :

la galerie, à mesure que nous avançons, doit avancer et en même temps être élargie, maçonnée".
 Taillons ; retaillons la terre : voyez ! Remi ! voyez ! le métal se montre, brille, ne perdons pas un moment, vite ! le fil à plomb pour mesurer l'obliquité des couches ? ; il y en a dans toutes les directions ; les filons rayonnent dans tous les sens : que la terre est riche ! oh qu'elle est riche ! eh bien de la joie ! de la joie ! réjouissez-vous donc ! quoi ! vous êtes là tout triste ! c'est que l'eau des sources vous gagne ; ah ! vous criez, vous avez peur ? mais voilà que l'hydraulique accourt à votre secours ; elle vient avec ses pompes, avec son admirable roue à pots, qui en un moment va dessécher la mine".
 Mais quoi ! vous êtes encore plus triste ? c'est que vous ne pouvez respirer dans ces caves ; l'air fixe vous suffoque. La mécanique accourt aussi à votre secours ; elle va renouveler l'air avec ses soufflets, ses ventilateurs, ses éventails de plume, avec ses linceuls agités". Ah ! maintenant je vous entends crier encore : Comment sortir le minéral qui a été extrait ? Il y a un passage, fort large à la vérité, mais qui n'a qu'un pied de hauteur entre deux énormes lames d'un roc dur, inattaquable : Eh bien ! voilà des sacs de peau de cochon, remplissez-les. Bientôt vous allez voir venir de grands chiens, élevés pour le service de ces travaux. Ils seront tous bâtés ; vous les attèlerez à des cordes et ils traîneront ainsi le minéral au-delà de ce passage". Je m'en aperçois,

l'impatience est à la fin la plus forte ; vous sortez respirés hors de la mine ; vous ressuscitez. Sans doute la vie coûte beaucoup à gagner sur la terre, mais elle coûte encore plus à la gagner au-dessous. Rensi, le mineur la gagne au-dessous et au-dessus.

Allons ! sortez avec lui ; il a tiré le minant hors de la mine ; il n'a plus qu'à l'épurer, à le laver au courant des eaux qui descendent de la montagne ; dont les chutes mettent en jeu le pilon qui doit l'écraser, le soufflet du feu qui doit le fondre ¹³. Avez-vous remarqué déjà que chaque espèce de métal a une forme de fourneau différente ¹⁴ ? Bien-tôt vous verrez les opérations par lesquelles on sépare les divers métaux qui se trouvent mélangés dans la même mine ¹⁵ : Mais vous me dites, vous me répétez : En voilà assez ! en voilà trop ! vous vous enfuyez sans vouloir regarder ces grandes forges où l'on coule en fonte les potes, les pots, les marmittes, même vos fers de charne ¹⁶. Rien ne peut vous arrêter ; c'est peut-être encore que dans ce moment vous vous souvenez d'avoir rencontré des mineurs de la Normandie qui changeaient de pays et d'état ; j'en ai rencontré moi aussi, et plus d'une fois.

Il n'y a pas très-long-temps que je venais de Langres ; une famille de bonnes gens y allaient, qui me demandèrent si la ville était loin ; Mes amis, leur dis-je, à votre accent je vois que vous êtes Normands ; ils en convinrent ; ils me dirent qu'ils étaient ferrons des mines de fer d'entre Orne et Aube ;

qu'ils avaient fait des barres de fer d'un trop petit poids, qu'ils avaient été mis à l'amende; qu'ils en avaient fait d'un trop grand poids, qu'ils avaient été mis à l'amende; qu'ils avaient été ruinés, qu'ils avaient vendu tous leurs biens, excepté le minerai et le charbon, qu'il est défendu de vendre. Mais, leur dis-je, quelle est donc la justice qu'il y a dans votre pays: Il y a, me répondirent-ils, un juge ferron comme nous, élu par nous, qui nous juge d'après nos statuts; sa cour, qui tient à Glos-la-Ferrière, ne ressemble d'ailleurs en rien à celle des bailliages: le juge siège sur une haute enclume, jambe deçà jambe delà; ses jugements sont écrits dans le registre, comme ils sortent de sa bouche; et quand il nous juge et qu'il nous condamne, il nous parle quelquefois comme un artisan irrité qui est dans une taverne: imaginez les belles sentences. Dans les cours des bailliages des huissiers orient: Paix là! paix là! messires! A son audience, les huissiers, qui sont aussi des ouvriers en fer, tiennent toujours à la main un marteau de trente livres, et, au moindre bruit, vous le portent au visage, toujours prêts à vous casser les dents.

Remi, si, comme moi, vous avez rencontré des ferrons de Normandie, peut-être n'avez-vous pas, comme moi, rencontré des ramasseurs d'or; peut-être même n'avez-vous pas été, comme moi, dans le midi de la France, où la libérale nature fait aux pauvres qui ne peuvent tailler les profondes en-

trailles de la terre, des aumônes d'or, le long des fleuves et des rivières. L'automne dernier, je voyageais sur les bords du Rhône, j'étais à pied; je vois sur la grève nombre de gens de tout sexe et de tout âge occupés à ramasser de l'or de paille²⁰. Je m'approche, et soupesant le panier d'une jeune fille, tout rempli de sable noir veiné d'or: Ma jolie enfant, lui dis-je, allons, ramassez de belles coiffes, de beaux rubans, de beaux souliers: Oh! messire, me répondit-elle, nous ne ramassons que pour le compte des ramasseurs patentés par lettres du roi²¹; nous ne sommes que les ramasseurs des ramasseurs: nous faisons de tous les métiers le pire.

Si ramasser l'or pour le compte d'un autre est le pire des métiers, ce n'est pas du moins le plus difficile; c'est celui d'extraire l'or de la mine, surtout de l'en séparer, de le fondre, de l'affiner²².

Demandez à nos maîtres mineurs, à nos maîtres des fourneaux du Roussillon; du Languedoc; du Dauphiné, du Forez, du Lyonnais²³: aussi les Français, que ces travaux rebutent, n'étant plus aujourd'hui soutenus par la magnificence de Jacques Cœur, qui avait tant de mines et qui en retirait tant d'or, d'argent et d'autres métaux²⁴, sont-ils obligés de livrer presque toutes les mines aux étrangers²⁵, excepté celles de laiton, et, par une raison excellente, parce qu'il n'y en a pas, bien que, dans des lettres-patentés, on en ait fait concéder par le roi²⁶. C'est ici où jamais le cas de dire: Ah! si le roi le savait!

Soyez de bonne foi , Remi , l'art d'extraire , de fondre les métaux , ainsi que je l'avais prévu , ne vous convient plus : est-ce donc celui de les travailler ? voyons !

Commençons par le fer.

Les ateliers de la serrurerie sont fort accessibles : ce ne sont pas , il s'en faut bien , ces grands enfers où l'on fond le métal des mines ; vous aurez d'ailleurs à choisir entre les fers du Languedoc , du Lyonnais , du Berri , de la Normandie ²⁷. Toutefois , je vous en prévins , jamais dans aucun temps , on n'a si bien travaillé la petite serrurerie , les clanches , les loquets , les palatres , les serrures volantes , les serrures à bosse : dans les grandes maisons , il n'y a pas plus de la moitié des serrures en bois ²⁸ ; toutes les serrures des chambres de maître sont en fer ²⁹. Jamais aussi , dans aucun temps on n'a si bien travaillé la grande serrurerie : qui a vu les grilles du Plessis ³⁰ , les ferrures d'Amboise ³¹ , qui a vu les grandes croix des clochers de six cents , de huit cents livres pesant ³² , pourrait vous le dire. Jamais , dans aucun temps , on n'a autant forgé , ferré : nous sommes vraiment , et sans fiction poétique , au siècle de fer . Nous avons des maisons toutes garnies de fer , des maisons de fer ; nous avons des hommes habillés de fer , des hommes *de fer* ³³ ; cependant vous balancez un peu . Peut-être savez-vous un conte que je sais aussi : Un serrurier , après avoir doublé de fer , en dedans et en dehors , la

porte d'un château, se présenta pour en demander le paiement. Il appela, il se nomma; la porte demeura toujours fermée. Il s'en retournait tristement, lorsqu'il rencontra un homme qui lui dit : Pourquoi la faisiez-vous si forte ! le conte ne finit pas là; ja le reprendrai pour vous ou pour d'autres. Aujourd'hui en France il n'y a pas moins de six cent mille portes, ou de fer, ou à grilles, ou à bandes de fer³⁴ : quel beau développement pour la serrurerie ! Sans doute, direz-vous, si l'on payait, ou, comme dit le conte, si l'on pouvait se faire payer.

Vous conviendrait-il plutôt d'être maréchal ? Oui, me répondrez-vous, si je pouvais ferrer les chevaux, toujours assis sur un fauteuil comme l'on représente saint Eloi³⁵ ; mais autrement il n'y a que des coups de pied à gagner : vous pouvez même, Remi, ajouter et des amendes, ce qui, pour bien des gens, est souvent pire. Allez ferrer un pied qu'un autre aura paré, ajusté, vous paierez quinze sous³⁶, si je ne suis un menteur. Savez-vous, ne savez-vous pas la médecine, la chirurgie des chevaux³⁷ ? Vous ne la savez pas, vous ne pouvez être maréchal.

Le métier de coutelier serait-il plus de votre goût ? On fait actuellement des couteaux pour couper le pain, pour chapelier le pain³⁸, des couteaux pour trancher la viande, pour ouvrir des huîtres³⁹, des couteaux gras, des couteaux maigres, des couteaux pour les divers jours de la semaine⁴⁰,

pour les diverses parties du repas ⁴¹, des couteaux à manches d'acier, des couteaux *Prégois* avec leur gibezière pour les serrés ⁴². On fait toute sorte de couteaux. On fait toute sorte de rasoirs, et on en fait de si beaux qu'on les enchâsse dans des étuis d'or garnis d'un peigne et d'un miroir de toilette ⁴³. Votre air, me dit non ! Non, soit.

« Sûrement ce ne serait pas gagne-petit que vous voudriez être : quel métier que celui de ces pauvres gens, chargés de leur meule, courant de village en village pour aiguïser les petites forces ⁴⁴ ou ciseaux des jeunes filles qui croient bien vous payer en vous donnant une maille au chien, une maille au chat ⁴⁵ et souvent moins, une simple inclination de tête, une simple otillade. Oh ! j'en suis sûr, les villageois, vous ne recevriez pas volontiers pareille monnaie.

« Ce serait peut-être émouleur de grandes forces que vous voudriez être ; mais si vous enviez ce métier, d'autres l'ont envié aussi, qui guère mieux que vous n'étaient en état de le faire ; ils ont excité des plaintes générales dans la draperie, et mis le roi de fort mauvaise humeur ; aussitôt amendes de pleuvoy, non par deniers, par sous, mais par écus, par livres : le refrain des nouveaux réglemens royaux est que les émouleurs de grandes forces ont, par leur ignorance rendu impossible la tonture unie des draps et ruiné les fabriques. Depuis ce temps, ils sont obligés à un apprentissage de deux ans, à four-

mir un cautionnement de six marcs d'argent, à prêter serment devant la cour du bailliage, enfit à venir tous les ans; des provinces les plus éloignées, pour élire leurs jurés, et tenir leur chapitre général sur les progrès ou la décadence de l'art ⁴⁵.

Si je ne me trompe, vous balancez, aimeriez-vous donc mieux être alénier? faire des alènes d'acier ou de fer ⁴⁶?

Être éperonnier? faire des éperons pour les bourgeois de Paris qui ont des éperons dorés ⁴⁷, qui ne vont jamais à cheval?

Être lormier? faire des mors et des brides? bon métier, pourvu que vous ne vous disiez pas lormier de Bretagne ⁴⁸.

Être tireur de fil de fer? bon métier encore; mais autrefois bien meilleur, lorsque le fil de fer étranger était prohibé ⁴⁹.

Être aimetier ⁵⁰? Du métier de tireur de fil de fer à ce métier il n'y a qu'un pas, car les lois permettent de tirer le fil de fer à celui qui fait des hameçons ⁵¹.

Être épinglier ⁵²?

Être fabricant de fil de cardes, mais ce métier se transmet héréditairement. Vous pourriez cependant être reçu maître, si votre père était aimetier, car les fabricans de fil de cardes ont fait part aux aimetiers du privilège de se transmettre leur métier héréditairement; et les aimetiers en revanche leur

ont fait part de leur privilège exclusif de forger le fil de fer ⁵⁴.

Autrefois l'état de haubergier était aussi honoré qu'important. Les ordonnances leur disaient que sur la solidité des mailles de fil de haubert, ou plates, ou à clou, reposaient la défense et la sûreté de la France ⁵⁵; toutes les troupes étaient couvertes de hauberts : aujourd'hui on n'en porte guère ⁵⁶; Vous auriez raison, vous ne voudriez pas être haubergier.

Si j'étais de vous, je préférerais être brigandier; gardez seulement que lorsque vos cuirasses ou brigandines ne sont à l'épreuve que d'un demi-coup, elles portent la marque de cette épreuve et non celle de l'épreuve d'un coup ⁵⁷.

Vivent plutôt les armes offensives! n'est-ce pas? voulez-vous être faiseur d'arcs? vous me direz que l'antique flèche, qui depuis le commencement du monde a tué tant d'hommes, ne fait pas aujourd'hui beaucoup de mal, cela est vrai; toutefois on peut encore vivre de ce métier, si l'on ne peut plus en vivre splendidement; et si vous en avez envie, souvenez-vous que les statuts vous prescrivent de ne faire les arcs qu'avec du bois d'if: souvenez-vous cependant aussi qu'il vous est loisible de les faire de plusieurs pièces, seulement il faut bien les coller; il faut de plus garnir de corne vos aros; il faut que vos flèches soient de bon bois sec, qu'elles soient bien ajustées, bien lisses; il faut qu'elles

soient bien enpennées et qu'elles aient trois pieds de long, ou il faut payer vingt sous d'amende.⁵⁰
Ne desirer-les-vous pas plutôt être arbalétrier ?
Dire tous le poez, pour parler comme les statuts⁵¹ ;
 il vous sera même permis de faire des arbalètes de bois, aussi bien que des arbalètes d'acier⁵² ; toutefois de quelle matière qu'elles soient, elles doivent être à quatre, & deux poeles au moins⁵³ ; et elles doivent d'ailleurs être fortes et bonnes ; car si l'acheteur, en tirant les trois coups d'essai, les rompt, vous y êtes pour vos fournitures, votre travail⁵⁴ et surtout pour votre honte. Tachez de trouver cela juste ; car il n'en sera ni plus ni moins.

La cavalerie n'a eu, n'a et n'aura, n'a pu, ne peut et ne pourra avoir pour arme que la lance. Les profits sur les fleuves et les riches garnitures⁵⁵ sont d'ailleurs quelquefois assez bons. Cependant je ne veux pas que vous fassiez des lances, que vous soyez lancier⁵⁶ ; car, à l'air guerrier qui vous anime, quand vous mettez votre bonnet sur l'oreille, je vois que vous aimeriez à faire encore mieux ; je vois que vous aimeriez surtout à forger cette arme qui fait la parure, la puissance des nobles et des rois, qui, malgré le nouvel usage des engins à feu, ouvre encore plus souvent que toute autre la porte de la mort : soyez fourbissent, je le veux bien ; fabriquez des misericordes, des épées étroites et courtes⁵⁷ ; des épées de bataille, des épées longues et plates, garnies d'une traverse en fer pour toute garde⁵⁸ ; mais

vous avez sans doute fait entrer dans vos ateliers de forge, vous avez une grande salle d'armes où vous et vos valets de métier, toujours bien habillés, devez recevoir les belles gens, qui souvent après avoir dégainé leurs épées, sortiront sans en acheter une. Mais aucun de ces métiers ne sera la vôtre, en ce moment je n'en aperçois, je ne m'y attendais pas. Mais, me direz-vous, ne pourrais-je donc travailler le cuivre? Vous voulez maintenant travailler le cuivre? je n'empêche? allons travailler le cuivre. Toutefois, avant de commencer, examinons et examinons bien.

D'abord il faut que vous et moi sachions que de même que, depuis la prise de Constantinople et la dispersion des habitans⁶⁹, tous les Grecs d'Allemagne et d'Italie qui viennent en France se disent Grecs de Grèce, de même, depuis la prise de Dinant et la dispersion des habitans⁶⁹, tous les chaudronniers de Normandie et d'Auvergne qui parcourent les provinces se disent Dinandiers de Dinant⁷⁰; et vous, bon Champenois, vous serez obligé de mentir comme un Normand ou comme un Gascon, si vous voulez avoir de l'ouvrage. Eh! croyez-vous d'ailleurs que les chaudronniers d'aujourd'hui soient seulement des chaudronniers à chaudrons, à chaudières, à marmites, enfin des chaudronniers de l'ancien temps? On travaille actuellement partout le cuivre

comme à Dinant, ou mieux peut-être, comme à Lyon. Un chaudronnier habile, avec la pointe du marteau, fait sortir au fond de ses pilats²³, de ses bassins, des paysages, des personnages, des scènes; il fabrique des tableaux en relief qu'on trouve souvent dignes d'être argentés; même d'être dorés²⁴. Il est orfèvre en cuivre; et pour les lois éternelles, il fabrique quelquefois des couronnes en cette matière. Cependant je ne vous dirais pas de cet état, les gains fussent-ils dix fois plus considérables: voici mes raisons. Je passais un bel après-midi devant une boutique où je vois un homme qui respectueusement et sans bouger ni orier, se laissait frapper à grands coups de bâton par une femme; je croyais être à Paris; j'en approchai. Cet homme était un jeune homme et cette femme était sa mère; elle pouvait avoir trente-quatre ou trente-six ans; son fils, seize ou dix-huit. Messire, me dit-elle, en continuant à frapper et en redoublant, de malheureux-là, que j'aime plus que ma vie, veut être chaudronnier comme son beau-frère; qui mille fois le jour enverrait le métier à tous les diables; encore hier il lui disait: Chrétien, renonce à vouloir prendre mon métier. Quand tu auras fini ton apprentissage, tu ne pourras établir d'atelier que dans les grandes villes; tu ne pourras vendre en détail que les jours de foire; tu ne pourras réparer les vieux ustensiles que jusqu'à un certain point, car s'ils paraissent neufs, tu paieras l'amende: tu don-

neras sur chaque fonte une demi-livre de cuivre au luminaire de Saint-Éloi; tu ne feras de nouvelles fontes qu'autant que la précédente sera de cent livres pesant; tu ne travailleras la nuit qu'à fondre, car si l'on t'entend alors marteler, gare le garde général! Christian, mon ami, tu tremblerais devant le garde général, tu n'as pas idée de sa contenance et de son air terrible lorsqu'il siège au haut du banc; il a le bonnet sur la tête, tu as le tien à la main; il t'interroge et tu te troubles, tu ne trouves pas la force de lui répondre. Quand son beau-frère fut sorti, continua cette femme, j'ajoutai: Mon fils, songe donc; toi qui es si peureux, que la mède des coqs de cuivre⁶⁷ gagne de tous côtés, et compte d'avance que tu serais obligé d'aller sur une étroite toiture à cent, deux cents pieds de haut, en placer un, dont le bec et la queue doivent marquer le vent qui souffle avant que tu sois descendu de l'échelle. Songe encore, toi qui es si honteux, qu'alors la curiosité rassemblera au-dessous de tes chausses vingt ou trente mille hommes, accourus la bouche béante, comme lorsque aux jours de fête on jette du haut des toits les oublies au peuple⁶⁸; mais, ajouta-t-elle, ce qui l'enflamme, il me l'a avoué, car il m'avoue tout, c'est que depuis qu'il a appris que le pot-de-chambre du roi était de cuivre⁶⁹, il a conçu l'espoir de le faire; insensé, qui ne voit point qu'il n'est pas plus d'étoffe pour cela, que je le suis moi pour être comtesse de

Champagne. A peine eut-elle fini de parler, qu'elle se mit à recommencer de plus belle sa correction ; je l'arrêtai : Jeune homme, dis-je au fils, vous devez obéir aux bons conseils de votre mère : Ma bonne femme, dis-je à la mère, je vous ai bien écouté, vos raisons sont assez bonnes pour se passer de bâton.

Remi, j'ai dissuadé d'être balanciers bien des gens qui en avaient l'envie ; si vous l'aviez, je tâcherais de vous dissuader aussi. Dans ce métier, un ouvrier malhabile ruine ou damne mille marchands ; jugez de son importance et de sa difficulté par les précautions que la loi a prises. L'apprenti, avant de mettre la main à l'œuvre, comparait devant la justice et lui prête serment. Durant cinq ans entiers il est tenu de demeurer au pain et au pot de son maître. Devenu maître, les balances doivent toutes être signées de son nom ; il n'y a que lui à qui il soit permis de les réparer. Enfin tous les ans la loi veut que les balanciers se reposent pendant douze jours après Noël, pendant douze jours après Pâques, pendant douze jours après la Pentecôte^o. Oh ! quel si long travail, quelle si longue application un si long repos atteste !

En ce moment je crois vous entendre me dire : A peine au dernier siècle il y avait cinq ou six horloges en France, aujourd'hui il y en a une à chaque grand couvent, à chaque grand château^o ; à Troyes, à Reims surtout, c'est au-dessus de votre tête une

continuelle pluie d'heures. Bien plus, il y a plusieurs riches bourgeois qui en ont de petites dans leurs salles⁸², et il est même probable qu'il en sera bientôt en France comme en Italie, où l'on en porte à la ceinture de très petites⁸³, qui marquent exactement les vingt-quatre heures sur la montre⁸⁴: laissez-moi être horloger; je vendrai les grandes horloges vingt, trente livres⁸⁵, et les petites à proportion. Je serai peut-être chargé de celle de la ville; on m'appellera le gouverneur de l'horloge⁸⁶, ou même quelquefois plus simplement le gouverneur. A cela je vous répondrai : Si vous n'avez fait un long, un très long apprentissage, il faudra le faire; si vous ne savez les mathématiques, les hautes sciences, il faudra les apprendre, et ensuite vous ne serez qu'au niveau de nos médiocres horlogers; vous serez encore bien loin de pouvoir faire une de ces horloges nocturnes à qui vous dites le soir de vous réveiller, et qui le lendemain vous réveille à l'heure⁸⁷; plus loin de pouvoir marquer avec des sphères métalliques les révolutions planétaires⁸⁸, les imperturbables mouvemens de la grande horloge du monde : Remi, les horloges des grandes villes qui sont l'honneur de notre âge, la gloire de l'intelligence humaine, eh bien ! c'est l'ouvrage des horlogers.

La fonte de ces grandes cloches de trente, quarante mille livres⁸⁹, dont la forte vibration en même temps que le mouvement fend quelquefois les plus

épaisses murailles et quelquefois vous force à déplacer ou à faire taire la cloche pour conserver le clocher⁹⁰, est encore une autre merveille de notre âge.

Une autre, c'est la fonte de ces grands ouvrages en bronze, de ces grandes croix avec des arcs-boutans et des scènes de la Passion, qui forment comme de hautes pyramides de métal⁹¹. Dans un moment alors le fondeur peut s'enrichir, peut se ruiner; bien plus, dans un moment il peut perdre trente, quarante ans de renommée et de gloire : aussi quelquefois alors son ame, exaltée par la crainte et l'espérance, brise, éclate les organes de la vie⁹², et va apparaître dans un monde où, si elles sont connues, nos grandes agitations, même celles des fondeurs sont bien risibles et bien petites.

Ainsi vous ne voulez pas être fondeur, travailler le bronze, je m'en crois sûr.

Vous ne voulez pas travailler le plomb, être plombier, je m'en crois sûr encore, dût-on vous donner l'entreprise de la couverture de tant d'édifices⁹³, de tant de riches maisons qui décorent aujourd'hui nos villes, ou même de ces immenses canaux qui, ainsi que les artères, se ramifient sous terre pour amener l'eau sur nos places publiques et la faire briller au haut des fontaines, en champignons, en gerbes⁹⁴, en mille jets diversifiés par le mécanisme du siphon; le même sans doute par lequel la sa-

vante nature donne le mouvement au sang et le fait circuler dans les veines.

Vous ne voulez pas travailler l'étain, être potier⁹⁵.

Ni par conséquent être pintier⁹⁶.

Ni même planeur. Vous pourriez encore cependant planer la vaisselle d'étain de la cour⁹⁷.

Je vois que vous voulez être orfèvre; je le vois. Vous pensez que vous serez peut-être anobli, car les premières lettres d'anoblissement furent, dit-on, accordées à Raoul l'orfèvre⁹⁸. Non, vous pensez plutôt qu'à force de manier l'or et l'argent il vous en restera comme aux financiers un peu dans les mains; mais, Remi, les orfèvres tiennent trop à leur gloire pour ne pas être pauvres. Le prix de leur long et difficile travail, qu'ils sont obligés de vendre aux ignorans, surpasse ou du moins devrait surpasser celui de la matière. N'avez-vous pas vu aux cérémonies ces habits orfévrés⁹⁹ qui jettent un si grand éclat, ces boutons brillans¹⁰⁰, ces élégantes broderies, ces chefs-d'œuvre de goût et de patience; et toutefois ces enrichissemens ne sont pas, il s'en faut bien, les derniers efforts de l'art: ce sont plutôt ces hauts chandeliers à flambeau¹⁰¹, ces flacons, ces plats, ces assiettes armoriées d'émail¹⁰², ces aiguières, ces coupes, ces vases dont les creux de la gravure remplis, suivant les ingénieux procédés des Italiens, de poussière de plomb et d'argent, représentent en teintes moitié mates, moitié brillantes, des chasses, des hameaux, de

riens paysages¹⁰³, d'heureux agriculteurs, ces images d'or ou d'argent portées au chapeau¹⁰⁴, ces tableaux d'argent aux personnages à tête d'or¹⁰⁵, qui parent les appartemens, ces beaux, ces magnifiques, ces fameux treillis d'argent qui entourent les tombeaux des saints¹⁰⁶, toutes ces grandes pièces d'orfèvrerie, dont, avant l'exécution, les modèles en bois ont été exposés aux yeux du public¹⁰⁷; tous ces chefs-d'œuvre sculptés, ciselés, fondus ou martelés¹⁰⁸, sortis de la main de notre Papillon¹⁰⁹, qu'en vie inutilement à notre ville l'orfèvrerie de Paris, la première du monde.

Ah ! ne soyez pas orfèvre ; moi, après avoir essayé d'un grand nombre d'autres métiers, qui tous m'auraient plu davantage, j'ai été jeté et fixé dans celui-là par un inévitable coup du sort. Croyez-m'en, Remi, de tous les malheureux états d'artisan, c'est le plus malheureux : soyez plutôt lapidaire, et, puisque vous aimez tant les richesses, maniez plutôt les rubis et les diamans ; vous serez d'ailleurs continuellement entouré de jolies femmes ; eh ! qu'avez-vous à craindre de leurs caprices ? n'avez-vous pas toujours, ne pouvez-vous pas faire parler toujours les ordonnances ? Une douce voix, une bouche de rose vous dit : Maître Remi, les améthistes, les grenats de mon collier sont montés sur argent, je les voudrais montés sur argent doré, sur or ; vous répondez : La loi ne le veut pas. Une voix encore plus douce, une bouche encore plus fraîche vous

dit : Maître Remi, j'aime la transparence et le brillant des améthistes, je n'en aime pas la couleur violette, qui ne joue ni avec celle de mes yeux, ni avec celle de mes sourcils; teignez-moi ces pierres en rouge; vous répondez : La loi le défend : Maître Remi, je vous apporte des perles d'Orient que vous mettrez sur le devant de mes boucles d'oreilles et des perles d'Ecosse que vous mettrez par derrière : Madame ou mademoiselle, la loi ne permet pas qu'on trompe personne, même les galans ? Maître Remi, comme elle serait belle une aigrette d'émeraudes, de balais, de rubis, variée par des améthistes ! votre réponse est facile, elle est toute écrite : *Les améthistes ne peuvent être ainsi mises, si ce n'est en manière d'envoûrement, servant de cristal* : Mon bon, mon beau maître Remi, je vous prie, coûte que coûte, de me garnir en verres, posés l'un sur l'autre, ou en doubles verrines, mes bracelets d'or; votre réponse est aussi facile, elle est aussi toute écrite : *C'est pour le roi ! c'est pour le roi* !¹¹⁰ Mais je vous entends me dire que vous perdrez vos pratiques. Je ne vous dis pas le contraire.

Remi, connaissez-vous des artisans, qui dans le même atelier travaillent un jour les métaux les plus précieux et un autre jour les métaux les plus communs, qui à chaque coup terminent chaque pièce de leur ouvrage, qui exercent l'art le plus simple et le plus facile, qui cependant se regardent au-dessus des artisans, qui en renient le nom, qui sont les

plus heureux, qui se disent les plus malheureux? Si vous ne les connaissez pas, je les connais moi : ce sont les monnayeurs, qu'on divise en ouvriers, c'est-à-dire en monnayeurs qui ne font pas grand-chose, et en officiers surveillans ¹¹¹, c'est-à-dire en monnayeurs qui ne font rien. Les ouvriers sont exactement et richement salariés en bel or ou en bel argent, car dans l'heureux pays des monnaies, dans les hôtels de fabrique, le cuivre n'a cours qu'à l'extérieur. Ils ont les poches pleines d'espèces neuves; et cependant, comme s'ils ne pouvaient payer, ils sont exempts de tous les impôts établis et à établir; ils sont exempts de corvées, de chevauchées, d'ost, de guerre, de logement des gens de guerre ¹¹²: ce n'est pas tout, et voilà pourquoi je ne vous ai pas dit : Soyez monnayeur, ils se succèdent par droit héréditaire et par droit d'aînesse; leurs places sont comme des fiefs, mais non des fiefs masculins, car la fille unique ou la fille aînée, lorsqu'il y en a plusieurs, transmet son privilège à son époux et à ses descendans ¹¹³. Vous me demanderez peut-être comment cette race privilégiée qui, ainsi que toutes les races privilégiées, doit devenir fainéante, se corrompre, par conséquent diminuer, peut suffire à toutes les fabrications monétaires, dont le nombre et l'activité tous les jours augmentent ¹¹⁴. Je vous répondrai qu'à chaque nouveau règne, le roi a droit d'instituer un nouvel ouvrier ¹¹⁵, dans chacun des quarante hôtels des monnaies ¹¹⁶. Je vous

dirai de plus que lorsque les bras manquent , les monnayeurs du serment d'empire sont admis dans les hôtels comme les monnayeurs de France ¹¹⁷ ; mais les uns prétendent à une grande suprématie sur les autres.

J'avais pris chez moi une petite parente pour me servir en même temps de fille de boutique et de fille de compagnie de ma fille. Un recuiteur , c'est ainsi que dans les monnaies on nomme l'apprenti ¹¹⁸ , s'enflamma d'une belle passion pour ma jeune parente. Tous les jours il venait lui dire : Madeleine ! ma chère Madeleine ! je suis du serment de France ! je ne suis pas du serment d'empire ! entendez-vous ! je suis du serment de France ! Madeleine , toute vaniteuse d'avoir fait une aussi illustre conquête , ne put plus long-temps s'en taire avec moi : Maître Hardouin , me dit-elle , mon recuiteur n'est pas du serment d'empire , il est du serment de France , et il ne veut pas moins être mon époux ; mais apprenez-moi , ajouta-t-elle , quelle est donc cette si grande différence entre les ouvriers des deux sermens ? La voici , lui répondis-je : c'est que parmi les monnayeurs les uns jurent aux hôtels des monnaies d'Allemagne , et les autres aux hôtels des monnaies de France ¹¹⁹ , de ne pas être des voleurs. Ils jurent ainsi de garder le secret de la fabrication ¹²⁰ , et je crois qu'en général ils le gardent ; mais pour le vôtre , prenez-y garde. Madeleine sentit sa vanité décroître de plus des trois quarts. Toutefois , comme le recuiteur

avait la jambe belle et le nez bien fait, dès qu'il fut monnayeur, c'est-à-dire ouvrier avec gages ¹²¹, elle l'épousa. Aux fêtes des noces on ne manqua pas, suivant l'usage, de beaucoup promettre. Le jeune époux devait être fondeur, fiertonneur, tailleur, balancier, essayeur, prévôt ou chef des ouvriers ¹²². Le cœur de Madeleine s'enfla de vanité et d'espérances plus que jamais. Toutefois, comme les monnayeurs sont tournaires, c'est-à-dire obligés de travailler successivement dans les divers hôtels ¹²³, un jour d'hiver, qu'il gelait et neigeait à ne pouvoir mettre un chat à la porte, le mari de Madeleine reçut ordre de partir sur l'heure pour aller dans les lointaines montagnes du Gévaudan, à Marjevols, où l'on avait établi un nouvel hôtel des monnaies ¹²⁴; il fallut obéir. Le jeune ménage vint me dire adieu; et, ni plus ni moins que s'il avait été mangé par les loups, je n'en ai pas eu depuis de nouvelles.

Je vous ai parlé de ma jeune parente, je vais maintenant vous parler de ma fille. Elle n'est pas moins spirituelle que belle; mais, par un goût invincible qu'elle a contracté dans son enfance, elle n'aime que les hommes blonds. Le jeune maître particulier des monnaies, qui était un beau brun, venait plus souvent chez moi que ses fonctions l'y appelaient: ce que je craignais arriva. Bien que j'eusse recommandé à ma fille de ne pas être si belle, et qu'elle y eût fait, me dit-elle, tout ce qu'elle pouvait, le maître particulier en devint épris

et me la demanda en mariage. Vous voyez mon embarras : Maître, lui dis-je avec franchise, je suis forcé de vous avouer que ma fille ne peut aimer que des hommes blonds, et vous savez que dans ce cas il est à craindre que les enfans soient blonds, quoique le père soit brun ; vous penserez, je crois, qu'il ne serait pas prudent de se hasarder : Oh ! me répondit-il d'un air leste, je me charge de donner à la belle un peu de goût pour les bruns ; laissez-moi faire. Je lui laisse le champ libre. D'abord il mit en jeu ses parures, ses habits, ses aiguillettes d'argent ¹²⁵, son couteau de chasse à poignée d'or ¹²⁶. Ensuite il se présenta avec une grande flûte de cinq pieds ¹²⁷, sur laquelle il chanta ses tourmens : rien n'y faisait. Il en vint aux tendres complimens, aux grandes déclarations, et certes toutes les fois que je l'écoutais, je trouvais qu'il n'était pas si maladroit ; mais le goût invincible de ma fille me tranquillisait. Enfin le maître particulier s'y prit comme le recuteur : O belle Henriette, lui dit-il, je voudrais que les maîtres particuliers fussent plus puissans, plus riches, pour mettre à vos pieds l'éclat et la fortune d'un plus haut état ; mais le nôtre tel qu'il est n'est pas à dédaigner. C'est nous qui, dans l'hôtel des monnaies, commandons : c'est nous qui employons ou n'employons pas les ouvriers ; c'est nous qui facilitons les ventes, les achats, les marchés, qui faisons l'abondance ou, s'il nous plaît, la disette de la nouvelle monnaie. Et il continua à

vouloir l'éblouir par le beau côté de son état. Mais ma fille en connaissait l'autre côté ; car , ainsi que toutes les jeunes filles, elle écoutait tout et elle avait entendu le recuiteur, devenu monnayeur, se plaindre dans son ménage du maître particulier et ne pas l'épargner : Maître, lui répondit ma fille, vous dites vrai, mais vous ne dites pas tout, car le maître particulier n'est réellement, aux termes de l'ordonnance, que le fermier des monnaies¹²⁸. Le roi veut-il qu'il soit forgé à Troyes cent, deux cents marcs d'or et dix ou quinze fois autant de marcs d'argent, il ordonne qu'on publie à son de trompe qu'à tel lieu, tel jour, telle heure, on adjudgera au rabais, à la chandelle, la ferme des monnaies ou l'entreprise de leur fabrication. Tout homme en faisant, comme on dit, la meilleure condition, en fournissant quatre mille livres de cautionnement¹²⁹, peut aussi bien que vous être adjudicataire, fermier, prendre aussi bien que vous le titre de maître particulier : Ensuite, ajouta-t-elle, vous pouvez sans doute bien frapper plus de monnaie que porte votre bail; mais vous ne pouvez en frapper en moindre quantité¹³⁰; c'est à vous à trouver de l'or et de l'argent au prix fixé par le roi. Le bon temps des fermiers des monnaies est passé; on ne verra plus, comme il y a soixante, quatre-vingts ans plus ou moins, un fermier général des monnaies de France les refondre à un titre nominal si différent de l'ancien qu'il pouvait donner au roi, pour un bail de

six mois, une somme plus forte que celle des revenus d'une année entière ¹³¹, sans compter qu'il n'y perdait guère lui-même. Autrefois le profit du roi, ou le seigneurage, élevait le prix du métal monnayé beaucoup trop au-dessus du métal en lingot ; aujourd'hui il a été volontairement et presque totalement remplacé par le peuple en tailles , en subsides fixes ¹³², il n'est que de dix sous par marc ¹³³, que d'un vingt-quatrième de la valeur des espèces ¹³⁴; il n'est de presque rien , et votre ancienne importance est réduite à bien peu. Vous étiez les hauts financiers de l'état : vous en êtes redevenus les monnayeurs.

Le maître particulier vit bien qu'il n'était pas blond. Après un si docte congé, il disparut. Ma fille aurait pu ajouter, car elle avait dû l'entendre dire au recuiteur, que les alliages des fontes tendent tous les jours à se simplifier ¹³⁵; qu'à l'avenir il n'y aura guère plus que des monnaies ou toutes d'argent , ou toutes de cuivre, ce qui réduira encore plus l'importance des maîtres particuliers; elle ne le lui dit pas ; mais elle lui en dit assez pour m'attirer sa haine, car il croyait que c'était moi qui l'avais ainsi instruite. Il voulut se venger. Dès le lendemain il me força à lui porter toutes les matières d'or et d'argent que j'avais reçues comme orfèvre-changeur ¹³⁶. Je sus aussi qu'il me faisait épier pour savoir si je n'achetais pas , comme orfèvre, l'or ou l'argent au-dessous du taux fixé par le roi ¹³⁷.

Il ne se borna pas là, il m'ameuta le garde et le contre-garde de la monnaie.

Ces gardes-juges ¹³⁸, qui sont à quelques égards, et qui se croient à tous égards nos supérieurs, reçoivent notre serment ¹³⁹, et ont le droit de vérifier si notre argent et notre or sont au titre légal ¹⁴⁰. Le garde ne venait que rarement ; il vint toutes les semaines, bientôt tous les jours, bientôt plusieurs fois le jour ; et il n'oubliait jamais de me dire : Ce n'est pas tout que de travailler au charbon de saule ¹⁴¹, il faut que votre or soit à dix-neuf karats et votre argent à onze deniers douze grains de fin ¹⁴². Un jour, de meilleure heure qu'à l'ordinaire, il entre, va droit à une boîte d'argent que je venais de finir, fait l'essai de l'argent, le trouve au-dessous du titre, l'enveloppe, y appose son signet, m'y fait apposer le mien, et commence contre moi une procédure qui épouvante ma famille et mes amis. A chaque instant mon excellente fille me disait : Mon père, je veux épouser le maître particulier, et couper dans la racine la persécution qui s'est élevée contre vous. De son côté, mon excellent fils ne cessait de me dire que le garde avait une fille laide, mais qu'il la trouverait belle, qu'il gagnerait la fille, et que la fille gagnerait le père. Quand je vis mes deux vertueux enfans prêts à me sacrifier leurs plus tendres inclinations, me pressant, se mettant à mes genoux pour obtenir d'être malheureux le reste de leur vie, je les en récompensai en donnant à

ma fille un jeune blondin, clerc de notaire, qui depuis long-temps soupirait en secret, et à mon fils une belle brune qu'il aima à l'instant qu'il la vit. Jamais deux couples d'époux n'ont été épris d'un plus vif et d'un plus constant amour; ils vivent comme des anges; mais peu vous en chaut, messires: je comprends cela; ainsi, je reviens à ce procès odieux qu'on m'avait suscité.

Les gardes et les contre-gardes, qui sont aussi les officiers royaux chargés de la surveillance de la fabrication des monnaies ¹³, ont au-dessus d'eux les maîtres généraux provinciaux ¹⁴, et ceux-ci, les maîtres généraux au nombre de six, qui forment la chambre des monnaies ¹⁵.

Un de ces derniers vint faire sa tournée à Troyes: j'en suis informé; je ne perds pas de temps, je m'habille le plus proprement que je puis, comme un jour de confrérie. Je cours chez lui. Je lui dis que j'ai le malheur d'avoir une fille qui n'aime pas les bruns, je lui raconte les persécutions que j'ai éprouvées et que j'éprouve: Orfèvre, me répondit-il, je vous ferai justice; je représente ici la souveraine chambre des monnaies qui peut tout. Vous savez que c'est elle qui régit, par la bouche du roi, tout le numéraire de la France; car ce qui nous plaît plaît au roi, ce qui nous déplaît lui déplaît, et son bon plaisir est toujours le nôtre. Sont-ils heureux! me disais-je! sont-ils heureux! Si nous voyons, continua-t-il, l'or sortir de la France,

devenir rare, aussitôt, sous le nom du roi, nous en haussons le prix du marc et nous le retenons dans l'intérieur; si nous voyons au contraire qu'il devient trop abondant, aussitôt encore, sous le nom du roi, nous en baissions le prix du marc ¹⁴⁶, et bientôt il change de proportion avec l'argent et les autres métaux. Ainsi, quand le roi veut que l'argent vaille tantôt dix, tantôt onze, tantôt douze fois moins que l'or, c'est nous qui le voulons ¹⁴⁷: Sont-ils heureux! sont-ils heureux! me disais-je. Eh! pensez-vous qu'il faille peu savoir pour gouverner ce mouvement monétaire, d'après le papier-journal du cours des villes de l'Europe ¹⁴⁸? Vous comprenez maintenant pourquoi le roi nous appointe de deux cents livres ¹⁴⁹, nous, généraux, et pourquoi à son avènement il ne change et ne peut guère changer les officiers des monnaies. Le chancelier, quand il nous écrit, nous traite de frères, de très chers frères ¹⁵⁰: Sont-ils heureux! sont-ils heureux! me disais-je: Orfèvre, c'est la souveraine chambre qui, pour prévenir les vols de ceux qui lavent à l'eau forte les espèces d'or, a voulu que maintenant celles qui ne pèseraient pas le poids légal pussent être refusées ¹⁵¹; et la France entière s'est couverte de trébuchets et les vols ont cessé. Autrefois de pauvres seigneurs recélaient dans leurs forts châteaux de faux monnayeurs qui avec un gros d'argent vous faisaient trois francs ¹⁵²; aujourd'hui il n'est plus de murailles qui puissent être fortes

contre la souveraine chambre. Aujourd'hui la souveraine chambre vous fait prendre un homme dans toute l'étendue de la France; et pour le faire conduire devant elle, tous les sergens, toutes les prisons sont à ses ordres, à son service¹⁵³; il y a plus : quand le roi accorde des lettres de rémission à un criminel de délit monétaire, nous pouvons, comme le parlement, passer outre¹⁵⁴, le faire fouetter, le faire pendre, le faire bouillir sur le feu¹⁵⁵ : Sont-ils heureux! sont-ils heureux! me disais-je. Orfèvre, je vous le répète, je vous rendrai justice; il me tint parole.

La salle où je comparus était remplie et environnée d'orfèvres, de valets, d'apprentis; elle était remplie et environnée aussi de monnayeurs de tout grade. Je m'avançai d'un pas ferme vers le maître général des monnaies, qui tenait entre ses mains ma boîte d'argent : Mon général, lui dis-je, le roi, éclairé par les lumières de la souveraine chambre des monnaies, interprétant la bénignité des saints, a permis d'employer l'or et l'argent d'un bas titre aux reliquaires¹⁵⁶; cette boîte en est un; lisez le *non venundetur*¹⁵⁷, la prière que fait le donateur aux âges futurs, de ne pas vendre son don. Mes monnayeurs crièrent, de toutes les parties de la salle, que cette inscription se mettait aussi sur les vases d'or et d'argent donnés, n'importe quel fût leur usage¹⁵⁸ : Mon général, continuai-je, veuillez examiner la principale figure; c'est celle d'un apôtre : C'est celle d'un philosophe grec! crièrent encore de

toutes les parties de la salle les monnayeurs. Alors le maître général ayant tiré ses lunettes et ayant vu à un côté du principal personnage, vêtu d'une robe flottante, la grosse tête d'un bœuf à cornes dorées¹⁵⁹, me dit : Orfèvre, reprenez votre boîte, je vous la rends ; dans ce procès, l'oiseau de saint Luc est la pièce décisive. Je sortis au milieu des orfèvres qui, me félicitant, me pressant, m'embrassant, me portèrent pour ainsi dire, chez moi, dans leurs bras.

LA BANNIÈRE DE SAINT-BLAISE.

Oh ! je suis bien fâché, a continué l'orfèvre Hardouin, après une petite pause, que ce gros messager, qui parlait ici avec tant d'assurance, nous ait échappé. Ne voulait-il pas essayer de pleurer et de nous faire pleurer sur son malheureux sort ! Mais ceux de nous qui étions les plus près de la fenêtre nous l'avons entendu détacher son cheval, monter dessus, et s'en aller en chantant, avec la voix d'un homme qui n'avait pas soif. Je lui aurais aussi demandé si quelques-uns des nombreux métiers de la bannière Saint-Éloi lui plaisaient ; ou s'il avait envie de passer sous la bannière de Saint-Blaise, si, par exemple, il voulait être meulier, quitter son état, où, en se promenant tous les jours à cheval dans les campagnes, en faisant soir et matin bonne chère dans les meilleures hôtelleries, il gagnait tous les jours de l'or à jointées. Et vous,

Remi, et vous, messires, je vous le demanderai aussi, avez-vous cette envie? alors ne consultez pas votre servante, si elle est, comme la mienne, fille d'un maître de ce métier: Malheureux état des meuliers! me disait-elle il n'y a pas long-temps; mon père mourut en le maudissant, et toute sa vie il n'avait cessé de le maudire. Il se plaignait surtout de ce qu'on croyait heureux les meuliers, parce qu'ils gagnaient vingt sous pour arrondir une meule, vingt sous pour l'arrêr, vingt sous pour la percer¹⁶⁰; mais, ajoutait-il, lorsqu'il nous arrive un accident, à la dernière de ces trois façons, nous les perdons toutes; ce ne serait rien, et nous pourrions encore y vivre, si maintenant on ne cerclait en fer les meules¹⁶¹; aussi n'en faisons-nous plus, ou presque plus. Quand mon père fut mort, continua ma servante, tous les meuliers vinrent nous visiter, mêler leur affliction à la nôtre, nous faire toute sorte d'offres de service et d'assistance. Ils revinrent quelque temps après en dansant, et amenèrent mon frère pour le recevoir maître. On avait préparé une salle de festin, et, au-dessus, un grenier où, pendant que dans la salle les maîtres faisaient bonne chère, se divertissaient, le dernier maître reçu, le manche du balai à la ceinture en guise d'épée, avait conduit mon frère, qui ne cessait de crier comme si on le battait à être tué. J'étais accourue; on m'avait empêchée d'entrer. Enfin mon frère sortit: il tenait par le bras le maître qui

l'avait reçu, et tous les deux riaient à gorge déployée. Après la fête, mon frère me dit que les coups de bâton, qui peut-être, dans les anciens barbares temps, étaient franchement donnés et reçus, n'étaient actuellement que simulés, qu'ils précédaient et suivaient, ou du moins étaient censés précéder et suivre les promesses faites par les nouveaux maîtres, de s'aimer entre confrères du métier, de ne pas découvrir le secret de la meulière, de ne pas nommer à l'acheteur les divers maîtres auxquels appartiennent les diverses meules à vendre, de ne pas frapper devant lui les meules, pour prouver, par leur son, qu'elles sont bonnes, de peur qu'il répète cette expérience sur les autres meules et laisse les mauvaises ¹⁶³ : Oh ! pour cela, dis-je à mon frère, ce n'est pas honnête : Sans doute, me répondit-il, mais, vois-tu, c'est dans les statuts.

Voilà pour les meuliers ; et ne croyez pas que les autres confrères de Saint-Blaise soient plus heureux. Ma servante, celle-là même dont je viens de vous parler, est une jeune veuve d'un carrier, ou, pour parler comme elle, d'un *perrier* ¹⁶³ qui, la seconde semaine après les noces, travaillant au fond de sa *perrière*, qu'il avait affermée fort cher à la ville ¹⁶⁴, resta et reste encore enseveli sous un éboulement de plus de cent pieds ; aussi, voyez à l'orifice des carrières, ces appareils de mécanique ¹⁶⁴ avec lesquels on retire les pierres des profondeurs aux anciens carriers inaccessibles.

Mais je vais, messires, vous faire une autre proposition : y a-t-il quelqu'un dans l'assemblée qui veuille extraire, cuire le plâtre ? qu'il y regarde bien avant de dire non. Aujourd'hui les carrières en sont d'une exploitation plus facile ; elles sont plus commodes ; elles sont pavées, couvertes⁶⁶ : le mauvais temps du siècle dernier est passé, car au siècle actuel tous les états sont moins malheureux.

Personne ne dit mot ? Toutefois, messires, il me semble que si l'on ne veut ni extraire ni cuire le plâtre, peut-être y a-t-il quelqu'un qui voudrait le travailler : il aura actuellement bien moins de difficultés, de discussions. La mesure, la forme des marches des escaliers en plâtre, ont été légalement fixées ; il en est de même de l'épaisseur des planchers, de même de l'épaisseur des murs et des manteaux des cheminées⁶⁷. Ajoutez que maintenant un plâtrier est bien au-dessus de ce qu'autrefois il était, qu'on moule, qu'on façonne au jour présent très artistiquement le plâtre. Voyez seulement les hauts et larges tuyaux des cheminées, décorés de riches ornemens d'architecture⁶⁸ ; ne sont-ils pas, pour les toitures de nos maisons, d'élégans panaches, au-dessus desquels ondoie la fumée à des hauteurs que l'œil admire. Vous compterez encore pour quelque chose qu'il n'y a pas d'état où l'on soit plus poli : la plus petite parole incivile se paie, parmi les ouvriers, dix deniers que reçoit l'offensé⁶⁹ ; aussi dit-on que lorsque les ouvriers en plâtre travaillent chez les

gens riches, ils donnent plutôt qu'ils reçoivent leçon de politesse.

Messires, en est-il de vous comme de moi? jamais je ne passe devant un édifice en construction, sans reconnaître le quinzième siècle à ses grands appareils mécaniques, à ses tours, à ses chèvres, à ses grues⁷⁰, à ses échafaudages, qui tournent en spirale autour des dômes et des pavillons⁷¹. Je le reconnais encore bien mieux à ses nouvelles coupes des pierres, à son nouveau goût. Quelqu'un veut-il être maçon? il maniera aujourd'hui quelquefois le marbre, le basalte et le porphyre⁷². Non, personne ne veut l'être : ah ! je m'en doute. On sait le reste du conte du serrurier. Il avait un frère maçon, qui bâtit aussi un château ; il se présenta aussi au pied des murailles pour demander son paiement ; il appela aussi et se nomma, et ce fut de même inutilement. Lorsqu'il s'en retournait, l'homme que son frère avait rencontré s'approcha de lui et lui dit : Pourquoi l'avez-vous fait si fort? Ce qui me donnerait à croire que c'est un conte du temps passé, c'est qu'aujourd'hui cet homme aurait dit : Pourquoi l'avez-vous fait si fort et si beau ; aujourd'hui, on fait tout en même temps et fort et beau ; malheureusement on ne paie pas aujourd'hui les maçons mieux qu'autrefois ; et, à cet égard, cet ancien conte est bon, et sera long-temps bon.

J'ai cependant connu un confrère de Saint-Blaise, qui n'était pas malheureux. C'était un très pauvre

et très vieux couvreur, vêtu d'une très vieille livrée, mi-partie d'orange et de bleu. Il se tenait habituellement sur la porte de son voisin le notaire, pour avoir occasion de servir de témoin et d'entendre lire sa qualité d'ancien maître couvreur juré, officier de l'Hôtel-de-Ville¹⁷³ de Dijon ; et jamais alors il ne manquait de dire, en se regardant : Et j'en porte l'habit¹⁷⁴.

LA BANNIÈRE DE SAINT-FIACRE.

Écoutez encore, messires ; il me semble que l'état des potiers de terre, quoiqu'un peu obscur, n'est pas à dédaigner : maintenant ces ouvriers manient si habilement leurs vernis que les tarifs des droits d'entrée les appellent peintres¹⁷⁵. D'ailleurs, quelles formes si belles, si élégantes que celles de leurs vases, de leurs plats, de leurs tasses, de leurs bouteilles de terre¹⁷⁶ ; quelle belle poterie que cette poterie azurée qui nous vient de Beauvais¹⁷⁷ ! Dans ces fabriques, quelle entente si parfaite de la qualité des argiles, du plombage, des cuites et des recuites ! Là, on n'a pas à craindre les retoupages à la chaux, au suif, au fromage, aux œufs, dont ailleurs on se sert pour cacher les gerçures de la poterie¹⁷⁸, ni même les retoupages à la terre¹⁷⁹. Je me ferais volontiers, à Beauvais, de la confrérie de Saint-Fiacre ; et vous, messires ? votre air me répond tout aussi clairement que votre bouche. Vous craignez les droits de Tonlieu¹⁸⁰. Vous craignez d'avoir des

valets qui, sans autre attirail qu'une roue fixée sur un pieu, travaillent secrètement pour leur compte¹¹¹. Vous craignez encore plus les prud'hommes qui ne vous épargneraient pas les amendes, s'ils vous surprennent à tourner vos pots ou à les éventer avant cinq heures du matin; mais, si vous ne le savez pas, je vous dirai qu'aujourd'hui vous pouvez les enfourner et les défourner à toute heure¹¹²; et, convenez-en, c'est quelque chose, surtout quand on a passé plusieurs siècles à ne pouvoir enfourner, et plusieurs autres à ne pouvoir défourner qu'au moment où il plaisait à la loi.

Si je vous parlais d'être tuiliers, il n'est aucun de vous qui ne me répondît que ce serait trop bas descendre. Et moi, à mon tour, je vous répondrais que bien que nous ne voyons pas encore des comtes qui soient tuiliers, nous en voyons du moins qui possèdent et qui n'ont pas honte de posséder des tuileries dont le rapport est de deux, de trois milliers de tuiles¹¹³. Je vous répondrais de plus qu'aujourd'hui on commence à faire des tuiles portant gravées des inscriptions, des fleurs, des armoiries¹¹⁴; même qu'on les vernit, qu'on les peint¹¹⁵, et si cette mode se propage, vous verrez bientôt les salles décarrelées, recarrelées. Mais alors les tuiliers seront heureux, me direz-vous : oui, je le répète, si la mode se propage : oui, si, tandis que tout le monde fuit aujourd'hui l'état de tuilier, tout le monde alors ne veut pas le prendre.

LA BANNIÈRE DE SAINT-JOSEPH.

Messire le clerc, qui jouez la comédie par pénitence, vous qui êtes si volontairement si malheureux, voulez-vous être encore plus malheureux ; faites-vous charpentier. Dans cet état, point de faute qui, de manière ou d'autre, n'emporte sa peine, et toujours une peine grave. Manquez-vous d'adresse, il y va de votre sang ; manquez-vous de courage, il y va de votre vie. Aujourd'hui les périls se sont encore accrus depuis la révolution faite dans la coupe de nos toits, bien plus élevés, bien plus rapides que ceux d'autrefois : la preuve, vous ne l'ignorez pas, est tout près du lieu où je parle ; car, sans doute, comme les autres, vous vous plaisez à regarder souvent les flèches de nos églises, surtout la flèche de Saint-Loup¹⁰⁰, qui s'élance si hardiment dans le ciel : remarquez encore qu'en même temps que les périls se sont accrus, en même temps se sont aussi accrues les difficultés ; et cela doit être dans une ville comme Troyes, dont les maisons sont bâties par les charpentiers et non par les maçons¹⁰⁷ : ici l'art, se perfectionnant de jour en jour, en est venu à ce point, que l'ouvrier, posant la scie et la hache, prend le ciseau et sculpte sur les solives des fenêtres, surtout sur les solives des portes, ou la représentation du maître de la maison avec l'habit, les insignes de son état, ou celle du saint qu'il affec-

tionne le plus, ou celle de personnages antiques, ou quelquefois même celle de grotesques personnages¹⁰⁸, qui vous arrêtent, qui vous font rire, qui vous rappellent pour vous faire rire encore. Heureuse ville! heureux habitans! mais malheureux charpentiers!

Malheureux, plus malheureux menuisiers! car, par leur travail, les menuisiers sont, s'il est possible, supérieurs aux charpentiers; ils ont multiplié autour de nous les agrémens de la vie: ils ont, pour ainsi dire, tapissé nos appartemens de lambris ornés d'une variété de filets, de fleurs, de blasons, de devises, de toute sorte de sculpture: ils ont rendu tous nos meubles plus beaux, plus commodes: ils ont, avec raison, agrandi nos armoires, où maintenant l'on pourrait loger¹⁰⁹; avec autant de raison ils ont raccourci de moitié nos anciens longs bancs, ainsi que leurs marche-pieds et leurs estrades¹¹⁰, en ont enjolivé de petites pyramides les dossiers, et en ont orné de façons d'écaillés et de coquilles les perches¹¹¹. Ce n'est pas tout: ils ont encore recoupé ces demi-bancs en chaises de trois places, et enfin ces chaises de trois places en chaises de deux, d'une place; et l'on peut, dès ce moment, prévoir que si ces chaises, garnies d'étoffe ou de maroquin¹¹², continuent à être à la mode, elles finiront sûrement par mettre les bancs dehors. Mais peut-être, quoique vous fussiez tenu de faire un long apprentissage, d'acquérir la légèreté de la

main, la justesse, l'habileté de l'œil et tant d'autres qualités que l'art exige toutes à un si haut degré, avez-vous peur de ne pas souffrir assez; attendez, voici de quoi vous satisfaire. Entre gardes de différens métiers, lorsqu'il nous arrive de nous rencontrer, nous nous faisons volontiers politesse. Le dernier jour de l'Avent, le premier garde juré des menuisiers m'arrêta dans la rue : Il fait bien froid, lui dis-je : Eh bien ! me répondit-il, ne me quittez pas ! et peut-être, sans aller bien loin, vous ferai-je bientôt chauffer ; avançons ! Le garde aperçoit des pièces de menuiserie tout fraîchement peintes : il en soupèse plusieurs, il les trouve de bois neuf ; il en soupèse d'autres, il les soupçonne de bois vieux ; il en ratisse un bout : C'est du bois vieux, dit-il d'un ton magistral : Qu'on le brûle ¹⁹³ ! Aussitôt la canaille, les jeunes garçons d'obéir joyeusement à ses ordres ; aussitôt feu et grand feu ; à quelques pas de là feu et plus grand feu encore. Le garde était entré chez un de ces nouveaux menuisiers-lambrisseurs, dont le nombre s'est tellement accru, qu'il forme aujourd'hui une des grandes divisions de l'état de menuisier ¹⁹⁴ ; il y découvrit de l'aubier dans les joints de plusieurs panneaux ¹⁹⁵. Toutefois il se contenta de les faire dépecer, quand l'aubier n'était pas dans une partie susceptible d'effort : mais pour les meubles de noyer, où il y avait de larges nœuds, il fut inexorable. Un banc de taverne venait d'être terminé, qui n'avait

ni l'épaisseur, ni les membrures voulues par les statuts ; le garde met le menuisier à l'amende ¹⁹⁶ : Pendar, lui dit-il, penses-tu que ce soit un banc pour entendre le catéchisme ! Nous continuâmes à marcher, il trouva plusieurs de ces cages fixes, treillisées aux fenêtres, qui deviennent de plus en plus communes ¹⁹⁷ ; il y remarqua des défauts, il s'irrita ; mais le maître menuisier le prit sur un ton encore plus haut : Je travaille, lui dit-il, pour un pauvre bourgeois qui le veut ainsi ; nous avons le droit de faire de mauvais ouvrages de commande ¹⁹⁸ ; si vous ne le savez, sachez-le ! Le garde continua sa visite ; il entra chez un menuisier où il me montra des assemblages faits à la colle ¹⁹⁹ : Nos devanciers, me dit-il, assemblaient avec des goujons de fer ; les réglemens le veulent encore ²⁰⁰ ; mais bientôt ils permettront qu'on s'en passe, et je fais semblant de ne pas voir les licences que l'art prend tous les jours dans ses développemens et dans ses progrès. Quelques jours après je rencontrai ce même garde à la veillée chez un ami commun. Nous sortîmes ensemble : Vous m'avez vu, me dit-il, faire la police le jour ; venez ! vous me la verrez faire la nuit. Nous parcourûmes les rues ; il s'arrête devant une porte de boutique ; il écoute : bientôt il frappe à coups redoublés. On vient, on ouvre : Est-ce pour l'évêque ? Est-ce pour le roi ? demanda-t-il brusquement ; où est l'ordre ? Le maître menuisier lui répondit : Nous pouvons tra-

vailler aussi la nuit pour les princes, voilà l'ordre; j'ai d'ailleurs eu soin, comme vous voyez, de fermer les portes et les fenêtres³⁰¹. Le garde se retira; au bout de la rue nous entendîmes un menuisier qui, portes et fenêtres ouvertes, sciait et clouait des planches à grand bruit; je le fis remarquer au garde, qui me répondit : Oh ! ce sont des bières, des menuiseries de cérémonies funèbres; on peut y travailler le jour, la nuit, quand on veut³⁰², car pour les ouvrages des morts la loi ne s'en inquiète guère. Assurément aucun des beaux clercs qui jouent la comédie ne voudrait du malheur des charpentiers ou des menuisiers; je suis de leur avis: il vaut mieux faire le saint sur le théâtre.

LA BANNIÈRE DE SAINT-MARC.

Ce qui répond mieux que tout aux chagrins censeurs des mœurs actuelles, a continué l'orfèvre Hardouin, ce sont les portes vitrées, *les huis enchassillés*³⁰³ qui remplacent, dans les beaux appartemens, les portes épaisses derrière lesquelles toute sorte d'actions demeuraient cachées. Personne, je pense, ne blâme ou n'ose blâmer les nouvelles portes : mais les nouvelles vitres blanches à légères verges de fer³⁰⁴ excitent les regrets des admirateurs du temps passé; ils redemandent les anciennes vitres jaunes, vertes, bleues, rouges³⁰⁵. Toutefois le bon bourgeois qui aime son patron en voit bien mieux l'image au milieu du verre blanc³⁰⁶; le bon gentilhomme qui

aime ses armoiries en voit bien mieux , au milieu du verre blanc²⁰⁷ les nobles couleurs. La nature ne fait pas des prairies de fleurs ; elle sème les fleurs dans les prairies. Nous avons élégamment semé dans le verre blanc le verre de couleur. Les anciennes vitres interceptaient la pureté et l'éclat du jour ; de là cet universel changement voulu par un siècle qui, avant tout et en tout, veut la lumière. Les vitres sont devenues aujourd'hui plus communes, mais les vitriers sont devenus plus nombreux ; car il est passé, depuis près de cent ans, le temps où, dans son château de Montpensier, la duchesse de Berri ne savait s'il était minuit, s'il était midi, parce que *les chassitz de ses fenestraiges étaient des ensires de toile sirée par défaut de verrerie*²⁰⁸. Cependant l'apprentissage des vitriers, d'ailleurs fort long, est toujours terminé par un an d'exercice chez un des jurés ; cependant les frais de leur réception sont de huit livres, payés en partie au tronc de la confrérie, en partie à la bannière militaire²⁰⁹. Cependant il faut que, pour neuf deniers, pour un sou au plus par carreau ou losange²¹⁰ ils vous donnent du plomb de bonne qualité, avec soudure de deux côtés ; il faut surtout qu'ils ne vous donnent aucune losangefait de deux triangles ajustés, encore moins de plusieurs morceaux de verre plombés²¹¹. Qui maintenant veut être vitrier ?

Lanternes ! lanternes ! mes bonnes lanternes ! criait, il n'y a pas long-temps, à l'entrée de la nuit

un homme qui en tenait une allumée. Je lui achetai une grande lanterne de rue pour pendre devant ma maison ²³. Il me garantit qu'elle était de bois neuf et composée de toutes les pièces requises par les ordonnances ²³ : Quels sont les ouvriers, lui demandai-je, qui font les grandes belles lanternes de salle ²⁴? — C'est nous. — Et ces beaux lustres suspendus, composés de deux traverses de bois assemblées en croix, aux quatre bouts desquels on met une chandelle ²⁵? — C'est nous. — Et ces porteflambeaux de bois, qui soutiennent et qui allongent les flambeaux de cire que, pendant les grands repas du soir, les valets tiennent autour de la table ²⁶? — C'est nous. Sa voix grossissait à mesure que sa vanité intérieure se dilatait : Mais, lui dis-je, dans votre état, vous êtes donc bien heureux? Nous, bien heureux ! me dit-il en remettant aussitôt et avec humeur sa charge sur les épaules : Lanternes ! lanternes ! et il s'en alla en continuant à crier dans la rue : Lanternes ! lanternes ! entendant faire pour moi allusion au proverbe si connu qui s'exprime par ces deux mots, quand on nie, ou quand on traite de conte ce qu'on vous dit.

Lanternes ! lanternes ! criait un autre jour, en plein midi, un homme qui ne portait que des soufflets.

Lanternes ! lanternes ! criait aussi, par un beau soleil, un homme qui ne portait que des boisseaux, des tamis, des sacs. Je demandai à chacun d'eux pour-

quoi il criait lanternes ! tandis qu'il n'en vendait pas. Le souffletier me répondit qu'il pouvait faire aussi et qu'il faisait aussi des lanternes¹⁷, et que lorsque le jour il criait lanternes ! comme l'objet le plus honorable de son métier, le peuple savait qu'alors il ne vendait que des soufflets. Le boisselier, qui pouvait aussi faire et qui faisait aussi des lanternes¹⁸, me donna la même réponse. Je ne les félicitai pas sur leur métier ; je craignais de leur faire crier avant qu'il fût nuit : Lanternes ! lanternes !

L'expérience me rend tous les jours plus avare de félicitations envers les artisans, tous ou moins ou plus malheureux. La mi-carême dernière, je passais près de la boutique d'un maître vannier ; il criait et faisait crier sur la porte : Rouets ! rouets¹⁹ ! achetez des rouets ! achetez des quenouilles, des fuseaux, des écuelles, des hanaps, des billes, des billards, des flûtes, des sifflets²⁰ : Saint Marc, votre bon patron, vous mette en paradis, lui dis-je ; certes votre métier n'est pas le pire ; car, outre les ouvrages de vannerie, vous vendez là mille autres ouvrages en bois : Vous vendez ! vous vendez ! me répondit-il avec une fureur qu'il s'efforçait inutilement de modérer, je ne vends pas ! car personne n'achète. Allez-moi donc arrêter aux barrières de la ville tous les objets de notre commerce qu'on porte de dehors ; ces grandes charretées de quenouilles, ces grandes charretées de tasses, ces grandes charretées de flûtes²¹, que l'enfer vomit aujourd'hui sur la terre !

Les nattes sont devenues d'un usage si général qu'en hiver elles couvrent tous les planchers²²². Maintenant on fait même des chalits en nattes pour les prisonniers²²³, dont, à cet égard du moins, le sort s'est bien amélioré. Chacun sait combien peu sont payés les ouvriers qui font les nattes, et combien cependant ils sont nombreux; ainsi on peut à volonté dire : Nattier, petit métier, grand métier; on peut encore dire : Pauvre métier.

Vous connaissez tous ici, messires, cette grosse réjouie de tonnelière, qui demeure au coin de la rue; elle s'est mariée à quinze ou seize ans : c'était alors une jeune, une petite rose; je la trouvai le lendemain de ses noces, la tête penchée et toute en pleurs : Quoi ! ma belle enfant, lui dis-je par manière de plaisanterie, vous pleurez; mais c'est encore trop tôt : Ah ! maître Hardouin, me répondit-elle, mon mari a bien fait son chef-d'œuvre, son cuvier; il a, sans reproche, bien donné son grand pain, son bon lot de vin aux confrères; il est bien passé maître; mais, comme tout le monde sait, mon mari est très amoureux de moi, et s'il est distrait à proportion, il se ruinera; car pour chaque douve gâtée, amende; pour chaque douve rouge *non réelée*, amende; pour chaque mauvais cercle, amende; pour chaque mauvaise chevillure, amende²²⁴; et s'il cesse d'être distrait, de se ruiner, ce sera encore pire, il cessera d'être amoureux.

LA BANNIÈRE DE SAINT-COME.

Sire Robin, oui, j'en conviens, les financiers, bien que vous soyez les plus riches, vous êtes les plus malheureux; car enfin vous le dites, et qui le sait mieux que vous? ainsi vous ne risquerez rien à changer d'état : eh bien ! de nos différentes bannières choisissez celle qui vous convient le mieux ; il me semble que c'est celle de Saint-Côme ; c'est celle des barbiers ; il y a aussi de l'argent chez eux : il y a même de la gloire. Les barbiers se croient les plus savans, les clercs, les grecs des artisans ; ils se croient pour le rang au moins autant que les orfèvres ; ils disent que si, entre les familles de ces deux états, on voit peu d'alliances, c'est que les barbiers ne veulent pas. Les orfèvres ne disent rien. Pourtant faut-il avouer que l'état de barbier a son importance. Veut-on s'en convaincre, on n'a qu'à assister à leur chef-d'œuvre. Les jurés sont rangés en silence sur leurs bancs. Vous voyez amener un pauvre diable, ramassé dans les rues à cause de sa barbe, de sa chevelure hérissée ; c'est une espèce de sanglier. Il faut que le récipiendaire le rase lestement et sans le faire sourciller ; ensuite qu'il le tonde élégamment et à la mode. Mais ce n'est rien ; vous voyez bientôt après amener un homme pauvre, gras à lard, comme quelquefois il s'en trouve pour faire enrager les riches. Aucune veine ne paraît sur son corps : le récipiendaire est tenu de le

saigner sans hésitation et sans aide. Avant il a soutenu, en présence des magistrats, un examen sur la petite chirurgie, sur les premiers élémens d'anatomie, sur les veines du corps humain, *là où elles gisent*, et ce qui est plus difficile et cependant ce qu'exigent les statuts royaux, *à quoi elles servent*²²⁵. Avant il a forgé solennellement des lancettes dont un des juges a brisé la pointe pour vérifier le grain et la tresse de l'acier. Avant il a composé des onguens pour les blessures et même pour les brûlures²²⁶; enfin il est reçu maître, il va s'établir à une rue, à une place commercante, à un marché, à une avenue de ville, à un bout de pont. Aussitôt commence pour lui la police la plus rigoureuse. Les inspecteurs lui demandent ses lettres d'institution, scellées par le premier barbier du roi, qui, par lui ou par ses nombreux lieutenans, exerce sa juridiction sur tous les barbiers du royaume; on lui demande aussi les quittances des cinq sous qu'il lui doit²²⁷. On revient, on visite ses outils, ses instrumens, ses pots. Ce n'est pas tout, car voici le pire. Il est né rieur, vous savez qu'il arrive quelquefois aux jeunes gens d'avoir les maladies des gens vieux et aux gens vieux d'avoir les maladies des jeunes gens; vous savez encore que les femmes ont aussi, comme les hommes, des maladies singulières. Il voudrait à la veillée rire un peu avec ses amis naturellement de la même humeur que lui; aussitôt l'ordonnance lui commande le silence des con-

fesseurs²²⁹. Quand viennent les grandes fêtes, le profit, au lieu d'augmenter, diminue : qui de vous a pu ces jours-là se faire raser ? on ne peut que se faire peigner ; on ne peut se faire couper les cheveux, excepté qu'on prenne la tonsure, ou qu'on se marie : sans grande nécessité, on ne peut se faire poigner ; on ne peut que se faire saigner. Le malheureux barbier est ces jours-là obligé de dépenser bassins et des enseignes. Quand vient la fête de la confrérie, il n'a le temps ni de manger ni de boire ; encore moins peut-il de chanter et de danser. Ce jour-là, de plus solennels et de plus longs offices se succèdent, et la grande procession des barbiers, qui attire tant de monde, ne rentre qu'à la nuit. Pour les affaires, les procès que le corps du métier a ou peut avoir, il faut donner trois deniers par semaine. Il faut donner aussi tous les ans trente deniers pour l'almanach astral des saignées²³⁰, que dix mille barbiers sont obligés d'acheter et que peut-être mille au plus entendent. Comptez encore au nombre des malheurs de cet état, que les barbiers passent pour se mêler de mauvais métiers, par cela seul que le règlement le leur défend : et que par cela seul qu'il ordonne aux barbiers d'être sévères²³⁰, elle passent pour ne l'être pas.

LA BANNIÈRE DE SAINT-AMAND.

Il y a une ville où je voudrais, mais seulement un jour de l'année, être brasseur de bière ; c'est à

Rouen. Le jour de la confrérie de ce métier, les maîtres vont dîner au réfectoire de l'abbaye de Saint-Amand²², au milieu de plusieurs rangées de jolies vierges normandes.

LA BANNIÈRE DE SAINT-HONORÉ.

Rien des gens qui crient, crient surtout qu'on ne peut être malheureux au milieu de la belle farine, au milieu du beau pain. Ils s'imaginent que la confrérie de Saint-Honoré est particulièrement bénie. Ils ne se souviennent pas que le boulanger est obligé, comme la justice, d'avoir continuellement la balance à la main, et que lorsqu'il la tient mal il lui en prend autrement qu'à la justice. Ils ne se souviennent pas non plus que son pain doit avoir et le poids légal et la blancheur légale; que l'inspecteur est toujours suivi d'essaims de pauvres prêts à dévorer les fournées adjudgées à la charité publique, et que le boulanger en faute peut être pris non-seulement dans sa boutique, mais encore dehors, jusque sous le couteau, sous la dent de ses pratiques; car tous ses pains doivent porter sa marque²³. Vous me direz que les boulangers ont des privilèges, qu'ils peuvent, dans certaines villes, forcer quelquefois les marchands blatiers à leur vendre du blé; je vous dirai que, dans d'autres, ils ne peuvent acheter que long-temps après que le marché est ouvert, qu'après midi sonné²³. Vous me direz que, dans certaines villes, ils font crier le prix

du pain à la halle; je vous dirai que, dans d'autres, ils ne peuvent en vendre que hors de la ville ²³⁴. Vous me direz qu'à la campagne les boulangers peuvent tenir autant de porcs qu'ils veulent; je vous dirai qu'à la campagne les boulangers ne peuvent aller vendre du pain en carriole dans les villes ²³⁵. Parlerai-je du tonlieu imposé aux boulangers ²³⁶, de l'obole qu'ils paient ici sur chaque pain ²³⁷? Non, j'aime mieux parler du danger des dîmeutes: Ah! messire Pierre Lapière, qui êtes si malheureux, s'il faut vous en croire, vous ne me citeriez qu'un seul échevin qui ait été pendu par le peuple, et encore ça été bien loin d'ici, à Douai ²³⁸; tandis que moi, je vous citerai cent boulangers, et le double de meuniers.

Et pour en venir maintenant à ces pauvres meuniers, ce n'est pas le seul malheur de leur état; leur art n'a pas fait de progrès sensibles; au lieu que depuis que le droit de cuire son pain est devenu de plus en plus général, l'art de la boulangerie s'est rapidement et merveilleusement perfectionné. Qu'on le sache, qu'on se le rappelle, qu'on ne l'oublie pas: c'est à Boutiflard qu'ici nous devons la liberté des fours ²³⁹.

LA BANNIÈRE DU SAINT-SACREMENT.

Bien des gens aussi envient aux bouchers leurs gras crochets, leurs gras étaux: je l'ai toujours remarqué; ils regardent particulièrement avec plaisir

leur bannière. Ils ne connaissent pas ce malheureux état. Je vais faire une petite histoire vraie, depuis le premier jusques au dernier mot : Mon ancien voisin Paul-aux-Poules, beau garçon de vingt-trois à vingt-quatre ans, disputa le cœur d'une jeune personne à mon ami Germain, et mon ami Germain, dans cette occasion, eut le mauvais rôle. Furieux contre son rival, Germain voulait tantôt l'attendre et l'assommer, tantôt l'embarquer et le livrer aux Turcs. Enfin il se décida à le faire boucher. Paul-aux-Poules n'ayant pas d'état, indécis sur celui qui lui convenait, tomba dans les pièges de Germain qui le fit vouloir être boucher. Il en apprit le métier et fut reçu maître. Alors Germain, ne pouvant plus contenir sa joie, vient me dire : Me voilà content ; il est boucher ; et vous ne savez pas ? la ville va, dit-on, faire revivre un ancien usage, d'après lequel il sera, dans quelques jours, obligé, avec ses camarades, de mettre un chapeau de verdure, de traîner, attelés deux à deux, jusqu'à la léproserie, un charriot où sera assis, au milieu de vingt-cinq porcs gras, l'aumônier en surplis portant la croix ; en même temps les trompettes sonneront, ce qui n'empêchera pas d'entendre les cris des enfans et du petit peuple : *vilains ! serfs ! bœufs trayans !* Je veux crier aussi, je veux crier, ajouta Germain ; et ensuite de se frotter les mains en signe de joie : Oh ! lui dis-je, cet usage est aboli par acte authentique, au moins depuis le milieu de ce siè-

cle ²⁴⁰; et l'on vous a fait là un conte de vieux ou même de vieille : Peut-être , me répondit-il ; mais toujours sera-t-il obligé de donner les langues des bœufs aux lépreux ²⁴¹; il n'en vendra pas , il n'en mangera pas une seule; et Germain de se frotter encore les mains. Avant tout, il sera obligé de louer un *banc à chair* ²⁴²; et Germain de se frotter les mains. Qu'il vende, qu'il ne vende pas, il devra tenir son étal toujours garni; et de se frotter les mains. Oh! cela n'est rien! tout cela n'est rien! et voici surtout ce qui me réjouit : il ne pourra tuer de bête que les jurés ne l'aient vu manger de bon appétit ²⁴³; et de se frotter les mains. On veut construire ici, comme dans d'autres villes un abattoir²⁴⁴; il ne pourra plus tuer chez lui; et de se frotter les mains. Les bouchers forains pourront tout comme lui , s'annon venir tuer le bétail, du moins en vendre la viande dans l'enceinte de la ville ; et de se frotter les mains. Il n'est pas riche, il voudra partager la viande d'un grand bœuf avec un autre boucher; les réglemens et les jurés l'en empêcheront : et de se frotter les mains. Qu'il ne s'avise pas de parer les viandes avec des graisses qui n'en auraient pas fait partie ²⁴⁵! et de se frotter les mains. Il ne sera pas content, il ira ailleurs ; il trouvera plusieurs villes où l'on perçoit le droit d'épaulé ²⁴⁶; et de se frotter les mains. Il en trouvera plusieurs autres où l'on n'a pas renoncé à l'ancien usage de ne vendre la viande qu'aux portes de l'enceinte ²⁴⁷; et de se frot-

ter les mains. J'espère que dans la ville où il s'établira, les bouchers n'auront pas le privilège exclusif de vendre le poisson de mer¹⁶, et que, tandis qu'on viendra vendre à leur nez, à son nez, du cerf, du sanglier, des lièvres, des lapins, ils ne pourront et il ne pourra que les visiter; et de se frotter les mains. Il lui sera bien permis, au jour actuel, de faire manger aux bons chrétiens les bêtes homicides¹⁷, mais il sera forcé de jeter à la rivière les bêtes malades, les bêtes condamnées par les gens de l'art, les moutons atteints de la clavelée, les bœufs qui auront le fy¹⁸. Toutefois, vous me direz que dans les villes où il y a beaucoup d'esprit, comme à Caen, on fait manger les porcs ladres aux prisonniers¹⁹, parce qu'il n'est pas sûr que cette viande donne la lèpre, et que, si elle la donne, il n'y a pas grand mal que ce soit aux voleurs. Je n'ignore pas non plus que dans une autre ville où, s'il n'y a pas plus, il y a au moins autant d'esprit, à Bordeaux, le boucher est bien plus à son aise; car les lois de la police, après avoir posé en principe que les estomacs du vulgaire sont plus forts ou moins précieux, ordonnent que la bonne viande soit vendue aux grandes halles et que la mauvaise viande, la viande sursemée, gâtée, avariée, soit vendue aux marchés du petit peuple²⁰. Mais au diable, s'il va dans la basse Normandie, dans la basse Gascogne! nous savons comme les bons, francs et loyaux Champenois s'y enrichissent.

LA BANNIÈRE DE SAINT-NICOLAS.

Comptez encore une autre victime de l'amour dans notre malheureux état d'artisan.

Une chandelière-cirière venait d'être reçue maîtresse ²⁵³. Elle avait vingt-un, vingt-deux ans. Un apprenti de vingt-quatre ans, une apprentie de seize, se présentent en même temps à elle : la jeune maîtresse balança long-temps, sollicitée tantôt par le jeune homme, tantôt par la jeune fille; enfin le jeune homme, qui avait l'avantage de parler aussi par les yeux, fut préféré à la jeune fille; et même peu de temps après il obtint la main de la chandelière. Dès ce jour, me dit-il, car c'est lui qui m'a raconté son histoire, mes liens avec mon métier furent, comme avec ma femme, indissolubles. Si le métier était bon, je dirais : à la bonne heure ! mais vous allez en juger. Il n'est pas aujourd'hui permis de mêler la vieille cire avec la nouvelle ²⁵⁴; quand ma femme se le permettait et qu'elle était surprise, elle avait son excuse toute prête : C'est mon sot de mari, mon sot d'apprenti qui ne veut rien apprendre : Maîtresse, lui disaient les jurés et les jurées, vous avez mélangé du suif de mouton avec du suif de vache; vous n'en avez pas obtenu l'autorisation des cours de justice ²⁵⁵ : c'est mon sot de mari, mon sot d'apprenti. Même excuse encore, si elle mettait plus d'étoupes que de coton aux mèches. Même excuse, si d'une livre de cire elle faisait

plus de cent soixante menues bougies. Même excuse, si sur les torches elle ne marquait pas le poids par livres et par onces ²⁵⁶. Un jour elle avait fait des chandelles avec du suif noir. Les jurés et les jurées en sont informés et courent aussitôt chez elle. Cette fois ce fut à moi à mentir ; il me fallut dire que c'était pour un bourgeois. Comme vous savez, les bourgeois peuvent faire faire de la chandelle avec du suif aussi noir qu'ils le veulent ²⁵⁷. Être obligé de mentir est, dans mon état, ce qui toujours m'a coûté le plus : il n'en coûtait peut-être pas autant à ma femme. Quoiqu'il en soit, je sentais que l'un et l'autre nous méritions d'en être punis, et je désirais que nous en fissions notre pénitence dans ce monde, plutôt que dans l'autre : nous la fîmes sans trop attendre

Il se présenta chez nous un homme court, gros, lourd, d'une stature apoplectique ; il avait peur de mourir : il nous commanda un vœu de sa stature en cire du même poids que lui ²⁵⁸, qui pesait cent-quatre-vingt quinze livres. Nous mettons aussitôt la main à l'œuvre ; le vœu est porté à l'église, où, à côté des anciens vœux du quatorzième siècle, il attire l'admiration en même temps qu'il atteste les progrès de l'art ; mais voilà tout ce que nous en avons tiré : le voué n'a pas d'argent pour nous payer, et depuis long-temps il se porte bien à nos dépens ; car jamais l'œuvre de l'église n'a voulu nous rendre son vœu. Cela a dégoûté ma femme du métier, elle n'a

plus voulu être maîtresse. Elle a voulu que je fusse maître, je le suis : je suis bien plus malheureux.

LA BANNIÈRE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Un gros, j'entends un riche pelletier, me disait, il n'y a pas très long-temps, que de tous les artisans qui suivaient les bannières des saints, ceux qui suivaient celle de Saint-Jean-Baptiste étaient les plus malheureux, et que les plus malheureux de ceux qui suivaient cette bannière, c'étaient les pelletiers. Avait-il raison, avait-il tort? Écoutez-le et jugez-le: aujourd'hui, me disait-il, au lieu de ces nobles fourrures de la Norvège ou de la Russie, tout le monde se contente des bourgeoises fourrures des animaux qui bêlent dans nos bergeries. Autrefois ours, martres, petit-gris⁵⁹; maintenant mouton, agneau, chevreau⁶⁰. Gardez-vous cependant de croire que l'art soit déchu, même qu'il n'ait pas fait de grands progrès; les pelletiers actuels ont d'abord l'avantage de voir si la peau de la bête vivante peut ou ne peut pas être portée sans danger⁶¹. Au jour présent, ils ne demandent plus qu'un peu de soufre pour donner à la laine de leurs pelleteries une couleur azurée⁶² et une élasticité qui plaisent tant à l'œil et à la main. Ils teindraient parfaitement leurs pelleteries; mais il leur est défendu de les teindre; ils préparent fort bien leurs peaux à la graisse et peut-être les prépareraient-ils aussi bien, et mieux à l'huile, si cela leur était permis: Combien croyez-vous de peaux d'agneau, me dit le pelletier en terminant, que nous

sommes tenus d'appréter lorsque nous faisons notre chef-d'œuvre ? Vous répondrez : vingt, trente, quarante, vous n'oserez répondre cinquante. Nous sommes tenus d'en apprêter cent³³ : et les jurés sont là, ils les comptent ; il ne seraient pas grâce d'une.

Pauvres pelletiers ! direz-vous, et certes ce n'est pas sans raison ; mais dites aussi : pauvres fourreurs !

La loi, quelquefois si dure envers les artisans, l'est continuellement envers eux : elle ne leur parle que par prohibitions et par menaces. Je comprends qu'elle n'aime pas les bizarres oppositions des fourrures à longue laine, à courte laine, de peau de mouton, de peau d'agneau, les fourrures de laine, de poil, de peau d'agneau, de peau de chevreau. Je comprends qu'elle ne veuille pas qu'on les aime ; je comprends qu'elle les interdise³⁴ ; mais quand elle ne veut pas qu'un homme petit ait un petit manteau fourré, un homme grand, un grand manteau ; quand elle veut que les manteaux fourrés soient faits au commun patron du manteau de la ville³⁵, je comprends qu'elle a sans doute aussi ses raisons ; mais je voudrais bien les savoir.

Vous avez dit : pauvres pelletiers ! pauvres fourreurs ! Bientôt vous direz : pauvres gantiers ! Un de ces derniers soirs je sortis sans lanterne ni lumière : en passant devant une boutique où pendait pour enseigne une de ces grandes mains rouges, qui vous cueilleraient un potiron aussi aisément que la nôtre cueillerait une orange, j'entendis à travers les ais

mal joints de la porte quelqu'un qui se plaignait. On a voulu, disait-il, que les peaux fussent corroyées à l'aun; qu'on ne fit pas de gants neufs avec des gants vieux; je l'approuve; j'approuve aussi qu'on ait voulu nous faire travailler la nuit; mais l'on a fixé le commencement de notre travail à cinq heures du matin et la cessation à dix heures du soir²⁶⁶ : c'est trop tôt et c'est trop tard. Messieurs les statuts disent qu'on ne doit point perdre le temps en jolâtes²⁶⁷; et moi je leur réponds que nous ne sommes pas venus dans ce monde pour ne faire que des gants. Cette voix n'était pas celle du premier valet; encore moins celle du maître; elle annonçait dix-huit, vingt-neuf au plus.

• Suivant moi, être obligé le dimanche d'étaler si haut les marchandises, qu'un homme ne puisse les atteindre avec la main²⁶⁸; n'est pas un grand malheur pour les mégisiers, toutefois ils s'en plaignent; permis à eux; mais lorsque je les entends se plaindre aussi de ces méchants Mahométans de Maroc qui veulent garder leur secret²⁶⁹; je leur réponds tout doucement : Hé ! vous voulez bien garder le vôtre ? Ne vous-êtes vous pas fait défendre par le roi d'enseigner la mégisserie aux tanneurs²⁷⁰ !

Mais je le dis ici, de la part des tanneurs : peu leur importe; ce qui leur importe, c'est que la France n'ignore pas leurs efforts, leurs perfectionnements²⁷¹. Et elle les ignore, c'est là, sans doute, leur grand malheur. Aussi ai-je toujours pensé qu'une

des plus belles institutions religieuses et civiles serait la conservation ; dans les grandes églises, des meubles, des habillemens qui ont été à l'usage des saints : les âges futurs, respecteraient cette suite de reliques chronologiques où l'on verrait les progrès successifs de tous les arts ; où l'on verrait surtout le mauvais cuir des siècles derniers, le bon cuir du siècle actuel ; cependant on pourrait absolument trouver, même en France, même à Troyes, des gens qui tiendraient moins à la gloire et plus à ce que le vulgaire appelle le solide ; eh bien ! je prouverai à ces gens qu'ils ne voudraient pas être tanneurs ; en effet dans cet état, messires, êtes-vous apprenti ? vous êtes obligé de payer dix sous au roi, pour qu'il vous permette de travailler au cheval de fust ou chevalot ; et vous ne pouvez dans toute l'année mettre pour votre compte que trois ou quatre cuirs au tan : êtes-vous maître ? vos cuirs, avant de passer dans le commerce, doivent être inspectés, examinés et signés au seing, à la marque des jurés⁷³, ou à celle de la ville⁷³ ; et s'ils ne sont bien assouplis, bien engraisés, vous les corroyerez encore et vous paierez l'amende⁷⁴. Enfin, lorsque vous vous mariez, vous pourrez bien ne pas faire danser vos confrères ; mais en quel nombre qu'ils soient, vous ne pourrez ne pas les faire boire⁷⁵.

LA BANNIÈRE DE SAINT-CRESPIN.

Si cette conservation des reliques des vêtemens était instituée, on reconnaîtrait les riches saints du

dernier siècle à leurs souliers, terminés par de longs
 crochets, de longues griffes²⁷⁶ ; car les saints riches
 sont obligés de s'astreindre aux modes, et l'on ver-
 rait encore si les souliers d'alors étaient aussi mal
 taillés, aussi mal cousus qu'ils étaient ridicules. La
 France, au quatorzième siècle, était presque toute
 en sabots. Au quinzième, elle est presque toute en
 souliers. Il n'y avait pas alors, il y a maintenant du
 cuir. Maintenant les souliers sont faits par grandes
 quantités, par grandes voitures qui sont amenées
 dans les marchés : on en a même établi des rede-
 vances d'un plus ou moins grand nombre de paires,
 et il faut qu'à ce sujet je vous raconte qu'on les ac-
 quitte quelquefois d'une manière assez extraordi-
 naire. J'étais, il y a quelques années à Montjean-sur-
 Loire. Je dînais au château. Tout à coup les deux
 battans de la porte de la salle s'ouvrent, et il entre
 le valet du prieur, qui pose devant le seigneur une
 pile de souliers qu'il avait sous le bras. Le seigneur
 les examine, les compte, lui donne quittance et lui
 dit : Tu me remets des souliers bien forts, bien
 cousus, bien cloutés ; tu me les remets à l'heure
 du dîner, à la bonne heure. Tu es en chaperon ; à
 la bonne heure encore ; mais tu n'es pas et tu de-
 vrais être chaussé de souliers à double semelle,
 ainsi qu'il est écrit dans mes titres²⁷⁷ ; soit pour
 cette année : souviens-toi cependant que, l'année
 prochaine, j'y regarderai de plus près. Puisque l'on
 fait tant de souliers, est-ce à dire que le métier soit

bon ? non certes , car il est mauvais ; il est le pire ; tout le monde l'a envié , a voulu le prendre . Pendant certaines années de mortalité , l'on a enterré à Paris jusqu'à dix-huit cents cordonniers⁷⁸ ; et j'ai vu le temps où il s'en établit à Troyes en si grand nombre qu'on y en compta jusqu'à cinq cents⁷⁹ ; rien n'a pu arrêter l'élan qu'a pris leur art , surtout depuis qu'il lui a été accordé l'insigne privilège de travailler à la chandelle⁸⁰ . Allez visiter notre marché aux souliers⁸¹ , vous serez étonné . Toutefois , je conseillerai à ceux qui voudraient être apprentis , de considérer combien cet art est devenu compliqué , à cause des grandes fenêtres des souliers , des grands retroussis des bottes⁸² . De plus , les outils sont aujourd'hui si nombreux qu'ils remplissent à côté de l'ouvrier de larges corbeilles⁸³ ; et , pour passer maître , ce n'est pas un , deux , trois , c'est quatre chefs-d'œuvre que vous devez faire⁸⁴ . Dans plusieurs villes , lorsque avant neuf heures du matin en été , et dix en hiver , quelqu'un voudra vous acheter une paire de souliers , ne croyez pas que vous puissiez les lui vendre ; il faut que vous et lui attendiez que l'heure soit sonnée⁸⁵ . D'ailleurs , exposez sur votre étal des souliers qui soient ridés : vendez des souliers ou des bottines non graissés , à un homme qui ne serait pas malade : laissez acheter des souliers de veau par un homme qui ne serait pas constitué en dignité : ne faites pas des souliers de mouton pour les enfans au-dessous de cinq ans ,

amendé ! amendé, ²⁹¹ il ne vous servira de rien que les doubfures, les contreforts soient en basane ²⁹² ; car il ne suffit pas d'observer la loi en un point, il faut l'observer en tous. Les cordonniers se plaignent avec raison que les chaussures sont à trop bon marché ; pour quatre sous une paire de souliers ²⁹³ ; pour six sous une paire de bottines ²⁹⁴ ; pour dix sous une paire de housettes ²⁹⁵ ; pour vingt sous une paire de housseaux ²⁹⁶. Ils se plaignent encore avec plus de raison que lorsque les maîtres serriers n'ont pas d'ouvrages ils peuvent travailler comme maîtres cordonniers ²⁹⁷.

A leur tour, les savetiers se plaignent ²⁹⁸ que les cordonniers les empêchent d'employer le cuir de porc ²⁹⁹, et de raccommoder le soulier de manière qu'il redevienne neuf de plus des deux tiers ³⁰⁰. Ils se plaignent aussi que les cordonniers puissent, pendant certains jours, vendre comme eux de vieilles œuvres réparées ³⁰¹. Quand les samedis au soir et autres grandes veillées, les savetiers de Paris ou de Tours se vantent d'avoir carré les bottes catalanes de Louis XI ³⁰², les savetiers de Troyes se vantent d'avoir raccommodé les vieilles chausses de Charles-le-Chauve ³⁰³. Je conviens qu'alors les uns et les autres ne sont pas si malheureux. Toutefois, messires, pas un de vous, pas même le commissionnaire, fils de portier, petit-fils de capitaine-conciergé, toujours allant, toujours venant, toujours content, toujours gai, toujours les mains, les po-

ches ouvertes, ne voudrait d'aucun de ces métiers. Et certainement vous ne voudriez pas non plus, et il ne voudrait certainement pas davantage, de celui des patiniers, autres malheureux confrères de saint Crépin, malheureux surtout par les lois réglementaires, qui depuis long-temps ont attaché le signe distinctif des divers rangs à la forme, aux ornemens de quelques chaussures. A la fin de l'été ou au commencement de l'automne, malgré le chagrin que me donnait la perte récente d'un proche parent, il me fallut rire, quand un maître patinier vint porter à mon avocat, que j'étais allé voir, une paire de patins et une paire de galoches. Aussitôt que l'avocat eut vu les galoches, il commença à se fâcher, le patinier lui dit : J'aurais bien voulu, mais je n'ai osé les faire telles que vous me les avez demandées. L'avocat se leva en fureur, et faisant pivoter le pauvre patinier sans devant derrière, il le pousse vers la porte, en lui disant : Eh ! qui donc plus qu'un avocat a le droit de porter les galoches à semelle sciée, à cuir noir, à boucles de potin ?

LA BANNIÈRE DE L'ANNONCIATION.

J'entre dans un atelier de tisserand en linge : les fils de chanvre, de lin, filés par les doigts des jeunes fileuses à un degré de finesse inconnu à leurs aïeules, sont au nombre de dix-huit cents, parallèlement tendus sur l'ensouple et passés dans la

lame de quatre quarts ou d'une aune de long ²⁹⁹. Le malheureux tisserand monte sur son siège de labour et de peine ; et voilà tout aussitôt venir le public qui , endoctriné par les ordonnances , sait que les nouvelles fabriques françaises sont au moins égales aux fabriques étrangères ³⁰⁰ , et lui demande les tabliers de table ³⁰¹ , les nappes , les essuie-mains ou toutailles de l'œuvre de Damas ou de Venise ³⁰² , au même prix que celui de l'œuvre de Troyes ou de Châlons. Diable ! quel difficile et en même temps si mauvais métier ! qu'en dites-vous ? Oh ! si c'était là tout ; mais écoutez encore. Un ouvrier a commencé une pièce de liage , il a mille excellentes raisons pour ne pas la finir ; n'importe , il faut qu'il la finisse. Un ouvrier s'en est allé on ne sait où , peut-être en Espagne , peut-être plus loin ; il a laissé le fil burdi ; personne ne peut le tisser , sans l'autorisation des jurés ³⁰³. Écoutez surtout maintenant vous qui êtes fringans et gailards. Un maître a-t-il des ouvrières ? Une maîtresse a-t-elle des galans ? leur ouvrage est scandaleusement abattu ³⁰⁴ , en présence de tout le peuple. Un maître , nouvellement arrivé dans une ville avec sa femme , ne peut-il justifier de la célébration de son mariage , il est obligé de passer outre ³⁰⁵ ; il en sera de même partout où il ira ; partout les jurés le repousseront. Mais ses mœurs sont bonnes , il s'est marié à la vue de tout le monde ; il a l'estime , il a la confiance , il a la vogue du moment ; vous pensez qu'il va augmenter

le nombre de ses métiers ; non, il ne lui est pas permis d'en avoir davantage, car il en a cinq ³⁰⁰.

LA BANNIÈRE DE SAINTE-ARREGONDE.

En ce moment on chuchotte autour de moi, et j'entends dire : Mais du moins le métier de tisserand en toiles est bon ; les toiles françaises sont aujourd'hui fort recherchées ; on en fait même des envois en Italie ³⁰¹ : Eh ! qui vous nie, messieurs, que l'art ait avancé ? Assurément le tisserand en toile ou le toilier, comme on dit en Normandie ³⁰², et comme, sans doute, si cette province était plus centrale, on dirait par toute la France, en sait bien plus que ceux qui l'ont enseigné ; et pour cela en est-il moins malheureux ? L'apprenti donne à la confrérie une livre de cire au commencement, une autre à la fin de son apprentissage. Pour l'attifer on lui dit : Allons ! va ! courage ! donne ! car, si tu meurs durant ton apprentissage, ta bière, comme celle d'un fils de maître, sera illuminée de quatre beaux cierges ; et de deux grandes torches flamboyantes jusques aux voûtes ³⁰³. Le jeune garçon se sent tout glorieux, parce qu'il ne sait pas encore qu'aux funérailles des maîtres et même des maîtresses, on allume tout le grand luminaire de la confrérie ³⁰⁴ ; et quelle différence ! Toutefois, je vous dirai que l'apprenti, quand il est fils de maître, ne paie pour sa maîtrise que cinq sous et deux livres de cire ; mais s'il n'est pas fils de maître, il paie

soixante sous et quatre livres de tîre. Que, s'il n'est pas natif de la ville, il paie quatre-vingts sous et quatre livres de cire ²¹. On ne cesse de parler des fêtes, des réjouissances, des bombances des artisans lorsqu'ils passent maîtres. Cependant, à la réception d'un maître tisserand en linge, le dîner de tous les confrères, de tous, ne doit coûter que dix sous ²² : est-ce trop ? Vous noterez aussi qu'il est défendu à tous les maîtres d'avoir des concubines, ni dans le château, ni dans la ville, ni même dans les faubourgs ²³ ; et, pour qu'ils obéissent mieux aux statuts, on leur fait promettre, à ceux qui n'ont pas de femme, d'en prendre une ²⁴ ; Avouez-le, plusieurs de ceux qui m'entendez, assurément cette condition vous paraîtrait un peu dure.

LA BANNIÈRE DE NOTRE-DAME.

Depuis long-temps, maître, ou à cause de l'honneur de l'échevinage, messire Lapierre, vous me regardez, vous avez peur que je vous regarde. Vous savez que vous êtes heureux ; la conscience vous accuse. Cependant j'en conviendrai, cette économie héréditaire, dans les maisons des bourgeois rentés et indépendans, fait que vous désirez quelquefois d'être sous-la bannière de ceux qui fabriquent ces beaux draps qu'on vous vend quarante-cinq sous l'aune ²⁵, tandis que les gros draps ordinaires, vous ne les achetez que onze sous ²⁶ : eh bien ! il ne tient qu'à vous ; voyez une foule de malheureux

qui vous tendent la main; vous convient-il de prendre leur place?

Ce sont d'abord : les cardeurs, les cardeuses; les peigneurs, les peigneuses; ils sont là, depuis le premier coup de vèpres³¹⁷, tous rangés en file sur les pavés du marché; ils attendent, la plupart en vain, que les fabricans viennent employer leurs longs arçons, leurs beaux peignes d'acier, leurs brillantes cardes, au désir de la loi, purgées de toute laine étrangère³¹⁸.

Les fileurs, les fileuses; dans la belle saison, ils étaient excédés de travail; dans celle-ci, les travaux languissent, leurs quenouilles, leurs rouets, leurs bras reposent.

Les retordeurs des fils de laine vous tendent aussi les bras : en voilà plusieurs que les ordonnances empêchent d'aller de grand matin à l'atelier et en font sortir le soir quand ils voudraient travailler encore³¹⁹ : en voilà d'autres qui, pour avoir mal tordu, paient une grosse amende de vingt sous³²⁰, quoique, à les entendre, ils aient bien et très bien tordu.

Les tisserands surtout vous tendent les bras. Un grand nombre sont apprentis; ils soupent, ils se couchent à la lueur du clair de la lune, et ils donnent cinq sous pour éclairer la chapelle; ils n'ont que de méchantes chausses, et on les oblige d'en acheter de fort belles au maître valet de l'atelier. Un plus grand nombre sont valets, ils ont fini leur apprentissage, ils vont chercher fortune, c'est-à-

dire du travail, de ville en ville; en arrivant ils paient la bien-venue³¹¹; et, vous le savez, pour être bien venu, il faut bien faire boire tous ses camarades, non comme si le marchand vendait, mais comme si le marchand donnait le vin. Ils sont enfin quittes de tout; ils peuvent aller tenir place³¹²; ils doivent y être une heure avant le jour, soit en été, soit en hiver, soit avec le beau, soit avec le mauvais temps, la pluie, le vent, le froid, la neige; ils doivent aller se ranger par ordre avec d'autres centaines de valets autour de la lanterne de la confrérie³¹³, à la lueur de laquelle on vient les louer. Ils se mettent au travail; le règlement ne leur donne que trois heures pour le déjeuner, le dîner, le goûter, les bains, le sommeil du jour³¹⁴. Leurs gains modiques, si chanceux, ne leur permettent pas quelquefois de lever un ouvrage, et cependant l'instinct de la nature, au moins aussi irrésistible pour les valets que pour les maîtres, les force à se marier. Alors, à la vérité, leurs enfans sont traités après eux comme fils de maîtres³¹⁵; mais alors surtout, le malheur les poursuit jusques aux dernières limites de la vie. O vous, qui, pour de méprisables intérêts pécuniaires, ne craignez pas de faire sonner aux oreilles des malades leur avant-dernière heure, écoutez et prenez exemple: dans la rue où je demeure, un jeune valet de ce métier, grand, beau, frais, de toute manière dispos, se fit aimer de la nièce de son maître; et l'épousa. Longues années

après, quand ses enfans furent en âge d'être reçus valets, sa santé vint lentement et bientôt si rapidement à décliner, que tout le monde désespéra de sa vie : lui seul ignorait son état ; mais son vieux maître, avare, froid, glacé comme la mort dont il était le squelette, la ressemblance vivante, se chargea d'éteindre les rayons de l'espérance que Dieu de son divin souffle alluma dans le lit du malade. Il s'approche de son valet : Joseph ! Joseph ! les médecins ont déclaré que Dieu t'appelaît visiblement à lui ; dans ce cas nos statuts sont formels ; tu n'a qu'à déclarer devant les gardes jurés que, te croyant près de ta fin, *tu requiers que moyennant les quatre livres payées pour toi et dix sous, avec une paire de gants, pour chacun de tes fils, ils soient reçus valets*³⁶. Ah ! c'était alors à voir que ces fils, qui n'avaient point été prévenus, qui aussitôt se jettent à genoux devant leur père, le prient au nom de Dieu, de la Vierge, de tous les saints, de ne pas faire cette déclaration, de vivre et de vivre longtemps ; mais les gardes jurés, suivis des maîtres qu'on avait avertis, entrent ; aussitôt les enfans se lèvent, se jettent au cou de leur père, et par leurs embrassemens, tâchent de lui fermer la bouche. Le bon père les écartant, fait entendre sa voix. La déclaration est faite et reçue ; ses fils sont valets à l'instant même³⁷. Cependant le couteau de la peur, devant de moment en moment plus tranchant, plus large, ne tarda pas à tuer ce pauvre valet

dans les bras de ses pieux enfans. Croyez, messire Lapièrre, que je pourrais vous parler encore d'autres malheurs des valets de ce métier ; mais c'en est assez, et sans doute vous les trouvez bien malheureux : toutefois ils le sont moins que lorsqu'ils sont devenus maîtres ; leur malheur redouble même dès l'instant qu'ils commencent leur chef-d'œuvre. Vous pensez peut-être qu'ils ont seulement à prouver qu'ils excellent à tisser, à se servir de leur métier : ils doivent avant tout, prouver qu'ils sont en état d'en construire tout le mécanisme, en état d'en faire toutes les pièces³² : ensuite ils vont empreindre leur marque sur le tableau de parchemin des maîtres³³ ; et cette marque, ils sont obligés de la tisser à chaque pièce de drap³³. Considérez maintenant le petit nombre de leurs métiers ; chaque maître ne peut en avoir que trois, deux larges et un étroit³⁴. Il travaille au métier large, quel immense espace ses mains n'ont pas à faire parcourir à la navette qui traverse une chaîne de deux mille quatre cents fils³⁵, six cents de plus qu'au siècle dernier³⁶ ! Écoutez encore : Comment feriez-vous, messire Lapièrre, si dans les écheveaux de fil, qui, d'après les réglemens, doivent être composés d'aussi bons et d'aussi beaux fils en dedans qu'en dehors³⁴, il y en avait de qualité inégale ? En loyal échevin champenois, vous me répondrez que vous n'emploieriez pas ces écheveaux : oui, mais ce serait pour vous ruiner ; et cependant vous prendriez le

parti le plus prudent; car si vous les employez, votre drap devenant de qualité inégale, est coupé en large et quelquefois même en long; alors c'est comme si on le brûlait, ce qui n'est pas sans exemple³⁵. Il en de même des draps épauillés, corsés vers les côtés³⁶, faibles vers le centre. C'est surtout aux lisières que le tisserand doit prendre garde; il peut faire à sa volonté des draps gris, de couleur mélangée, de diverses laines, des gâchés, pourvu qu'il avertisse par les lisières qui leur sont propres; il peut même, en n'y mettant pas de lisières³⁷, fabriquer des draps aussi grossiers, aussi mauvais qu'il voudra pour lui, pour ses parens, pour ses amis. Mais je ferai sans doute mieux de me taire et de laisser parler les statuts : *Que nul ne soit si hardi*, vous disent-ils, de faire travailler à l'un de ses métiers un ouvrier qui n'est ni son apprenti, ni son fils, ni son frère, ni le fils de son frère : *que nul ne soit si hardi*, avant d'avoir fini une pièce, d'en commencer une autre : *que nul ne soit si hardi* de tisser après l'heure des vêpres, une pièce, si ce n'est pour la finir le soir même³⁸. Les statuts défendent encore aux maîtres de travailler en cette qualité, si depuis leur réception ils ont travaillé comme valets; alors ils doivent de nouveau être examinés, de nouveau faire leur chef-d'œuvre, de nouveau être reçus³⁹ : Ah ! messire Lapierre, dans cet état, il vous faudrait en passer par là, s'il vous avait plu d'être, comme on dit, d'évêque meunier⁴⁰. Viennent ensuite les droits

de mesurage³³ à la clorière, ou mesure fixe, garnie de clous espacés par pieds et par pouces³⁴; viennent d'autres droits lorsque vous achetez les fils, lorsque vous vendez l'étoffe³⁵; viennent les diverses espèces de contributions et notamment celles pour l'absolution des confrères excommuniés³⁶. Que si d'ailleurs vous voulez vous enrichir, ajoutez que la loi vous défend de vous entendre avec les autres maîtres; afin de tenir les draps à un prix élevé; elle vous ordonne de vendre chacun à votre volonté³⁷; qui plus qui moins. Enfin, messire Lapierre, ne vous faites pas tisserand si vous n'êtes chaste, car il vous est défendu de gracieuser les femmes de vos confrères, et même leurs filles, lorsque mariage ne doit s'ensuivre. Ne vous faites pas tisserand si vous n'êtes honnête homme; car à la première fois que vous avez volé, vous ne pouvez exercer d'un an le métier, et vous le perdez à la seconde³⁸. Ne vous faites pas tisserand si vous n'avez de bonnes jambes; car aux noces de chacun de vos confrères, ils sont bien obligés de vous donner douze deniers; mais vous êtes obligé de les suivre jusqu'à une lieue³⁹, ce qui, avec le retour, fait deux, excepté que je me trompe. Si vous n'avez bon estomac, ne vous faites pas tisserand, car les statuts vous disent, que le lendemain de la Fête-Dieu, les dépenses de bouche sont grandes⁴⁰, et je le répète, vous, bourgeois économe, vous paierez tout comme, que vous ayez ce jour-là appétit ou non, que vous mangiez ou que vous ne mangiez pas.

Les foulons, comme les âmes du purgatoire, dans le grand tableau de la paroisse, vous tendent aussi les bras. Ils vont aussi tenir place une heure avant le jour ³⁴⁹; ils vous appellent, vous et tous ceux qui envient leur sort; ils vous céderont volontiers leur part de mauvais temps et encore plus volontiers leur part de travail. On n'envie pas les pauvres foulons, quand durant plusieurs heures, on les a vu fouler, tantôt des pieds, tantôt des mains, tournant, retournant les draps, les foulant, les refoulant, les imbibant, les dégoignant, maintenant avec de la terre, maintenant avec de l'eau pure ³⁵⁰. Au premier coup des vèpres, la porte de leur foulonnerie s'ouvre; c'est un pain que, suivant l'usage, leur envoie le maître ³⁵¹, et c'est tout. Je ne parlerai pas des foulons des moulins à maillets de bois ³⁵²; ils ne foulent que des draps grossiers; ils ne sont pas exposés à payer une amende à chaque défectuosité, à chaque barre ³⁵³; mais aussi n'est-ce pas eux qui portent le beau nom de foulons pareurs de draps ³⁵⁴, et leurs valets n'ont pas le droit de porter des vestes de quatre sous ³⁵⁵.

Les tondeurs; voyez-les qui vous appellent aussi, qui vous prient de venir prendre leur place; ils sont à tondre les draps à mou, humides, à table sèche, secs ³⁵⁶. A la vérité, ils chantent, c'est qu'ils font semblant d'être contents, et bien sûrement ils enragent, et vous enrageriez bien sûrement comme eux, si vous tondiez ou retondiez les draps, et

qu'on ne vous permet de les tendre, de les étirer, de les carrer qu'avec la machine à pommies³⁵⁷, qu'on vous interdit l'essalotte ou appareil à madriers dont la tension, plus douce et plus graduée, occasionne bien moins de cassures d'étoffes³⁵⁸. Je ne sais si vous n'engageriez pas aussi qu'on vous défendit de vous servir de cardes au lieu de chardons³⁵⁹ : mais, pour cette fois, vous auriez tort. Vous engageriez sans doute aussi qu'on vous défendit d'étendre vos draps le long des remparts de la ville³⁶⁰ ; vous auriez tort encore.

Les suiveurs maintenant vous appellent et beaucoup plus haut. Ils ne vous auraient peut-être pas appelé, au temps passé, peut-être auraient-ils été dignes d'envie dans les nouveautés de leur art³⁶¹ ; mais aujourd'hui ils vous céderaient volontiers leur place et vous ne la prendriez pas³⁶².

Les presseurs vous la céderaient de même. Messieurs, vous diraient-ils, nos prédécesseurs du siècle dernier pouvaient presser les draps avec des plaques de métal chauffées³⁶³ ; alors c'était si tôt fait ! Maintenant nous ne pouvons faire chauffer même les planchettes³⁶⁴ à peine, il nous est permis de les employer. Bientôt les forts papiers³⁶⁵ seront seuls en usage.

Ah ! messire, Le papier ! ah ! messire, quel bon temps que celui de l'ignorance ! Ici, à une de ces veillées de l'Hôtel-de-Ville, je trouvai quelqu'un qui se fâchait encore bien plus que les tondeurs,

les filseurs, les presseurs; c'était un de ces hommes qui ne travaillent pas, et que cependant on appelle travailleurs ou du moins fabricans, bien qu'ils ne fabriquent pas, bien qu'ils ne fassent que payer, diriger les ouvriers qui fabriquent. Il me contait ses peines, et le chapitre était long; il le termina en me disant: Les statuts de notre métier sont, et sans doute doivent être les plus sévères. Vous savez que les visiteurs viennent visiter les laines avant qu'on les cardé; les laines cardées, avant qu'on les file; les laines filées, avant qu'on les tisse; les étoffes tissées, avant qu'on les foule; les étoffes foulées, avant qu'on les tire aux chardons; avant qu'on les tonde; les étoffes tirées aux chardons, tondues, avant qu'on les presse³⁵⁵. Vous savez après quels longs examens ils mettent le sceau de cire aux draps qui doivent être foulés³⁵⁶; après quels plus longs examens ils remplacent, à la fin du foulage, le sceau de cire par le sceau de plomb³⁵⁷ qui, jusques à la dernière tonte de la pièce de drap, doit en attester la bonne qualité à l'acheteur; vous savez que, sous sa responsabilité, le presseur doit couper la visière, et à vis les endroits qui lui paraissent defectueux³⁵⁸; vous savez qu'alors seulement on porte les draps à la maison municipale de la visitation³⁵⁹. Eh bien! à toutes ces visites, à toutes ces inspections, à toutes, les visiteurs, les inspecteurs, et notamment lorsque j'étais à Dijon, monseigneur le vicomte maire de la ville, qui alors était leur chef³⁶⁰, ne m'ont jamais fait

aucun reproche, ne m'ont jamais donné que des éloges. Mes draps valent peut-être mieux que les draps espagnols, toutefois pour les vendre, même moins qu'ils me coûtent, je suis obligé de les appeler draps d'Espagne³⁷¹, et non draps de France; car un homme tant soit peu comme il faut ne voudrait pas en porter. Les tanneurs se plaignent d'être frustrés de leur gloire; notre gloire est incontestablement bien plus grande; nous sommes incontestablement bien plus malheureux; je le demande à tout le monde; je vous le demande, pouvons-nous être plus malheureux?

LA BANNIÈRE DE NOTRE-DAME-LA-RICHE.

Oui, lui répondis-je, car au lieu d'être fabricant d'étoffes de laine, vous pourriez être fabricant d'étoffes de soie; au lieu d'être sous la bannière de Notre-Dame, vous pourriez être sous la bannière de Notre-Dame-La-Riche³⁷². Rappelez-vous, je vous prie, ce jeune fabricant établi dans la grande rue. Il faisait des étoffes d'or de cinquante écus l'aune³⁷³. Tout à coup il se vit ruiné par l'ordonnance de 1485, qui interdit les draps d'or et d'argent, et qui même ne permit de porter des habits de soie qu'aux chevaliers et aux écuyers les plus riches. Il faisait des velours cramoisils, figurés; ce furent ceux que l'ordonnance défendit. Il ne faisait pas de satin ni de damas figuré; ce furent les étoffes qu'elle permit³⁷⁴. Aujourd'hui cette ordonnance, il est vrai, est à peu près oubliée; et cet homme industrieux qui avait

ou, tant à se repentir de ne s'être livré qu'à un seul genre de fabrication, s'est mis à faire des velours, des damas, des satins, des taffetas, des samyts, des crépes de soie³⁷⁵ de toute espèce. Toutefois il n'a jamais pu se relever des désastres de cette terrible année. Maintenant il travaille avec l'argent et pour le compte des autres : et vous qui vous plaignez qu'en France on ne veut que des draps d'Espagne, considérez que depuis plus long-temps encore on ne veut que des sojeries d'Italie³⁷⁶, quoique depuis le commencement du siècle nous fabriquions dans le royaume des étoffes de soie³⁷⁷; même quoique Louis XI et ses successeurs y aient appelé des ouvriers, des peintres, des directeurs étrangers³⁷⁸. Les grands et les riches prient encore moins nos sojeriers que nos draps. Ils s'imaginent, je crois, que nous avons encore moins d'esprit pour les soies que pour les laines.

LA BANNIÈRE DE SAINT MAURICE.

Avant-hier, j'étais chez moi assez nombreuse compagnie. On parla de divers métiers, d'abord de ceux qui ne plaisent pas. Je dis que si j'étais à prendre un métier, ce ne serait pas celui des teinturiers que je prendrais. Eh ! pour quoi cela ? me répondit-on ; leur art depuis que l'on distingue le grand du petit tein³⁷⁹, s'élever, ne cesse de s'élever vers la perfection : de plus, le parlement a pris, il y a long-temps, les teinturiers sous sa protection spéciale; il

a, sur ses vénérables sièges, plusieurs fois grondé les tondeurs de tondre trop bas ou trop haut, de faire brûler le drap par la couleur, ou d'empêcher que la couleur pénètre³⁰⁰ : N'importe, dis-je, une autre bannière que celle de saint Maurice serait la mienne. On voulut savoir pourquoi : Ce n'est pas, répondis-je, parce que je serais actuellement forcé à teindre en laine la trame et en fil la chaîne³⁰¹ ; ce n'est pas non plus parce qu'on ne peut actuellement teindre en noir de chaudière que la chaîne des étoffes de vil prix, et que la chaîne des belles étoffes doit être teinte en guesde et reteinte en garantie³⁰² ; mais c'est parce qu'un règlement renouvelé depuis peu³⁰³ permet aux tisserands d'avoir chez eux des valets teinturiers, qu'il leur donne l'avantage de pouvoir teindre avec toute sorte de matières, excepté avec la guesde ; c'est surtout parce que ce règlement est du siècle dernier, en outre d'une femme, en outre vieille, en outre veuve, car c'était la reine Blanche³⁰⁴.

LA BANNIÈRE DE SAINTE-LUCE.

On parla ensuite des métiers qui plaisent ; quelqu'un qui venait de payer le compte de son riche habillement, dit qu'il était fâché de ne pas être tailleur, que c'était un excellent métier : Ah ! vous n'êtes pas de Meaux, lui dit une autre personne de la compagnie ; les maîtres ne peuvent empêcher

ceux qui ne le sont pas de faire des habits pour les enfans, ce qui est peu de chose ; mais encore même d'en faire pour les seigneurs³⁸⁵, ce qui n'est pas peu de chose : Ah ! vous n'êtes pas de Tours, lui dit un autre, vous paieriez un marc d'argent pour votre maîtrise³⁸⁶ : Ah ! vous n'êtes pas de la Rochelle, lui dit un autre, vous seriez tenu de donner cinquante livres pour votre cautionnement, de payer toutes les pièces d'habillement mestallées³⁸⁷ : Ah ! vous n'êtes pas de Poitiers, lui dit un autre, vous verriez s'il est facile de ne pas mestaller, quand vous êtes forcé de tirer d'une aune de drap, portant cinq quarts de lé, deux paires de longues chausses d'homme, avec talon et avant-pied³⁸⁸, ou bien quatre paires de chausses de femme³⁸⁹ ; et vous devez savoir qu'avec les femmes, lorsqu'il sagit non-seulement de robes, mais même de chausses mestallées, il n'y a pas à rire : Ah ! dit un autre, maintenant à Chinon c'est pire ; les chausses d'homme à braies, à loquet, à sangles, à courroies, à double couture, qui sont si compliquées, si difficiles à faire, quand elles sont faites en étoffes neuves et en étoffes vieilles sont arses³⁹⁰ ; alors feu aux chausses. Vous pouvez dire aussi, ajouta un autre, feu aux pourpoints ! feu aux jacques ! feu aux houpelandes ! car à Paris il en est de même, si les pourpoints, les jacques, les houpelandes, les habits de trois, quatre doubles, rembourrés de laine ou de coton³⁹¹, qui paraissent aujourd'hui venir remplacer le fourrares,

ne sont pas faits de bonnes toiles, de bonnes étoffes, sans mélange de neuves et de vieilles, excepté pour les bordures, où l'on peut employer aux habits bourgeois les vieux habits de soie des gentilshommes, parce que, dit paternellement ou maternellement l'ordonnance, ils ne sont en général ni trop rapés; ni trop usés³⁹². Et comme d'autres continuaient à s'apitoyer sur le sort des tailleurs, l'homme au riche habillement leur dit : Messires, je ne vois pas que les tailleurs, qui mettent vingt aunes de velours à une robe³⁹³, soient tant à plaindre : Messire, lui dis-je, en fait de fournitures, les malheureux tailleurs sont depuis long-temps aguerris; ils ne demeurent pas ailleurs, ils ne demeureraient pas ici sans réponse.

LA BANNIÈRE DE SAINT-SEVER.

La voyez-vous maintenant passer, la bannière de Saint-Sever? Ecoutez les prières qu'adressent les nombreux confrères à leur puissant et glorieux saint.

Les aumussiers qui font ces antiques couvre-chefs descendant par derrière jusqu'aux talons, ces aumusses d'abord à l'usage des femmes³⁹⁴, ensuite à l'usage des femmes et des clercs³⁹⁵, enfin à l'usage des femmes, des clercs, des laïques et de tout le monde³⁹⁶, lui demandent que leurs statuts s'adoucissent, qu'on puisse employer, non-seulement

les laines tondues dans la bonne saison, mais dans toutes les saisons; qu'elles puissent être filées non-seulement au rouet, mais de toutes les manières; qu'elles puissent être foulées avec la terre à foulon, non-seulement du pays, mais de tous les pays; qu'elles puissent être foulées, non-seulement avec les mains, mais encore avec les pieds. Ils lui demandent qu'il leur soit permis de faire, non-seulement des aumusses, des bonnets, des coiffettes, des mitaines, des chaussettes, mais encore toute sorte d'ouvrages; qu'il leur soit permis de travailler, non-seulement avec les chardons, avec les petits ciseaux, les petites forces, mais encore avec les cardes, les grands ciseaux, les grandes forces; que, lorsqu'ils sont reçus maîtres et qu'ils ne peuvent, pour tous ces différens objets de fabrication, faire leur chef-d'œuvre, ils soient reçus maîtres pour la totalité, et non maîtres par fraction de métier, sauf leur promesse d'apprendre ce qui leur reste à savoir, et en attendant de ne faire que ce qu'ils font bien ³⁹⁷.

Les lâcheurs, les lâcheresses de l'aumusserie lui demandent qu'on ne défasse pas leur ouvrage lorsqu'il leur arrive d'en avoir mal assemblé, mal cousu les diverses pièces à la quille; qu'on ne les force pas à le recommencer; qu'on ne leur impose point d'amende ³⁹⁸.

Les chapeliers, contens qu'on leur laisse employer le noir de chaudière et les autres couleurs

qui sont interdites aux aumussiers, contens surtout de la nouvelle mode des chapeaux de castor, des chapeaux de laine frisée, lui demandent qu'ils puissent feutrer aussi des agnelins communs, des agnelins de toute qualité ³⁹⁹.

Assurément saint Sever, s'il pouvait miraculeusement parler par les lèvres d'or ou d'argent de son effigie, leur répondrait que les malheurs dont ils se plaignent tiennent à la perfection de l'art, que pour l'honneur de la confrérie il ne peut leur accorder leur demande.

LA BANNIÈRE DE SAINT-CLAIR.

On n'est pas surpris des grands progrès de la peinture; on est surpris des progrès de la broderie : mais cet art n'est qu'une peinture à l'aiguille.

Cette jolie confrérie de brodeurs, de brodeuses qui brodent les collets d'habits ⁴⁰⁰, les manches, les robes, les ceintures, les meubles, les tabourats, les chaises, les bancs ⁴⁰¹, les lits ⁴⁰², les tableaux ⁴⁰³, attire bien du monde sous la bannière du saint; mais quelle peine! quelle continuité de peine! Voyez le trait fait au pinceau, le trait fait à l'aiguille; quelle rapidité! quelle lenteur!

Au jour actuel, les hommes et les chevaux sont couverts d'argent et d'or ouvrés en broderie. Tel grand seigneur porte souvent sur sa manche ⁴⁰⁴, le travail de six mois, d'un an, d'une brodeuse : il y

porte quelquefois la vie des plus jeunes ou des plus délicates.

J'aurais mieux aimé entendre dire à un vieux laboureur qu'à un vieux brodeur irrité d'être obligé, faute de pouvoir trouver des aides, à broder jour et nuit, pendant les deux ou trois premiers mois qui précéderent la joyeuse entrée du roi, qu'alors seulement le monde serait bien réglé, quand il n'y aurait plus de milliers ou des millions de fainéans dans les châteaux ou dans les maisons des riches, quand tout homme pourrait répondre : Je prie Dieu, je combats, je travaille.

LA BANNIÈRE DE SAINT-FRANÇOIS.

La broderie est une peinture à l'aiguille : la tapisserie est une peinture à la navette, ou plutôt aux navettes ou broches; elle a encore plus avancé; elle est plus près de la peinture au pinceau qu'elle imite jusque dans ses filets d'or et d'argent^{tes}. Quels plus beaux, quels plus grands tableaux de laine que ceux qui couvrent les murailles de l'église de Saint-Rémi de Reims, de l'église cathédrale, de plusieurs autres églises! Ce sont des représentations où viennent s'offrir nos pontifes, nos rois, nos héros, ce sont d'immenses feuillets de l'histoire de France. Chaque scène, chaque groupe a au-dessous une inscription explicative^{tes}; mais dans ces tapisseries si artistement tissées, si vive-

ment colorées; qu'ai-je besoin de lire, lorsque tous les personnages parlent? Maintenant qu'on soit de bonne foi, et qu'on me réponde : Quand on regarde ce beau travail, songe-t-on à la peine de l'ouvrier? On n'y songe pas : Et à son habileté, à sa science? pas davantage.

La tapisserie a même avancé pour les restaurations. Il fallait qu'autrefois dans les rentritures on employât grossièrement le noir sur le blanc, le rouge sur le bleu, puisque les réglemens du milieu de ce siècle ordonnent qu'elles soient faites des mêmes couleurs, des mêmes nuances, puisqu'ils ordonnent qu'elles soient *bien filées et nouées aux visages, aux mains, aux armoiries, écussons et autres choses dangereuses* ⁴⁰⁷. Le tapissier est obligé de faire pâter, garnir de toile les chambres ⁴⁰⁸ ou tapisseries de serge, à tous les endroits fixés par les réglemens ⁴⁰⁹. Aujourd'hui on paie beaucoup plus cher les tapisseries garnies de rubans calandrés; c'est que les réglemens les interdisent ⁴¹⁰. On ne se plaint pas des tapissiers, au contraire, on les plaint.

LA BANNIÈRE DE SAINT-PAUL.

J'avais ouï dire depuis assez long-temps que l'état de cordier était surtout jaloué : cette semaine j'en ai eu une nouvelle preuve, ici, à l'hôtel-de-ville; où un couûtier disait au maître cordier de la mairie : Perrôt, votre grand père n'était pas

pauvre, votre père était riche, vous êtes encore plus riche, je veux changer de métier, faire le vôtre. Vous travaillez pour les hauts châteaux où sont les puits les plus profonds, et l'on vous paie les cordes deux sous la toise ⁴³. — Qui, mais sachez qu'elles doivent être de bon chanvre qui n'ait pas été mouillé, resséché, ressuyé. — Vous gagnez beaucoup avec les cultivateurs à faire les traits de charue. — Pas tant; ils doivent avoir au moins douze fils. — Beaucoup avec les charretiers, les voituriers. — Pas tant; les chevêtres doivent être de huit fils et les licous de chanvre doivent être mêlés de poil ⁴⁴. Le débat s'étant prolongé, Perrot, impatienté le termina en disant : Les cordiers, quand nous filons une corde, nous ne savons si ce ne sera pas celle d'un pendu, cela ne donne guère envie de prendre trop, de trop gagner. Les cordiers, nous sommes les plus pauvres et les plus honnêtes; notre état convient à peu de monde; que les courtiers surtout ne s'y trompent pas.

LA BANNIÈRE DE SAINT-JEAN-PORTE-LATINE.

Il n'est ici personne, messires, qui dans ses archives de famille n'ait du papier du dernier siècle ⁴⁵. Voyez combien il était grossier, épais, cotonneux, cassant; voyez combien le nôtre a la pâte liée, égale, fine, blanche. Le papier écu de France ⁴⁶, tête de mouton ⁴⁵, serpent couronné ⁴⁶, sera éter-

nellement un monument de l'art, et toutefois il ne coûte que huit sous la main ¹⁷, c'est-à-dire beaucoup moins qu'autrefois le vilain papier. De notre temps, il faut d'ailleurs en convenir, l'abondance des chiffons est bien plus grande. Maintenant tout le monde, nuit et jour, porte sa chemise, au lieu qu'au pauvre siècle passé les riches n'en portaient pas la nuit ¹⁸, et grand nombre des autres n'en portaient pas même le jour. Maintenant le clergé et la noblesse ne fournissent que des chiffons de toile blanche, et le tiers-état, qui ne fournissait guère que des chiffons de toile grise ou rousse, fournit aujourd'hui des chiffons de toile blanche et en quantité toujours croissante : l'amélioration de la société offre certains signes imperceptibles, mais infailibles. S'il est vrai que nos papeteries de Troyes soient les plus anciennes ¹⁹, il est incontestable qu'elles ont été les meilleures. Elles le sont encore. Des douze papetiers de l'Université, quatre sont Champenois, et tous les quatre de Troyes ²⁰. Le nom de l'un d'eux est devenu célèbre. Qui aime les belles éditions, et qui ne connaît le nom du papetier Le Bé ²¹ !

On envie sans doute les papetiers ; mais les imprimeurs, on les envie bien plus. Aujourd'hui leur art est l'art nouveau, l'art brillant ; tout le monde en veut, on lui en veut ; je citerai surtout les courtiers. Les imprimeurs n'ont pas besoin de notre ministère, donc, suivant eux, les imprimeurs sont

les plus heureux. Je sais d'ailleurs de bonne part qu'ils disent souvent que c'est l'état le plus heureux, et qu'ils le changeraient volontiers contre le leur : Mais, leur demanderai-je, comment donc feriez-vous pour pouvoir l'exercer ? Quoique vous soyez fort adroits, fort habiles, les courtiers, vous n'êtes pas grands grecs, ou plutôt vous n'êtes pas très chargés de grec ni même de latin : personne ici n'ignore que vous n'avez pas été à la grande école ⁴². Peut-être me répondraient-ils qu'ils auraient des valets bons latinistes, bons grecistes, qui mettraient bien les points sur les i ; à la bonne heure : Mais, leur dirais-je encore, vous avez de nos jours, et vous venez il n'y a qu'un moment de vous en vanter, vous avez porté le courtage aux dernières limites, et sûrement vous entendez porter de même l'imprimerie à la perfection : eh ! qu'entendriez-vous donc y perfectionner ? Entendriez-vous perfectionner le matériel de l'art ? Voyons en quoi cela serait possible. On a imprimé d'abord une page comme une estampe, avec une planche gravée, ensuite on a rendu probablement les mots mobiles, ensuite, et probablement bientôt après, on a rendu mobiles les lettres. Ces deux immenses pas sont faits, vous ne pouvez plus les faire. On a essayé successivement toute sorte de matières pour les lettres ou les caractères ; on les a gravés, on les a fondus ; on s'est arrêté là, et je pense que vous vous y arrêterez aussi. L'encre de l'imprimerie a été inventée en même temps que l'art. Elle

n'a pu être inventée que grasse, onctueuse, épaisse; il vous serait impossible de l'inventer d'une autre manière. Entendriez-vous perfectionner la presse? Voilà qui était bon du temps du rouleau à la main; mais aujourd'hui nous avons la presse frappante; on n'a pu et vous ne pourrez trouver mieux. Aujourd'hui on ne colle plus deux feuilles l'une contre l'autre; on imprime les deux côtés du papier; le papier n'a que deux côtés, comment voulez-vous perfectionner le tirage? Pour assembler les feuilles, on a imaginé depuis peu les signatures; vous ne pouvez plus les imaginer. Vous n'êtes pas à temps non plus à imprimer les premiers en caractères les lettres initiales; on ne les fait aujourd'hui plus à la main; on ne fait pas même ainsi les frontispices; on les imprime comme le reste du livre¹³³. Peut-être voudriez-vous rejeter le vieux et monotone caractère romain, et adopter les nouveaux caractères allemands, bien plus près de la véritable image de l'écriture? Eh bien! on vous a encore prévenus¹³⁴. Je vous le dis, je le dis à la postérité: il n'y a guère plus de soixante ans que l'imprimerie est en usage¹³⁵; n'importe, jamais on ne passera Trapperel, Vêrard, Simon Vostre¹³⁶; je suis tenté d'ajouter, et nos bons imprimeurs de Troyes¹³⁷.

Bien sûrement, les courtiers, vous ne voudriez pas être relieurs: vous ne leur portez bien sûrement pas envie. Cependant vous ne manieriez plus autant qu'autrefois le bois, car les couvertures sont

devenues bien plus légères , quoiqu'elles soient toujours solidement attachées par des nerfs de parchemin ou de cuir⁴²; et si vous travailliez pour les gens riches, vous manieriez le damas, le velours⁴³. Nos bibliothèques qui, chez quelques particuliers, s'élèvent, depuis l'invention de l'imprimerie, jusqu'à cent volumes⁴⁴, récréent, par leurs diverses couleurs⁴⁵, les yeux avant de récréer l'esprit; elles récréent aussi les yeux par les compartimens de maroquin⁴⁶, par les peintures délicates dont sont ornés les plats de la couverture⁴⁷, surtout par les gaufrures imprimées artistement à petits fers⁴⁸ sur la couverture et sur les tranches⁴⁹, toutes chargées d'arabesques, de feuillages, de fruits⁵⁰, d'ornemens de l'intérieur du livre qui semblent en sortir ou plutôt déborder. Belles, très belles reliures! métier pénible, très pénible!

Messires, oh! combien vous nous plaindriez davantage si je vous disais que la plupart des malheurs de chaque métier sont communs à tous, que la plupart des malheurs de chaque classe de notre état sont les malheurs de toutes.

Malheur des apprentis! Ils doivent être nés de loyal mariage. *Le bastard d'Arminhac*, tenant son bâton de maréchal de France⁵¹; *le bastard de Bourgogne*, assis sur les hauts dez, avec ses frères ou ses cousins les princes du sang⁵²; *le bastard*

d'Orléans lui-même, proclamé le sauveur de la France⁴², si les statuts n'étaient chargés, ne seraient pas reçus⁴³.

Malheur des apprentis ! Ils donnent cinq, huit, dix ans à leur maître⁴⁴.

Malheur des maîtres ! Ils ne peuvent avoir qu'un seul apprenti⁴⁵.

Malheur des valets ! Il est grand nombre de métiers où les valets, ceux même qui ont épousé la fille de leur maître, ne peuvent leur succéder, où la maîtrise est rigoureusement héréditaire par succession masculine⁴⁶.

Malheur des valets ! Un valet, s'il ne peut donner la preuve de la plainte qu'il porté contre son maître, est obligé de continuer à demeurer avec lui, de lui payer l'amende⁴⁷, et de lui faire bonne mine.

Malheur des maîtres et des valets ! Le tribunal est composé de gardes-maîtres et de gardes-valets⁴⁸.

Malheur des maîtres, des valets et des apprentis ! Le plus grand revenu de certaines villes, c'est le produit des amendes sur les métiers⁴⁹. Un sergent, la plume au bonnet, l'épée au côté, parcourt la rue; il entre à droite et à gauche dans plusieurs boutiques ou ateliers. Il est tout chargé de longs rubans de parchemin, sur chacun desquels est écrit en tête : *Ce sont les amendes des serruriers....*, *Ce sont les amendes des maçons....* *Ce sont les amendes des boulangers....* *Ce sont les amendes des tan-*

neurs.... Ce sont les amendes des drapiers, taxées et baillées par nous bailli au receveur, pour les faire cueillir, moitié au profit du roy nostre sire, moitié au profit des jurés⁴⁷. Là se trouvent tarifées toutes, jusques aux plus petites, les fautes de fabrique: Paul cinq sols; Jacques deux sols; Pierre deux deniers, un denier, une maille, une obole⁴⁸. Du reste, que notre malheur ne nous empêche pas de le dire, les arts, ainsi continuellement surveillés, repris, punis, amendés, ne peuvent que faire les plus grands progrès; et si je représentais la perfection ou du moins la perfectibilité, ce serait sous la figure d'un sergent de bailliage, élevant dans sa main ces longs rubans de parchemin, dont il épouvanterait la fainéantise, la maladresse ou la mauvaise foi de tous les métiers.

Malheur des apprentis et des valets! Quelquefois ils sont obligés de faire leur chef-d'œuvre, c'est-à-dire d'ouvrer parfaitement, pendant plusieurs mois, chez les chefs de métiers⁴⁹.

Malheur des apprentis, des valets et des maîtres! Je rappellerai ces grandes quantités de vin dont on abreuve les confrères du métier quand on reçoit un apprenti, un valet, surtout quand on reçoit un maître. Cette quantité devient plus grande quand celui qui est reçu n'est pas fils de maître, plus grande quand il n'est pas natif de la ville⁵⁰. On envie alors notre sort; on se garde bien de penser qu'un grand nombre d'artisans sont sobres; que

lorsqu'ils sont reçus maîtres ils se gênent pour bien boire, afin de bien faire boire; et que lorsqu'à leur tour ils reçoivent des maîtres, ils ne se gênent pas moins pour répondre, coup par coup, aux nombreuses salutations qu'on leur fait. Toutefois, j'en conviens; ordinairement tout le vin est bu.

Malheur des maîtres! Le malheureux artisan a bu l'oubli de son dommage, et c'est pour cela que les *vins* ont été institués. Le lendemain, à droite de la boutique de l'ancien maître, s'établit le maître nouvellement reçu, rempli de jeunesse, de force, d'ardeur, de désir qui, sans gêne, sans déguisement proclame son habileté, son bon ouvrage, son bon marché⁴¹.

Malheur des maîtres! Le surlendemain, à gauche, vient s'établir un autre maître nouvellement arrivé d'une ville jurée, d'une ville de loi, d'une ville où il y a des ordonnances de ce métier⁴².

Malheur des maîtres! Une partie des pratiques de l'ancien maître se sont changées aux deux nouvelles boutiques; une autre partie se change encore, et va à une nouvelle boutique qui s'ouvre en face, où se montre un bon gros homme; hier au soir il était serrurier, chaudronnier, il s'est fait ce matin orfèvre; et sans apprentissage, sans chef-d'œuvre, il devient maître. Il a été nommé par lettre du roi qui à son avènement, a droit de mettre un nouveau maître dans chaque métier⁴³; heureux encore l'ancien maître, s'il ne demeure

pas dans certaines villes où l'évêque a ce même droit⁴⁴ !

Malheur des maîtres ! Qu'arrive-t-il, messires, lorsqu'il y a trop d'ouvriers et pas assez de travail ? Vous le savez, une partie tombent dans la misère ; nos statuts nous imposent alors le devoir de secourir nos confrères ; la misère amène la maladie, nous devons accroître nos secours envers eux⁴⁵ ; la maladie, la mort, nous devons les faire enterrer⁴⁶. Ils laissent des veuves, des orphelins, des orphelines ; c'est à nous à les nourrir ; les orphelins grandissent, c'est à nous à les élever, à les enseigner ; les orphelines grandissent, c'est à nous à les doter, à les marier⁴⁷.

Malheur des maîtres ! Est-ce donc là tous les maux auxquels notre état est assujéti ? non certes : n'oubliez pas les marques, les signes publics, outre nos marques, nos signes particuliers, car aujourd'hui le tonnelier lui-même est obligé de signer ses tonneaux⁴⁸.

Malheur des maîtres ! Et oubliez le plus petit article de vos statuts, vous aurez à faire avec les inspecteurs, les maîtres de la haute et même avec les maîtres de la basse perche⁴⁹.

Malheur des apprentis, des valets et des maîtres ! Travaillez les jours de repos, vous aurez à faire avec les gardes des fêtes⁵⁰.

Malheur des apprentis, des valets et des maîtres ! Travaillez trop matin, travaillez trop tard, travail-

lez aux heures des repas, travaillez aux heures où l'on ne doit pas travailler, vous aurez à faire avec les gardes des heures ⁴⁶¹.

Malheur des maîtres, des valets et surtout des apprentis ! Soyez amoureux, galant, trouvez beau le beau sexe, vous êtes soupçonné, et alors il ne faut pas de grandes preuves, et alors vous êtes chassé; vous perdez la maîtrise ⁴⁶² : et alors si vous êtes malade, vous n'avez droit à aucun secours ⁴⁶³, et si vous mourez, je doute même que la confrérie vous enterre ⁴⁶⁴.

Malheur des veuves des maîtres ! Si elles se remarient à un homme qui n'est pas du métier, elles perdent aussitôt la maîtrise ⁴⁶⁵.

Malheur des apprentis, des valets, des maîtres ! Qu'il ne leur arrive pas de recevoir les excommuniés dans leur ouvroir, encore moins de travailler avec eux, qu'ils se gardent de boire à la même table : il serait même prudent de ne pas boire dans la même taverne ⁴⁶⁶.

Malheur des apprentis, des valets et des maîtres ! Vous avez joué aux dés ou autres jeux honnêtes, le soir de Noël, le soir de la Tiphaine. Pour certains métiers, en voilà jusqu'à l'année prochaine ⁴⁶⁷.

Malheur des maîtres et des valets ! Vous changez de séjour pour échapper à tant de gênes. Fort bien; mais outre qu'elles vous attendent autre part, prenez garde qu'il est un assez grand nombre de mé-

tiers que vous ne pouvez légalement exercer que dans les principales villes ⁴⁶⁸.

Malheur des maîtres ! Irez-vous travailler dans les villages pour venir vendre les objets de votre fabrication dans les villes ? je vous préviens que vous ne pourrez les exposer en vente que lorsque les gardes du métier les auront visités, en auront approuvé la matière et le travail ⁴⁶⁹. Sachez d'ailleurs qu'en certains lieux, vous ne pouvez les vendre qu'aux jours de faire, qu'à la halle ⁴⁷⁰.

Malheur des maîtres ! Si vous dites : Je réparerai de vieilles œuvres, je les rajusterai, sachez encore que vous ne le pouvez; partout les lois veulent qu'il ne sorte de votre main que du neuf ⁴⁷¹.

Malheur éternel des apprentis, des valets et des maîtres ! Toujours il y aura et de bons et de mauvais statuts; toujours il faudra également obéir et aux uns et aux autres.

Malheur éternel des apprentis, des valets et des maîtres ! On a donné une grande liberté aux arts depuis le siècle dernier ⁴⁷² : ne pourrait-on leur en donner une plus grande ? Moi, je réponds qu'on a été jusqu'aux dernières limites du possible, le malheur des artisans ne peut plus diminuer.

Malheur éternel des apprentis, des valets et des maîtres ! Bien des gens nous envient nos privilèges ; nous n'en avons pas moins perdu une partie. Autrefois on ne pouvait pas saisir nos outils ⁴⁷³; aujourd'hui on peut saisir nos outils, nos personnes ⁴⁷⁴.

Dans certains métiers, il est vrai, nous sommes exempts de guet ⁶⁵; dans d'autres, il est vrai encore, nous ne payons pas d'impôts sur les matières de fabrication ⁶⁶; dans d'autres même, nous sommes francs de tous impôts ⁶⁷, comme les nobles; mais en France tous les états, sans exception, n'ont-ils pas leurs privilèges ⁶⁸? En est-il un seul qui n'en ait pas? Le nôtre n'en a-t-il pas le moins?

Malheur! malheur éternel des artisans, même des artisans à la suite de la cour ⁶⁹! Car, direz-vous, et sans doute dira avec vous tout le monde, les artisans à la suite de la cour sont du moins heureux; dans les comptes de la maison du roi, de la reine et des princes, on lit de longs chapitres terminés par cet intelligible et sonore latin: *Summa expensarum brodure, calciature, cutellerie, aurifaberie, mille duo millia librarum turonensium* ⁷⁰. Mais d'abord je vous apprends que toutes les sommes portées en belles lettres sur beau parchemin ⁷¹ comme payées, ne le sont pas toujours; et je vous apprends de plus que ce sont les courtisans, qui ordinairement ne paient guère bien, qui font principalement travailler les artisans à la suite de la cour. Il y a bien aussi, j'en conviens, des huissiers à la suite de la cour; mais là, au lieu d'être aux ordres des créanciers, ils sont et seront toujours aux ordres des débiteurs.

Malheur! malheur éternel des artisans, même des artisans qui ne sont pas à la suite de la cour, mais

qui travaillent dans les provinces pour la cour; pour les établissemens royaux ou sous l'autorité royale! Leur sort n'est guère meilleur; ils ne reçoivent leur salaire qu'après la visite du clerc des ouvriers, du maître ouvrier, du maître des œuvres de la sénechaussée ou du bailliage⁴⁶². Lorsqu'il y a pénurie d'argent, les formalités deviennent innombrables, interminables. Il en a été, il en est, et vous n'en doutez pas, il en sera toujours de même.

Je vous en conjure, messires, soyez justes envers nous, comme envers les autres; ne portons-nous pas notre malheur écrit, pour ainsi dire, sur notre front? Examinez aux montres de guerre que fait la ville⁴⁶³ quels sont ceux que vous trouvez les plus mal nourris, les plus mal vêtus, les plus tristes? Ce sont, vous ne pouvez en disconvenir, les artisans, les pauvres, les malheureux artisans. Si vous me dites que presque toute la milice marche sous les bannières de nos métiers⁴⁶⁴, j'en conviendrai volontiers; mais la gloire n'est pas le bonheur. Si vous me dites encore que c'est par corporations des métiers que les habitans de plusieurs villes élisent les magistrats⁴⁶⁵, que lorsque la tranquillité est menacée, la mairie convoque les chefs des métiers⁴⁶⁶, j'en conviendrai de même, mais je vous répéterai que la gloire n'est pas le bonheur.

Dans cette ville, on n'appelle qu'une seule rue *la rue des Malheureux*⁴⁶⁷. On devrait appeler aussi toutes les rues où demeurent les artisans la rue des malheureux, la rue des plus malheureux.

LE SORCIER.

Histoire x.

Ce soir tout le monde, étonné de voir Malchus au milieu de l'assemblée, disait ; Avez-vous vu entrer Malchus ? Personne ne l'a vu entrer ! je ne l'ai pas vu entrer ! j'étais près de la porte ! Comment a-t-il pu entrer ? j'étais près de la fenêtre ! serait-il descendu par la cheminée ? ou serait-il donc venu sur un rayon de la lune ? Malchus est le sorcier de la ville, ainsi que l'appelle le peuple, qui ne laisse pas de l'aimer, car c'est bien le meilleur caractère d'homme qu'on puisse trouver. On lui dit impunément, quand il porte ses souliers rouges : Malchus, vous avez un pied dans l'enfer ; et quand il porte ses chausses longues de la même couleur : Malchus, vous êtes dans l'enfer jusqu'à la ceinture. Il avait aujourd'hui ses souliers, ses chausses rouges, son chapeau pointu, son habit noir à bandes bleues ; il était en grande tenue de sorcier. Après avoir salué l'assemblée d'un sourire fin et doux, il a repris une mine grave, a levé son petit bâton-courbe, dont il a partagé l'air en quatre régions et a dit :

S'il est ici quelqu'un qui ne me connaisse pas, qu'il sache que sous la protection des vénérables clercs et des vénérables magistrats de la ville, je suis

magicien de magie blanche, la même qu'enseignaient les anciens images ou sages de l'Orient³.

Qui de vous, messires, a-t-il continué, n'a eu vingt, vingt-deux ans ? et à cet âge, qui de vous n'a eu envie de tout savoir ? Tel j'ai été ; j'aimais entre autres la docte science des grandeurs et des espaces. Un après-midi, que dans l'allée du beau jardin des frères prêcheurs, j'étais à tracer sur le sable des figures de géométrie, le vice-bailli passe : Blaise, me dit-il, quelles figures diaboliques fais-tu là ? Veux-tu donc faire fendre la terre sous tes pieds ! en faire sortir l'enfer ? Monseigneur, lui répondis-je, ce n'est pas l'enfer, c'est l'autre moitié de la terre, découverte par Christophe-Colomb, qui est sous nos pieds ; l'enfer a toujours été et sera toujours inaccessible aux sens que Dieu a voulu nous donner pour communiquer avec ce monde, car il peut être dans un espace moindre que celui que renferme la main d'un petit enfant. Dieu peut y créer des milliers de mondes où tous les êtres aient des espaces relatifs aussi grands et plus grands que dans le nôtre. L'infinie petitesse prouve l'infinie grandeur ; l'une et l'autre prouvent l'infinie puissance divine ; voilà ce que nous enseigne notre religieuse science que vous appelez diabolique. Passant ensuite à l'explication trigonométrique de mes angles, je voulus lui démontrer que leur plus ou moins grande ouverture servait à mesurer la distance des corps célestes ; mais je vis, qu'ainsi que bien

d'autres, il m'écoutait comme s'il m'entendait, et m'entendait comme s'il ne m'écoutait pas.

Bon, me dit le vice-bailli, toujours également persuadé que ma science était ce qu'il la croyait, je te trouve fort savant; et avec ces figures, que tu sais si bien tracer, tu pourrais être fort utile à la ville et au bailliage de Troyes; achève, mais seulement par feinte, de te faire sorcier: tu me désigneras tes camarades, et tu verras de quel bois je me chauffe ou je les chauffe. Il m'invita à souper ce jour-là, le lendemain, et le reste de la semaine, afin de me donner ses instructions. Les vice-baillis font bonne chère; je fus fâché d'avoir sitôt appris la police secrète des bailliages. Quelques jours après je fus habillé tout de rouge, couleur du Diable, afin de me procurer une entrée plus facile aux sabbats ou assemblées qu'on suspectait. Je me présentai successivement à toutes; mais partout je fus moqué, bafoué, repoussé.

Enfin la vieille servante d'un vieux médecin me recommanda à un des chefs, qui me fit admettre dans une des plus élégantes assemblées, où l'on m'accueillit avec beaucoup de politesse; car, quoiqu'on en dise, les sorciers, pourvu qu'on ne les irrite pas, sont bonnes gens, surtout les sorcières, les jeunes sorcières.

Une de celles-ci, et des plus jolies, m'entreprit pour me faire renoncer au baptême, Elle me dit qu'elle y avait renoncé et qu'elle espérait par là

monter aux plus hauts grades , aller dans les airs , vêtue de nuages , ceinte de l'arc-en-ciel , coiffée en cheveux diamantés des plus petites et des plus brillantes étoiles. Elle me dit qu'elle disposait déjà de quelques orages , de quelques grêles ¹ , et que certains jours elle faisait passer les ruisseaux par-dessus la tête , comme les enfans , en jouant , y font passer leur corde. Elle me montra un pacte fait avec le diable ² , où il s'engageait à lui procurer tous les plaisirs qu'elle souhaiterait.

Elle voulut ensuite qu'à une certaine partie de mon corps , je fusse marqué du petit sceau de l'enfer ; elle me dit qu'elle avait elle-même cette ineffaçable empreinte au pied gauche ; et comme elle s'obstinait , bon gré mal gré , à me la montrer , je détournai la tête ; alors elle me dit qu'elle l'avait encore à la main droite ; je voulus y regarder : elle m'en donna un soufflet qui me renversa. Je me relevai ; je ne vis plus qu'une vieille femme , ouvrant sa bouche édentée ; je m'enfuis.

Je n'avais pas dénoncé le vice-bailli aux sorciers ; il faut garder la foi à la justice. Il faut même la garder au Diable ; je ne dénonçai pas non plus les sorciers au vice-bailli , qui épargna ses fagots et son bois ; mais je me confessai , me purifiai et ne retournai plus aux sabbats.

Cependant on découvrit , je ne sais comment , que j'y avais été , et on ne manqua pas de dire qu'on m'y avait marqué au même endroit que les

templiers *. J'en fus informé. Je résolus de me purger publiquement de cette accusation.

Un jour d'échevinage, voilà que je me présente à l'assemblée, nu comme les adultes Juifs ou Prussiens convertis⁷ qu'on baptise solennellement devant le peuple⁸ : Messeigneurs, dis-je, on m'accuse d'être marqué en noir de la patte du Diable; regardez-moi bien tous; mettez tous vos lunettes. Les échevins mettent alors tous leurs lunettes, m'inspectent rigoureusement et enfin déclarent que je n'ai aucune marque; j'eus la prudence de m'en faire expédier des lettres bien et dûment scellées; elles me coûtèrent autant que celles d'un procureur. Ce n'est pas tout, messeigneurs, ajoutai-je; si vous trouvez que je sois digne d'avoir en même temps des lettres de magicien de magie blanche; je vous prie humblement de me les accorder. On y acquiesça, je les payai comme celles d'un docteur; ce qui, à la procession, me donna le même rang. Quand je me vis légalement patenté, je me tournai vers la foule qui m'avait suivi : Ecoutez-moi, petits et grands, criai-je; lorsque vous aurez le malheur d'être ensorcelés, enchantés, charmés, je vous délivrerai; riches ou pauvres, venez en toute confiance; je n'ai qu'un prix pour tout le monde. Eh bien! messires, depuis ce temps, ma maison n'a pas désempi; le mal est qu'on croit que je suis habile dans la magie noire comme dans la magie blanche; et que, pour de l'argent, je ne

refuserais pas de faire les deux parties : j'en ai la preuve , non pas tous les ans , mais tous les jours et plusieurs fois le jour.

L'année dernière j'allai faire les vendanges à Pierri où j'ai des vignes² ; sans doute ce n'est pas un grand malheur ; mais l'état de magicien de magie blanche ne donne pas essentiellement une jolie propriété. J'étais arrivé à peine, que de tous côtés les bonnes gens me portent des animaux qui ne mangent, qui ne boivent pas assez, ou qui mangent, qui boivent trop, enfin qu'on croit ensorcelés¹⁰ ; et voici où notre malheur commence. Si nous disons que ces animaux ne sont pas ensorcelés, tout aussitôt on nous soupçonne de nous entendre avec les sorciers, et l'on nous force très souvent, pour se tranquilliser sur notre compte, à manger des porcs gras, des moutons gras, de gros oisons, de gros chapons ; et comme, bien que nous sachions notre métier, nous pouvons, de même que les plus habiles, nous tromper, nous courons quelquefois fortune d'enfermer un sorcier ou une sorcière dans le ventre, et d'être emportés à tous les diables, c'est ce qui arriva au malheureux beau-frère de mon oncle, magicien, ainsi que moi, de magie blanche; un soir il se trompa, et ayant été entraîné dans la fumée de la cheminée, il disparut : lorsqu'on ne le vit plus, et que le voisinage se fut aperçu de son absence, la famille fut trop heureuse que des envieux eussent répandu le bruit qu'il avait été au

loin se faire pendre. Cette aventure me rendit moi-même plus prudent, et un jour je refusai absolument de mettre à la broche une jeune poule que me porta la marraine d'un riche fermier : Maître Malchus, me dit-elle, je n'ai pas peur des fées du mont Tue-moi ", ni de la dame-blanche du Pont-Mignard "; je suis plus méchante qu'elles, je leur tordrais le cou; je n'ai pas non plus peur des loups-garous, je ne sors jamais après le soleil couché; mais nous avons plusieurs jeunes garçons dans la maison, et je crains que cette petite poule soit une petite sorcière qui vient coquetter avec eux; regardez-moi ce bec frais, ces yeux tendres : il faudrait que vous l'entendissiez quand elle a pondu avec quelle douceur elle chante. J'allais la donner à notre curé pour le mortuaire de ma sœur "; je dois m'assurer, vous le sentez bien, que cette poule n'est pas ensorcelée; visitez-la, je vous prie. Je la visitai bien exactement, après quoi je la lui rendis en lui disant : Ne portez pas cette poule au curé, gardez-vous-en bien; cependant je ne la crois pas ensorcelée : La voulez-vous manger, me dit-elle, vous l'aurez à moitié prix? Non, lui répondis-je, l'aurais-je à moins, l'aurais-je pour rien, car je lui trouve certains signes dont la véritable explication passe toute science.

Un beau matin voici venir une autre villageoise; elle entre en se grattant le bras : Maître Malchus, me dit-elle, j'ai été, au marché dernier, voir par

curiosité les étuves des femmes¹⁴; en passant ma main sur les divers tuyaux ou conduits de chaleur qui en échauffent le plancher¹⁵, j'ai senti qu'un grillon s'était glissé dans la manche. Je n'ai pu, je ne puis l'en faire sortir, et souvent je sens qu'il tente d'aller plus loin. Tenez, voyez ! Mais en même temps, il faut que vous sachiez que tous les jeunes gens du village veulent m'avoir pour épouse; entre autres, il y en a un qui est petit, méchant, laid; c'est celui-là qui s'est changé en grillon. Eh ! messires, quel âge diriez-vous qu'avait cette villageoise qui me consultait ? Elle avait seize ans au plus. Eh ! comment vous la représentez-vous ? Elle était blanche comme un lis, belle, fraîche comme l'aurore. O malheureux magiciens de magie blanche ! la loi Cintia¹⁶ veut que les avocats soient sans mains ; la loi de nos devoirs, bien plus sévère, veut que nous soyons même sans yeux.

Il est des femmes de qui l'on ne peut dire ni qu'elles ont de bonnes, ni qu'elles ont de mauvaises mœurs. Une de ces femmes, d'une vertu douteuse, entra comme j'étais à écrire sur mon moine noir¹⁷ : Maître Malchus, me dit-elle, mon mari a la puce à l'oreille ; autrefois, lorsque nous étions couchés dans notre grand lit, il se mettait au milieu, et, suivant l'usage, il faisait mettre son ami à côté de lui¹⁸ ; maintenant il ne le fait plus : Moi, maître Malchus, continua-t-elle en baissant la tête et en me montrant le derrière du cou, j'ai là aussi une autre puce;

mais la mienne est ensorcelée ; voyez de m'en délivrer : Madeleine, lui répondis-je, les sorciers ne peuvent se réduire jusqu'à la petitesse de la puce ; les femmes seraient trop exposées ; elles le sont déjà assez.

Une autre femme, dont la vertu n'était pas douteuse, et vous verrez bientôt dans quel sens, vint me consulter d'assez bon matin. Elle exigea que je fermasse au verrou la porte de ma chambre ; ensuite elle s'approcha, et, pendant quelques instans, elle resta devant moi, rouge, enflammée, comme devant une fournaise, tant elle était embarrassée, honteuse de ce qu'elle avait à me dire. Enfin elle me parla ainsi : Maître Malchus, je ne voudrais pas être damnée du moins toute damnée. Je suis en marché avec le Diable, pour ses trésors et ses plaisirs ; je voudrais, comme un grand officier de la maison du roi, ne lui donner qu'un doigt, que la main", tout au plus : Léopolde, lui répondis-je, n'allez pas ruser avec le malin esprit, qui est plus fin que vous. Lorsque vous donnez votre main à un époux, il va sans dire que vous lui donnez tout le reste de votre personne ; il en est de même lorsque vous donnez votre main au Diable.

A peu près dans le même temps, la femme de mon voisin Pierre se présenta : Maître Malchus, est-il vrai que mon mari puisse me donner, que je puisse donner mon mari au Diable" : Non, lui répondis-je, en pareille occasion, quoi qu'on en dise,

et même quoi qu'on en imprime²⁰, nul ne peut contracter que pour soi. Mais qu'il tâche de bien se conduire avec vous, et tâchez de bien vous conduire avec lui, afin qu'il ne vous fasse pas, et surtout qu'à l'exemple de tant d'autres femmes, vous ne le fassiez pas donner au Diable; car dans ces deux cas la donation serait bonne et valable.

Où je connais combien les méchants magiciens abusent le peuple des campagnes, c'est quand, une petite pièce d'argent à la main, les villageois viennent grossièrement me dire : Sorcier, vendez-moi du vent²¹ ! Sorcier, vendez-moi de la pluie ! Sorcier, vendez-moi du beau temps, une bonne moisson, de bonnes vendanges ! — Oh ! je n'y puis rien. — Si ! vous y pouvez ; mais vous faites semblant. Enfin ils sont si importuns que, pour me débarrasser d'eux, je leur dis à tout hasard : Payez vos subsides aux quatre termes, et n'oubliez pas de donner quatre deniers pour la quittance²² ; ne mangez pas plus de sel que le billet du fermier ne le porte²³ : jeûnez au pain d'orge, à l'eau de neige, et payez la dîme de l'ail, du persil²⁴ : pardonnez à tous vos ennemis, et allez faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Réconciliation²⁵ : la première fois que vous mettez des souliers neufs, versez de l'eau dans tous les bénitiers de la maison²⁶ : léguez des cordes neuves pour les cloches qui sonneront votre glas²⁷. Ils ne le font pas, ou ils le font : et, sans doute, ils le font ; car bientôt après je les vois qui reviennent

me récompenser une seconde fois, me remercier d'avoir accompli leurs vœux, moi qui n'y ai pas fait plus que la lune, ou plutôt moins que la lune; car enfin la lune peut y avoir fait quelque chose. N'est-on donc pas malheureux, et le plus malheureux, d'être regardé, traité, récompensé comme sorcier, quand on n'est qu'un débonnaire et légal magicien de magie blanche ?

Pensez que les gens de la ville ne se laissent guère moins abuser. Ici, à la petite rue du Renard Bardé²⁸, je les vois entrer clandestinement dans ma maison : Maître Malchus, vendez-moi des procès, de bons procès, comme celui du chapitre de Saint-Etienne contre le doyen de Saint-Urbain²⁹, me dit un avocat : Vendez-moi, me dit un médecin, de bonnes maladies, des maladies du Nouveau Monde³⁰, dont nous tirons aujourd'hui notre meilleur revenu³¹. Vendez-moi des plaies et des bosses, me dit un chirurgien ; et, s'il est possible, des plaies et des bosses du Nouveau Monde ; je serai mieux payé, je vous paierai mieux. Un conseiller me demande une présidence : un courtisan la faveur : un archer veut être gendarme : un commis veut être receveur : un artisan veut être marchand : un valet veut être maître : un amant veut être époux. J'ai beau leur dire que je ne puis que désensorceler, désenchanter, ôter les charmes, combattre les sorts jetés, ils ne négligent rien pour me gagner ; ils me réitérent leurs prières, me tirent leur bourse, et sûrement c'est comme

sorcier, même souvent comme grand sorcier ; car, en s'en allant, et en me recommandant leurs besoins ou leurs désirs, ils me laissent souvent beaucoup d'argent : peut-on être plus malheureux ?

J'ai toujours refusé de faire tourner les sas ; croyez-vous cependant que je manque d'adresse plus qu'un autre, que je ne sache pas les faire tourner ? Non ; mais je n'ai jamais voulu m'en servir pour découvrir les trésors cachés³³, que toutefois j'ai presque toujours découverts en interrogeant les héritiers, et en bien raisonnant sur les habitudes du défunt : par ce moyen et par mille autres aussi honnêtes, qui sont mon secret, j'ai remis bien de vieil or et de vieil argent dans le commerce.

Oh ! messires, du moins en ce moment, déplorez nos malheurs avec nous ; la gloire de notre art est méconnue en France, où l'on croit les peuples étrangers plus grands sorciers que nous ; on met à leur tête les sorciers d'Italie ; car actuellement, en tout et pour tout, toujours l'Italie³³ : Eh bien ! messires, j'atteste à cette illustre et honorable assemblée que c'est une des plus grandes erreurs de notre temps ; j'ai aussi été l'élève des sorciers italiens ; j'atteste que nos sorciers savent tout ce que savent les sorciers italiens, que tout ce que nos sorciers savent, les sorciers italiens ne le savent pas.

D'abord les sorciers italiens adorent les astres³⁴ ; les sorciers français s'en passent : ensuite les sorciers italiens, bien plus damnables que les sorciers

français, font entrer dans les moyens de leur art la profanation des sacremens ³⁵; et les abominables sorcières de ces pays se changeant en chattes, vont sucer le sang des petits enfans ³⁶, tandis que la plus méchante sorcière de France prend plaisir à les nourrir de son lait. Les sorciers italiens ne guérissent pas mieux les maladies que les sorciers français. Ils ne connaissent pas mieux les herbes; ils peuvent, je l'avoue, en avoir de meilleures et un meilleur clair de lune pour les cueillir. Je dirai plus, si l'huile de ma lampe s'est répandue, si les oiseaux chantent dans mon verger, si les vents soufflent dans ma cheminée ³⁷, j'aime autant un sorcier français qu'un sorcier italien pour en tirer de bons, de solides présages; et pour l'explication des songes ³⁸, je me ferais cent fois plus à un sorcier français.

Et cependant, ô honte de la France! on y préfère même les sorciers allemands, même quelquefois leurs élèves, les sorciers des Pays-Bas : Mais que font-ils donc tant dans leurs grandes, leurs solennelles incantations, dont ils se vantent si volontiers? Rien, si ce n'est de retrousser leur pourpoint, de baisser leurs chausses, et de narguer les étoiles, les planètes et surtout la lune ³⁹.

Eh! vous dit-on, qu'importe aux magiciens de magie blanche la gloire des sorciers? Hommes légers! Hommes irréflechis! leur répondrai-je, si les sorciers ne sont pas habiles, où sera, pour les

vaincre, la difficulté de l'art, la gloire des magiciens de magie blanche?

Mais ai-je encore autre chose à dire? Ah certainement! N'y a-t-il donc pas, au jour actuel, tant et plus de gens délibérés, hardis, qui veulent ne croire à rien, pas même à la magie blanche, à la magie noire, à aucune espèce de magie? J'eus dernièrement, dans une riche maison de cette ville, la satisfaction de faire la leçon à un de ces savans, qui m'avait d'abord fort lestement traité : Licencié, lui dis-je, croyez-vous qu'il y ait une petite femme nue, dix fois plus petite que le plus petit grain de millet, qui toujours devient plus grande, plus belle, plus jolie, plus douce, plus gracieuse, qui, parvenue à la grandeur ordinaire d'une femme, saisit enfin l'homme à brasse-corps, et l'entraîne dans l'abîme où il périt? — Non, je ne le crois pas. — Croyez-vous qu'il y ait une petite bête hérissée de cornes et de griffes, dix fois plus petite qu'un petit grain de millet, qui toujours grandit, et ne cesse de grandir jusqu'à ce que, parvenue à une grandeur effrayante, elle déchire le cœur, les viscères de l'homme, et, après lui avoir fait souffrir mille morts, l'entraîne palpitant dans la tombe? — Je ne le crois pas non plus. — Eh bien! l'une et l'autre sont continuellement sous vos yeux : l'une est la pensée de l'homme jeune, attachée à la volupté des sens; l'autre la pensée de l'homme malade, attachée à la peur de la mort : Licencié, continuai-je,

vous qui niez toute espèce de magie, sachez que dans ce monde tout est magie ; magie du jour, qui étend ses couleurs sur les objets ; magie de la nuit, qui les noircit ; magie de la lune, qui les argente ; magie des quatre saisons, des quatre décorations de l'année ; magie de l'agriculture, des semailles, des moissons ; magie des arts ; magie des sciences ; autres, et cent, et mille autres magies : enfin magie blanche ou naturelle, et magie surnaturelle ou magie noire.

J'eus quelque peine à lui faire entendre les principes de la magie blanche, qu'il ne nia pas ; tandis qu'il entendit assez vite les principes de la magie noire qu'il nia ; je lui dis alors : Mais voudriez-vous donc nier à toute une province qu'elle ait vu pleuvoir du sang⁴⁰ ; à toute une autre qu'elle ait vu pleuvoir des pierres⁴¹ ? Voudriez-vous nier à toute la ville de Saint-Germain-en-Laye qu'elle ait connu un savant personnage, licencié comme vous, qui, la nuit, s'élevait dans les airs, à cheval sur son bastoncel ; qu'il ait été publiquement échafaudé, prêché, mitré, condamné à être renfermé le reste de ses jours dans les prisons de l'évêque d'Évreux⁴² ? Croiriez-vous en savoir plus que tout le conseil du roi, qui condamna à être aussi échafaudé, prêché, mitré une jeune demoiselle de même accoutumée à s'en aller au diable, montée de même sur son bastoncel⁴³ ? Certes, vous vous trouverez seul. Dites aussi au parlement, qui a fait ici dans le voisinage un si solen-

nel procès aux sorciers et aux sorcières de Provins^m, qu'il n'y a pas de sorciers ; et vous verrez un peu ce qu'il vous répondra. Ah ! j'aurais bien voulu que vous eussiez été chez moi cette année, à la fin de l'été, quand un officier de police, tout échauffé, tout essoufflé, y entra ; c'était environ à sept heures du soir ; j'aurais voulu que vous l'eussiez entendu : Maître Malchus, à l'aide ! à l'aide ! je viens de poursuivre un sorcier, de chambre en chambre, à la tête de douze sergens ; malheureusement il y avait à la fenêtre de la dernière chambre la pointe d'un carreau fendu ; nous avons tout à coup entendu tomber un peu de verre ; il s'est fait une ouverture où l'on pourrait à peine introduire le tuyau d'une plume ; l'homme a passé par là : Mais, lui dis-je, il fallait partager votre troupe et faire escrimer la moitié de vos sergens, autour de la fente du carreau, à grands coups de hallebarde, sans aucun ménagement. Je n'ai que faire là maintenant ; le sorcier a su son métier ; vous n'avez pas su le vôtre.

Cependant le licencié ne voulait pas se rendre ; il ne se rendit pas même quand je lui rappelai l'ordonnance de 1493 relative à la prise de corps et à la saisie des biens des nécromanciens⁴⁵. Mais enfin, quand je tirai de mon escarcelle une copie authentique d'un contrat fait avec le Diable⁴⁶, au-dessous de la griffe duquel était la griffe et le paraphe du notaire certificateur, il fut tout stupéfait et resta les yeux et la bouche ouverts.

Messires, il est d'autres gens qui, tout au contraire du licencié, ne voient partout que de la magie, et, s'entend, de la magie noire. Ce sont ces gens-là qui, sous l'habit de clerc et d'inquisiteur, désolèrent, vers le milieu de ce siècle, la ville d'Arras accusée de sorcellerie : grand nombre de ses habitans furent torturés, suppliciés; d'autres, les plus pauvres, furent fustigés, d'autres, les plus riches, furent obligés d'élever des croix en pierre sur les places publiques; d'en porter d'étoffe blanche sur leurs habits. C'étaient cependant tous bons chrétiens, tous bourgeois paisibles; et peut-être parmi eux y avait-il quelques gens savans, magiciens de magie blanche; mais leurs juges étaient des clercs ou méchans, ou prévenus, ou ignorans, ou incapables de distinguer le blanc du noir. Ce ne fut que longues années après que le sire de Beaufort pour suivit et obtint leur réhabilitation au parlement qui rendit un arrêt pour faire chanter des messes, des offices anniversaires, pour faire célébrer des jeux, représenter des comédies, des farces expiatoires; ce qui n'empêchait pas que les cendres d'hommes innocens, et, sans doute, de plusieurs magiciens de magie blanche, fussent au vent.

La mémoire de ce jugement inique et de pareils jugemens est venue souvent m'épouvanter et a été la cause que, bien qu'on m'ait proposé une fort belle et noble personne qui appartenait à une des soixante maisons descendant de la fée Mellusine, et

qui par conséquent était allée à celle de Lusignan⁴⁸, j'ai donné la préférence à une maison où il y avait beaucoup d'eau bénite.

Mais la fin de l'été, je me promanais à l'orient de la ville; dans un de ces grands vergers qui ombragent les belles îles formées par les canaux de la Seine, que, pour les besoins des arts, creusé, il y a plusieurs siècles, la main bienfaisante des comtes de Champagne⁴⁹. En m'approchant des lavoirs, je vis deux jeunes filles qui se jouaient, qui se poursuivaient avec les belles pêches de ces vergers⁵⁰. Bientôt elles se mirent à blanchir le linge. L'une, la plus jolie, la plus adroite, avait commencé à me gagner; je fis à des personnes que je rencontrai là quelques légères questions sur son compte; on me dit qu'elle était la fille du roi de l'église, ou premier bedeau de la cathédrale⁵¹. Je rentre tout aussitôt dans la ville et vais directement chez le second bedeau que je connaissais un peu. Il me fit le plus grand éloge du bon caractère et de la bonne conduite de Rambaertine : c'était ainsi que s'appelait la jeune fille. Le lendemain je retournai chez lui et l'engageai à se charger d'un carcan d'or⁵² pour la fille et de deux saucissons pour le père. Le même jour il vint m'informer du succès de sa commission; il me rapporta qu'il avait trouvé le père fort occupé à chanter les proses de la prochaine fête; mais qu'il s'était cependant dérangé avec plaisir pour lui dire : Laisse là ton carcan et tes saucissons; j'aime assez le petit

sorcier. Peu de temps après, mon oncle et moi allâmes faire la demande de Rambertine. Elle était à la fenêtre, elle nous avait vus venir, et, en entrant, nous l'entendâmes fort distinctement appeler son père en lui criant : Mon père ! c'est le petit sorcier et son oncle ! Le père de Rambertine fit asseoir mon oncle ; Rambertine me fit asseoir ; Maître Thomassin, dit mon oncle au roi de l'église, il y a de méchants sorciers ; il en faut de bons ; il faut des magiciens de magie blanche. Oui, certainement, répondit-il, oui, il en faut, et plus que moi ! Dans ce moment la cloche de l'église l'appela ; nous réglâmes tout de suite sans grands débats la dot, nous fixâmes le jour de la noce. Le peuple ici ne me hait nullement ; et lorsque Rambertine et moi allâmes nous marier, les gens disaient à droite et à gauche dans les boutiques : Ah ! voyez le petit sorcier qui se démène comme un petit diable à côté de sa jolie fiancée. Lorsque nous fûmes arrivés à l'église, les bedeaux, à cause de mon beau-père, qui était leur chef, répondaient à plusieurs autres couples de fiancés : Non ! c'est inutile, vous ne serez mariés qu'après le petit sorcier. Le prêtre lui-même, lorsqu'il nous aperçut, dit à haute voix : Ah ! tant mieux, c'est le bon petit sorcier. Messieurs, mstrez-vous à ma place, être partout, même à l'église, appelé sorcier, moi qui brûlerais tous les sorciers jusqu'au dernier ; qu'en pensez-vous ? Sommes-nous houreux ? Mais vous me répondez qu'on sait que je

ne suis que magicien de magie blanche; sans doute, aussi je prends patience. Vous me direz encore que vous trouvez bien que ma femme et ma fille vivent de mon état, et que c'est d'ailleurs un état comme un autre. Ah! pour cela, non, ce n'est pas un état comme un autre. Il semble qu'un sort y soit jeté, et que d'aucune manière nous ne puissions le désorcéler. Oui, messires, les magiciens de magie blanche, nous sommes presque aussi malheureux dans ce monde que les magiciens de magie noire le seront dans l'autre; nous sommes les plus malheureux.

LE NOBLE.

Histoire XI.

PERSONNE d'abord n'a vu entrer le sorcier; personne ensuite ne l'a vu sortir. Lorsqu'on s'est aperçu qu'il avait disparu de la salle, on en a fermé les portes; on a cherché en riant dans tous les coins; on a renversé en riant les bancs et les tables; on ne l'a pas trouvé; et l'assemblée, riant encore davantage, a repris ses rangs.

Alors messire de Taillefer, vicomte de Troyes in partibus, dans ce sens qu'il a acheté, les uns disent un sixième, les autres un tiers de la vicomté, après avoir fait plusieurs révérences, toutes plus

profondes qu'on n'avait le droit de s'y attendre ; a pris la parole et a dit :

Le sort m'a, je crois, accordé ce que les autres états envient le plus au nôtre : des aïeux, un nom et quelques biens pour le soutenir ; toutefois vous allez voir que, dans le cours de ma vie, je n'ai guère connu le bonheur.

Messire Rodolphe de Taillefer, mon père, était un de ces gentilhommes qui auraient parfaitement gouverné un royaume : il gouvernait parfaitement sa maison. Pendant tout le temps qu'il a vécu, il n'y a jamais eu d'autre volonté que la sienne.

Il s'était aperçu, durant ma première jeunesse, que le goût général de notre siècle pour les lettres n'avait gagné ; il me le reprocha plusieurs fois d'un ton fort sévère ; et un jour qu'il me surprit étudiant en cachette un rudiment grec, il me fit donner le fouet jusques au sang. En même temps, ayant fait appeler mon gouverneur, il le gronda sur sa négligence : Martin, lui dit-il, je vous ai plusieurs fois répété que messire de Commines, d'ailleurs bon gentilhomme, s'était fait moquer de lui ; pour avoir voulu être savant. Veillez mieux, à l'avenir, sur votre élève ; si vous n'y mettez ordre, il deviendra aussi un de ces jeunes gens de collège qui vous étourdissent de leur nouvelle langue ; qui, si vous parlez de guerre, vous interrompent pour vous déclamer cent, deux cents vers d'Homère sur les combats d'Hector ; qui, si vous parlez de chevaux,

vous ramènent par d'autres passages à l'attelage d'Ajax ; qui vous font à tout propos leur signe de la croix en grec, vous disent leur paternôtre en grec, leur credo en grec ; qui m'ont forgé mille fois à renfoncer ma tête dans mon chapeau de drap fourré³ ; ce qui, heureusement alors, achève de me rendre sourd.

A l'instant même, tous mes rudimens, tous mes livres furent solennellement brûlés. Je m'irritais alors contre les ordres de mon père ; je ne pouvais concevoir comment il ne m'était point permis, aussi bien qu'aux autres jeunes gens de mon âge, de faire comme eux mon profit de la prise de Constantinople, d'apprendre comme eux le grec, ou d'être comme eux savant. Depuis, le bon sens m'est venu, avec l'usage du monde, j'ai reconnu que j'avais tort : j'ai vu que les langues anciennes, aussi bien que les sciences, étaient pour les prêtres, les médecins ou les avocats ; et que l'épée, la lance, étaient pour les gentilshommes ; que s'il en était autrement, un état envahirait l'autre, et que ce bel ordre qui règne dans la société humaine serait entièrement renversé.

Dites maintenant si ce n'est pas un malheur, le plus grand malheur, que de ne pouvoir s'instruire quand on en a l'envie ; et il fallait voir quelle était dans ce temps la mienne. Tout ce que je pus obtenir de mon père, ce fut d'apprendre à écrire. C'est beaucoup, me dit-il ; car aujourd'hui même,

les jeunes et savans gentilshommes de ton âge savent tout au plus signer leur nom en lettres figurées les lettres imprimées. Pour moi, ajoutait-il, je puis me vanter de ne pas en savoir autant ; jamais je n'ai donné à ton grand-père le désagrément que tu me donnes de lire occasionnellement d'un bout à l'autre la bréviaire des nobles.

Messires, il vient enfin, pour nous, comme pour vous, le beau printemps de la vie, l'âge des tendres inclinations, cet âge heureux où les cœurs se cherchent, où l'homme prend une compagne. Pour moi cet âge a été rempli d'amertume, c'est que j'étais noble. Mon père était engagé dans un grand procès. Il m'envoyait souvent à la ville, chez son avocat, qui avait une fille appelée Irène, sa sœur aînée, si belle qu'elle semblait, pour ainsi dire, née de l'imagination d'un peintre. De la visite l'estimé. Enflammé tout les jours de plus en plus par ma passion, j'eus le courage d'aller au-devant aux yeux de mon père, pour lui demander de sa main à Irène. Il me repoussa avec indignation. Tu veux donc, me dit-il, passer pour fou et me faire passer pour fou aux yeux de ma famille, aux yeux du public, aux yeux même de la postérité ! Il ferait beau voir, dans les siècles futurs, dans quatre ou cinq cents ans d'ici, figurer, au milieu de la généalogie des Tailbois, la fille de maître Guillaume. Mon père sortit ; mon vieux cousin qui demeurait dans la maison, entra :

Messire votre père, me dit-il, est dans une fureuse colère contre vous. Laissez-moi vous parler un moment. Essayez, je vous prie, vos larmes et donnez-moi un peu d'attention. Ce que je vais vous dire, mon cher cousin, vous paraîtra d'abord s'éloigner de votre mariage, mais nous y reviendrons bientôt, et peut-être vous fera-t-il entendre raison. Il continua en ces termes :

Dans les annales du genre humain, vous voyez les premiers rayons des distinctions sociales et les premiers rayons de la civilisation percer en même temps la nuit des premiers âges. A la formation des grandes familles, qui précède celle de plus grandes familles, celle des peuples, les prérogatives de l'ainesse indiquent déjà un commencement de distinction attachée à la naissance. Ensuite les premières classifications des hommes se font remarquer dans les plus antiques monarchies. Ce qui, dans l'histoire ancienne, doit surtout fixer l'attention, ce sont les familles sénatoriales, vous les remarquez dans les républiques de Rome et de Carthage. Les Romains, à qui leurs institutions donnent l'empire du monde, ne se contentent pas d'une seule noblesse, ils en instituent deux, la grande et la petite, celle des patriciens, celle des chevaliers. Ce peuple, en entrant dans les Gaules, y trouve la distinction des citoyens. Les fiers Gaulois devaient avoir et avaient une noblesse⁶; et quand le christianisme y pénétra, il fut obligé,

malgré ses maximes de fraternité et d'égalité, de respecter cette institution. Les Francs, à qui nous voulûmes bien laisser conquérir notre pays, appuyèrent les fondemens de leur monarchie sur le grand corps de cette noblesse, qui en s'accroissant et en s'illustrant de l'agrégation de l'armée victorieuse, accrut et illustra la monarchie naissante⁷. Dès lors, comme aujourd'hui, la noblesse remplit seule les armées; et les noms de barons, d'hommes par excellence, d'hommes d'armes, de marquis, d'hommes de cheval, de comtes, de compagnons de guerre, de ducs, de chefs⁸, deviennent dans l'état les titres les plus honorables.

Aux siècles suivans, la noblesse invente les armoiries, les décore des plus riches couleurs, en fait les éclatans étendards des batailles, et part pour les guerres lointaines des croisades⁹, où elle est sur le point de rendre au christianisme le berceau de notre religion, et aux arts leur antique patrie¹⁰; elle revient pour défendre la France contre les Anglais; qui en trois ou quatre siècles finissent par conquérir le royaume; mais qui, pour n'avoir pu conquérir la noblesse¹¹, sont par elle attaqués, poursuivis et enfin jetés dans la mer. Depuis, elle a porté au sommet des Pyrénées et des Alpes ses forêts de brillantes lances¹²; le monde en a été ébloui. La gloire et la considération qu'elle s'est acquises protègent l'État au dehors, tandis qu'au dedans sa présence seule maintient partout l'ordre et la police¹³. Mon cousin,

la noblesse est la force de l'État; ne l'affaiblissez point par une alliance qui est contre nos mœurs et nos usages. Votre Irène est belle, est jolie, je le veux bien; mais elle n'est pas gentie-femme. Vous feriez son malheur; elle se trouverait toute déplacée dans votre famille. Ses enfans la renieraient, aussitôt qu'ils seraient en âge de raison. Mon cousin, voyez le blason de vos enfans! ayez pitié de vos enfans! Quand j'étais clerc, car j'ai pu l'être puisque j'étais né cadet, je me souviens d'avoir lu alors dans les livres que l'homme portait au dedans de lui des ennemis dont il ne pouvait se défendre ni avec l'épée, ni avec le bouclier. Vos ennemis, mon cousin, vous les portez aussi au dedans de vous, ce sont vos sentimens trop tendres. Un gentil-homme doit vaincre les ennemis de toute espèce; réfléchissez, et vous changerez.

J'étais au désespoir; je voulois être uni à Irène. Depuis j'ai reconnu combien ma raison était encore jeune; j'avais tort, je l'avoue; mais je n'en étais pas moins malheureux.

A quelque temps de là, mon père m'emmena avec lui en voyage. Chemin faisant, il me dit: Tu veux être marié, je le veux bien; mais je veux que ce soit d'une manière convenable et avantageuse. Tiens, vois-tu devant nous ce grand château qui couvre le haut de la montagne, c'est le chef-lieu d'une châtellenie, dont on te destine l'héritière. Nous avançons, nous arrivons. Plusieurs pont-levis s'abaissent;

plusieurs herses se lèvent ; nous enfrons. Je croyais voir un de ces trésors de beauté qu'on garde derrière vingt portes de fer ; mon espérance enchantée me montre déjà une de ces jeunes princesses de roman, riches, nobles et belles. Il entre une demoiselle dont on se hâte de dire l'âge de dix-huit à vingt ans, car elle paraissait en avoir trente-huit à quarante. Je cachai le plus promptement que je pus mon étonnement ; et, m'étant un peu remis, je parvins à rendre ma bouche assez polie pour n'être accusé que de timidité.

En retournant chez nous, mon père me dit : Cette jeune personne, je l'ai vu, ne vous plaît pas ; je veux qu'elle vous plaise et que vous l'aimiez, m'entendez-vous !

Peu de jours après il fit assembler les parens et les amis de la maison, pour les consulter sur ce projet de mariage. Plusieurs personnes y trouvèrent des inconvéniens et firent d'autres propositions.

Un de mes oncles maternels dit qu'il se croyait sûr de me faire donner la jeune Dumoulin ; âge, fortune, naissance, répétait-il, tout se trouve assorti. Mon père ne répondait rien. Mon oncle le pressa un peu vivement, car il était parent de la jeune personne. Mon père rompit alors le silence avec un éclat de voix qui fit retentir les voûtes de la salle : Beau-frère, lui dit-il, jamais votre parente ne me sera rien. Je sais bien que dans sa famille il y a plus de quatre cents ans de noblesse ; mais la tige en est

vicieuse. Vers l'an neuf cent ou mille, au plus tard, les noms commencèrent à être héréditaires⁵. Les nobles prirent le nom de leurs fiefs; les bourgeois ceux de leur état, de leur profession, de leur métier. Les Dumoulin sont des meuniers; je ne veux pas m'enfariner. Vainement mon oncle insista, en disant que la demoiselle était belle comme un ange, et que durant quatre cents ans la famille avait bien eu le temps de secouer sa farine. Mon père garda de nouveau le silence et rien ne put le faire rentrer en discussion.

D'autres parens, d'autres amis proposèrent d'autres demoiselles; mais mon père, qui tenait obstinément à l'héritière de la châtellenie, répondait à l'un : Dans cette maison il y a, j'en conviens, beaucoup de seigneuries, qui donnent beaucoup de blé, de vin, de beurre, d'œufs, de volaille, de veaux, de moutons, de fruits, de cire, de miel, d'argent; mais tout cela n'est que rentes foncières⁶, avec une petite justice toute bourgeoise, où l'on ne peut que faire assigner pour les paiemens⁷, où l'on ne peut faire fouetter un chat. Il n'y a, il ne peut y avoir ni tours, ni créneaux. La demoiselle a des mœurs, j'en suis bien aise : c'est une des conditions d'un bon mariage; mais que me font les mœurs sans créneaux ?

Il disait à un autre : Là, j'en conviens, il y a des seigneuries plus nobles; il y a une basse justice fort belle, étang, moulin banal. La demoiselle peut amender les bourgeois jusqu'à sept sous et les no-

bles jusqu'à cinq¹⁸; elle a droit de tutelle et de curatelle; elle fait poser les bornes¹⁹; mais sa justice est toute civile²⁰; elle n'a pas justice à sang:

Il disait à celui-ci : Pour mademoiselle Mathilde elle a justice à sang, je le sais, car elle a moyenne justice; mais elle ne peut avoir de fourches patées²¹; moi, quand j'étais gentilhomme à marier, quand j'allais voir une héritière, je ne la trouvais guère jolie, s'il n'y avait sous ses fenêtres deux belles fourches patées, deux belles fourches patibulaires.

Dans la maison dont vous parlez, il y en a, répondait-il à celui-là; mais elles ne sont qu'à deux piliers²², tout comme les miennes. La demoiselle a comme moi haute justice, ni plus ni moins; son juge, comme le mien, peut bannir, déporter, faire pendre, faire brûler. Elle a, comme moi, la haute police; elle donne, comme moi, la permission de faire des assemblées, de jouer à barres, à la paume, de mettre des enseignes pour vendre du vin, de faire rouir le chanvre dans la rivière²³; mais il faut, autant qu'il est possible, que les familles aillent toujours en croissant. La terre de l'héritière que je veux donner à mon fils est une châtellenie qui a justice à trois piliers²⁴ et qui peut l'avoir à six, car elle peut être érigée en baronie²⁵, puisqu'il y a ville close, chapitre, hôpital, hôtel-dieu; forêt et neuf terres hommages²⁶.

Là finirent les observations; mon mariage fut arrêté à l'unanimité des voix; et peu de temps avant

qu'il fût fait, la châtellenie de cette héritière ayant été érigée en baronie, mon contrat fut passé en présence de douze notaires; car le baron peut en avoir ce nombre dans ses terres; tandis que le châtelain ne peut en avoir que six; le seigneur haut justicier un²⁷.

Tant d'autres beaux droits appartenant à ma femme, qu'il me fut impossible de ne pas l'aimer. Notre mariage fut d'ailleurs plus heureux que je devais m'y attendre. J'ai eu un assez grand nombre d'enfans, tous fort beaux, tenant tous de mon père et de mon grand-père.

J'aime et je dois également aimer tous mes enfans; je voudrais, comme vous, leur laisser mon héritage, par égale part; mais les lois m'en empêchent. Noble fils aîné succède à tous les fiefs. Les cadets ont des alimens²⁸.

Parmi nous un grand seigneur exerce une juridiction souverain dans sa maison. Ma fille aînée, sage et vertueuse comme sa mère, a été plusieurs fois sur le point d'être tuée à coups d'épée, étranglée ou noyée par son mari jaloux²⁹. Souvent elle est enfermée dans une haute prison de son château. Je connais la terrible situation de ma fille et je n'y puis rien; en pareil cas vos filles n'ont guère à craindre de leurs maris que quelques coups de poing, quelques soufflets, que la plupart du temps elles leur rendent.

Ce n'est pas tout, mes chers sires, si vos enfans

ont des défauts, convenez-en, le souvenir en meurt avec eux. Dans nos familles, au contraire, il vit durant plusieurs siècles. Depuis combien de temps ne dit-on pas, et combien de temps ne dira-t-on pas encore :

Dissolution des Castellane;

Malice des Barras;

Inconstance de Baulx;

Envieux de Candole;

Tricherie des Dubreuil;

Déloyauté des Beaufort;

Vanterie des Boniface³⁰.

Je sais bien qu'aujourd'hui ces familles peuvent avoir, et ont, sans doute, les qualités opposées à ces défauts, qui ne sont plus que d'anciens titres de noblesse dont les généalogistes se sont emparés; s'il en était autrement, vous en conviendrez, nous serions trop malheureux.

Quelques années après mon mariage, je fus obligé de relever mon grand vieux château. Quelle différence entre réparer son château et réparer sa maison. Ah! si vous le saviez par vous-mêmes, vous n'envieriez pas alors notre sort; vous le donneriez au diable, que vous n'aimez guère.

A peine mon château était fini en dehors et en dedans qu'il fallut le quitter; le tambour, la trompette du ban se firent entendre en même temps. Messires, il n'y a rien que la noblesse doive autant détester, autant aimer que le ban qui la force à

abandonner sa famille, ses biens, à s'habiller, à se monter, à s'armer uniformément³¹, à emprunter, à se ruiner; qui la force à faire la guerre, à montrer sur le champ de bataille la couleur de son sang, à disputer de courage, de valeur, d'expérience et d'habitudes militaires avec les troupes permanentes³², à prouver la supériorité de l'antique institution de l'armée, formée des possesseurs des fiefs, sur la nouvelle institution des compagnies d'ordonnance. Messires, cette nouvelle institution, qui met entre les mains du roi la force de la noblesse et ne l'en retire plus, est un de nos plus grands malheurs: c'est même notre plus grand malheur, suivant un de nos vieux gentilshommes qui me disait qu'on y renoncerait à nos premiers désastres; et Dieu veuille, ajoutait-il dans un généreux et patriotique élan, nous affliger un peu, et bientôt, si c'est pour notre bien.

A un de ces bans si nombreux qui furent convoqués sous Louis XI³³, je fis connaissance avec deux bourgeois, deux beaux-frères, deux possesseurs de fiefs qui leur étaient venus par leurs femmes. Tous les deux portaient envie à notre état, ou du moins l'enviaient; tous les deux voulaient s'anoblir.

Le plus pressé vint me trouver. Je remarquai d'abord avec plaisir que, bien qu'il fût homme de robe, le métier de la guerre ne l'avait pas rebuté: Beau compère, lui dis-je avec l'intérêt que l'on doit à un brave et galant homme, vous me faites

l'honneur de me consulter; vous voulez être noble; eh bien ! dès ce moment il faut vivre noblement , ne rien faire , renoncer à tout travail , surtout à celui de plume ; cent fois mieux vaudrait tenir le marteau , et mille fois mieux tenir le manche de la charrue.

Ce bourgeois était avocat du roi au bailliage ; il s'empressa d'aller faire sa démission entre les mains du bailli , qui ne lui fit pas d'observation , qui ne lui dit rien , qui ne cessa de sourire.

Il vint de nouveau me trouver , et je lui donnai encore quelques avis.

Vous vous habillez , lui dis-je , vous habillez votre femme comme bon vous semble ; il me faut , moi , me vêtir de velours , et vêtir ma femme de satin ³⁴ ; il vous faudra en faire autant .

Il vous est loisible d'aller sur une mule , sur un cheval de bât ou de labourage ; il faut que je sois monté sur des roussins de prix , sur des chevaux couverts de housses armoriées ³⁵ .

Il vous convient , ajoutai-je , de n'avoir que le nombre de valets et de domestiques nécessaires , et pas d'autres ; à moi , il m'en faut encore pour la représentation , et comme à moi , il vous faudra aussi des coureurs , des piqueurs , des pages ³⁶ , qui ne feront rien , ou qui feront pire .

Le service de votre table d'avocat du roi est à changer ; il faudra qu'elle offre toujours des lapereaux , des perdrix , des paons ³⁷ ; et le plus sou-

vent qu'il sera possible, il faudra qu'elle soit décorée de pièces de cerf, de sanglier, ou d'autres nobles venaisons un peu faisandées, dont le fumet se fasse sentir à la porte.

Vous aimez la chasse, je le sais; car autrement il vous faudrait l'aimer: ainsi vous n'aurez qu'à armer le collier de vos chiens³⁸, à attacher une sonnette à celui de vos faucons³⁹; après quoi vous pourrez, comme noble, tendre aux perdrix⁴⁰; mais ce n'est que comme seigneur que vous pourrez tendre aux grands oiseaux, chasser aux grosses bêtes⁴¹; et n'imaginez pas qu'il vous soit permis de n'être guère jaloux de ces droits: car si le trône de Louis XI a chancelé, ce n'est pas lorsqu'il a fait couper la tête à Jacques d'Armagnac ou au connétable Saint-Pol⁴², c'est lorsqu'il a fait enlever nos filets, nos instrumens de chasse⁴³.

Il faudra dépenser en visites continuelles à recevoir et à rendre, en fêtes continuelles à recevoir et à rendre; en outre, vous aurez à faire avec des nombreux hôtes de tous les pays⁴⁴, avec leurs chiens, leurs chevaux toujours affamés.

Surtout, il faudra dépenser en généalogies, en longs rouleaux de parchemin, que vous serez tenu de faire à grands frais écrire et peindre⁴⁵; car enfin vous ne pouvez croire que votre généalogie soit plus facile à faire que celle d'un autre, quand on aura besoin de prouver que votre grand-père, mort pacifiquement en demandant pardon

et pardonnant à tout le monde⁴⁶, est mort en fureur sur un cheval bai-brun, l'épée à la main, au champ de bataille de Poitiers; quand on aura besoin de prouver que votre père, porté à l'église dans une belle bière chargée de trois gros pains de cire chacun de cent livres⁴⁷, enterré au son de toutes les cloches, au milieu des confrères de toutes les confréries, à une des plus honorables places du cimetière de sa paroisse, a été jeté dans une des trois énormes fosses ouvertes après la bataille d'Azincourt⁴⁸. Et comptez de plus qu'il ne suffit pas que votre généalogie soit faite; qu'il faut encore qu'elle soit rimée; car lorsque vos enfans auront entendu ceux des autres leur réciter ces couplets généalogiques :

Jehan d'Aubigné fut emprés successeur,
 Qui espousa, je suys de ce bien seur,
 De Poce Jehanne aux nopces fus assis,
 L'an mil trois cens soixante avecques six.

Ruys Franczoys, pour certains vous rapporte,
 Print à fame Marię de Laporte,
 L'an mil troys cens et quatre vings et huyt,
 Comme depuys chacun dire l'ouyt.

Des dessusdiz est descendu Franczoys,
 Qui espousa, environ celuy moys
 D'aoust mil quatre cens neuf et quarante,
 Marie de Lahaye, ce n'est mente⁴⁹.

Vous ne voudriez pas qu'ils fissent alors comme

les enfans des bourgeois qui ne pouvant réciter à leur tour et ne voulant pas demeurer la bouche close, se prennent aux cheveux, se battent à coups de pieds et à coups de poings avec ceux des nobles.

S'il meurt un de vos parens, vous n'êtes pas obligé, comme avocat du roi, vous serez obligé comme noble, de lui commander une oraison funèbre ⁵⁰.

S'il vous nait des enfans, au lieu que vous pouvez les mettre sous la puissante protection des plus grands saints, vous ne pourrez leur donner alors que les patrons des nobles : Robert, Hugues, Albert, Odon. Il y a même dans cette province une famille qui se croit obligée de faire toujours porter à l'aîné le nom d'un Turc, de Saladin ⁵¹.

Vous êtes d'ailleurs civil, doux, affable; vous devez être haut, fier.

Vous êtes d'ailleurs bon; vous devrez être quelquefois dur, même méchant, pour ne pas préjudicier à des droits honorifiques qu'un bourgeois laisserait volontiers perdre. J'ai un fief où il m'est permis de tuer à coups de bâton la volaille des paysans. Je le fais au moins une fois tous les trente ans, afin de prévenir la prescription; les paysans ne m'en veulent pas de mal; ils savent bien que je suis obligé de le faire; je leur donne six deniers par tête de volaille que j'ai assommée ⁵²: ils savent bien que, sans nuire aux honneurs de mon fief, je ne puis leur donner davantage.

J'ajoutai encore beaucoup, et j'aurais encore pu ajouter davantage. Enfin je terminai ainsi : Beau compère, ce mot de vilain qui, mal à propos, vous humilie, les clercs vous diront qu'il n'est pas ce que vous croyez ; il ne signifie que villageois, habitant de village ; et en même temps ils vous diront que ce mot de gentilhomme dont vous désirez vous honorer, signifiait autrefois homme mécréant ; les infidèles, les mécréans étaient les gentils ⁵³.

L'avocat du roi s'en alla fort mécontent, et je me doutai que je m'en étais fait un ennemi ; Ah ! me dis-je, sera malheureux le plus malheureux, sera noble qui voudra ; quant à moi, j'ai bien assez de gens qui ne m'aiment pas, sans aller gratuitement en grossir le nombre.

Aussi quand l'autre beau-frère vint me consulter, je le reçus avec le cérémonial usité entre nobles, quoiqu'il ne fût pas même avocat du roi, qu'il ne fût que simple avocat au bailliage. Je le fis asseoir sur mon grand faudesteuil ⁵⁴, je l'appelai messire ; et après l'avoir attentivement écouté de l'une et de l'autre oreille aussi long-temps qu'il voulut parler, conclure, se résumer, je lui répondis que le corps de la noblesse serait très flatté de se voir agréger un homme qui, comme lui, avait été si bon fils, était si bon père, si bon ami, surtout si bon voisin : De mon côté, me répondit-il, je me sentirais fort honoré d'entrer dans le patriciat français ; mais, ajouta-t-il, je serais obligé à bien des choses qui ne

me plairaient pas ; entre autres, je serais obligé d'avoir toujours l'épée pendue à mes chausses, et il me paraît que cela serait fort embarrassant lorsque je donne à manger à mes pigeons, ou que je range les pots et les bouteilles dans ma cave : Oh ! lui répondis-je, vous pourrez poser l'épée quand il vous plaira, il vous restera encore assez d'autres marques distinctives.

Vous serez habillé de rouge ⁵⁵, cela vous distinguera comme l'épée.

A la procession, vous marcherez après le clergé, avant le tiers-état ⁵⁶, et cela vous distinguera comme l'épée.

Aux assemblées communales, vous donnerez votre voix après le clergé, avant le tiers-état ⁵⁷, et cela vous distinguera comme l'épée.

Aux états provinciaux, du moins aux états provinciaux de plusieurs provinces, l'entrée vous sera due ⁵⁸, tandis que les gens du clergé qui ne sont pas dignitaires, les gens du tiers-état qui ne sont pas députés des villes ou de la magistrature resteront à la porte ⁵⁹, et cela vous distinguera comme l'épée.

Vous ne serez sur le rôle des tailles, des aides, de plusieurs autres subsides que pour ne pas payer ⁶⁰, et cela vous distinguera comme l'épée.

Quand vous passerez un bac, le péager ne vous demandera rien ⁶¹, et cela vous distinguera comme l'épée.

Ce sera un autre qui durant les froids de l'hiver fera le guet aux tours; ce sera un autre qui gardera les remparts ⁶²; vous ne serez tenu qu'à dormir bien chaudement dans votre lit, et cela vous distinguera comme l'épée.

Jamais vous n'aurez rien à démêler avec le fermier du four, du moulin, du pressoir banal; vous serez partout exempt des banalités ⁶³, et cela vous distinguera comme l'épée.

Il y a des terres, où dès que la fauchaison commence, on voit les habitans se présenter au fermier, tous la faux sur l'épaule; il y en a d'autres où dès que la moisson commence, on les voit se présenter au fermier, tous la faucille sur l'épaule ⁶⁴: vous ne vous présenterez point, et cela vous distinguera comme l'épée.

Il y a aussi des terres où, à la Saint-Jean, on voit tous les habitans porter au fermier, les uns une écuelle de bois, les autres une saucière de bois ⁶⁵; vous ne porterez rien, et cela vous distinguera comme si vous portiez l'épée.

Lorsque vous aurez un procès, vous franchirez un, deux degrés de juridiction; vous vous présenterez toujours en première instance devant le juge royal ⁶⁶, et cela vous distinguera comme l'épée.

Dans un acte, où un bourgeois s'obligera pour vous, où vous vous obligerez pour un bourgeois, il sera, en cas de non exécution des clauses, mis en

prison : vous n'y serez pas mis ⁶⁷, et cela vous distinguera comme l'épée.

Dussiez-vous tout l'or de l'ancien et du nouveau monde, vous ne pourrez être mis en prison pour dettes ⁶⁸, et cela vous distinguera comme l'épée. On pourra saisir vos meubles : on ne pourra saisir votre cheval ⁶⁹, et cela vous distinguera comme l'épée.

Si vous commettez, avec un bourgeois, un délit qui comporte une peine pécuniaire, il y a des villes où la peine sera fixée pour le bourgeois, où elle ne le sera pas pour vous ⁷⁰, et cela vous distinguera comme l'épée.

Si vous commettez avec un bourgeois un délit criminel, il y a encore des villes où la loi prononce des peines corporelles contre l'un, des amendes pécuniaires contre l'autre ⁷¹, et cela vous distinguera comme l'épée.

Enfin si vous êtes, pour crime capital, condamné à mort avec un bourgeois, on le pendra, on vous coupera la tête ⁷², et cela vous distinguera comme l'épée.

L'avocat du roi n'était pas revenu, l'avocat au bailliage ne revint pas non plus, et je compris que je m'étais fait encore un ennemi. Je n'en doutai pas dès le premier moment que je la rencontrai : Vous voulez, me dit-il, que je sois noble ; et mon fils, qui de toute ma famille a le plus de bon sens, ne le veut pas ; car il est marchand, et avant tout, il tient à son état : Messire, lui répondis-je, on ne

perd sa noblesse que par dégradation⁷³, ou par dérogeance⁷⁴, votre fils pourra continuer son commerce sans déroger ; il sera noble vivant *marchandement*⁷⁵ : Oh ! me répliqua-t-il, je ferai toujours la même différence entre un marchand noble et le sire de Taillefer qu'entre un des receveurs des deniers publics, vicomte en Normandie⁷⁶, et le vicomte de Turenne : Messire de Taillefer, ajouta-t-il, vous êtes, suivant mon fils, dans l'état le plus malheureux ; cet état a pu convenir à mon fou de beau-frère, l'avocat du roi ; mais un avocat plaidant ne se laisse pas ainsi prendre.

L'avocat au bailliage s'en alla aussi mécontent que l'avocat du roi : Comment donc s'y prendre, me dis-je, pour ne pas se faire d'ennemis ? C'est en ne donnant de conseils d'aucune sorte. Je m'en le promis, et vous allez voir que je me tins ma promesse.

Un beau matin que le pont-levis avait à peine été baissé, entre dans mon château une veuve, parente de mon fermier, bonne, excellente femme au possible, mais vaniteuse à proportion : Monseigneur, me dit-elle avec la politesse et l'adresse de son sexe, je suis riche ; je voudrais être noble, afin que mes enfans fussent nobles ; ma mère l'était, la grand'mère de feu mon mari l'était aussi. Quels sont en France les divers anoblissemens ? conseillez-moi : Marie-Jéhane, lui répondis-je, il y a d'abord l'anoblissement de cloche⁷⁷ ; mais, vous en conviendrez, vous ne pouvez être officier municipal.

Il y a l'anoblissement des cours financières⁷⁸, des cours judiciaires⁷⁹; mais vous ne pouvez être maître des comptes, conseiller à la cour des aides, conseiller au parlement, juger les procès écrits ou plaidés⁸⁰; les femmes, quoique vous vous mêliez de beaucoup de choses, vous ne pouvez vous mêler de celles-là. Il y a aussi l'anoblissement par le service militaire de fiefs⁸¹; mais les femmes, vous ne pouvez endosser le harnais, monter à cheval, desservir un fief. Il y a enfin l'anoblissement par lettres du roi; mais cet anoblissement est souvent ignoble, car il est souvent à prix d'argent, ordinairement à cent livres⁸². Maintenant je suppose, ce qui est très possible, qu'à force d'allées, de venues, de belles salutations, de belles révérences, vous obteniez des lettres d'anoblissement; alors, pour être valables, vos lettres doivent être enregistrées à la chambre des comptes, qui ordonne toujours, comme condition préparatoire, une enquête sur la quantité et la nature des biens, sur la parenté, sur le nombre des enfans de l'anobli⁸³: sachez d'ailleurs que ces lettres doivent être motivées; celles des hommes sur des actions d'éclat, celles des femmes sur une vertu éclatante⁸⁴; et d'avance voyez la chambre des comptes mettre ses lunettes, examiner votre vie de fille, de femme, de veuve, et ensuite demander aux habitans de la ville ou du village s'ils sont opposans à votre anoblissement⁸⁵, c'est-à-dire, si votre conduite de fille, de

femme, de veuve a toujours été belle et bonne. A votre place, je craindrais encore moins les lunettes de la chambre des comptes, quelque nettes qu'elles fussent; que les méchantes langues du village : du reste, ajoutai-je, vous n'aurez pas mon avis, car je me suis brouillé avec un avocat pour lui avoir dit non, avec un autre pour lui avoir dit oui; ainsi je ne vous dirai ni oui ni non, vous vous conseillerez vous-même.

Messires, qui m'écoutez en ce moment, enseignez-moi, je vous prie, comment faire quand on a une terre en Picardie près du Calais, pour n'avoir pas son château dans le voisinage de celui d'un Anglais, et comment faire aussi, quand on est gentilhomme français pour ne pas être hospitalier? or je suis dans ces deux cas. Cette année, au printemps, étant allé passer la belle saison dans ma terre, je liai connaissance avec un gentilhomme anglais, mon voisin, qui m'amena ses deux hôtes, un gentilhomme allemand et un gentilhomme polonais; je les retins le plus long-temps, et leur fis la meilleure chère qu'il me fut possible. Nous parlâmes, comme vous le pensez bien, des diverses noblesses de l'Europe. Nous disputâmes; tantôt j'étais le plus fort, et malheureusement tantôt je ne l'étais pas.

O vous, qui portez envie à notre état, mais qui aimez la gloire de la France, combien alors n'auriez-vous pas donné pour que les nobles nous ne

fussions pas les plus malheureux, pour que nous eussions alors plus de privilèges, plus d'honneurs?

Le gentilhomme anglais m'avait le premier entrepris, je lui répondis que si en France la noblesse n'avait pas, comme en Angleterre, de pairie formant un des trois pouvoirs législatifs⁹⁶, la noblesse y formait aux états-généraux un des trois états; et que par conséquent elle entraît, comme quatrième pouvoir, dans la confection des lois; qu'il n'y avait donc que la différence du tiers au quart. Mais il sut très bien me dire que nos états-généraux n'avaient pas le droit de faire les lois; qu'ils n'avaient que le droit de se plaindre au roi des lois faites⁹⁷. A cela je n'eus rien à répondre; je ne répondis rien, et quand on ne répond rien, parce qu'on n'a rien à répondre, est-on heureux? je vous le demande.

Je répondis au gentilhomme allemand: Messire, jamais je ne vous accorderai que la noblesse française n'ait plus maintenant le même lustre. Ne subsiste-t-elle donc pas la maison de Montmorenci, dont la devise héraldique est connue dans toute la chrétienté: *Dieu aide au premier baron chrétien*⁹⁸? Ne subsiste-t-elle pas aussi la maison de Rohan, dont la devise n'est pas moins connue: *Duc je ne daigne; Roi je ne puis; Rohan je suis*⁹⁹? En Dauphiné, n'y a-t-il pas les seigneurs Pilate⁹⁰, les plus anciens gentilshommes du monde s'ils sont vrais Pilates? En Champagne, n'y a-t-il pas les *hoirs Meusniers*, qui d'aucune manière ne peuvent déroger, quelque lu-

crative, quelle que soit leur profession⁹¹? N'avons-nous donc plus les Armagnacs, les Foix, les Laval, les Vendôme qui, dans les cérémonies, marchent avant le chancelier⁹²? Comment la noblesse française serait-elle maintenant moins décorée, puisqu'en France il y a maintenant plus de hauts titres? Il y a dix-huit ducs, autrefois il n'y en avait que trois. Aujourd'hui, quel grand nombre de comtes! il y en a quatre-vingts⁹³; et de vicomtes! et de barons, le nombre en est bien autrement grand! Nous pouvons dire à messires les Polonais, aussi bien que vous, messires les Allemands; que nous avons deux palatinats, celui de Hainaut⁹⁴ et celui de Champagne⁹⁵; et enfin puis-je omettre les douze pairs qui assistent couronnés, l'épée nue, au couronnement des rois⁹⁶? Comment serait-il encore vrai que la noblesse française n'eût plus d'aussi beaux fiefs, puisqu'elle en possède qui s'étendent sur plusieurs provinces; je nommerai la vicomté de Turenne⁹⁷; je nommerai encore la vicomté de Rohan, de laquelle seize cents nobles feudataires relèvent⁹⁸; et enfin je demanderai : Où et dans quel pays, si ce n'est en France, y a-t-il un fief qui appartienne à la Sainte-Vierge, et dont le roi, comme roi, soit vassal⁹⁹? où et dans quel pays, si ce n'est en France, y a-t-il, outre un si grand nombre de fiefs-souverainetés¹⁰⁰, de fiefs-principautés¹⁰¹, un fief-royaume comme celui d'Yvetot¹⁰²? fief d'ailleurs d'autant plus honorable qu'il est plus petit, et que, pour l'étendue,

je ne le changerais pas contre une seule de mes terres¹⁰³ : Soit, soit, répondit le gentilhomme allemand, je vous accorde tout ce que vous avez dit et tout ce que vous pouvez dire ; car tout cela n'empêchera pas qu'en Allemagne nous n'ayons six cents états souverains¹⁰⁴ et deux mille maisons de noblesse immédiate qui ne relèvent pas de leur prince, mais de l'empereur¹⁰⁵. Je n'avais rien à répondre, je ne répondis rien ; et alors, je le répète, on n'est guère heureux, ou si vous voulez, l'état où l'on est ne l'est guère.

Je répondis, et, à la vérité, je pus répondre plus heureusement au gentilhomme polonais ; il nous avait souvent interrompus en me disant : Allons au fait, mais allons au fait. Lorsque son tour de parler fut venu, il me répéta encore ces mots : Allons au fait, mais allons au fait. Vous avez en France dégradé l'antique et vénérable féodalité ; c'est en France qu'a commencé ce débordement de rachats, de manumissions, d'affranchissemens, de libertés¹⁰⁶, qui désanoblit l'Europe. Toutefois l'Allemagne l'a un peu arrêté¹⁰⁷, et nous l'avons entièrement arrêté en Pologne¹⁰⁸, où la féodalité est aussi fraîche qu'elle l'était sous notre glorieux roi Boleslas. Le gentilhomme allemand interrompit le gentilhomme polonais pour lui dire de me demander si en France nous étions maintenant maîtres dans nos fiefs, dans nos châteaux, si nous avons le droit de nous faire la guerre, de tuer, de brûler, sans être poursuivis

comme meurtriers, comme incendiaires. Nous avons conservé, nous, ces droits, ajouta-t-il fièrement en s'adressant à moi; nous sommes restés maîtres chez nous : à la diète, lorsque nous nous asseyons sur les bancs de nos collègues, nous portons notre tête aussi haut que celle de l'empereur⁹ : Et nous, me dit le gentilhomme polonais, nous sommes une république de cent mille rois, tant que nous n'en avons pas élu un; et quand nous en avons élu un, c'est alors un royaume où les nobles ne font pas comme en France la cour au roi, mais où le roi fait la cour aux nobles¹⁰.

Que répondre ? Je vous assure qu'à ma place il y avait de quoi être embarrassé, et je l'étais.

Toutefois, après avoir passé et repassé la main sur le front, je m'encourageai, et bientôt les paroles et ensuite les raisons me vinrent : Messires, répondis-je à ces deux gentilshommes, il ne vous manque guère que d'ajouter qu'en France il n'y a plus de grands vassaux¹¹, pour que l'accusation des autres noblesses de l'Europe contre la nôtre soit complète, pour que vous ayez pris contre nous tous vos avantages; mais toutefois il me semble qu'il y a en notre faveur encore un peu à dire.

D'abord je suis bien loin de nier ce que nous devons à l'ancienne féodalité; aussitôt qu'elle a régi l'Europe, l'Europe, devenue essentiellement guerrière, a été sauvée de l'invasion des barbares; mais on est obligé de l'avouer, plusieurs parties de l'an-

cien édifice féodal, étaient trop grossièrement maçonnées, et pesaient d'un poids trop lourd sur le quinzième siècle pour qu'il ne voulût pas s'en alléger : le servage achève tous les jours de disparaître¹². Nos fiefs, au lieu d'en être dégradés, en sont plus nobles ; nous sommes seigneurs d'hommes libres.

Il est vrai aussi que nous avons remis au roi notre droit de nous faire la guerre¹³ ; nous avons voulu conserver tout notre sang à l'état ; nous avons voulu qu'il ne fût plus versé sur de petits champs de carnage, qu'il ne le fût que sur les glorieux champs de bataille.

Il est vrai aussi que nous n'avons plus de grands vassaux : je dois même ajouter que nous n'en aurons plus, bien que les grands fiefs ne cessent de subsister ; et tant mieux, la noblesse tout entière se trouvera plus près du trône, sans qu'elle se soit élevée, sans qu'il se soit abaissé.

Messires les Allemands, dis-je au gentilhomme allemand, vous êtes encore au quatorzième siècle, et vous, messires les Polonais, vous êtes encore au treizième. Nous y avons été aussi, et vous passerez par tous les chemins où nous avons passé. Vaut-il mieux marcher les premiers, vaut-il mieux marcher les derniers ? certes, nous Français, nous aimons mieux l'un que l'autre.

Répondis-je bien, messires, avais-je mieux à répondre ? je vous en fais juges ; et ici au milieu de

Francçois, au milieu des autres états, dois-je dire aussi que le nôtre, qui est des plus malheureux, est le moins malheureux ? je vous en fais encore juges.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Histoire XII.

A côté du sire de Tallefer était assis un ancien ecclésiastique. Dès qu'il s'est levé pour parler, tout le monde s'est tourné vers lui; son air bon, simple et franc, sa bouche, qui semblait celle de la vérité, persuadait déjà d'avance : Messires, a-t-il dit en prenant l'attitude et les gestes de quelqu'un accoutumé à parler de haut en bas, il n'est aucun état qui n'ait ses peines; quel est celui qui en a le plus ? Chacun de nous crie : C'est le mien ! Mais quel est l'homme qui a passé par tous les états, qui en a éprouvé et qui en a pesé le bien et le mal ? où est-il ?

J'appartiens à une classe où l'on renonce au monde, où l'on se détache, pour ainsi dire, de son mouvement; on ne devrait y connaître que le repos de l'âme; cependant elle est sujette aussi à des soucis d'état, et plusieurs fois j'ai senti que les pointes les plus aiguës ne sont pas celles des cilices. Mon histoire sera la sincère et entière confession de ma vie; je me regarde ici comme au milieu de

frères qui tous connaissent la nature humaine, qui sont tous indulgens.

Je suis né à Rheims, sous le règne de Charles VII. Mon père était bourgeois-chanoine de la cathédrale¹; il me fit donner une éducation assez soignée. A peine j'avais fait mon cours de philosophie qu'il me dit de choisir un état. Je choisiss le premier de tous; je voulus être prêtre, et aussitôt je m'y disposai.

Que les vacances paraissent longues lorsque l'on est sur le point d'entrer en théologie! Alors, mais ce n'est qu'alors que le commencement de l'année scolaire tarde à venir: il vint enfin; je pris la tonsure, et j'usai tout exprès du privilège clérical, de pouvoir, dans ce cas, se faire couper les cheveux un jour de dimanche².

Je viens de m'accuser de vanité; je vais m'en accuser encore.

Quand j'eus étudié quelques mois la théologie sous l'écolâtre de la cathédrale³, au lieu de continuer modestement mon cours jusqu'à la prêtrise, je voulus aller à l'université; je pris pour prétexte qu'il fallait maintenant être gradué pour être curé dans une ville⁴. Mon père y consentit: je partis.

J'arrivai à Paris par le faubourg Saint-Antoine; je le traversai, et ne m'arrêtai qu'au haut de la montagne Sainte-Genève où je logeai.

Le lendemain, en passant dans une rue, je lus écrit sur le tableau d'une porte: MAISTRE LAURENT TAILLEUR, COUSTURIER⁵ DES THÉOLOGIENS. J'entrai;

je pris mesure : quand j'eus essayé mes habits et que j'en fus au paiement, je vis que j'avais à faire avec un tailleur au moins laïque ; seulement son compte était en latin : *Pro capucio*, pour le capuce, tant ; supposez un haut, un très haut prix ; *Pro corneta cum farcitura*, pour la cornette avec le bourrelet, tant ; *Pro cappa sive epitogio ad loquendum in universitate*⁶, pour la cape et l'épitoge, sans lequel on ne peut prendre la parole à l'université, tant.

Aussitôt que je fus vêtu conformément aux nouvelles constitutions, j'entrai en théologie. Le cours des études, suivant la réformation faite en 1452 par le cardinal d'Estouteville, est de cinq, six années ; et le cours pour prendre les grades est d'environ autant⁷. Lorsque j'eus terminé mon cours d'études, je commençai mon cours de grades ; et m'étant fait inscrire, je fus admis à soutenir sur le pupitre une question de théologie, à faire mon acte de principe ; ensuite je fus admis à faire des leçons sur la Bible, je fus *biblien* ; ensuite, après ma tentative ou mon essai devant les examinateurs, je fus admis à faire des leçons sur le livre des sentences de Pierre Lombard, je fus *sentenciaire* ; ensuite je fus bachelier *cursor*, je répondis publiquement, je disputai, je conférâi, je prêchai, je fus bachelier *formé* ; ensuite je fis mon acte de paranymphe ou l'acte aux compliments⁸, je fus licencié ; ensuite je fis les divers actes du

doctorat, terminés par les vespéries⁹, je fus enfin docteur; et, en recevant le bonnet, grande fête, grand repas¹⁰, grand feu, grande joie, le tout avec la bourse de mon généreux père.

Plusieurs de mes camarades, qui étaient décrétites, me conseillèrent de prendre aussi mes degrés en décret ou droit canon¹¹. Je suivis leur conseil, et me fis inscrire.

Je remarquai d'abord que dans ce cours, comme dans celui de théologie, les leçons y ressemblaient à ces pages des livres, soit imprimés, soit manuscrits, où l'on voit au milieu un petit nombre de lignes du texte, entourées de doubles, triples bordures de commentaires, annotations ou gloses¹². Vanité! tout n'est que vanité! l'homme de Salomon est de tous les états.

Et ne croyez pas que je n'entende parler aussi pour moi, car il ne me fut pas possible de suivre mon nouveau cours : il me tardait trop d'aller montrer à Rheims ma jeune tête, couronnée du bonnet de docteur.

Peu de temps après mon retour dans cette ville, je fus ordonné prêtre. Mon bon père, pour célébrer le jour où je dis ma première messe, voulut que mes frères, mes sœurs, mes cousins, mes cousines et tous nos amis dansassent avec moi¹³, et il se mit à la tête. Ma contenance annonçait assez que je ne me trouvais pas là à ma place : peut-être cet ancien usage a-t-il été bon; mais il a dégénéré

durant la licence des temps. Les prédicateurs sûrement le feront perdre ; ils crient si souvent¹⁴ ! ils crient tant ! ils ont tant raison de crier !

Je restai quelque temps sans emploi ; mais à peine eus-je été nommé habitué de la cathédrale, qu'un vieux curé de campagne du diocèse de Troyes, ami d'un de mes parens, me demanda pour son chapelain, comme l'on disait si communément alors¹⁵ ; ou si vous voulez pour son vieaire, comme l'on dit si communément aujourd'hui¹⁶. Mes lettres d'exeat¹⁷ me furent aussitôt accordées, et je me rendis à ma nouvelle paroisse.

Il ne s'était point passé une semaine depuis mon entrée en fonctions, qu'il vint, en l'absence du curé, un nombreux cortège de baptême. Il y avait quatre parrains et quatre marraines¹⁸ : chaque parrain, chaque marraine voulait que le nom de son saint ou du saint qu'il honorait le plus fût le premier donné à l'enfant. Je leur dis que l'âge en déciderait ; mais ces bonnes gens étaient de diverses paroisses, ils ne purent jamais s'accorder, les hommes se prétendirent chacun le plus âgé, les femmes au contraire, chacune la plus jeune. Ils finirent par se quereller, se battre et se disperser ; en sorte que, pour avoir trop de parrains et de marraines, l'enfant n'en eut pas ; et moi je fus privé du présent qu'on fait ordinairement au prêtre baptisant¹⁹.

Mais peu de jours après j'en reçus un double. Je baptisais deux enfans jumeaux, un garçon et une

filles. Les exorcismes sont beaucoup plus longs pour les filles²⁰. Le jeune parrain crut que, par bienveillance pour lui ou pour sa filleule, j'avais récité de plus longues prières ; il me fit un plus grand présent. Je le priai de le reprendre, en lui disant ce qui en était ; il refusa.

Je conjecturai que le chapelain ou le vicaire, mon prédécesseur, était, sinon peu instruit, du moins fort âgé, par l'habitude qu'avaient les femmes de se confesser en se mettant en face du prêtre. Je leur dis que, suivant la discipline de l'Église, les hommes devaient se confesser à genoux, les mains jointes, la tête découverte en face du confesseur ; mais que les femmes devaient avoir la tête voilée, et se mettre à côté de sa chaise²¹. Je ne pus jamais faire perdre leur habitude aux plus vieilles.

Qu'il est aisé de gagner l'affection de sa paroisse, même en ne faisant que son devoir ! Je la gagnai surtout par ma promptitude à me lever, lorsque j'étais appelé pour les malades. Une nuit qu'il pleuvait et qu'il ventait, le clerc qui, suivant l'usage, marchait devant moi à travers champs avec la clochette et la lanterne²², se plaignait du mauvais temps ; je lui dis : Mais quand vous faites la prière publique à l'église, quand vous avez prié pour le pape, le clergé, le roi, les princes, les parens, les amis, les ennemis, les malades, les femmes en couches, les voyageurs, les pèlerins, les marchands, les laboureurs ; quand vous avez rappelé

l'entretien des bâtimens, le tronc de l'œuvre, vous ne manquez pas d'ajouter aux recommandations la formule ordinaire : *Je vous recommande votre clerc qui si bien vous sert en l'administration des sacremens, comme vous savez*²³. Le clerc ne me répondit qu'en faisant sonner plus fort sa clochette. Toutefois, quand nous fûmes de retour, il voulut un peu se revancher : il me dit que je n'avais pas chanté les prières des agonisans²⁴. Je lui répondis que je m'étais sciemment contenté de les réciter à voix haute, que je ne chanterais, et que bien sûrement dans la suite on ne chanterait plus pour les hommes tant qu'ils seraient dans le lit, mais seulement lorsqu'ils seraient dans la bière.

Il m'importait surtout de gagner l'affection du curé, et c'est à quoi je réussis entièrement le jour du Saint, qu'il avait invité beaucoup de monde. On sait que la partie la plus essentielle de la fête est un bon sermon. Le prédicateur qui devait prêcher fit avertir seulement la veille, qu'il se trouvait empêché de tenir son engagement : Comment ferons-nous, dit le curé en me témoignant sa peine et son embarras ? Je prêcherai, lui répondis-je, et j'espère que je m'en tirerai sans trop de désavantage. Le curé y consentit ; il me porta cependant le recueil de sermons tout faits ou le *Dormi secure*²⁵. Je ne l'ouvris pas. Le lendemain, sans autre préparation qu'un bon déjeuné, j'entreprends de célébrer les vertus du Saint et de mettre à nu les

vices des pécheurs. Je parlai, et long-temps, parce que je vis sur la figure de mes auditeurs que les hommes n'étaient pas plus fatigués à se tenir debout que les femmes à s'asseoir sur leurs talons⁶. Après les offices, mon curé et les autres curés ses convives m'accueillent, m'embrassent, et me font répéter à table une partie du sermon, particulièrement les pratiques⁷, les apostrophes aux gens des divers états. Ils riaient, ils applaudissaient avec une manifestation de plaisir, pure de toute jalousie, de toute envie. Qu'il me soit permis de le dire : la bonne, l'excellente espèce d'hommes que celle de nos curés français ! J'ai vécu avec eux ; j'ai même été quelque temps de leur nombre, je les ai parfaitement connus, et extérieurement et intérieurement ; eh bien ! j'ose croire, en ma conscience, que si au temps du déluge il y en eût eu, la race humaine n'aurait pas été noyée, eût-il fallu, au lieu de dix justes, dix mille justes.

Les échelons que, dans mon état, j'avais immédiatement à monter, quand je vins dans ce diocèse, étaient ceux-ci : vicaire d'une petite paroisse de campagne, ensuite d'une moins petite, ensuite vicaire d'une grande paroisse, ensuite d'une plus grande, ensuite vicaire de ville.

J'avais passé par ces différens vicariats ; j'avais trente-cinq ans ; je fus appelé ici à Troyes.

Deux curés, l'un, curé de la Madeleine, qui, me

dit-il, avait l'espoir prochain d'être conseiller au parlement, ce qui, suivant lui, ne l'empêcherait pas de continuer à être curé²⁸; l'autre, curé cardinal²⁹ de Saint-Nizier³⁰, me proposèrent presque en même temps d'être leur vicaire. J'acceptai les propositions du premier; sa figure bonne, ouverte, et, le dirai-je, la beauté de l'église, et le dirai-je aussi, la beauté de la chaire, me décidèrent. Je n'eus pas lieu de m'en repentir; jamais union plus parfaite du vicaire avec son curé. Je partageai sa maison, sa table; il voulut aussi que je partageasse ses fonctions; bientôt il voulut que je les eusse toutes sans partage; car, après m'avoir établi son vicaire régent³¹, avec plein pouvoir de le représenter, il partit pour Paris.

Si je ne me juge trop favorablement, je suis un de ces hommes qui veillent avec plus de sollicitude sur ce qui leur est confié que sur ce qui leur appartient.

Je n'épargnais ni soins ni peines pour qu'en l'absence du curé il n'y eût point, par ma faute, moins de monde aux offices, surtout à la grand-messe; et, en cela, j'étais bien secondé par le chef de la sacristie. La veille, il faisait souvent courir le bruit qu'on devait après le prône excommunier et nommer les concubinaires³²; le lendemain, à l'église, il ne manquait personne.

Bientôt cependant j'eus lieu de m'apercevoir du relâchement qui peu à peu s'introduisait dans la paroisse. On ne croyait pas que j'eusse la même

autorité que le curé ; on ne me croyait pas aussi ferme.

Un seul clerc venait me servir la messe : je les fis venir tous les deux ; j'exigeai qu'ils fussent tous les deux en habit d'église, et que leur tonsure³³ fût rafraîchie aux époques fixées. J'exigeai aussi qu'ils bornassent au catéchisme l'instruction des enfans³⁴. Le premier clerc me dit qu'à la grand-messe il chanterait l'épître³⁵ malgré moi ; le second clerc me dit aussi que , malgré moi , en l'absence du premier clerc , il la chanterait. Je leur répondis pacifiquement que c'était leur droit.

Plusieurs personnes venaient scandaleusement me demander à échanger des abstinences contre des aumônes³⁶. Je les en punissais , en les condamnant à faire maigre , à faire le jeûne et à faire l'aumône.

Quand messire le curé est ici , dis-je un jour à mes paroissiens , la rue se remplit de personnes qui accompagnent avec un flambeau le saint Viatique³⁷. Hier il y avait bien peu de monde : est-ce que la cire est plus chère ? ou est-ce que messire le curé ne vous voit pas , et que Dieu seulement vous voit ?

Je ne contrariai jamais ceux qui par dévotion veulent que les corps de leurs parens passent la nuit dans l'église , la veille de l'enterrement³⁸ ; mais je croyais devoir leur dire que si l'honneur rendu aux morts était une chose sainte , le soin de la santé des vivans était une chose sacrée.

Je ne contrariai jamais non plus ceux qui, les premiers jours, font garder dans les cimetières les corps des financiers, des procureurs ou des gens d'autres états, par crainte que le Diable vienne les déterrer³⁹; mais je leur accordais cette permission en riant, et en riant le plus que je pouvais.

La nuit, quand je passais sous les arcades du cimetière de la Madeleine⁴⁰, et que j'y rencontrais les gardes des corps de l'église ou de corps du cimetière mangeant, buvant, jouant, je leur disais : Allez manger, boire, jouer ailleurs! et il fallait y aller.

Le jour, lorsque j'y rencontrais les enfans de chœur mangeant les pains et buvant les deniers de leurs distributions obituaires⁴¹ qu'ils avaient mis en vin, je fermais les yeux; mais je les ouvrais lorsqu'ils jouaient, disputaient, juraient; alors je leur disais comme aux autres : Allez manger, boire, jouer ailleurs! et il fallait y aller.

Une fête, veille de foire, j'entendis le tambourin et la flûte dans le cimetière; je me doutai qu'il était plein de danseurs⁴²: je ne les fis pas sortir; je fis au contraire fermer les portes; je m'avançai vers cette joyeuse foule : Si, à cette heure, dis-je, la trompette du jugement sonnait, si les tombeaux s'entr'ouvraient, à l'instant ne seriez-vous pas confondus avec les morts? Je m'en allai; tout le monde me suivit.

Les jeunes gens, les jeunes galans, qui certes ne sont pas les plus dévots, ne manquaient jamais,

à l'église de la Madeleine, de venir aux matines les jours de l'année où les laïques y vont⁴³; c'est qu'ils venaient y porter les livres des jeunes filles, et allumer leurs chandelles⁴⁴. J'ordonnai que chacun portât son livre, allumât sa chandelle, et je fus obéi.

Dans les villes où l'on sait plus communément lire, on se sert de livrets pour l'examen de conscience, qui, en certains endroits, parlent si clairement du mal⁴⁵ qu'ils l'enseignent. J'eus beaucoup de peine à engager les chefs de famille à y renoncer : Ces livrets sont faits, me disaient-ils, par des docteurs⁴⁶ : Qui, leur répondais-je, s'ils ont montré beaucoup de science, ont montré bien peu de sens. Ces livrets, me disaient-ils encore, ne sont pas chers : Ces livrets sont fort chers, leur répondais-je; ils vous coûtent l'innocence de vos enfans.

Quand le curé fut de retour, il trouva toutes les parties de la vigne qu'il m'avait confiée labourées et verdoyantes. Aussitôt, afin de me donner une preuve moins de son crédit que de sa satisfaction, il demanda et obtint pour moi une cure de campagne. Je l'ignorais. Un jour, après dîner, sans autre préambule, il m'appela : Curé, mon cher curé; je ne compris rien à ce propos. Il m'amena avec lui, en me disant qu'il allait s'expliquer. Nous prenons le chemin de l'évêché, nous y entrons; je suis présenté à l'évêque qui venait de me nommer à la cure de Saint-Martin; j'en fus très gra-

cieusement accueilli, et je prêtai mon serment entre ses mains⁴⁷.

Je me hâtai de me rendre à ma paroisse. Le curé le plus proche était délégué pour me donner l'investiture; il vint le lendemain. Je sonnai la cloche, je touchai l'autel, le missel et le calice⁴⁸. On me remit en même temps le sceau de l'église paroissiale, qui dès ce moment devint le mien⁴⁹, et je pris ainsi possession.

En vérité, c'est une rosée continuelle que le clocher attire sur le presbytère : au printemps, j'avais la dîme des agneaux, des chevreaux, des pourceaux; en été, la dîme des gerbes; en automne, la dîme des raisins; en hiver, la dîme du bois⁵⁰. Si je ne voulais pas cultiver les biens-fonds de la cure, mon fermier devenait, comme moi, exempt de tailles⁵¹. Les offrandes ordinaires en argent étaient considérables, et les offrandes funèbres suffisaient à une partie de ma provision de pain, de vin, de volailles, de chandelles⁵². Comptez encore mes rétributions pour les bans de mariage, que je publiais au moins trois dimanches, quelquefois quatre, quelquefois tous les jours de la semaine, lorsque j'en étais requis⁵³ par les opposans, qui voulaient découvrir des empêchemens ou de parenté, ou d'affinité, ou d'alliances spirituelles, ou d'autres sortes d'empêchemens⁵⁴. Comptez mes rétributions pour les baptêmes, les relevailles⁵⁵, les mariages, les sépultures, les autres droits cu-

riaux, les autres droits d'usage local, que la vicille gouvernante de mon prédécesseur qui, bon gré malgré, était devenue la mienne, parce qu'on n'avait pu la faire sortir du presbytère, connaissait parfaitement.

Il faut compter aussi mon salaire pour les testaments. Je recevais ceux des ecclésiastiques⁵⁶, cela va sans dire; je recevais souvent encore les testaments des laïques⁵⁷.

Il faut de plus compter pour quelque chose les citations que je donnais dans ma paroisse à ceux qui devaient comparaître devant l'official⁵⁸.

Du reste, je n'en ai jamais provoqué contre aucun de mes paroissiens, pas même contre ceux qui, au temps des récoltes, travaillaient un peu, les jours de fête⁵⁹, dans leurs champs ou dans leur vigne. J'ai toujours supposé que les fruits de la terre qui périssaient étaient l'âne ou le bœuf de l'évangile, qui, le jour du sabbat, tombait dans la fosse.

J'ai toujours même forcé les laboureurs à travailler les jours des fêtes qu'ils ne doivent pas chômer⁶⁰.

Ne maltraitez pas vos bestiaux, leur disais-je, leur répétais-je, en leur traduisant en français ou dans leur français, les passages des plus célèbres sermonaires⁶¹.

Mon devoir et mon plaisir auraient été de faire d'abondantes aumônes : ma famille m'en empêcha long-temps; et c'a été une des grandes peines de ma

vie. Dans la belle saison surtout, mes frères, mes sœurs arrivaient avec leurs jeunes enfans, leurs amis, leurs voisins, et dans leurs longues visites consumaient les revenus de ma cure. Je m'avisai de faire passer les aumônes par leurs mains, de leur faire voir de près la misère des campagnes; leurs visites furent moins dispendieuses; bientôt elles furent plus rares: enfin une méchante année, ma famille m'envoya une somme d'argent pour distribuer dans ma paroisse.

Cette année, il fit tant de froid et il y eut tant de misère, que je logeai à l'église les pauvres; ils y furent chauffés, nourris: dehors ils auraient péri. On sait qu'il est permis, à l'apparition des ennemis ou des gendarmes indisciplinés, de recevoir dans les églises les denrées et les meubles⁶⁴. J'en conviens, les lois ne parlent pas des hommes; mais sûrement elles ne peuvent entendre qu'ils soient moins précieux.

Depuis assez long-temps je gouvernais tranquillement ma paroisse; je ne pouvais, à la vérité, dire que j'y fusse très heureux; mais je ne pouvais non plus dire que j'y fusse très malheureux. Je comptais y achever le reste de ma vie, mais je comptais sans ma destinée, sans mon malheur. Un dimanche, j'aperçus à l'église une figure étrangère, une espèce de personnage. On m'apprit que c'était un ancien échevin de Lyon, qui venait d'acheter une maison de campagne voisine. Le dimanche suivant, sous

prétexte que par sa charge il avait acquis la noblesse, il saluait d'un baiser, pendant les offices, toutes les demoiselles qui entraient à l'église⁶³. Je parlai en chaire contre cet abus insupportable dans les nobles, et, pour moi, encore plus dans les anoblis. L'échevin crut que j'avais cherché à lui faire du mal et il chercha à m'en faire. Les temps lui aidèrent; la guerre s'étant allumée sur plusieurs points, l'épouvante devint générale; partout on fit le guet, les clerics n'en étaient pas exempts⁶⁴; il le savait mieux que moi: et comme il avait été nommé commandant du canton, il me força à monter la garde sous ses ordres; mais bientôt il vint publiquement et instantanément me prier de ne pas la monter; car les paroissiens voulaient mettre le feu à sa maison, une nuit où les parens d'un malade, en danger de mort, étaient inutilement venus m'appeler au presbytère.

Il ne se découragea pas. Le matin d'une grande fête, un bel arbalétrier entra dans l'église comme on allait commencer les offices; il prit l'encensoir des mains du sacristain et encensa l'autel avec beaucoup de décence; on le laissa faire: ensuite il se mit tout au milieu des chantres, entonna avec beaucoup de justesse; on le laissa chanter. Ma messe finie, il se mit en devoir de dire la sienne. On vint m'avertir; je le trouvai qui avait déjà, sur son uniforme, mis l'aube et la chasuble: Messire, me dit-il, je suis ecclésiastique arbalétrier, de la compagnie de Tournai, et le roi trouve bon que même, nous ecclésiast-

tiques, portions toujours l'habit militaire⁶⁵; il me fit lire l'ordonnance, elle était formelle. Tout le peuple m'entourait; je crus devoir user de prudence: Mes frères, dis-je, il est vrai que le roi permet à messire l'arbalétrier de dire la messe avec son habit; mais il ne vous ordonne pas de l'entendre; tout le monde sortit. Ce clerc arbalétrier, vous le devinez bien, était un parent de l'échevin.

Bientôt il m'amena un quêteur qui avait des lettres du roi et du pape; je ne pus l'empêcher de quêter. Je l'empêchai cependant de sonner sa clochette dans les rues, de prêcher, de dire la messe sur des coffres⁶⁶, dans les maisons ou en plein air.

De mon côté, je fus instruit que l'échevin qui m'en voulait tant avait été dans le temps excommunié à Lyon, parce qu'il pouvait payer ses dettes, et qu'il ne les payait pas⁶⁷; je le sommai de m'exhiber ses lettres d'absolution⁶⁸. Bien lui valut qu'elles fussent en bonne et due forme. Les statuts du diocèse me recommandaient d'en examiner soigneusement les sceaux; aujourd'hui je trouve que je les examinai peut-être avec trop de soin, avec trop d'exactitude.

De son côté, il porta au curé, doyen rural de mon arrondissement, comme lettres dérisoires⁶⁹, des lettres testimoniales que j'avais données à un de ses amis, mon paroissien, qui voulait aller demeurer ailleurs. J'y déclarais en la forme ordinaire,

mais en haut latin de saint Augustin ou de saint Isidore, que le porteur de ces lettres, ne se trouvant pas retenu dans les liens de l'excommunication, je priais le curé de la paroisse dans laquelle il irait demeurer, ou de le marier s'il en avait envie, ou, s'il mourait, de l'enterrer au cimetière⁷⁰. Le doyen rural répondit à l'échevin que ce n'étaient pas des lettres dérisoires, qu'elles étaient au contraire bonnes et belles, et qu'il n'entendait pas le latin.

Je crois que pour me faire pièce, pour continuer à se venger, plutôt que pour agrandir sa fortune, il acheta, dans ce temps, la seigneurie de la paroisse. Je ne perdis pas un moment, je dois vous l'avouer; je me mis à fouiller dans le chartrier de l'œuvre, et j'y découvris qu'il n'était que seigneur directier du terrain où était bâtie l'église. Aussi, lorsqu'à la fête du saint il voulut, comme s'il eût été seigneur haut justicier, que je lui présentasse l'eau bénite et l'encens, je ne lui présentai que l'eau bénite, et je lui refusai l'encens⁷¹. Procès devant le juge du lieu. Je fus condamné, je m'y attendais; mais je ne pouvais m'attendre qu'on enfreindrait à mon égard les immunités des clercs, et que je verrais mes meubles saisis⁷². J'appelai au bailliage, où je gagnai mon procès, et, ce qui valait mieux, l'amitié d'un grand seigneur de la cour : en m'entendant parler de cette affaire, sans me donner le temps d'achever, il me prit vivement par la main, et me dit Bien ! très bien ! point d'encens à ces petits bourgeois, de l'eau

bénite seulement; encore est-ce trop. Vous connaissez parfaitement les droits honorifiques des seigneurs; vous êtes le plus habile homme de votre robe. Je veux que vous professiez la théologie; il vaque dans ce moment une prébende préceptoriale⁷³ à ma nomination⁷⁴; je vous la donne.

J'eus alors à délibérer en moi-même sur plusieurs points : Quitterai-je ma paroisse ? je m'y décidai , parce que l'échevin, chez qui l'on trouvait toujours une excellente table, avait gagné les plus riches, et que les plus riches avaient gagné les autres : Accepterai-je la chaire de théologie ? mon goût, que je devrais appeler ma vanité, ne me permit pas de balancer : demanderai-je l'érection d'un vicariat perpétuel⁷⁵ dans ma cure ? Y aura-t-il, sous deux noms différens, deux curés, dont l'un prendra la plus grosse partie des dîmes et ne fera rien, et l'autre la plus petite et fera tout⁷⁶ ? ces érections m'ayant toujours paru une dégradation de la dignité curiale, sans autre exception, du moins à ma connaissance, que la paroisse de Saint-Méri de Paris, où il y a deux curés en tout égaux⁷⁷, j'y renouçai : Permuterai-je ma cure contre une bonne chapellenie, que je pourrai posséder en même temps que ma chaire ? les permutations⁷⁸ étant le plus souvent, à mon avis, des simonies déguisées, j'y renouçai encore : Résignerai-je ma cure entre les mains du pape⁷⁹, qui en pourvoira la personne que je lui désignerai ? je préfèrai d'adresser ma résignation à l'évêque,

auquel la nomination de toutes les cures devrait canoniquement appartenir⁸⁰, bien que, dans ce diocèse, il ne lui en appartienne guère plus de la moitié⁸¹.

Le chapitre duquel dépendait ma prébende préceptoriale était dans une petite ville du Vexin. J'y arrivai comme l'on sortait des vêpres. Après m'être fait connaître à mes confrères, je les priai d'excuser mon retard ; j'ajoutai que je sentais bien que les jeunes clercs et surtout les jeunes chanoines étaient impatients d'entrer en classe, mais que j'étais prêt à commencer le lundi suivant, ou même le lendemain : Certes, me répondirent-ils, si vous êtes pourvu de la prébende préceptoriale, vous n'aurez pas grand' chose à faire, jamais nous n'avons vu ici de clercs écoliers ; et quant aux chanoines, nous ne sommes que cinq en vous comptant, et vous êtes le plus jeune.

Je pris mon parti ; je fis comme les autres, je chantai une partie de la nuit et je dormis une partie du jour. Je me serais même habitué à cette vie, si mes confrères ne m'eussent continuellement raillé sur l'auditoire de ma classe de théologie. Je ne voulus pas être en reste ; je leur reprochai d'être souvent occupés de gloire humaine, et je me faisais un trop malin plaisir de les rappeler à l'humilité chrétienne, lorsqu'il leur arrivait de parler avec envie ou emphase des chanoines de Saint-Quentin, de Tours, d'Embrun, qui, dans leurs chapitres, étaient

assis à côté du roi, simple chanoine comme eux⁸², des chanoines-sénéchaux de Rheims, de Tours⁸³, des chanoines nobles de Cambrai ou de Mâcon⁸⁴, des chanoines de Lisieux, qui étaient comtes chacun deux jours de l'année⁸⁵, des chanoines de Lyon, qui étaient comtes toute l'année⁸⁶. Il me répondaient ; je leur répliquais ; et enfin, de discussion en discussion, ils se mirent tous contre moi. J'en excepte le massier, qui était membre du chapitre, portait la masse et faisait garder l'ordre aux offices et aux cérémonies⁸⁷. Il m'avait quelquefois entendu leur dire que mal à propos ils mettaient, sur le bras, l'aumusse, ornement et couvre-chef clérical⁸⁸ ; que plus mal à propos encore, ils intervertissaient l'ordre des sept heures canoniales, matines, prime, tierce, midi, none, vêpres, complies⁸⁹ : et une année que la grêle avait enlevé la récolte, il ameutait le peuple, qui força les chanoines à chanter aux heures prescrites et à mettre l'aumusse sur la tête. Mais, l'année suivante, la récolte ayant été encore plus mauvaise, le peuple s'ameuta de lui-même contre moi, et il voulut que le chapitre mit l'aumusse et chantât comme auparavant : bientôt la récolte étant encore plus mauvaise, il s'en prit à moi. On me conseilla de ne plus aller à l'église, de ne plus sortir. Je rejetai d'abord ces conseils ; mais ma vie ayant été plusieurs fois exposée, je fus obligé de les suivre.

Battu par tant d'orages, je résolus de me retirer plus avant dans l'état ecclésiastique : je fis la dé-

mission de ma prébende; je distribuai aux pauvres mes meubles, mon argent, mes provisions; et le lendemain, n'emportant que mon habit et mon long bâton sur lequel je m'appuyais, je partis de grand matin pour aller me faire Bernardin à une abbaye voisine.

Je parcourus d'abord une vaste campagne, toute illuminée par les feux de l'aurore, toute couverte des richesses que répandait magnifiquement la large main de la nature: plusieurs fois j'ôtai mon bonnet; je m'agenouillai pour remercier le père de l'univers. Enfin, j'entrai dans une vallée sauvage, resserrée entre deux montagnes, sur lesquelles s'élevaient d'énormes rochers qui me semblaient d'éternelles barrières au-delà desquelles je laissais les hommes: le calme de l'atmosphère me représentait celui des passions; le cours lent d'un ruisseau qui serpentait au milieu de la pelouse, me rappelait la succession pacifique de saintes pensées; et les bâtimens de l'abbaye, simples et élevés, m'offraient les tours, les phares du port où j'abordais si heureusement. Mais quelques mois de noviciat, quelques mois de séjour suffirent pour me détromper; je vis que j'étais dans une solitude toute mondaine, où personne ne se levait, ne se couchait, ne priait, ne chantait, à la cloche du lever, du coucher, de la prière, des offices, où la vieille règle, avec ses titres de chapitres écrits en rouge, *De taciturnitate*, *De humilitate*, Du silence, De l'humilité, De men-

sura ciborum, *De mensura potûs*⁹⁰, De la mesure du manger, De la mesure du boire, restait couverte de poussière dans la bibliothèque, sans jamais être ouverte, où tout le monde, bien loin de songer aux quatre fins dernières de l'homme, ne songeait qu'à faire bonne et meilleure chère, à bien et à mieux se réjouir. Alors je me réfugiai parmi les tombes des anciens habitans de la maison, de ces anciens bons moines qui avaient édifié les générations contemporaines ; j'aurais voulu vivre avec les morts.

Je m'étais irrévocablement déterminé à changer d'ordre ; et je cherchais un prétexte honnête pour sortir de l'abbaye, lorsqu'on m'en fit sortir par force.

Le jour de saint Bernard, au milieu du plus long dîner de l'année, on vint à parler des Lollards, qui ne cessaient d'agiter l'Angleterre⁹¹, cette île des saints⁹², où le pape irait, dit-on, résider, si les Turcs continuaient à menacer l'Italie. Tout le monde condamna leurs opinions comme étant les mêmes que celles des Vaudois et des Hussites⁹³. On loua la chambre des communes d'avoir proscrit leur doctrine ; mais on la blâma d'avoir permis l'aliénation d'une partie des biens des monastères⁹⁴. Je ne fus pas de cet avis, et je soutins que lorsque les biens des couvens augmentent tandis que le nombre des moines diminue, les richesses ecclésiastiques deviennent dangereuses. Toute la communauté, qui en ce moment avait le verre à la main, fut émue.

Le prieur, interprète du vœu général, me dit, la face toute rouge : Sommes-nous donc ici à un sermon des Cordeliers? Allez tenir ces propos chez eux. J'y vais, lui répondis-je tranquillement; et dans l'instant j'y allai.

M'étant levé de table, je repris mon long bâton et sortis de l'abbaye. La riche campagne que j'avais traversée en venant ne me parut plus la même : elle avait été dépouillée de ses abondantes récoltes par la vallée stérile, je veux dire par son abbaye, dont il me semblait entendre encore les moines chanter avec de longues traînées de notes sur chaque *a*, sur chaque *e*, sur chaque *i*, sur chaque voyelle, les nécrologes des bienfaiteurs : *Obiit dominus de Rupesforti, qui nobis dedit quinquaginta sextuaria frumenti. Obiit dominus de Montecalvo qui nobis dedit quinquaginta sextuaria vini puri et sine aqua*⁹⁵. Je marchais avec assez de feu, je m'en retournais plus vite que j'étais venu; j'arrivai bientôt à la ville. J'allai aux Cordeliers : je demandai à parler au gardien; je le trouvai dans sa chambre; je lui racontai comment j'avais quitté les Bernardins, et je terminai en lui demandant si leur porte se fermant, celle des Cordeliers voudrait s'ouvrir? Oui, me répondit-il, oui! la petite, la grande porte, toutes les portes s'ouvriront, le jour, la nuit, quand il vous plaira d'être des nôtres! et il sonna, et il m'embrassa, et tous les Cordeliers vinrent et m'embrassèrent.

On me fit porter assez long-temps l'habit de Bernardin : c'était un trophée qu'on se plaisait à montrer aux processions , où je promenais ma vieille tête blanche au milieu des jeunes têtes blondes des novices.

Enfin on me donna l'habit de Cordelier; je commençai les exercices et les épreuves qui précèdent la profession.

Je remarquai d'abord , à l'avantage de l'ordre de saint François, qu'il se maintenait dans son institution avec une vigueur que plusieurs ordres avaient déjà perdue; je le remarquai surtout pour les études. Il y a , j'en conviens, des savans chez les Bénédictins; mais, chez les Cordeliers, la science est bien plus commune. Le proverbe *parler latin devant les Cordeliers* ⁹⁶, est généralement vrai.

Le temps de mon noviciat étant près d'expirer, on délibéra sur les fonctions auxquelles je serais le plus propre: on me trouva trop âgé pour prêcher. J'étais un ancien curé; on crut que je pourrais être utile au confessionnal, et, sans autre retard, on essaya.

Presque tous les pénitens qui se présentèrent à moi se plaignaient de leur curé ou de leurs vicaires; je crus ne pas devolr les entretenir dans leur animosité contre leurs pasteurs; je les calmais, je tâchais de les faire rentrer au bercail, hors duquel, leur disais-je, les loups de toutes les couleurs dévorent les brebis errantes. Mes exhortations ne manquaient jamais de produire leur effet : on s'en aper-

çut; on reprit mon habit gris, mon cordon, on me remit mon habit blanc, et on poussa sur moi la porte avec un bruit qui me dit le reste.

Je m'étais éloigné de Troyes; je résolus de m'en rapprocher. J'allai de village en village, en suivant de préférence les sentiers solitaires. J'étais entré dans un bois où je marchais lentement et en chantant à pleine tête le premier psaume des vêpres, quand tout à coup j'entends derrière moi, à quelques pas, une voix de femme qui me répond par le verset suivant; je me retourne, je vois une sœur grise, je continue jusqu'à la fin du psaume, elle continue jusques à la fin à me répondre : Ma sœur, lui dis-je, certes je ne croyais pas trouver au milieu de ces arbres un si habile chante. Elle releva son petit capuce pour prendre l'air, et s'excusa de la manière la plus polie, la plus gracieuse, de m'avoir interrompu : je vis, j'entendis un ange. Bientôt s'offrit à notre droite une fontaine entourée d'un petit tertre de gazon formant un siège naturel; je proposai à la jeune sœur d'aller nous y reposer; je tirai un morceau de pain de mon aumônière⁹⁷, je le trempai dans l'eau, je le partageai et lui en offris la moitié avec quelques jointées de mûres que je cueillis tout autour de nous. Oui, messires, j'en conviens, nous étions seuls! Quel âge me fallait-il avoir, pour que maintenant vous ne soyez pas scandalisés? quarante, cinquante, soixante ans? J'en avais soixante-seize. La sœur

grise, qui ne pouvait en avoir moins de vingt ou vingt et un, ne paraissait pas en avoir dix-sept; elle m'appelait tantôt damp prier, tantôt damp abbé^{er}: je lui dis que je n'avais été que simple novice Bernardin, ce qui insensiblement amena l'histoire de ma vie, de ce qui m'était arrivé depuis ma sortie du collège jusqu'au moment où je l'avais rencontrée. Elle ne voulut pas être avec moi en reste de confiance : Je suis Dijonaise, me dit-elle; mes parens, qui peut-être avaient été un peu inquiets sur mon goût prématuré pour le mariage, ne furent pas peu étonnés quand à seize ans je les priai de me permettre d'entrer en religion; je leur en dis des raisons fort bonnes, mais je ne leur dis pas la meilleure : je vous la dirai à vous, ancien curé, qui avez daigné raconter votre vie passée à une jeune inconnue. Messire, continua-t-elle, dès que je suis venue en âge de penser, j'ai toujours considéré le lendemain, j'ai considéré le lendemain de la vie, et voilà pourquoi je ne cesse de me conduire comme devant alors paraître au tribunal de Dieu. Je sais bien qu'à l'exemple de tant d'autres je pourrais moins me gêner, compter sur la confession qui nous remet au même point où nous étions avant d'avoir péché, mais je suis fermement persuadée que Dieu fera une grande différence entre celui qui a manqué à ses devoirs, qui l'a avoué, qui s'en est repenti, et celui qui n'y a pas manqué. Je souris; la jeune sœur s'en aperçut. Ma raison le croit,

ajouta-t-elle , et peut-être votre raison le croit-elle aussi. Elle poursuivit : Considérant donc toujours le lendemain , je voyais les hommes , tout de feu avant le mariage , baiser sur le sable ou sur le gazon les traces qu'en marchant avaient laissées les jeunes personnes qui devaient être leurs épouses , et le lendemain des noces je les revoyais indifférens , froids , tout de glace. Cette pensée se gravant sans cesse , s'agrandissant sans cesse , finit par remplir mon ame. Je ne voulus plus du monde. Un dimanche , en venant de la messe , au lieu d'aller à la maison j'allai au couvent , dont une de mes parentes était supérieure. Toutes les instances de ma famille ne purent m'empêcher de commencer le noviciat. Je touchais au jour de faire ma profession , lorsque la maîtresse des novices entre un matin dans le dortoir où je me trouvais seule. Je lui avais fait confidence des vrais motifs qui m'avaient engagée à prendre le voile de religieuse et elle les avait inutilement combattus : Perrine , me dit-elle en m'abordant , vous voulez faire ici vos vœux ? Je suis votre amie , je m'y oppose. Dans nos antiques instituts de saint Benoît , de saint Bernard , nos pesantes chaînes , devenues avec le temps des liens assez légers ⁹⁹ , sont aujourd'hui redevvenues des chaînes encore plus pesantes : partout les clôtures , les grilles sont relevées ; la longueur des offices latins a recommencé avec les vigiles , les nocturnes , le fouet , les macérations , les cilices :

partout les réformes ont nécessairement rappelé la puissance absolue des supérieurs ¹⁰⁰. Le monde chrétien veut donner aux hérétiques l'exemple des souffrances, des austérités; et il veut que ce soit le sexe faible, ce qui est le plus facile, ce qui n'est certes ni le plus juste ni le plus exemplaire. Perrine, demain sortez d'ici; et puisque vous avez résolu de vous consacrer à Dieu, consacrez-vous à sa bonté: faites-vous sœur grise hospitalière. Elle disparut. Je n'ai jamais su résister à l'autorité de l'amitié. Quelques jours après je portais une robe, un scapulaire de gros drap en laine bise non teinte, fourrés de peau de brebis, avec une ceinture de corde de chanvre; je faisais maigre le lundi, je me levais à minuit: c'est-à-dire que j'étais sœur grise ¹⁰¹. La présidente de la maison ¹⁰², en l'absence de la maîtresse ¹⁰³, m'avait accueillie avec empressement; au terme prescrit je fis ma profession. Comme je lisais couramment, je fus du nombre des *sœurs lises*, qui récitent les heures de Notre-Dame ¹⁰⁴. On me trouva de la voix, on me fit choriste; bientôt on crut voir que je ne manquais ni d'adresse ni d'activité, et, quoique toute jeune, on me confia le service d'un petit hôpital. Cette année, une maladie épidémique s'étant déclaré dans le pays, les villages qui nous environnaient allèrent demander au couvent une sœur qui eût de la santé et du courage; on m'y a envoyée. Oh! combien de maux j'ai vus! combien de têtes dé-

faillantes j'ai soutenues entre mes mains ! de combien d'hommes j'ai respiré le dernier souffle ! Que d'effroi , que de terreur , que de regrets ! Que de bons villageois qui , à l'extrémité du penchant de ce monde , près de tomber dans l'autre , se retournaient vers leurs champs , s'entretenaient de leur culture , de leurs moissons ! Je m'en entretenais avec eux ; je gardais leurs vaches , leurs brebis avec eux , je criais au loup avec eux ; je labourais avec eux , au lieu de leur réciter les funèbres prières des mourans , au lieu d'en allumer devant eux les redoutables cierges ¹⁰⁵. Eh bien ! aujourd'hui , loin de m'en repentir , je sens naître la satisfaction au fond de ma conscience : Messire le curé , me dit cette sœur en finissant , si j'en suis digne , je vous prie de me bénir ; elle s'était mise à genoux. Alors je me levai , et étendant mon bras vers le ciel au-dessus de sa tête , je m'écriai : Mon Dieu ! bénissez par ma main votre jeune servante ; remplissez de plus en plus son cœur d'amour pour vous et pour ce qui peut vous plaire ; rendez-la de plus en plus heureuse , et , au soir d'une longue vie , appelez-la à une autre , dans un doux sommeil qu'aura précédé le souvenir de ses œuvres et l'attente de leur récompense. Elle se leva , les yeux humides de larmes qui roulaient sur ses joues ; elle s'en alla ou plutôt elle s'envola.

Je continuai mon voyage. Je mettais beaucoup de temps à faire peu de chemin ; je n'étais pas , à la vérité , pressé d'arriver ; car , quoique je me diri-

geasse autant qu'il m'était possible vers Troyes , je ne savais guère où j'allais. Je n'avais pas d'argent , puisque je sortais des Cordeliers ; je logeais chez les gentilshommes , et plus souvent chez les ecclésiastiques , où une fois , on m'accueillit bien mal : ce fut chez le curé d'un gros village , le seul mauvais , le seul méchant curé que j'aie rencontré en ma vie. Il était ignorant , intolérant , obstiné , exclusif dans ses opinions , l'opposé des bons curés ; il était même l'opposé de tous les curés , car il était dur , incivil , insolent , inhospitalier. Cependant , il ne put s'empêcher de m'inviter , à cause de mon habit d'église. Son dîner fut maigre et mesquin ; mais au dessert la table se trouva chargée des beaux fruits que ce pays produit en abondance. Je n'y touchai pas , car dès qu'on les eut servis il se mit à m'apostropher en ces termes : Je ne voudrais être comme vous Bernardin pour mon bonnet plein de pièces d'or ; vieux vous courez , je ne sais pourquoi ; mais lorsque vous êtes jeunes , je sais bien pourquoi vous courez. Le cordelier Menot l'a appris à tout le monde ; c'est celui-là qui vous parle dans ses sermons aux moines blancs , *ad monachos albos*¹⁰⁶. Il n'a pas tout dit ; vous scandalisez le pays par des élections tumultueuses , des doubles , des triples élections de vos abbés¹⁰⁷. Le supérieur de l'ordre est obligé de vous envoyer des délégués pour venir publiquement vous juger¹⁰⁸. Plus loin vous scandalisez le pays d'une autre manière , et plus loin , encore d'une autre.

Des nuages environnent l'Église chrétienne; c'est vous qui les attirez; c'est toujours par vous que dans leurs déclamations les hérétiques commencent¹⁰⁹. Il ne tenait qu'à moi de dire que je n'étais plus Bernardin, que je n'en portais l'habit qu'à faute d'autre; je ne le voulus pas. Quand ce curé eut fini de parler, de manger, je pris congé de lui, et je fus demander mon dessert à de bonnes gens qui étaient assis sous leurs arbres.

Vers la fin de ce jour, où je n'avais qu'à moitié dîné à table, j'aperçus, se promenant sur sa terrasse, un autre curé qui m'appelait de la main; je n'eus pas le courage d'aller chez lui; je préférerais d'aller chez le plus pauvre seigneur: mais voilà que la porte du presbytère s'ouvre; le curé, sa gouvernante, son clerc, son chien sortent; je suis, bon gré mal gré, forcé de m'arrêter. Jamais je n'ai été mieux reçu; je ne me suis trouvé jamais vis-à-vis une meilleure figure d'hôte; et la chère y répondait. Le vin blanc qui succéda au vin rouge, ne me permit pas de ne pas faire à ce bon curé mon histoire. Je la lui fis aussi sincère qu'à la jeune sœur grise; mais je lui donnai une autre face, la face de notre état, la face cléricale. Ses conseils, comme de raison, suivirent: Mon cher curé, me dit-il, abandonnez votre projet d'aller vous présenter aux Carmes, aux Dominicains, aux Augustins; vous ne seriez pas reçu. Il y a entre eux et les Cordeliers de chez lesquels vous sortez un traité de quadruple al-

France¹⁰. Si d'ailleurs vous étiez dans le clergé régulier, je vous conseillerais, au temps actuel, d'entrer dans le clergé séculier; vous y êtes: restez-y.

Des petits intérêts privés de nous, simples clercs, passant bientôt aux intérêts généraux de l'Église, nous nous interrogeâmes sur nos sentimens respectifs, et, ainsi que cela devait être entre deux hommes de bonne foi, nous nous trouvâmes tous les deux, sinon toujours également avancés, du moins toujours sur le même chemin. — Pensez-vous, me demanda-t-il, que l'Église gallicane ait, de temps immémorial, le droit de n'être soumise, quant à la discipline, ni aux décrets du pape, ni aux canons des conciles, que lorsqu'elle les a mûrement examinés et librement reçus¹¹? — Je le pense. — Pensez-vous que le concile représente la raison universelle de l'Église? — Je le pense. — Pensez-vous que le pape soit l'évêque universel de l'Église¹²? — Je le pense. — Qu'il n'en soit pas moins soumis aux décisions des conciles¹³? — Je le pense. — Que le concile peut s'assembler de droit tous les dix ans? — Je pense qu'il peut s'assembler quand il veut¹⁴; mais que s'il s'assemble tous les cent ans, ce n'est certainement pas trop, et c'est certainement assez. — D'où je vois que les conciles de Constance et de Bâle sont pour vous les perpétuelles constitutions de la chrétienté¹⁵. — C'est l'opinion du clergé de France, assemblé à Bourges¹⁶, ce doit être, et c'est bien la mienné. — D'où je vois que les réu-

nions des législateurs, interprètes du sens des dogmes, vous paraissent avoir été jusques ici trop fréquentes. — C'est mon opinion; c'est la vôtre, car vous avez lu comme moi l'histoire de l'Église. — D'où je vois que vous ne désireriez guère de conciles que pour le maintien des dogmes. — C'est encore mon opinion; mais j'en désirerais aussi pour les réformes de la discipline, et même j'en désirerais un fort prochain, car les demandes des hommes du siècle ne cessent de se faire entendre.

Et alors, après avoir pour ainsi dire dépouillé notre habit et posé notre bonnet, nous examinâmes ces demandes qui sont bien des voix, mais qui ne sont pas la voix de l'Église.

Les hommes du siècle, dites-nous, demandent une meilleure hiérarchie sacerdotale.

Ils demandent que les curés élisent les curés¹¹⁷.

Ils demandent qu'il n'y ait pas au-dessus des curés des curés-doyens-ruraux¹¹⁸, des archiprêtres¹¹⁹, des archidiaques¹²⁰.

Ils demandent qu'il n'y ait au-dessus des curés que les évêques, les archevêques¹²¹.

Ils demandent que les évêques, les archevêques ne soient plus élus par les chanoines des cathédrales¹²².

Ils demandent que les évêques et les archevêques soient élus par les curés¹²³.

Ils demandent que les évêques et les archevê-

ques de chaque nation présentent au pape les cardinaux élus parmi eux¹²⁴.

Ils demandent que le pape élise les cardinaux parmi les évêques ou les archevêques présentés¹²⁵.

Ils demandent que les cardinaux ainsi élus élisent le pape¹²⁶.

Ils demandent que, pour la conservation de l'unité de l'Église, tous les ministres pasteurs soient institués immédiatement ou immédiatement par le pape¹²⁷.

Ils demandent aussi que le pape et les rois ne s'injurient pas; que les bulles ne soient point des diatribes contre la tyrannie et l'indéligion des rois¹²⁸; que les édits ne soient pas des diatribes contre l'avidité fiscale des papes¹²⁹; que le peuple de Rome ne traîne pas dans les rues les décrets de l'assemblée du clergé de France, la pragmatique sanction¹³⁰; que les parlemens ne fassent pas échafauder, mitrer comme des voleurs et des faussaires les porteurs des actes de la cour de Rome¹³¹.

Ils demandent que le pape ne nomme dans les États des princes aucun évêque¹³², aucun curé¹³³, aucun bénéficiaire¹³⁴; que ce continuel mouvement de solliciteurs, de demandeurs, que ce continuel mouvement d'hommes vers Rome cesse.

Ils demandent que le pape ne perçoive pas les annates, les revenus annuels d'un bénéfice, lorsqu'il donne la bulle d'institution du bénéficiaire¹³⁵; qu'il ne perçoive aucune espèce de taxe¹³⁶; que ce

continuel mouvement d'argent vers Rome, cesse aussi, et qu'il cesse encore plus vite; car les hommes reviennent et l'argent ne revient pas.

Ils demandent qu'il y ait une juridiction ecclésiastique nationale, la cour métropolitaine, qui juge en dernier ressort au spirituel¹³⁷, comme le parlement au temporel; et comme le parlement en audience publique.

Ils demandent qu'il n'y ait pas de cas réservés au pape¹³⁸, que l'homme qui a commis certains péchés ne soit pas obligé d'aller à travers les montagnes et les forêts; les mers et les tempêtes; s'en confesser à six cents lieues¹³⁹; que le fils ne soit pas obligé *pro debitis*, pour les péchés de son père, ou, mort ou infirme; d'aller satisfaire à la pénitencerie romaine¹⁴⁰.

Ils demandent que les dîmes soient supprimées¹⁴¹.

Ils demandent que les dotations des évêchés et des cures soient faites en biens-fonds¹⁴²; que les dotations des évêchés soient de dix-huit cents livres, deux mille livres, ce qui est la dotation ordinaire des évêchés¹⁴³; que la dotation des cures soit de cent cinquante livres, deux cents livres, ce qui est la dotation ordinaire des cures¹⁴⁴.

Ils demandent que lorsque ces constitutions dotales auront été solidement assises, le fouet de Jésus chasse les marchands du temple; que les offrandes de toute nature, les rétributions quel-

cinquies adiant interdites⁴⁴ ; que le peuple ne voie plus que le prêtre, que l'autel.

Il y a, dimes-nous, aussi des hommes du siècle, des maris prudens, des pères de famille prudens, qui demandent que les confesseurs des femmes aient au moins cinquante ans⁴⁵.

Il y en a qui demandent que les hommes, et particulièrement les femmes, n'habituent plus, dans la confession, leur bouche à manquer de pudeur; qu'on dise seulement dans certains cas : J'ai péché contre tel commandement⁴⁶.

Il y en a, et surtout dans le nord de l'Europe, qui demandent que les prêtres puissent être mariés⁴⁸.

Il y en a qui demandent que les prêtres soient indispensablement mariés⁴⁹.

Il y en a, dans ces mêmes pays, qui demandent que pendant le carême on puisse faire gras une fois le jour⁵⁰.

Il y en a qui demandent que, lorsqu'il y a une longue suite de fêtes, on puisse, après la première, travailler entre les offices⁵¹.

Il y en a qui demandent que la célébration de toutes les fêtes soit renvoyée au dimanche⁵².

Messire, me dit ce bon curé, toutes ces matières sont délicates : Messire, lui répondis-je, ni je n'approuve ni je ne condamne; en tout cela, il peut y avoir du faux, il peut y avoir du vrai; c'est au

temps, à la raison des siècles à démêler l'un de l'autre.

Nous primes mutuellement congé en faisant des vœux pour la paix de l'heureuse terre chrétienne.

Je me remis en voyage.

A force de journées, de stations, je revis enfin Troyes. J'allai à la Madeleine, que j'avais quittée depuis près de quarante ans. Je trouvai cette église remplie d'un peuple nouveau et d'un clergé encore plus nouveau. J'allai à la cathédrale; j'y fus reconnu par un archidiacre, de mon temps petit clerc dans ma paroisse, mais alors si timide, qu'il n'osait me répondre qu'à la messe. Il eut pitié de moi; il me fit nommer habitué, je le suis encore. Mes derniers pas, les derniers que sans doute je suis destiné à faire dans ma carrière, m'ont à peine ramené aux premiers. Voilà toute ma vie, ma confession entière.

Messires, ai-je plus de bonheur que vous? Eh bien dans les rangs où je me suis trouvé, les autres hommes de mon état n'en ont pas plus que moi, et dans les rangs supérieurs ils en ont moins: Quoi! me direz-vous, dans les rangs du haut clergé, des abbés, des évêques? Oui! vous répondrai-je, dans les rangs du haut clergé, des abbés, des évêques. Ils veulent toujours être, malgré le siècle actuel, ce qu'au siècle dernier ils étaient, et ils sont dans une continuelle, pénible et fatigante opposition avec le temps présent, fort du temps à

venir. Mais qu'importe que dans certains rangs nous soyons malheureux, dans certains autres plus malheureux, dans tous les plus malheureux? nous ne nous plaindrons pas; car heureux ceux qui pleurent! heureux les malheureux! les plus malheureux! C'est surtout pour eux que doit s'ouvrir ce séjour rempli d'éternelles joies, où vivra notre aimé, alors que le globe qui nous porte, et le firmament qui roule au-dessus de nous, seront retombés en poussière.

LE CHAMPION.

Histoire xiii.

Vieuxbois, qui se souvient d'avoir été le champion de la ville, qui encore croit l'être, bien que depuis long-temps il n'y ait plus ni champion, ni champion, s'assied ordinairement près de la cheminée; il est toujours vêtu d'un vieil habit propre et frais, toujours il porte une longue épée de fer, suspendue par une corde de soie rouge; son visage pâle, creusé, ne montre plus que les os. On dit qu'il a cent ans passés; lui, comme s'il avait maintenant à se faire jeune, ne s'en donne que quatre-vingt-dix. Ce soir, il ne cessait de tousser; mais sa toux sortait d'une poitrine forte et bien voutée,

qui n'annonçait pas, il s'en fallait bien, une prochaine extinction de vie. Il s'est levé, il a salué de l'épée à plusieurs reprises toute l'assemblée, il s'est rassis et a dit :

Messires, vous vous plaignez tous de votre état, ce qui prouve au moins que vous en avez un ; et nous, malheureux champions, et nous les plus malheureux ; et nous seuls malheureux, nous n'en avons plus : notre état n'existe guère aujourd'hui que de nom.

Temps passés, temps florissans, temps heureux de la monarchie ! Quatorzième, troisième, douzième siècle surtout, où l'on se battait au son de la musique³, oh ! que ne puis-je étendre votre durée jusques à nous ! Alors l'épée du champion était honorée ; elle décidait, quand le juge n'osait juger. Alors des champions, des lices, dans tous les cas douteux⁴. Maintenant l'on a, ou l'on se croit plus de lumières ; l'on voit où l'on étoit voir plus clair ; on ne doute plus, et les champions sont tombés dans la misère et l'oubli.

Ah ! que mon aïeul, le champion de Châlons, qui fut pendu, étoit loin de prévoir un temps si malheureux ! Sur le point de mourir, il fit appeler mon père, qui s'en étoit enfié tout en larmes : Champion mon fils, lui dit-il, ne pleure pas ; un champion ne doit jamais pleurer. J'ai soutenu une cause juste ; je meurs pour avoir mal porté une quarte. Toutefois, mon ami, n'en veuille pas à la

quarte ; sache que cette botte est fort bonne , mais qu'il faut bien la développer , bien tourner les ongles en dehors ; un faux mouvement , que mon adversaire a fait , contre toutes les règles , m'en a empêché. Champion mon fils , attache-toi à ton état , il est excellent ; et surtout , je t'en prie , n'en veuille pas à la quarte. Cependant le peuple s'impatientait , et l'exécuteur ou le pendeur , comme on dit en Flandre ⁵ , fut obligé de tirer mon grand-père , qui monta au gibet , au milieu des imprécations qu'on vomissait contre lui , pour avoir voulu défendre un scélérat qu'on croyait justement accusé ; mais mon grand-père , les pieds à peine encore appuyés sur les bords de ce monde , soutenait fort et ferme le droit de sa partie , et ne pouvant plus se faire entendre , il haussa plusieurs fois les épaules en signe de mépris pour la foule qui l'entourait. Il termina ainsi noblement et glorieusement sa vie en bon , en loyal champion.

Mon père fut aussi pendu ; vous êtes étonnés , messires , c'est que vous n'avez pas vu l'ancien temps , où un champion , aussitôt qu'il avait été vaincu , était traîné hors des lices ⁶ , et pendu ⁷.

Après avoir été un très grand nombre de fois vainqueur à Châlons et ailleurs , mon père fut enfin vaincu , non faute d'adresse ou de courage , mais parce qu'il glissa. Il mourut , en me recommandant de ferrer toujours avec des clous neufs mes souliers quand j'irais combattre. Je puis attes-

ter ici qu'il mourut fort regretté du peuple , tandis que celui pour lequel il avait combattu , et qui allait être pendu en même temps que lui , était furieux et l'injuriait ; c'était un avocat , d'ailleurs fort insolent de son naturel : Maître Marteau , lui dit mon père , ni vous , ni vos pareils n'êtes assez habiles pour me faire des leçons d'armes ; autres paroles n'aurez de moi.

Quelques jours après , ma mère , en deuil , vint m'apporter l'épée de mon père qui était celle de mon grand-père ; mais quoiqu'elle fût plus haute que moi , je parvins à la tirer du fourneau et à la tenir nue devant toute la parenté , qui en tira un bon augure. C'est la même que je porte , et que vous voyez.

Il me tardait d'avoir vingt ans ; enfin je les eus : il me tardait de me battre ; enfin l'occasion la plus solennelle s'en offrit. Deux hommes de distinction , âgés chacun de plus de soixante ans , s'accusèrent sans preuves suffisantes. Le duel judiciaire fut ordonné , comme de raison. Un beau champ clos , dressé sur les bords de la Marne , fut le lendemain environné par toute la Champagne , accourue à un spectacle devenu déjà rare ⁸. Le combat était sur le point de commencer. J'étais au comble de la joie ; mes yeux brillaient encore plus que mes armes , et sans doute la partie que soutenait le champion mon adversaire s'en aperçut ; car tout à coup elle voulut s'accorder. Voilà le peuple en fureur ; il prétend ne

pas être venu pour rien ; il veut au contraire qu'on ne s'accorde pas ; mais l'accord ne s'en fit pas moins. Alors la fureur du peuple augmente , menace la tranquillité publique.

Pour la calmer , on imagina , à la mairie , de donner le spectacle d'une fête , de faire allier ensemble les deux champions , de me marier avec la fille de mon adversaire. On la nommait Championnette ; elle était belle comme le jour ; elle avait à peine seize ans. Vous pensez bien que je ne me fis pas prier. La noce commença tout de suite , et le champ clos où le combat devait avoir lieu put à peine contenir le grand nombre de danseurs. Le lendemain on éleva une barrière en charpente , qui traversait et partageait les lices dans leur largeur. Plusieurs assaillans vinrent y disputer le prix à la lance et à l'épée ; ces combats à la barrière durèrent jusqu'à la nuit. Les trompettes de l'hôtel-de-ville n'avaient cessé de se faire entendre , et le soir on tira des fusées, des serpentaux, invention alors toute nouvelle : le peuple se retira content.

Depuis mon mariage avec Championnette, je ne pouvais plus me battre contre le champion mon beau-père : afin de m'indemniser , la municipalité me proposa plusieurs emplois , qui tous me parurent au-dessous de moi.

Alors le clerc de la ville ¹¹, homme des plus habiles , qui trouvait toujours une bonne issue à tout , qui nous avait déjà fait marier Championnette et

moi, dit : Que le beau-père, comme plus ancien, reste champion de la ville, et faisons le gendre champion forain ou champion des champs : Soit, répondit d'une voix unanime la municipalité ; et aussitôt des lettres me furent données.

Que ne demandez-vous à connaître tout notre malheur ? Que ne me demandez-vous si ma pension de champion-forain fut la même que celle de champion de la ville ? Je vous répondrais que je n'y perdis rien ; car depuis long-temps nulle part on ne payait ces pensions ¹³.

J'amenai Championnette aux champs, et pour la première fois peut-être, depuis plusieurs siècles, l'antique épée des champions de Châlons sortit de la ville.

Les villageois sont gens simples. Pour me faire reconnaître, je leur lus, suivant l'usage, mes lettres sur la porte de l'église ¹³, et aussitôt ils me prirent pour un de ces anciens chevaliers champions, redresseurs des torts, protecteurs des opprimés.

Un jour je traversais une petite plaine, en suivant un chemin étroit ; à l'opposite venait un homme, tenant un long parchemin : de loin, j'avais cru voir un procureur ou un notaire ; mais de près, je vis que je m'étais trompé, car il pleurait ; les parchemins ne font pleurer ni les procureurs ni les notaires : Champion, me dit-il, écoutez-moi, secourez-moi ! Il y a déjà plusieurs années qu'il entra dans ma chaumière un riche propriétaire qui s'étant

assis me dit : Cul-de-voivre , je sais que tu es un père de famille laborieux , je veux te donner ma cense ¹⁴ ; elle est de trois cents arpens. Tu es le paysan le plus pauvre ; tu seras le plus gros censier du pays. Tiens , voilà le bail ; il me le lut deux fois , et chaque fois très posément : Tu le trouveras un peu minutieux , ajouta-t-il , mais on les fait ainsi ¹⁵ , et je ne serai pas aussi méchant que mon parchemin. Je pris sa cense ; je ne la pris pas pour un an , pour dix ; je la pris à perpétuité ¹⁶. Tant que cet excellent homme a vécu il m'a tenu parole ; il se contentait de ce que je lui donnais : malheureusement , Dieu , comme on dit , l'a voulu à sa part ¹⁷ , et maintenant j'ai à faire avec son héritier , qui est mesureur des bois de la châtellenie de Guise ¹⁸ , qui exige le blé , non à la mesure du lieu , mais à la mesure du chapitre ¹⁹ ; qui se fait payer non en espèces courantes , mais en nouvelles espèces ; qui ensuite me dit : Item , à la Saint-Marc , fleur de farine ; qui revient tenant toujours son parchemin : Item , à la Saint-Mathieu , deux gâteaux ²⁰ ; qui revient encore : Item , à la Saint-Pierre , une livre de piment ²¹ ; qui revient de nouveau : Item , à la Saint-Jean , quatre lapins ²² ; qui , durant toute l'année , revient sans cesse avec un item. Champion , défendez-moi contre les item du mesureur des bois de la châtellenie de Guise : Cul-de-voivre , lui répondis-je , vous me demandez chose impossible ; je ne puis vous défendre contre vos conventions écrites en belle en-

cre , sur beau parchemin ; mais écoutez-moi , il n'est de vie si pure qui n'ait quelque tache , à plus forte raison , la vie d'un mesureur de bois ; et quand on y regarde de près , une petite tache devient grande , une faute devient un délit ; et quand on y regarde de plus près , un délit devient un crime. Cherchez , peut-être trouverez-vous ? Vous l'accuserez. Il nierà. Aussitôt aux lices , et je suis là derrière vous l'épée à la main : Eh ! combien prendriez-vous ? — Soixante , cinquante livres au moins. Ah ! champion , à ce prix-là , il n'est point de paysan qui ne se battit au bâton , au sabot , à coups de pierre , à coups de poing , à coups de pied , qui ne se battit même avec les ongles , même avec les dents.

Alors je vis qu'au milieu de si pauvres ou de si avarés villageois le métier de champion des champs ne valait rien ; bientôt je le vis encore mieux.

J'avais l'habitude d'aller , après mon lever , me promener dans la campagne. Un matin , deux enfans , un petit garçon et une petite fille , se tenant par la main , viennent vers moi : Champion , au secours ! au secours ! Laissez-vous emmener notre père par deux méchants hommes ? Je les suis , je tire l'épée ; je la remets aussitôt dans le fourreau , car je reconnais deux sergens de justice conduisant un gros réjoui de villageois. Je leur demande grace pour lui : Ce malheureux , leur dis-je , est jeune , il se corrigera : Non , me répondirent-ils , non , champion ; les amendes seules corrigent les pay-

sans. Il irait encore aux cabarets, où il est défendu de vendre du pain, du vin ²³ ; il continuerait à ne rien faire, à se ruiner, s'il ne payait l'amende. Il mangerait, il boirait encore le blé, le vin qui lui auraient été saisis ²⁴, s'il ne payait l'amende. Enfin, il résisterait encore quand il serait, comme aujourd'hui, légalement amené, s'il ne payait l'amende. Je continuai mon chemin.

Pour savoir combien est malheureux un champion des champs, il faut avoir, comme moi, demeuré au village.

Un bon villageois venait me dire : Non, jamais, je ne fermerai la porte à mon oncle ! J'ai été condamné à l'amende pour ne pas avoir fermé la porte à mon oncle poursuivi par les sergens ²⁵ ; que faut-il faire ?

Un autre venait encore me dire : Que faut-il faire ? Il avait été condamné à l'amende pour avoir mal parlé de la gendarmerie ²⁶.

Un autre venait aussi pour savoir que faire. Il avait mal parlé de la justice ; la justice l'avait condamné à se prosterner, à demander pardon ²⁷.

Je répondais à l'un : Payez votre amende, le connétable paie bien les siennes ²⁸ ; à l'autre, comme m'avaient répondu les sergens : L'amende vous corrigera, et au dernier : Prosternez-vous, prosternez-vous, c'est sitôt fait.

Mais ces braves gens, qui me portaient des poules, des pigeons, des canards, les remportaient, au

grand déplaisir de Championnette , qui étant alors en couches , aurait eu grand besoin de bouillon de volaille.

Je gagnais tout au plus quelques écuellées de lait ou de caillé; car, je vous le demande, que pouvaient me donner des malheureux qui , après s'être laissé enlever les portes de leurs maisons , de leurs étables , faute de payer leurs impôts ²⁹, venaient me prier de faire la garde pendant la nuit contre les malfaiteurs ou contre les loups ?

Une seule fois j'eus une bonne aubaine. Les habitans de quelques villages voisins , qui avaient fourni des arbres pour faire des roulis ou ponts de bois sur les fossés , devant les portes de la ville ³⁰, voulaient empêcher les habitans des villages qui n'avaient rien fourni, d'y entrer ³¹. Inutilement on les menaçait de l'amende ordinaire de trois livres ³²; ils étaient en si grand nombre que l'autorité jugea plus convenable de me placer en avant du principal roulis, pour en maintenir l'accès libre indistinctement à tous les villageois. Je rendis bon compte de ma commission , et je n'eus pas à me plaindre du paiement.

J'aidai aussi , en l'absence des sergens ³³, à arrêter quelques malfaiteurs ; au commencement je ne pouvais m'y résoudre ; mais je vis que les gens de guerre ³⁴, les nobles ³⁵, les juges ³⁶ même ne s'y refusaient pas. Je ne m'y refusai plus dès que l'on me montrait le *capiatur* ³⁷, ou décret de prise au

corps. Ainsi, au besoin, je fus champion du public; champion de l'Etat.

Championnette et moi, ne sachant plus de quoi vivre, mêmes un jour nos deux enfans chacun dans une tête de bissac, et nous fîmes dans la campagne une excursion pour chercher quelque bonne aventure. Vers midi, comme nous suivions un chemin qui passait sous les murailles d'un fort château, une voix se fit entendre à travers les canonnières : Champion forain, vous vous promenez bien loin; où allez-vous donc? Je répondis à la voix : Eh ! d'où me connaissez-vous ? Est-ce que les champions ne sont pas connus partout, me répondit la voix ; entrez, venez vous reposer. C'était le capitaine du château ³⁸ qui me parlait ; il sortit pour me recevoir , m'invita , me fit mille politesses , et nous n'eûmes pas demeuré deux heures ensemble, que je m'engageai à ce château, comme archer de corps ³⁹, et que j'y engageai aussi Championnette comme demoiselle de corps ⁴⁰. Quelque temps après , le seigneur arriva ; il voulut d'abord me garder ainsi que Championnette ; mais il voulut qu'elle renvoyât les petits champions ; j'y aurais absolument consenti : Championnette se montra plus fière ; elle répondit qu'elle ne se séparerait pas de ses enfans , et m'emmena avec elle.

Nous repartîmes : les archers, mes camarades, vinrent nous accompagner ; ils me voyaient sans ressources, ils ne me ménagèrent pas leurs conseils :

Champion, mon ami, me disait l'un, vous avez de bons bras, de bons poings, faites-vous batteur à loyer ⁴¹; vous ne vous louerez qu'à des gens qui ont raison; vous ne battrez que des gens qui ont tort; vous les battrez bien, vous serez bien payé: Non, me dit un autre, vous risqueriez d'être saisi par les archers du prévôt de Paris, dans quel lieu du royaume que vous fussiez ⁴², et ensuite d'être fouetté ou peut-être pendu ⁴³. C'est à considérer, me dit un autre, aussi je pense qu'il y a mieux à faire. Allez dans mon pays, à Valenciennes; vous êtes champion de Châlons, vous avez été archer de corps, vous y obtiendrez la place de roi des ribauds; il y a là, comme partout, assez de canaille, et assez à gagner en confiscations et autres droitures ⁴⁴, outre que vous aurez tous les ans quatorze livres pour aider à maintenir la tranquillité publique aux quatre bonnes nuits, la nuit de saint Martin, la nuit de l'an, la nuit des rois, la nuit des carnaux ⁴⁵. Je les remerciai. Je pris congé d'eux.

J'avais dans ma pensée de plus nobles projets; je voulais aller offrir mon épée de champion à deux petites républiques de France, celle du Franc-Lyonnais et celle de la vallée d'Aspe. Je reconduisis Championnette et les petits champions à notre résidence, et tout aussitôt je me mis en route.

J'allai d'abord dans le Franc-Lyonnais; le territoire, si je ne me trompe, en est de neuf ou dix

lieux de long , sur tantôt deux , tantôt seulement une demi-lieue de large ⁴⁶. Les habitans de cette petite république sont de malheureux villageois , gouvernés non par des tribuns , des consuls , ou des dictateurs , mais par des procureurs et des notaires. Ils ne se battent d'ailleurs que comme les paysans des environs de Châlons.

Je passai outre.

Arrivé à Lyon , j'y appris que la place de champion était vacante. Je fus la demander à l'Hôtel-de-Ville ; je m'adressai à un officier municipal qui tenait séance ; je n'ai jamais vu d'homme d'un abord plus désagréable , plus disposé à vous refuser , à vous désobliger : Pour qui nous prenez-vous , me dit-il , peut-être pour une gothique cité du quatorzième siècle ? Lyon est une ville polie , éclairée où tout le monde sait aujourd'hui écrire. Personne ne peut donner un démenti à sa signature ; allez plutôt dans quelque ville du Jura ou des Vosges ; il est possible que les champions y soient encore de quelque usage. Ah ! messires , que dans ce moment , j'aurais voulu pouvoir marquer de mon épée toute la largenr de cette insolente figure ! Mais là je n'avais pas notre habile courtier Thibaut , et je n'ignorais pas qu'il m'en aurait coûté plus qu'un souper , qu'il m'en aurait coûté au moins douze livres , et peut-être plus pour battre un officier municipal ⁴⁷ ; que même , seulement pour l'injurier , il m'en aurait coûté vingt sous ⁴⁸. Je me contentai de le regarder

de travers, ce qui ne coûtait rien. Je me retirai; mais bien sûrement je ne lui aurais pas conseillé de venir me croiser dans mon chemin, et je ne le lui conseillerais pas encore.

Il me prit fantaisie d'aller voir en passant la capitale de la Savoie. J'y allai; Chambéri me plut; je m'y serais peut-être fixé; mais il y avait deux champions. Ils me firent toute sorte de civilités, excepté celle de m'inviter à dîner; ils me dirent qu'ils étaient obligés de recevoir les champions italiens. A quelques jours de là, j'appris qu'ils disaient aux champions italiens qu'ils étaient obligés de recevoir les champions français. Ne leur en veuillez pas de mal; je ne leur en veux pas; les champions en général nous sommes pauvres, les champions de Savoie sont les plus pauvres.

Enfin, après avoir parcouru beaucoup de pays, passé grand nombre de rivières, monté et descendu plusieurs montagnes, j'arrivai à la vallée d'Aspe. Les magistrats exercent la justice souveraine, ils ont droit de vie et de mort. Je les trouvai revêtus de leurs robes rouges, tenant une audience solennelle ⁴⁹; je les saluai avec respect : Qui êtes-vous, que demandez-vous? me dit le chef. Quand j'eus parlé, il me répondit : Nous ne pouvons accepter vos propositions; ici tous les républicains seraient, au besoin, champions pour eux, pour leurs parents ou pour leurs amis; mais nous ne combattons amais entre nous; nous ne combattons que contre

les ennemis de l'État. Nous gardons depuis bien des siècles, et nous garderons jusqu'à la dernière goutte de notre sang et de celui de nos enfans, l'antique porte que la nature a ouverte entre la France et l'Espagne ⁵⁰. Champion de Châlons, la république accorde avec un grand plaisir l'hospitalité aux étrangers; elle l'accorde avec un plus grand plaisir aux braves.

Descendus ensuite de leur siège, dépouillés de leurs robes, les magistrats m'accueillirent avec bonté : Ami champion, me dirent-ils en riant, vous êtes venu trop tard; nous vous aurions envoyé dans la vallée de Lavedan; mais elle ne fait plus chercher aujourd'hui de champion pour se battre contre nous. — Eh! pourquoi voulait-elle se battre contre vous, demandai-je? — C'est, me répondit-on, que leur petit abbé de Saint-Sevin, irrité contre la vallée d'Aspe, l'avait maudite ou dévouée au malheur. Tous les ans nous éprouvions des orages, des tempêtes; tous les ans il grêlait sur la république; mais elle fut enfin miraculeusement vengée. La terre, les habitans et même les animaux furent frappés de stérilité dans tout le Lavedan. Pour faire cesser une aussi cruelle plaie, ils vinrent crier merci dans la vallée d'Aspe. La paix se fit entre les deux vallées, et ceux du Lavedan furent absous du péché de leur abbé ⁵¹. Depuis quatre-vingts ans que ce traité a été fait, plusieurs fois les clauses en ont été enfreintes. La république a de-

mandé des satisfactions. La vallée de Lavedan a voulu se battre par champions et n'en a pas trouvé; enfin elle en a pris un en titre d'office ⁵².

En me parlant des prérogatives de leur république, ils me dirent aussi qu'elle avait le droit d'acheter au marché d'Oléron le blé, avant que personne pût s'en approvisionner ⁵³, et que la contestation de ce droit avait autrefois coûté la vie à plusieurs champions d'Oléron. Ils m'apprirent encore que, dans leur république, on ne payait pas d'impôt; et ils me répondirent à la question que je fis, comment on acquittait les frais des églises, des écoles, des aumônes et les dépenses de l'État, que les prémices ou dons des riches habitans suffisaient ⁵⁴. Parmi vous, leur dis-je, il ne doit pas y avoir de procès? Il y en a fort peu, me répondirent-ils, et les dépenses ne passent jamais douze liards, y compris l'expédition de la sentence ⁵⁵. Ah! messires, ah! je ne l'oublierai jamais! Ah! comme la mémoire aime à me rappeler cette vallée d'Aspe où les femmes sont si belles, si fraîches, les hommes si beaux, si forts, si robustes, si guerriers! je leur rendais volontiers ce témoignage, qui, dans la bouche d'un champion, ne leur déplaisait pas. On me proposa de me donner des terres à labourer, des troupeaux à garder: Grand merci, mes amis les républicains, leur dis-je; mon état m'interdit vos travaux paisibles; je porte l'épée, je vis de l'épée.

Je ne tardai pas à repartir. Il ne m'arriva rien

d'extraordinaire jusqu'à Montferrand , petite ville d'Auvergne sous Clermont. J'y fus reconnu , à ma démarche , à ma manière de porter l'épée , par le champion de la ville , qui vint à moi , et me prenant par le bras , me dit : Vous êtes un champion ou je ne le suis pas ? Il me salua , m'embrassa et m'emmena chez lui. Je trouvai qu'il était en bon point ; je lui en fis compliment. C'est , me dit-il , qu'ici la municipalité est , suivant la teneur de ses chartes⁵⁶ , obligée de se battre ; j'ai été en même temps nommé champion de la ville et champion de la municipalité. Je mange , comme dit le peuple , à deux rateliers ; mais , vous le savez , deux rateliers d'aujourd'hui ne valent pas un ratelier d'autrefois.

A mon tour je lui dis que je ne gagnais rien dans la banlieue de Châlons ; que j'étais inutilement allé dans le Franc-Lyonnais , et aussi inutilement dans la vallée d'Aspe ; que j'allais dans la Saintonge , pays dont mon oncle m'avait souvent parlé comme excellent pour les champions : Gardez-vous-en bien , me dit-il ; les choses y sont entièrement changées aujourd'hui ; les champions y ont tous l'épée rouillée , ils sont tous pauvres ; et , pour vivre , la plupart sont forestiers à cheval , forestiers à pied⁵⁷ : obligés à chaque mutation du sénéchal , duquel ils dépendent , d'aller de village en village lever l'impôt de son joyeux avènement⁵⁸. — Alors , j'irai dans la Bretagne , pays de ma grand'mère. — Encore pire ; les champions y sont déconsidérés. La loi n'y fait

mention d'eux que pour les assimiler aux joueurs d'instrumens, aux cabaretiens et autres gens indignes d'attester la coutume non écrite⁵⁹. — Eh bien ! j'irai en Normandie. — Vous ne sauriez plus mal faire ; c'est, à la vérité, une belle et riche province, mais où l'on ne connaît que la chicane, où les champions n'ont d'autre lance que la plume, où il n'y a d'autres lices que les tribunaux, justement appelés cohues⁶⁰ ; car on n'y fait pas peu de bruit. Champion forain, si vous voulez m'en croire, vous retournerez à votre banlieue de Châlons ; vous ferez là, comme on dit, la guerre à l'œil : quelque place vacante ne tardera pas à s'offrir, la maladie et la vieillesse ne tuent maintenant que trop de champions.

Montferrand est situé au milieu des vignes, nous bûmes tout le jour, toute la nuit. A l'aurore, nous nous levâmes de table ; je me rendis aux bons conseils de mon hôte, je pris la route de Châlons.

En quelques jours je traversai l'Auvergne, le Bourbonnais, le Nivernais, la Champagne, et me retrouvai au village de ma résidence. Championnette était en pleurs ; elle me dit que notre maison et notre jardin venaient d'être mis au rôle de la taille. Cependant j'en avais toujours été exempté, on m'avait toujours considéré comme écuyer tenant noblement⁶¹ ; mais à ces assises, la paroisse ayant sans doute trop abondamment donné du vin aux répartiteurs⁶², je fus imposé. Vainement je mena-

çai d'aller porter ailleurs mon épée de champion , vainement je réclamai , on n'en tint compte. Alors je remis les deux petits champions dans le bissac ; je les rechargeai sur l'épaule ; je donnai de nouveau le bras à Championnette , je laissai la clef sur la porte , et je partis.

Troyes m'attirait de toutes les manières, je résolus d'y aller. Arcis-sur-Aube , où je passai , tenta de me garder ; il n'y eut sorte de propositions et de politesses qu'on ne me fit ; mais mon épée me paraissant trop grande pour cette petite ville , je continuai ma route.

J'arrivai à Troyes dans une année de blé , de vin , d'abondance de tous les biens de la terre ; la ville était dans la paix et la joie. Je me présentai à la municipalité ; je demandai l'office vacant de champion de la ville , je fus reçu avec bonté ; on n'examina mes titres qu'autant de temps que la politesse le permettait : on me nomma à l'unanimité. Mes lettres allaient être expédiées , quand un échevin en fit suspendre , pour quelques heures , la signature. Il avait été gendarme , et il voulait voir par lui-même ce que je savais. Il m'invita à dîner ; après dîner , il prit deux épées courtoises ⁶³ , et m'en remit une : Sire échevin , lui dis-je , vous me toucherez une fois , deux fois , trois fois et pas davantage. Sans se donner le temps d'ôter sa robe , il se mit en garde ; je me laissai toucher le nombre de fois que j'avais dit , ni plus ni moins : alors je lui demandai

la permission de le toucher à mon tour , je l'atteignis à chaque botte , mais si légèrement , si doucement , qu'à chaque botte il s'élevait une contestation entre lui et moi. Je soutenais que je ne l'avais pas touché ; il me soutenait qu'il avait été touché , et qu'il se tenait pour bien et dûment touché. Nous nous escrimâmes durant plusieurs heures , avec tant de politesse de ma part , de plaisir de la sienne , qu'il alla faire sceller lui-même mes lettres , m'appelant Sarpedon , Hector , vrai et brave champion de Troyes.

Aussitôt je fus visiter les lices qui étaient près la cathédrale ⁶⁴ ; elles ont aujourd'hui disparu ; déjà dans ce temps elles menaçaient ruine ; les clôtures du pourtour ⁶⁵ n'étaient plus entretenues , et l'intérieur était couvert d'herbes et de ronces. Je rentrai tout attristé ; et à l'instant je pris la résolution d'aller à Abbeville , où devant les cours de justice une des deux parties peut bien prouver son dire par un seul témoin , mais où l'autre partie peut aussitôt l'appeler en duel ⁶⁶. L'échevin me retint , en me disant : Si la place du champion que vous allez demander est bonne , elle est occupée ; si au contraire elle ne l'est pas , autant vaut rester avec nous. Il me donna plusieurs autres bonnes raisons ; je suspendis mon départ.

Je trouvai à donner quelques leçons d'escrime à des anoblis ; je trouvai aussi à en donner secrètement à des moines , qui voulaient faire comme

ceux de Paris, résister de vive force aux réformateurs de leurs couvens ⁶⁷.

Mais toutes ces ressources , d'ailleurs disproportionnées à mes besoins, furent d'assez courte durée. Les dents de mes cinq petits champions allongeaient et ne cessaient d'allonger. Oh! messires, vous ne savez pas comme moi que cinq petits champions mangent comme dix enfans ordinaires.

Un jour que l'échevin était venu faire des armes, il vit le dénûment de mon ménage: Mon cher champion, me dit-il, vous seriez un beau sergent; voulez-vous être sergent? Il y a, lui dis-je, des sergens de bien des sortes.

Voulez-vous, reprit-il, être sergent à cheval, faire la police des grandes routes ⁶⁸? Championnette était présente: Non, dit-elle, mon mari, aux exécutions, se trouverait trop près de celui qui est pendu et de celui qui pend.

Voulez-vous être sergent à pied, faire la police dans les villes et les villages ⁶⁹? Encore moins, lui répondis-je; dans certains lieux, je serais obligé de couper les pieds, les mains, les oreilles suivant la sentence du juge ⁷⁰.

Voulez-vous être sergent à verge, sergent à bâton? Vous ne seriez pas obligé de répandre le sang; vous ne seriez obligé qu'à bâtonner les malfaiteurs condamnés; vous auriez cinq sous par fois; vous en auriez autant, lorsqu'ils seraient bannis et que vous les bâtonneriez jusqu'à la porte de la

ville ⁷¹, afin qu'ils se souvinssent bien de ne pas y rentrer. A quoi Championnette répondit noblement : Un champion frapper avec un bâton ! Ma pensée fut la même; mais la langue des femmes est toujours plus légère.

Vous ne voudriez point par conséquent, continua l'échevin, être sergent de paix ⁷² ?

Ni sergent de justice ⁷³ ?

Ni sergent de querelle ⁷⁴ ?

Ni sergent messier ⁷⁵ ?

Ni sergent prairier ⁷⁶ ?

Ni sergent franc ⁷⁷ ?

A toutes ces propositions, je secouais la tête.

Vous ne voudriez pas, j'en suis sûr, être sergent des bois ⁷⁸ ? Oh ! certes non, dit la bonne Championnette ; mon cousin, qui l'était, fut, un hiver, si bien dévoré par les loups, qu'ils ne laissèrent que l'épée.

Vous ne voudriez pas être sergent de fief, sergent d'arrière-fief ⁷⁹ ? — Non. — Eh pourquoi ? — C'est que je regarde au-dessous d'un champion d'aller faire payer les cens et les rentes ⁸⁰.

Vous ne voudriez pas être sergent de sergent fieffé ? vous ne seriez cependant pas tenu de payer ses redevances, en certains lieux si considérables qu'il donne au seigneur une grande marmite, où l'on puisse faire cuire un bœuf ⁸¹. Vous ne seriez tenu qu'au service militaire, et à porter la croix à la

procession de Pâques-fleuries⁸⁴ : Non, répondis-je, toute l'année je voudrais faire la guerre.

Voudriez-vous être sergent de monastère⁸⁵ ? — Non; un champion ne saurait jamais apprendre à sonner les cloches, à allumer les chandelles:

Voudriez-vous être dans cette ville sergent de l'officialité⁸⁴ ? — Non, dit Championnette; je ne permettrais jamais que mon époux fit marier par force les jeunes garçons et les jeunes filles⁸⁶.

Voudriez-vous être sergent de la cathédrale? Oui! oui! répondit avec vivacité Championnette, je verrais mon mari marcher, l'épée au côté, à la tête de la procession⁸⁶, et le dimanche j'aurais une belle place à la messe et aux vêpres.

L'échevin avait un frère chanoine : je fus proposé et nommé à l'heure même.

Mais ne pensez pas que j'aie été quitte de mes maux, car depuis on m'a souvent et très souvent tourmenté pour me faire chanter, pour me faire prendre la tonsure. Je m'y suis toujours courageusement refusé, même au risque de manquer de pain. J'ai voulu, je veux rester champion, et, s'il plait à Dieu, mourir champion, me présenter en cette qualité à la porte de l'autre monde.

Malheureusement alors finira en moi, non la longue descendance, mais la longue suite des champions de Châlons.

J'avais envoyé mon fils aîné à Rheims, où l'office de champion était devenu vacant, parce que celui

qui en était pourvu s'était, de sa tête, ingéré, au sacre de Louis XI, de faire comme le champion du roi d'Angleterre à son couronnement, de défier au combat l'homme qui se croit plus digne de régner⁸⁷. J'avais appris que la municipalité craignant que Louis XI fût informé de cette démonstration illégale, avait destitué ce sot champion; mais j'ignorais qu'elle l'eût banni, et qu'elle n'en voulait plus d'autre.

Mon fils, qui maniait admirablement l'épée, qui était rempli de courage, ne fut donc point placé; cependant, comme le chanoine de Troyes, frère de l'échevin, l'avait recommandé à son ami, chanoine vidame de Rheims, celui-ci lui fit apprendre bon gré mal gré à chanter, lui fit bon gré mal gré donner la tonsure, et, bon gré mal gré, le fit partir pour une petite collégiale où l'office guerrier de vidame a été comme à Rheims; et comme à plusieurs autres cathédrales, changé en bénéfice ecclésiastique⁸⁸, dont mon fils se trouva bon gré mal gré pourvu.

Mon fils pleura, en me l'écrivant; je pleurai en l'apprenant, et toutefois il a dû s'en féliciter, car il a depuis nourri ses frères.

L'un s'était fait écrivain enlumineur; mais le débordement de l'imprimerie le ruina. Ainsi il s'était retranché dans les manuscrits sur vélin; bientôt l'imprimerie déborda sur le vélin⁸⁹. Il s'était retranché ensuite dans les peintures enluminées;

l'imprimerie, par ses gravures représentant soit des personnages, soit des paysages⁹⁰, soit des cartes géographiques⁹¹, lui enleva encore cette ressource. Aujourd'hui il peut à peine gagner moitié de quoi vivre; il dîne chez lui, mais il soupe chez son frère le vidame.

De même que mon second fils avait voulu lutter contre le nouvel art de l'imprimerie, de même mon troisième fils voulut lutter aussi contre le nouvel art de l'artillerie à poudre. Il fit pour des seigneurs obstinés dans les traditions paternelles, d'antiques mangonneaux, d'antiques chats, d'antiques truyes, d'antiques engins⁹². Les châteaux attaqués, défendus par ces antiques machines neuves, ne furent point pris, se défendirent mal, et mon fils n'en reçut et même n'osa en demander aucun paiement; il se ruina: il dîne et il soupe chez le vidame.

Mon quatrième fils, faiseur d'arbalètes, et mon cinquième fils, faiseur d'escarcelles, vivent assez chichement pour vouloir soutenir ces deux états, dont l'un décline depuis un siècle et l'autre commence à décliner⁹³. Ils ne vont ni dîner ni souper chez le vidame; mais de temps en temps ils vont assez volontiers y déjeuner; car le vin y est meilleur que chez eux.

J'ai un petit-fils qui va y prendre ses quatre repas, à la mauvaise saison; le reste de l'année, il m'aide avec sa jeune femme à manger le revenu de ma sergenterie de la cathédrale. Il était à Rheims

avec son père , quand il passa dans cette ville un fou de prince , père d'une fille belle comme un astre. Mon petit-fils fut épris de la jeune folle. On consentit à les unir; ils avaient promis d'être fous, de faire monts et merveilles ; mais ne cessant de s'aimer, de se regarder, de soupirer, d'être toujours à eux, ils n'ont pas gagné de l'eau à boire; il faut d'ailleurs convenir que si le bon petit roi Charles VIII a bien traité ses fous ⁹¹, et même souvent ceux des autres ⁹², le roi actuel Louis XII n'en fait guère cas. Cet état décline, languit, est près de finir. Suivant mon petit-fils, c'est le grec renforcé de l'imprimerie qui le tue : cela peut très-bien être; car ce grec, cette imprimerie tuent bien des états, et j'ajouterai qu'ils tuent aussi bien des plaisirs , les tournois , la quintaine, la paume, le paemall ⁹³.

Un autre de mes petits fils s'était fait gendarme de croisade ; mais l'expédition n'est point partie , ne partira jamais ⁹⁴, et il a été fort heureux d'avoir des éruptions à la peau , réputées bonne lèpre. Il a été par ce moyen reçu dans une riche léproserie où le nombre des lépreux diminue, où les revenus augmentent ⁹⁵. S'il n'a pas la vraie lèpre , c'est le plus heureux de la famille.

Cependant , Messires , quoique j'aie toujours été malheureux du malheur de mon état , du malheur de mes enfans et de mes petits-enfans , j'ai , à tous autres égards, assez heureusement parcouru ma longue carrière ; c'est que Championnette et moi nous

nous sommes toujours donné la main. Elle est à l'âge de plus de quatre-vingts ans, aussi bonne, aussi douce, aussi aimable que lorsque, à l'âge de seize, elle entrouvrait furtivement la fenêtre pour me voir passer, ainsi qu'elle me l'a avoué depuis, et qu'elle l'ouvrait ensuite pour me voir encore lorsque j'étais passé; le cœur de Championnette n'a pas été atteint par les années.

Oui, certes, Championnette fait mon bonheur; vous n'en douterez pas si vous avez remarqué comme moi que, dans les plus riches, les plus heureux états, il y a ordinairement de méchantes femmes, et au contraire, que dans les plus pauvres, dans les plus malheureux, il y en a ordinairement de bonnes; alors, je vous le demande, les champions ne doivent-ils pas avoir les meilleures?

LE MARCHAND.

Histoire xiv.

Denis BORDIER, un des marchands de la ville les plus considérés et les plus riches, a voulu parler pour son état; les autres marchands y ont consenti. Il est venu ce soir d'assez bonne heure; et aussitôt que l'assemblée a été réunie, il a pris la parole :

Messieurs, a-t-il dit, j'étais encore au village, et encore tout jeune garçon, lorsqu'un orage m'amena

fortuitement sous un grand chêne , où s'était aussi réfugié mon parrain avec trois autres personnes. J'étais fort aimé de mon parrain ; je lui appris que dans quelques jours je devais partir pour Troyes , que j'allais être marchand : Garde-toi de cela , me répondit-il aussitôt , en me saisissant vivement au bras , comme pour m'arrêter ; tu te ruinerais ; tu reviendrais ; tu ferais comme trois frères que je connais , qui s'appellent l'un André , l'autre Joseph , l'autre Boniface.

André prit le commerce du blé ; il n'avait pas d'expérience ; il ne savait pas que dans certaines villes on ne peut acheter le blé la veille du marché. Il en acheta : on le lui saisit ¹. Ensuite il remplit tous ses magasins ; mais les grands vassaux , plus maîtres dans leurs provinces que le roi dans son royaume , défendirent l'exportation ² par la crainte imaginaire d'une famine , en sorte que les grains entassés dans la province où était André se gâtèrent , tandis que dans les provinces voisines on périt de faim. André fut obligé de vendre son blé à perte. L'année suivante la circulation devint libre entre les provinces , mais elle ne le fut plus entre le royaume de France et les autres royaumes ³ , et André qui avait de nouveau acheté du blé , fut obligé de perdre encore. Acheter cher , vendre à bon marché , n'est pas un commerce qu'on puisse faire longtemps. André revint bientôt ; il ne lui restait plus rien ; son oncle le reçut chez lui , et quelques années après le fit son héritier.

Joseph prit le commerce du vin ; mais outre que les grands vassaux gênaient la circulation du vin comme celle du blé⁴, Joseph manquait aussi de connaissances locales, et souvent il vit ses futailles saisies aussitôt qu'il les avait fait déposer sur la halle : quand il se plaignait, les échevins voulaient bien quelquefois lui montrer les chartes de la ville, d'après lesquelles il n'était pas permis d'y introduire des vins tant que les habitants en avaient à vendre⁵. Comme étranger, il payait d'ailleurs plus cher le courtage⁶ : de plus, quand il chargeait son vin, il payait encore comme étranger le droit de chargeage⁷ ; et si son vin n'était pas dans des futailles reliées à larges barres, il fallait l'entonner dans ces futailles de forme légale⁸. Joseph se ruina ; il revint aussi. Toutefois comme il était beau garçon, il épousa la jeune héritière d'une petite ferme, et, de même que son frère, il se remit à labourer.

Boniface préféra le commerce des bestiaux. Il allait de Troyes à Lyon : un jour il fut rencontré vers les marches de la Champagne, par les troupes qui tenaient pour le duc de Bourgogne : tous ses bestiaux lui furent pris ; il voulut recourir au capitaine, mais celui-ci, ajoutant la raillerie au déni de justice, lui dit : Quoi ! vous avez encore votre robe fourrée de peau d'agneau⁹, et vous prétendez que ce sont mes gens qui vous ont détroussé ? allez, ils sont vrais retondeurs, vrais écorcheurs¹⁰ ; sûrement ce ne sont pas eux ; ils ne vous auraient rien

laissé. Boniface revint comme ses deux frères ; mais il avait eu la prudence de ne vendre que la moitié de son bien : il se remit à labourer l'autre.

Si tu doutes, continua mon parrain, de la vérité de ce que je te dis, voilà André, voilà Joseph, voilà Boniface : ils sont là devant toi ; un heureux hasard semble les avoir fait trouver ici pour te dissuader de prendre l'état le plus malheureux.

Ni ce que put encore me dire mon parrain, ni ce que purent me dire les trois anciens marchands, ses cousins, qui ce jour-là étaient venus le voir, ne m'empêcha de partir. Je m'étais promis d'être plus sage, plus heureux qu'eux. Je prenais d'ailleurs, moi, le commerce de la mercerie. Effectivement j'entrai chez un bon et honnête marchand mercier à qui il tardait de sortir de son état, car aussitôt que je fus à la fin de mon apprentissage, il acheta une maison de campagne, me fit épouser sa fille et me céda son fonds de commerce.

Mais mon histoire ne finit pas là.

J'étais établi dans la même rue, dans la même maison où je suis établi encore. Il entra chez moi un vieux marchand florentin ; il fit quelques emplettes et demanda à s'asseoir. Je voulus montrer devant lui que je n'étais pas un des plus ignorans.

Je lui dis que la science du commerce avait fait bien des progrès en France ; il se mit à rire, de ce rire italien si gai, si long et surtout si expressif, qu'il finit toujours par vous faire perdre contenance. Je

le priaï instamment de m'apprendre en quoi ce que je venais de dire était si risible. Après s'être long-temps fait presser, il me parla ainsi: J'ai quitté les affaires; et, puisque vous désirez si franchement de savoir la vérité, vous la saurez et en peu de mots: les marchands français, vous n'êtes pas commerçans. Par mer, du côté de l'océan, ce sont les Espagnols, les Portugais, et un peu les Anglais qui font votre commerce¹¹; par mer encore, du côté de la Méditerranée, ce sont les Italiens¹²; par terre, ce sont les Flamands¹³, et si vous voulez un peu aussi les Allemans¹⁴: les marchands français, vous n'êtes que des détaillans, que des revendeurs.

Ces derniers mots m'ouvrirent les yeux; et aussitôt, pour cacher ma honte, je résolus de m'associer à une maison étrangère. Je connaissais depuis quelque temps un marchand anglais, grand et beau parleur, sans doute fils d'une mère de Gascogne ou de Normandie, pays qui ont si long-temps appartenu à l'Angleterre¹⁵; il m'avait plusieurs fois proposé de m'intéresser au chargement de son vaisseau: cette fois il m'y trouva tout disposé. Nous nous associâmes par acte légal, et me voilà sur mer avec mon associé. Nous avions un sauf-conduit de l'amiral de France¹⁶; mais sur les côtes de la Saintonge, il fallut en prendre un autre de l'amiral de Guyenne¹⁷. Nous avions payé quatre livres par tonneau¹⁸; il fallut en payer encore autant¹⁹, car l'amiral de Guyenne était bien loin de se croire infé-

rieur à l'amiral de France. Nous entrâmes dans la Gironde, il fallut payer encore quatre hardis ou un sou²⁰ par tonneau pour aller plus avant. Un commissaire se présente afin de voir si nous n'étions pas gens de guerre; il fallut lui payer quatre livres. Notre pilote était de Bordeaux, il n'en fallut pas moins se laisser conduire par celui de la ville et lui payer cinquante-quatre hardis. A Blaye, nous fûmes obligés de déposer notre artillerie et nos armes; il fallut payer quatre hardis par tonneau. Arrivés à Bordeaux, il nous fallut tous tant que nous étions, avant de débarquer, prendre un billet du maire, et chacun payer deux livres. Un fourrier ou hébergeur vint poliment nous indiquer un logement; il fallut lui donner deux livres. Mais ce n'est encore rien: le matin, mon associé et moi voulûmes aller prendre l'air; on nous arrêta prisonniers de guerre, pour être sortis avant que la cloche de sept heures fut sonnée. Mon associé fut obligé de payer sa rançon: quant à moi je prouvai que j'étais Français²¹, Champenois, du bailliage et banlieue de Troyes. Cela devait me suffire, et cela me suffit. Nous étalâmes nos draps; vinrent les inspecteurs qui, après les avoir mesurés, furent sur le point de les confisquer, par défaut de concordance entre les dimensions anglaises et les dimensions françaises²². Nous ne pûmes presque rien vendre pendant les deux premières semaines, ni même pendant la troisième qu'on nous avait accordée comme

dernier terme, après lequel on nous força à nous rembarquer²³. Aujourd'hui, je le sais, toutes ces prohibitions, tous ces droits ont été abolis et on voit fraterniser ensemble marchands français et marchands anglais : il y a plus, les marchands français sont bien accueillis dans les ports de France, quand ils transportent leurs marchandises sur des vaisseaux anglais, de même que les marchands anglais sont bien accueillis dans les ports d'Angleterre, quand ils transportent leurs marchandises sur des vaisseaux français²⁴; en tout parfaite réciprocité; mais je vous parle non de ce qui est, mais de ce qui était. Mon associé et moi fîmes nos comptes : j'en fus pour mon temps, mon mal de mer et mon tiers de mise.

J'allai porter successivement l'argent qui me restait à des marchands espagnols et à des marchands portugais, en leur proposant de faire société avec eux ; ils me répondirent les uns et les autres à peu près de la même manière.

Nous ne manquons pas d'argent, me dirent-ils, voyons si à d'autres égards votre association nous procurerait beaucoup d'avantages ; c'est un calcul à faire.

D'abord s'il y a guerre entre votre nation et la nôtre, nos marchandises et nos personnes continuent à être sous la sauve-garde du roi²⁵. Bien plus, si notre vaisseau fait naufrage sur les côtes de France, il continue à nous appartenir²⁶. Ensuite

nous n'avons pas à craindre que les officiers de votre fisc nous considèrent comme épaves; nous sommes d'un pays qui n'est pas inconnu²⁷; ainsi nous devons de droit être aubains²⁸, et toutefois nos successions ne deviennent pas pour cela des aubaines²⁹; car d'après les privilèges qui nous ont été accordés, nos donations, nos testamens sont dans tout le royaume valables après notre décès, tout comme ceux des aubains ou étrangers qui meurent à Bordeaux³⁰, à Toulouse³¹. Si nous plaidons, nous avons pour juges les conservateurs de nos privilèges, le doyen de la cathédrale, le sénéchal ou le bailli de la province³². A la vérité, lorsque nous ne faisons point partie des hanses ou compagnies de commerce françaises, nous payons sur certaines rivières quelques droits de plus³³; à la vérité encore, lorsque les Français et nous, dans certaines villes, sommes en concurrence pour l'achat de marchandises étrangères, les Français, à égalité de prix, ont la préférence³⁴. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte que nous ne pouvons vendre qu'en gros, que nous ne pouvons vendre qu'aux jours de foire³⁵; mais il ne faut pas y faire entrer que nous sommes obligés de payer le formariage lorsque nous nous marions³⁶; car quoique nous n'ayons pas une grande confiance dans les femmes d'au-delà des Pyrénées, nous en avons encore moins dans celles d'en-deçà; en d'autres mots, nous ne voulons pas nous marier en France; calcul fait, tous ces légers

désavantages et quelques autres, ne compensent pas celui de vous associer à nos profits et au secret de nos affaires. Je me retirai.

Les marchands italiens, me dis-je, ont autant et peut-être plus de privilèges²⁷ que les marchands espagnols ou portugais. Mon associé anglais m'avait mis en relation avec deux marchands de Lucques : je leur offris mon argent et ma société ; je fus reçu à bras ouverts. J'étais appelé seigneur par mes associés, et monseigneur par leurs gens, ce qui flattait beaucoup mes oreilles champenoises. Toutes nos opérations ne furent qu'une suite de gains ; ma confiance et ma joie ne cessaient de s'accroître : j'écrivis à ma femme de vendre le restant de notre fonds, et de m'en envoyer le prix. Elle n'y fait faute ; ma mise, mes profits doublèrent : La mauvaise arithmétique, me disais-je, que l'arithmétique anglaise, elle est toujours contre l'associé ; l'arithmétique italienne est toujours pour. Enfin nous avons tant gagné que je demandai ma part ; mes associés me dirent que rien n'était plus juste, et le lendemain ils disparurent. Ils crurent que je ne saurais pas trouver Lucques. J'y arrivai plus tôt qu'eux ; ils en avaient été informés, car ils étaient descendus à l'église des Dominicains où ils s'étaient mis en sauve-garde²⁸ ; de là ils me firent offrir un huitième, ensuite un sixième, ensuite un quart. Tout le monde se récria sur une probité aussi extraordinaire ; car, me disaient les honnêtes gens de la ville, ils peuvent vous faire tout

perdre, soit en demeurant dans leur asile, soit seulement en plaidant : effectivement j'appris en même temps que la justice d'Italie³⁹ n'était pas, comme la justice de France, claire, simple, courte et bonne; j'acceptai. Bientôt le climat, le chagrin me firent tomber malade; la médecine d'Italie ressemble beaucoup à sa justice; elle n'est ni claire, ni simple, ni courte, ni bonne. Je repartis pour la France, purgé, saigné de toute manière. Je vins à Troyes : il me tardait surtout de connaître celui qui occupait mon ancienne boutique; je me glisse dans les boucheries qui n'en sont pas éloignées, et pour n'être pas reconnu, je fais semblant, comme tous les étrangers, d'y chercher et de ne pas y voir de mouches⁴⁰; enfin je me hasarde à avancer jusques aux perches qui soutenaient les montres des draps⁴¹ de mon successeur; mon beau-père m'aperçoit, sort, court m'embrasser, l'aune à la main; or l'aune de Troyes, vous le savez, d'un tiers plus courte que celle de France⁴² est bien plus aisée à manier. Je ne pus éviter les deux premiers des vingt coups, nombre ordinaire de cette correction, en même temps de notre pays et de notre état : ma femme avait couru après mon beau-père; elle se mit à genoux et m'y fit mettre : je fus pardonné, réintégré, et le même jour je vendis du drap avec la même aune qui peu d'heures auparavant avait servi à un autre usage. Il est bon de vous dire que mon beau-père avait acheté mon fonds et continué à faire fleurir mon com-

merce, qui était redevenu une seconde fois le sien, qui redevint une seconde fois le mien, et qui l'est encore.

Cependant mon beau-père ne se fiait pas tellement à mes promesses de me fixer à Troyes, qu'il ne me fit souvent espionner; entre autres personnes qu'il employa, un de ses amis, nouvellement arrivé des Pays-Bas, où il avait long-temps demeuré, vint me voir et me proposer de retourner avec lui dans la Flandre, qu'il appela son pays, qu'il loua outre mesure, tandis qu'il me parla du mien bien différemment. Mais pour lui répondre j'en savais déjà plus qu'il fallait.

Beau sire, lui dis-je, peut-être avec un peu d'humeur, ne confondez pas la France de Charles V avec la France de Charles VIII, le commerce du temps passé avec le commerce du temps présent.

Vous parlez de routes : quelles plus belles routes que les nôtres, qui partout sont aujourd'hui si bien construites, si bien empierrées, si bien pavées avec de gros carreaux de grès, au compte de mille par cinquante toises, comme aux environs de Paris ⁴³?

Vous parlez de ponts : quels plus beaux ponts encore que les nôtres ? voyez ceux qu'on vient de faire sur la rivière de l'Aude au nombre de près de trente ⁴⁴, celui de Narbonne qui a coûté dix mille livres ⁴⁵, celui de Paris qui, dit-on, coûte ou coûtera peut-être vingt fois autant ⁴⁶.

Vous parlez de canaux : nous avons celui de la Loire et du Cher ⁴⁷; nous aurons celui de la Seine et de la Loire proposé depuis Charles V ⁴⁸; on va le faire; je le vois déjà fait.

Et c'est, je crois, à remarquer, les marchands français paient avec plaisir, en passant et en repassant, les taxes qui sont spécialement destinées à ces différents travaux ⁴⁹; aux travaux hydrauliques ⁵⁰ surtout; car ils savent que si le commerce a des pieds sur la terre, il a des ailes sur l'eau.

Vous dites avec raison, ajoutai-je, que les plus beaux, les plus économiques, les meilleurs canaux sont les rivières, et qu'en France, où il y a tant de ces canaux, tous sont obstrués par les péages ⁵¹: je suis fâché que vous n'ayez pas, comme moi, commercé sur la Loire, vous n'auriez pas manqué de vous rappeler que devant certains châteaux, vous aviez payé :

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Par muid de sel. | 6 deniers. |
| Par muid de blé. | 4 |
| Par tonneau de vin. | 4 |
| Par milliers de douves.. . . . | 8 |
| Par fardeau d'ognons. | un cent d'ognons. |
| Par fardeau d'aulx. | un cent d'aulx. |
| Par bœuf, par vache. | 1 denier. |
| Par mouton, par porc. | 1 obole. |
| Par cent de poissons. | un poisson. |
| Par cent pesant de cire, de suif, | |

| | | |
|---|---|------------------|
| d'épicerie, d'amandes. | 4 | deniers. |
| Par fardeau de peaux. | 4 | |
| Par fardeau de laine en suint. | 4 | |
| Par gibbe ou charge de draps que peuvent porter six chevaux. | 2 | sous. |
| Par fardeau de chanvre. | 4 | deniers. |
| Par meule non percée. | 2 | |
| Par meule percée. | 4 | |
| Par paire de roues de charrette. | 2 | |
| Par fardeau de toute espèce de métal. | 4 | 5 ⁿ . |

Vous m'auriez enfin dit que les péages, sur cette rivière, enlevaient aux marchands au moins le dixième de leurs marchandises⁵³. Mais je vous aurais répondu par ce peu de mots : Ces droits sont les uns modifiés, amoindris, les autres supprimés ; et j'aurais ajouté et j'ajouterai, qu'aujourd'hui cette belle rivière est non-seulement délivrée des forts châteaux qui l'ombrageaient, mais encore que son cours a été débarrassé des moulins, des écluses, et des chaussées⁵⁴ ; j'ajouterai aussi que l'Eure vient d'être rendu navigable⁵⁵ ; et, avant tout, que la Seine va l'être jusqu'à Troyes⁵⁶. Je le congédiai en lui disant : Messire, vous me proposez les Pays-Bas pour modèle ; moi, je vous propose la France.

Cet ami de mon beau-père me dépêcha bientôt après un de ses frères qu'il avait ramené avec lui du même pays. Comme il m'était également inconnu, il feignit de revenir du Levant, et après quelques

momens d'entretien, il me dit : Maître Bordier, j'ai entendu parler de votre activité et de votre industrie. Si vous vouliez m'en croire, vous iriez commercer aux Echelles; j'y ai moi-même commercé assez long-temps; je n'y retournerai plus; je suis trop âgé; mais vous, en quelques années, vous y décupleriez votre fortune et avec plus d'apparence vous la centupleriez : Messire, lui répondis-je, le commerce français, comme une vieille femme, écoutait autrefois, au coin du feu, les relations des voyageurs et des navigateurs étrangers; aujourd'hui il est impatient de suivre le sillon que lui a tracé Christophe Colomb ⁵⁷, surtout celui que lui a tracé Vasco de Gama ⁵⁸; il désire porter en France des perroquets ⁵⁹; mais il désire bien plus y porter des épiceries, et gagner lui-même les quatre cent mille écus que, tous les ans, nous donnons aux marchands italiens ⁶⁰ : Votre Méditerranée, ajoutai-je en riant, est, au jour actuel, un cul-de-sac; si j'avais à changer ma boutique, je la porterais à Nantes, à La Rochelle, à Bordeaux, enfin sur les bords de l'Océan; mais pour rien au monde je ne quitterais la truie qui file ⁶¹; messires, c'est mon enseigne.

Mon beau-père me rendit alors toute sa confiance; il fut entièrement rassuré par ces épreuves et par quelques autres; car je ne pense pas qu'il ait voulu m'en faire subir encore une nouvelle, quand il m'envoya, il y a quelques années, le fils aîné d'une

riche et honorable famille, qui vint me consulter sur le projet qu'il avait d'entrer dans le commerce. Je lui parlai franchement; je lui fis voir, suivant l'expression de notre métier, l'endroit et l'envers de l'étoffe : voici, en toute vérité, ce que je lui dis :

Sire Alain, vous pourrez bien mieux vous décider à être ou à ne pas être marchand, quand je vous aurai donné quelques notions sur la nouvelle science commerciale.

D'abord c'est à la nouvelle science commerciale et à son influence que sont dues les opinions actuelles du clergé⁶² : ce n'est pas qu'il n'ait depuis long-temps favorisé le commerce, jusques à accorder des indulgences à ceux qui se rendraient aux foires⁶³; mais il lui interdisait⁶⁴, et aujourd'hui il ne lui interdit pas les ports et les villes des mécréans⁶⁵; je dirai plus, adoucissant son antique haine contre toute espèce d'esclavage et de servitude, s'il ne tolère pas la traite des nègres, du moins il n'excommunie pas ceux qui la font⁶⁶.

C'est encore à la nouvelle science commerciale, à son influence sur les conseils des rois, que sont dues les excellentes vues et la prévoyance que décèlent les derniers traités de commerce⁶⁷, les nouvelles trêves commerciales⁶⁸, ou traités de commerce temporaires, notamment avec l'Angleterre⁶⁹. Si l'on me disait ou si l'on me répétait que les Anglais, en politique, ne sont pas des plus habiles⁷⁰; je répondrais que ce peuple ne manque cependant pas

d'une certaine finesse commerciale et diplomatique; je n'invente pas, que durant ce siècle, il a voulu que la solde des troupes d'une croisade, proposée par le cardinal de Winchenster, fût prise, non sur les finances de l'État, mais sur les marchandises anglaises qu'on devait aussi embarquer⁷¹; je n'invente pas non plus qu'il vient d'établir des consuls à Pise⁷², et que ses marchands ne s'en trouvent pas plus mal.

Je pense que l'habile administration des douanes extérieures⁷³, j'entends ce savant jeu d'ouverture et de fermeture des portes de la France, qui fait, suivant le besoin, baisser, hausser le prix des denrées ou des marchandises, les rend, suivant le besoin, plus abondantes, plus rares, est due à la nouvelle science commerciale, et que c'est encore par un effet de son extension que le même jeu a lieu aussi dans les douanes intérieures⁷⁴, lorsque, suivant le besoin, l'administration générale considère les diverses provinces comme divers petits États séparés, formant le grand État du royaume.

Quand le gouvernement, faisant exclusivement passer par telle ou telle ville⁷⁵ le fleuve du commerce extérieur, la rend de pauvre et languissante qu'elle était, opulente et populeuse, c'est la nouvelle science commerciale qui le dirige.

C'est la nouvelle science commerciale qui le dirige, quand, d'après l'expérience du temps il favorise, interdit le commerce avec les foires de Genève⁷⁶; éta-

blit, supprime, rétablit les foires de Lyon⁷⁷; place, déplace, remplace habilement sur divers points, comme il lui plaît, les foyers les plus actifs du commerce des frontières.

L'habile disposition des nombreux foyers du commerce intérieur, des foires aujourd'hui espacées de quatre en quatre lieues⁷⁸, il faut l'attribuer encore à la nouvelle science commerciale.

Il faut lui attribuer aussi les nombreuses institutions de nos jours, même les nombreuses désuétudes.

Parmi les unes et les autres je ne vous rappellerai que les plus notables.

Institution de tribunaux spéciaux de commerce, tel que celui des prud'hommes de Lyon⁷⁹, tribunal modèle, qui va faire tomber les anciens tribunaux municipaux de commerce⁸⁰, par conséquent et plutôt ceux des gardes des foires⁸¹; par conséquent et plutôt encore ceux des rois des merciers⁸² qui se croient les rois des marchands.

Institution à Lyon d'un change ou bourse⁸³, à l'instar des changes d'Italie⁸⁴, de la bourse d'Anvers⁸⁵, de l'estrade de Londres⁸⁶.

Institution de nouveaux courtiers avec de nouvelles attributions⁸⁷.

Institution d'une plus sévère police à l'égard des clerks marchands⁸⁸. La peine de la prison pour dettes est aujourd'hui pour eux, comme pour les autres, également comminatoire⁸⁹.

Institution d'une plus sévère police à l'égard de ces petits marchands ambulans, dont tout le ma-

gasin est sur leur éventaire , ou sur le bout d'un long bâton où flottent leurs rubans, leurs légères draperies, leurs légères toileries⁹⁰.

Institution en même temps d'une police moins sévère, relativement aux étoffes que les marchands ne pouvaient pas, qu'ils peuvent aujourd'hui presser, aisseler⁹¹.

Désuétude de ne vendre qu'aux halles⁹², de ne vendre certaines marchandises qu'à certains jours⁹³, qu'à certaines heures⁹⁴.

Désuétude des privilèges des marchands de quelques villes, de ne payer nulle part ni entrée, ni octroi, ni douanes⁹⁵.

Désuétude du privilège de plusieurs villes, d'empêcher que les marchands de certaines marchandises passent outre, sans les avoir déchargées, sans les avoir offertes aux habitans⁹⁶.

Désuétude du privilège d'arrestation ; la première année que j'entrai dans le commerce, je fus péniblement surpris de voir, chez lui, un marchand faire saisir au collet, par ses deux filles, grandes et jolies demoiselles, un jeune marchand qui était son débiteur⁹⁷.

Désuétude des farces et des jeux aux foires⁹⁸; c'est-à-dire commerce de plus en plus vivant.

Désuétude des sauve-gardes⁹⁹, c'est-à-dire, sûreté du commerce de plus en plus grande.

Que ne puis-je dire aussi désuétude des droits féodaux imposés au commerce avant qu'il naquit,

qui long-temps l'ont empêché de naître, qui retardent sa croissance depuis qu'il est né. Il faudrait que les seigneurs voulussent enfin renoncer au prélèvement sur les marchandises apportées aux foires de leurs terres ¹⁰⁰, qu'ils n'interdisent plus tout achat, jusqu'à tant que leur préposé ait élevé un énorme gant au milieu du peuple ¹⁰¹; qu'ils modérassent le droit d'étalage, qui, dans certains lieux, est de huit deniers par tente, ou d'une chandelle par pied carré occupé par la tente, quand ce sont des chandelles qu'on vend ¹⁰²; qu'ils modérassent aussi le rouaige ou perception sur les roues exigée des marchands qui portent les marchandises sur des charrettes, de ceux qui les portent sur des chevaux, de ceux même qui les portent sur le dos ¹⁰³. Alors les seigneurs attireraient les marchands dans leurs terres; ils enrichiraient les habitans, ils s'enrichiraient; mais, disons-le, la nouvelle science commerciale s'est jusqu'ici arrêtée sur la porte des châteaux.

La nouvelle science commerciale s'est même arrêtée sur la porte du conseil du roi, quand il a concédé à l'amiral de Graille cinq écus pour cent sur les draps d'or ou d'argent entrant à Lyon ¹⁰⁴; quand au profit d'un particulier, il a imposé une douane.

Mais la nouvelle science commerciale est entrée toute-puissante au conseil du roi, quand il a réduit à une seule monnaie les diverses monnaies des provinces ¹⁰⁵.

Elle n'y est cependant pas entrée toute-puissante, quand le conseil n'a pas déployé toute l'autorité royale à réduire à l'unité les divers poids et les diverses mesures ¹⁰⁶.

Sire Alain, soyez-en sûr, si cette idée, conçue dans une tête couronnée ¹⁰⁷, absolue pour le bien comme pour le mal, vient jamais, malgré les cris de la routine et des petites spéculations locales, à prédominer, aussitôt le commerce français montera au premier rang. On dit : commerçans espagnols, portugais, italiens, flamands, allemands, français, anglais ¹⁰⁸; on dira : commerçans français, espagnols, portugais, italiens, flamands, allemands, anglais. Le commerce français, depuis qu'il a perdu Jacques-Cœur, ses habiles et nombreux facteurs, sa maison splendide, où les chevaux étaient ferrés d'argent ¹⁰⁹, n'a plus de nom à opposer à celui de Fourques d'Ausbourg ¹¹⁰; alors il en aura d'aussi grands et de plus grands. Le commerce français, dont les mouvemens progressifs ont changé le prix de tant de choses ¹¹¹; libre alors dans ses mouvemens les plus habituels, deviendra bientôt un géant; qui, ainsi que l'empereur, tiendra le globe dans sa main ¹¹².

Cependant, messires, ne vous hâtez pas de croire que ce jeune homme qui étoit venu de la part de mon beau-père, me demander des conseils, ait pris aussitôt l'état de marchand; il y a au contraire renoncé; c'est que je terminai avec lui comme je terminerai avec vous.

Malgré le haut degré de science et de prospérité auquel s'est maintenant élevé le commerce, lui dis-je et vous dirai-je aussi, je n'en ai pas pas moins l'intention de recouvrer tout doucement les dettes de mes livres obligatoires ¹¹³, ensuite de me retirer.

Et pourquoi, me demanda-t-il, et me demanderez-vous? Parce que, lui répondis-je, et vous répondrai-je, au jour actuel je ne vois que marchands excommuniés, ou qui ont encouru l'excommunication, qu'emportent les obligations passées sous le sceau de l'officialité ¹¹⁴; parce que je ne vois sur la porte de l'église que marchands banqueroutiers, un cerge à la main, confessant tout haut devant le peuple leur déconvenue ¹¹⁵.

Eh! pourquoi tant de manque de parole, tant de manque de foi? Parce que où nous étions autrefois dix nous sommes cent, où nous étions autrefois cent, nous sommes mille ¹¹⁶; parce que tout le monde veut être marchand, parce qu'on ne nous croit pas, parce qu'on ne veut pas nous croire les plus malheureux.

I. HOTELIER.

Histoire xv.

Un grand nombre d'états s'habillent de la même manière dans toute la France. Entr'autres les hô-

teliers , sont toujours en bonnet blanc , pourpoint blanc , chausses blanches , tablier jeté sur le côté droit , laissant voir au côté gauche un long couteau à manche de corne ou de cuivre . Ce soir , un des hôteliers de la ville ainsi habillé , a pris la parole et a dit : Je suis l'hôtelier des Trois-Singes ; je crois , si je ne me flatte , être assez connu ici et ailleurs . Il y a trente ans que je tiens hôtellerie : vous allez juger de notre bonheur .

Si quelqu'un de vous a jamais passé à Avignon , dans la rue des Frères-Prêcheurs ² , il a passé dans la rue où je suis né . L'hôtellerie de Saint-Pierre était dans le voisinage de notre maison : mon petit ami Quatre Sous , me disait l'hôtelier , viens , entre chez moi ; et il me faisait voir des tables parées de beau linge , de belle vaisselle , destinées à de nombreux convives ; car , ainsi que portait son enseigne , il faisait nopces et festins ³ . Dans les salles , dans les cuisines , c'était un mouvement , une odeur qui me réjouissaient . Je disais alors comme vous : Que les hôteliers sont heureux ! ils sont les plus heureux !

Quand j'eus quinze ou seize ans , il m'invita un jour à déjeuner en famille , et à la fin du repas il me dit : Quatre-Sous , je vais te donner aujourd'hui un beau dessert . Il appela sa nièce Henriette , qui était un peu plus jeune que moi ; voilà ma nièce , me dit-il , tu vois qu'elle n'est pas des plus laides ; eh bien ! si tu veux demeurer avec nous et avoir

une bonne conduite , dans quelques années elle sera ta femme ; le veux-tu ? Henriette venait de recevoir la confirmation ; son front était encore couvert du bandeau du saint crême ⁴ ; Henriette était encore toute innocente ; Henriette était charmante ; j'avais près de seize ans ; le déjeuner ajoutait à la chaleur de mon sang ; cette hôtellerie me semblait un paradis où saint Pierre était sur la porte ; imaginez ma réponse : tu fais bien , me dit l'oncle de Henriette ; ne vaut-il pas mieux gagner de l'argent en mangeant et en buvant , que faire le métier de ton père , être un malheureux charpentier ? Tu serais bien avancé , quand un beau matin , tu te serais cassé bras ou jambe ; car c'est le moins. Estropié au service du roi , c'est honorable ; mais au service d'un petit bourgeois qui veut avoir une maison neuve , il n'y a ni profit ni honneur.

Voyez ce que c'est que l'inexpérience et la jeunesse. Je trouvai que l'hôtelier raisonnait de fort bon sens. Je me hâtai de prendre le tablier blanc et le couteau de cuisine. Depuis , et il y a bien longtemps , je ne les ai plus quittés.

Dans les commencemens , on ne me donna d'autre tâche que d'écumer les marmites , de plumer les volailles , de hacher les viandes. Bientôt on me mit à tout faire et je fis bien tout , parce que je travaillais toujours avec Henriette.

Quand j'eus dix-sept , dix-huit ans , elle en eut seize , dix-sept. Deux années l'avaient merveilleuse-

ment embellie; ses joues s'étaient arrondies, colorées, comme ces beaux fruits pendus aux branches des arbres, qui attirent les désirs de tous ceux qui les voient.

Tout le monde trouvait Henriette aimable, tout le monde l'aimait, la caressait, et il s'en fallait bien qu'elle s'en fâchât; quant à moi, j'enrageais et j'avais de la peine à contenir ma rage.

Entre autres personnes qui venaient habituellement à l'hôtellerie, deux jeunes argoulets⁵ me portaient le plus d'ombrage, car je me doutais bien qu'ils venaient moins pour le bon vin ou la bonne chère que pour voir Henriette; je ne leur faisais pas les yeux doux, mais ils ne daignaient pas y prendre garde: enfin un jour que l'un d'eux était en disposition de vouloir embrasser Henriette, et qu'elle ne se défendait pas comme une fille d'honneur, la colère m'emporta au point que, saisissant sur les fourneaux un poëlon rempli de sauce bouillante, j'en coiffai l'argoulet. Henriette voulut prendre son parti: il y avait encore un autre poëlon, j'y courus; Henriette y courut plus vite; je m'enfuis dans la rue en fermant à clef la porte sur moi.

C'est ainsi que je me séparai de cette jeune coquette, qui entendait faire de moi un mari patient et commode; mais elle n'avait pas encore trouvé son homme, il s'en fallait bien.

Vous me direz: pourquoi sacrifier à un mouvement de jalousie l'espoir d'un riche établissement?

Eh ! d'ailleurs, dans certains états doit-on donc être jaloux ? Ah ! je vous entends , messires , l'honneur des femmes n'est pas fait pour nos ménages ; je ne sais trop ce qui en est ; mais , quand à moi , je n'ai jamais consenti , je ne consentirai jamais à ma honte.

Je l'avais déclaré à l'hôtelier de Saint-Pierre , avant de sortir de son hôtellerie , un jour que Henriette voyant que ses minauderies et ses coquetteries me faisaient souvent pâlir ou rougir , me dit : Quatre-Sous ! tu mets quelques grains d'épices dans les ragôts pour les rendre meilleurs , par la même raison je mettrai aussi quelque grain de jalousie dans notre ménage. Ce propos m'irrita au point que je lui répliquai d'une manière toute maritale, quoique je ne fusse pas encore mari. Henriette , toute en pleurs , alla se plaindre à son oncle qui vint me faire la leçon , et me dit qu'un hôtelier jaloux était encore plus ridicule que tout autre. Qu'il espérait que les réflexions , l'âge et la maturité me rendraient plus raisonnable : Ne l'espérez pas , lui répondis-je ; non , jamais à cet égard je ne changerai. Je sais maintenant que notre état est très malheureux ; je suis résigné à souffrir de toutes les manières , excepté de celle-là.

Et quand je fus sorti de l'hôtellerie de Saint-Pierre , je répondis de même à un Bourguignon ; marchand de moutarde^s , qui me faisait les mêmes réflexions que l'hôtelier : Il faut que ma femme soit ma femme , ou je renonce à me marier : Puis-

que tu es si jaloux, me dit-il, commence par être seulement cuisinier, tu ne seras pas obligé de recevoir les jeunes argoulets; et si ta jalousie ne diminue point, tu pourras t'en tenir là. Dans ce moment je fais ma tournée; viens avec moi vendre de la moutarde tu pourras choisir sur mille cuisines.

Je trouvai bon le conseil du marchand. Je partis avec lui; et peu de temps après, en passant à Lyon, j'entrai au service de l'archevêque.

J'aimais l'abondance, la bonne chère, la joie; je me félicitai de me trouver chez un archevêque; mais je connus bientôt que je n'étais pas où je croyais. Avant de se mettre au travail, il fallait assister à la prière; avant déjeuner, il fallait avoir entendu la messe; le soir, avant de souper, il fallait avoir dit vêpres et complies.

Sur les piliers de la grande cuisine, étaient écrits les douze mois du calendrier. On y lisait en grosses lettres les jeûnes des avents, du carême, des vigiles; les doubles, semi-doubles, abstinences. Les autres jours étaient marqués par des dictons d'astrologie et de médecine: méfie-toi des cornes du bélier, du taureau, sois sobre; garde-toi de la malice des gémeaux, sois sobre; de la colère du lion, de la piqure du scorpion, sois sobre; purge-toi, fais-toi saigner, sois sobre; jour solsticial, sois sobre; jour critique, sois sobre; tous ces dictons étaient en latin², mais en latin vraiment de cuisine, que nous

entendions tous. L'année entière devenait un carême perpétuel. Il y avait des semaines où on ne préparait que des légumes, des œufs et du poisson, d'autres où l'on ne préparait que des légumes et des œufs, d'autres où l'on ne préparait que des légumes⁸.

Quel dommage, disions-nous, en mangeant nos lentilles, qu'un grand archevêque ait, de cette manière, donné dans la dévotion : à Rouen, l'œuvre de la cathédrale, avec l'argent levé pour la permission de manger du beurre, a fait bâtir un haut clocher, appelé la tour du Beurre⁹. A Lyon, l'œuvre de la cathédrale, avec l'argent qu'on donnerait aussi au tronc pour la permission de faire gras, pourrait faire bâtir un plus haut clocher qu'on appellerait la tour du lard. Mais personne de nous n'aurait osé faire ces réflexions à l'archevêque ; seulement ses meilleurs officiers le quittaient un à un pour aller chercher fortune ailleurs.

Quatre-Sous, me dit un matin le chef de cuisine, notre maître devient tous les jours plus austère ; s'il veut tant faire maigre, que du moins il fasse maigre d'archevêque. Depuis long-temps il ne veut plus ni pâté de poisson, ni coulis de poisson, ni gelée de poisson, ni arbalète de poisson, ni brochet à la galantine, ni brochet à l'eau bénite, ni civet d'huitres, ni lait lardé, ni fromage d'anguilles, ni pâté d'œufs, ni œufs rôtis à la broche, ni fromage frit, ni crème frite, ni beurre frit, ni baignets de

riz, ni baignets de figues, ni baignets de sauge, ni baignets de fleurs¹⁰. Je me rouille, mon ami; bientôt je ne vaudrai plus à faire la cuisine des Chartreux. Adieu, je ne sais où je vais, mais je m'en vais.

L'archevêque ne s'inquiéta guère de la désertion de son chef de cuisine; il le remplaça par le sous-chef, et nous montâmes tous d'un échelon.

Mes camarades furent tous réjouis de cet avancement; je ne le fus pas; quand enfin notre archevêque et ses commensaux en furent venus au point de ne manger à collation que des racines cuites, de ne vouloir à dessert que des lectures pieuses, je vis que cette maison serait ma perte, je devins tout triste.

Pour comble de malheur, depuis long-temps le marchand de moutarde n'avait plus repassé par Lyon.

Un vendredi, jour de jeûne, que je pensais à lui sans espérance de le revoir, il entra tout à coup; je courus l'embrasser de bien bon cœur: Qu'as-tu, pauvre Quatre-Sous, me dit-il, tu es maigre; je ne te vois pas content. Je lui répondis que je n'avais pas lieu de l'être, et je lui en dis la raison: Ah! dit-il alors, en se tournant vers un ami qui l'accompagnait, il faut amener avec nous ce jeune homme à Dijon, et le placer au service du duc de Bourgogne.

L'ami du marchand de moutarde se chargea vo-

lontiers de cette commission, comme un homme qui était sûr de bien la remplir. Nous partîmes; et véritablement, à notre arrivée à Dijon, je fus admis dans la suite du duc.

Quelle différence entre le palais archiepiscopal de Lyon et le couvent de Bourgogne! Nous y entrâmes la nuit. De larges lanternes éclairaient les portes et les allées. Je ne sentis pas la marmite de l'aumône, la soupe des pauvres, le grill des ardines. Une bûche, une magnificence éclataient de toute part.

L'argenterie y était aussi abondante que les cailloux aux bords du Rhône. On dit qu'il y en avait cinquante mille marcs; je n'ai jamais voulu croire qu'il n'y en eût pas davantage.

On n'y buvait pas moins de douze cents grosses pièces de vin par an. Jugez quelle devait y être la joie.

Toutefois ce qui me frappa le plus, ce fut dans les cuisines, l'imposante gravité du chef, toujours assis sur sa haute chaise à bras, où il donnait solennellement ses ordres; tenant à la main une longue cuiller de bois avec laquelle il goûtait, sans bouger de sa place, les divers mets qui étaient sur les fourneaux et dans les marmites, avec laquelle en même temps il faisait la police, lorsqu'il apercevait des négligens, des paresseux et surtout des gourmands¹⁶.

L'ami du marchand de moutarde me présenta

à ce majestueux chef; j'en fus très gracieusement accueilli. Il est vrai que cet ami était lui-même présenté par le hérault de la cour de Bourgogne, dont la figure toute joyale était digne de son nom de Bonne-Nouvelle, que lui avait donné le duc, en le baptisant avec du vin, suivant l'usage.

Je tâchai tant qu'il m'était possible de plaire à tout le monde, entre autres au maître sénéchal. Aussi ne cessait-il de me témoigner sa bienveillance par des enseignemens particuliers. Un jour, il me prit affectueusement à son côté, et il me dit : Quatre-Sous, puisque tu veux être mon élève, il ne tiendra pas à moi que tu ne sois un habile cuisinier; mais sache d'abord que tous les mets ont leurs règles, et que celui de la cuisine a des siennes comme les autres; toute la différence est, qu'elles sont plus nombreuses et plus difficiles : Attention donc, mon ami, attention !

Tu sais, ou tu dois savoir que le repas se divise ordinairement en cinq parties appelées services ou mets.

Le premier mets, appelé aussi l'entrée, n'exige ni grande peine, ni grands frais; il s'agit d'ouvrir ou d'exciter l'appétit on sert des limons, des cerises, des fruits tendres, des salades.

Mais il n'en est pas ainsi du second mets, composé de pâtes, de brouets et de potage.

Les pâtes ou graves d'écrevisses et d'amandes, les pâtes de volaille, les pâtes d'amandes à la

crème, les brouets, qui sont des viandes macérées, cuites, pilées, mêlées avec du bouillon²⁴, demandent sans doute beaucoup d'intelligence, mais infiniment moins que les potages,

Attache-toi surtout aux potages; ils sont la base des repas, et leur infinie variété annonce leur importance.

Je ne parlerai pas des potages au riz, à l'avenat, à la semoule, à la fromentée, au millet, aux herbes, aux légumes²⁵; toutes les bonnes femmes savent les faire: mais les potages au fenouil, à la moutarde²⁶, deviennent plus difficiles; les potages de macaroni²⁷, les potages de chair pilée, les potages de tripes, les potages de pommes, de poires, de coings²⁸, deviennent encore plus difficiles.

Les potages sont succulents; cela ne suffit pas; ils contentent le goût, il faut qu'ils contentent la vue. Il faut, suivant leur espèce, les teindre chacun d'une couleur différente. Il faut ensuite les servir sur la table, de manière que les potages blancs, bleus, jaunes, verts, rouges, dorés²⁹, offrent par leur disposition, une agréable harmonie de couleurs. Examinez la manière dont les jeunes filles font jouer ensemble celle de leurs ajustemens: quel art! quel goût! Elles étudient; étudie aussi la nature.

J'écoutai, je retins bien; je me mis à l'ouvrage. C'était à voir comment le bon maître saucier, toujours sur mes talons lorsque je faisais un plat, me guidait, me rectifiait, me corrigeait; comment, lors-

qu'il s'apercevait que je mettais à profit ses leçons, il me tapotait, me frappait sur l'épaule, m'applaudissait de toutes les manières : Courage, me disait-il, le duc de Bourgogne, on l'a remarqué, revient plus souvent à tes plats qu'à ceux des autres; s'il demande ton nom; ta fortune est faite.

J'étais animé, transporté. Je ne cessais de faire, de refaire, de m'essayer, de m'instruire. Enfin, au dire des plus difficiles, je n'avais presque plus rien à savoir, lorsque la guerre, si funeste aux arts, vint arrêter mes progrès.

Depuis quelque temps du nous enseignait tous à monter à cheval, à faire le coup de hache, le coup d'épée, le coup de lance. D'abord cela m'amusa et me plut; mais il n'en fut pas de même, quand on me dit que c'était pour entrer en campagne.

On me dit que les gens de l'échansonnerie, de la boulangerie, de la somnellerie avaient leurs drapeaux, et servaient aussi le duc dans les camps comme dans les cuisines; on me dit qu'il était souvent arrivé que la boulangerie, la rôtisserie, la saucerie surtout, avaient donné avec une bravoure qui avait changé la chance de la bataille; on me dit que je devais être bien aise de pouvoir ainsi m'illustrer; on me dit enfin que je ne devais pas être en peine, puisque les quatre chirurgiens de la maison du duc le suivaient à la guerre.

Je répondis que je n'étais pas gentilhomme, ainsi que mon nom de Joseph Quatre-Sous l'annonçait assez : n'importe, me répondit-on, tout est bon en temps de guerre ; il ne s'agit que d'être brave.

Alors, mais trop tard, je reconnus que je m'étais encore trompé, et que la place de cuisinier-saucier de Charles-le-Téméraire n'était pas le fait d'un homme de paix tel que moi. La peur me prit ; je résolus d'aller au loin faire les sauces d'un autre.

Mais à qui me confier ? Mes camarades se seraient moqué de moi, et il n'était pas sûr qu'on me permit de remercier et de me retirer.

La desserte des plats entamés qui avaient été servis sur la table du duc appartenait aux pauvres, mais celle des plats entiers appartenait à ses officiers ³². Certains jours de l'année, le prédicateur, l'armurier, le maréchal-ferrant avaient aussi, de droit, certains plats ³³. Ces diverses personnes les vendaient, et ordinairement c'était moi, le plus jeune, le plus coureur, qu'on chargeait de cette vente.

Les hôtelleries, comme vous vous en doutez bien, étaient mes débouchés ; j'avais eu occasion de faire une connaissance particulière avec l'hôtelier de l'Aigle-Noir.

Je lui contai mon cas ; il le trouva fort inquiétant, et me dit que mon projet de me retirer n'é-

tait pas sans danger; mais, tiens, ajouta-t-il, après avoir gratté quatre ou cinq fois la tête avec son bonnet de drap blanc³⁴; j'ai ton affaire, celle de mon cousin et même, je crois, celle de ma cousine. Va-t'en à Montereau chez mon cousin, l'hôtelier de la Tour-d'Argent, qui a besoin en même temps d'un cuisinier et d'un gendre; tu es frais, d'une bonne tournure; tu conviendras, j'en suis sûr; vas-y sur ma parole : Un moment, lui dis-je, votre cousine est jeune, jolie, gentille; ce n'est pas avec une pareille enseigne que j'entends achalander l'hôtellerie. Je veux une femme laide, qui n'aime ni à regarder, ni à être regardée, ni à gracieuser, ni à être gracieusée; je lui dis comment j'étais déjà sorti d'une hôtellerie, et comment je craignais d'entrer dans une autre; enfin je lui parlai comme au marchand de moutarde : Peste! dit alors en riant l'hôtelier de l'Aigle-Noir, quel garçon si prudent! Tiens, ajouta-t-il, je n'ai pas vu ma petite cousine; mais j'ai ouï dire qu'elle était à peu près telle que tu la désires. Pars et pars sans différer, de crainte d'être prévenu par quelque autre jeune garçon aussi prudent que toi; car, je le vois, nous sommes dans le siècle de la finesse et de la prudence. Je partis; je courus; j'arrivai bientôt.

Je fus bien reçu à Montereau par l'hôtelier de la Tour-d'Argent; mais sa fille Paulette me parut laide au-delà de ce que je pouvais désirer pour mon entière tranquillité. Toutefois je gagnai sur ma con-

tenance ; sur mes yeux et sur ma langue de n'en rien témoigner, et je lui fis même quelques compliments, en voyant les nombreux astenques d'étain et de cuivre dont brillèrent tous les murs. Elle me parut aussi un peu âgée pour moi. Jen'en témoignai rien non plus ; mais son père devint ma pensée. Il alla chercher un petit livre en parthein où étaient écrites les dates des naissances et des décès de toute la famille ³⁵ : Savez-vous lire ? me dit-il ; Oui, lui répondis-je, pourvu que la lettre soit grosse ; il se trouva qu'elle était très menue. On lut, je comptai par mes doigts l'âge de Paulette ; d'après l'année de sa naissance, portée dans le petit livre, il se trouva qu'elle n'avait pas encore dix-huit ans.

J'arrêtai alors mes conventions, et je me mis à l'ouvrage. La Tour d'Argent me fut pas désachalandée par ma faute. On ne bruvait pas mauvaises les mêmes sauces que le duc de Bourgogne trouvait bonnes : Vous savez que le troisième service ou troisième mets est composé du rôti à la sauce ³⁶. Je fis des sauces à la canelle, à la noix muscade, à la moutarde, à l'ail, des sauces froides, des sauces au persil, au vinaigre, des sauces chaudes, des sauces d'enfer ³⁷, des sauces aux bouillons, des sauces aux oignons, des sauces aux pruneaux, des sauces aux mûres, des sauces aux raisins, des sauces au genêt, des sauces aux roses, des sauces aux fleurs ³⁸. Les gens de Montreuil et des environs aiment beaucoup

les saucés ; les saucés me gagnèrent tout le pays. Une municipalité me chargea de son repas de corps. Elle me le paya autant que la municipalité de Paris paie le sien, quarante sous⁵⁰. Si je fus content, on ne le fut pas moins : au lieu de teindre, suivant l'usage, les saucés, chacune d'une couleur différente⁴⁰, je les teignis comme les robes des échevins, mi-parties de rouge et de bleu⁴¹.

Ce repas fit le plus grand honneur à l'hôtellerie de la Four-d'Argent et y attira encore plus de monde.

Cependant je m'accoutumais peu à peu à la figure de Paulette : je ne pouvais m'accoutumer à son caractère rude et difficile ; mais je prenais patience ; je pensais que je n'aurais du moins rien à craindre des argouteils.

Elle eut vingt-un ans ; je lui dis alors qu'il était temps de nous marier et de commencer notre établissement ; elle me répondit, pour la première fois de sa vie, d'un ton fort doux, qu'elle ne s'y opposait pas. Son père ne s'y opposa pas non plus ; mais, lorsqu'on publia les bans, il y eut une opposition ; ce fut celle d'un pauvre praticien qui vivait d'oppositions aux mariages⁴², et qui prétendit que j'avais été parrain à la confirmation d'un jeune enfant, dont Paulette avait été marraine⁴³. Nous vîmes bientôt que cet homme voulait quelques tournois ; nous les lui donnâmes ; aussitôt il se désista.

Nous allâmes à l'église. Notre cortège fut assez

nombreux ; nous étions accompagnés de plusieurs hôteliers, parens ou amis de mon beau-père, portant tous le bouquet sur l'oreille ⁴⁴.

Quand le prêtre, après m'avoir fait les demandes de consentement, les répéta à Paulette et lui dit : *Paulette Le Gris ! veux-tu Joseph Quatre-Sous, qui cy est ; à espoux et mari, si Dieu et sainte église te l'accordent* ⁴⁵ ? elle répondit oui, avec un son de voix qui venait du fond de son cœur et qui alla au fond du mien. Ensuite elle ajouta sans timidité, sans hésitation, sans le secours du prêtre qui ordinairement souffle ces paroles ⁴⁶ : *Je te prends à mon espoux et mari, et te promets que je te porterai foi et loyauté de mon corps et de mes biens ; et cy te garderai sain et malade, en quelque-estat qu'il plaise à Dieu que tu sois ; ne pour pire, ne pour meilleur, je ne te changerai jusqu'à la mort* ⁴⁷. Et lorsque mettant l'anneau au premier doigt de sa main, je lui dis : *Paulette, de cet annel je vous honore*, et le passant ensuite au second doigt, je lui dis encore : *Paulette, de cet annel je vous espouse*, et enfin, le passant au troisième doigt, j'ajoutai : *Paulette, de mes biens je vous dote* ⁴⁸, elle reçut l'anneau et les pièces de mariage d'un air affectueux qui étonna toute la famille, réjouit le clergé ainsi que les assistans.

C'est la seconde fois que Paulette me parlait gracieusement. Depuis, elle ne m'a parlé que de cette manière, et n'a gardé son ancien ton rude qu'avec les autres.

De retour à la maison, mon beau-père me paya la dot de sa fille en belles pièces d'or. Mon gendre, me dit-il ensuite en riant, allons maintenant nous mettre à table, et surtout bon appétit; car, tu le sais, les frais du banquet, suivant la coutume, ne sont pas sujets à rapport⁴⁹. Nous étions déjà tous rangés et prêts à nous asseoir; voilà un seigneur, sa dame, ses pages qui arrivent, s'arrêtent devant l'hôtellerie et descendent. Il n'y avait pas à hésiter. Le seigneur et sa dame s'assirent à ma place et à celle de Paulette. Ils mangèrent notre repas de nocces, qui put à peine leur suffire à eux et à leurs gens; ils payèrent, ils repartirent.

Nous préparâmes un nouveau repas, nous chantâmes, nous dansâmes.

Le lendemain mon beau-père me dit : Quatre-Sous, dès ce matin tu ne peux plus demeurer à Montereau. Les hôteliers de la même famille, pour vivre en amitié et en paix, doivent se provigner d'une ville à une autre. Tu as une suite de villes à habiter avant de te fixer à une ville de résidence royale; où, comme je l'ai dans la tête, tu tireras parti des airs de cour que tu as pris à la saucerie du duc de Bourgogne. Commence par Moret, Fontainebleau ou Némours; ensuite tu pourras aller à Pithiviers, ensuite à Chartres et enfin à Blois, Amboise ou Tours⁵⁰. Il n'y avait pas à répliquer, je ne répliquai pas; il fallait partir, je partis sur l'heure même, emmenant avec moi Paulette qui, sachant d'avance à quoi s'en tenir, avait tout préparé.

Aucune des villes où nous passâmes ne nous plut jusqu'à Pithiviers, qui nous parut fait pour nous, et pour lequel il nous parut que nous étions faits.

Pithiviers est situé au milieu des rivières, des étangs et des forêts; le pays abonde en toute espèce de poisson et de gibier. Les lapins blancs⁵¹ et les perdrix rouges que le bon roi René a apportés en France⁵², y ont singulièrement multiplié: en outre c'est le pays des canards; je ne manquai pas non plus ni de hérissons, ni de plongeons, ni de hérons, ni de butors, ni de cigognes; ni de grues⁵³. C'aurait donc été ma faute si je n'avais pas satisfait le goût des gens de Pithiviers pour la venaison, le rôti des connaisseurs, le second rôti⁵⁴, le quatrième mets.

Vous tous qui m'écoutez, messires, vous vous imaginez que le second rôti est d'une préparation simple. Je vous assure, moi, qu'il est d'une préparation assez difficile; vous ne vous doutez peut-être pas combien il faut avoir l'œil exercé pour déterminer à quel point la viande qu'on va mettre à la broche est ou n'est pas assez bouillie⁵⁵; à quel point ensuite elle est dans sa plus belle dorure. Vous ne vous doutez peut-être pas non plus de la difficulté de bien épicer, de bien parfumer, de bien aromatiser le lard dont on veut se servir pour la barder ou pour la larder⁵⁶. Ce rôti, croyez-m'en, est difficile; toutefois, à Pithiviers, on voulait bien trouver qu'il ne l'était pas pour moi: on n'était pas d'ailleurs moins content des autres mets.

Je vous dirai aussi que mettant à profit les nouvelles traductions des livres de cuisine italiens⁵⁷, j'avais grand soin de joncher la table de fleurs⁵⁸ et de parer le plafond de rameaux d'arbres d'où pendaient les fruits⁵⁹.

Ma petite fortune était en bon train ; je ne pensais pas qu'elle fût si tôt arrêtée. J'aurais toutefois dû voir que des gens étaient intéressés à ce qu'elle le fût : mon hôtellerie ne pouvait être continuellement pleine sans que les autres ne fussent souvent vides. Les autres hôteliers ne pouvant faire aussi bien que moi le quatrième mets, trouvèrent plus facile de me faire quitter la ville.

Regardez-moi bien, messires, assurément je ne suis pas des plus beaux, mais je ne suis peut-être pas non plus, à votre avis, des plus laids. Eh bien ! les hôteliers de Pithiviers firent courir ou du moins accréditèrent le bruit que j'étais le Diable, qui, sous forme humaine, y était venu tenir hôtellerie. J'eus de la peine à couper racine à cette imposture ; il fallut m'adresser au juge, homme d'âge et de science, et il fallut que, par sentence bailliagère, le juge déclarât que j'étais de chair et d'os.

Du reste, messires, on ne doit cependant pas trop blâmer la sollicitude des habitans de Pithiviers et de leur maire qui s'était mis à leur tête. Les gens instruits savent qu'il n'est malheureusement pas sans exemple que le Diable ait tenu des hôtelleries⁶⁰, servis par des petits Diables et des petites

Diabesses qui avaient pris la forme et les habits des valets et des chambrières. Nous étions étrangers ; je suis un peu noir ; Paulette n'est pas trop blanche ; nous fîmes naître des soupçons.

Rien que j'ausse prouvé qui j'étais, je n'en fus pas moins obligé de quitter Pithiviers. Ma famille et moi étions poursuivis partout ; mais j'en conviendrai, c'était ordinairement d'une manière plus gaie que méchante. Quand je passais avec ma voiture, on disait : voilà le Diable et son train. Quand Paulette passait, on disait : elle est laide comme une Diabesse. Quand je passais avec Paulette et mes deux filles, on disait : voilà le Diable à quatre. Si un étranger ne voulait pas aller à une autre hôtellerie et qu'il s'obstinât à vouloir aller à la mienne, on lui disait : eh bien ! allez au Diable. A la halle, lorsque je marchandais quelque chose en concurrence avec un autre acheteur, il disait au marchand : je ne vous en donnerai pas une obole de plus ; j'aimé mieux que le Diable l'emporte.

Ces plaisanteries devenant tous les jours plus insupportables, nous terminâmes nos petites affaires, et un beau matin, après avoir décroché notre enseigne, nous dîmes adieu à Pithiviers.

Je voulais aller dans les provinces où réside la cour ; dans le Blaisois ; dans la Touraine ; et je tirais Paulette de ce côté. Paulette, au contraire, voulait aller dans la Champagne ; et elle me tira de ce côté, et elle fut la plus forte.

Voici d'ailleurs son raisonnement, bien digne de la fille de l'hôtelier de la Tour-d'Argent. Chaque pays, me dit-elle, a un goût général pour un mets favori; la Bourgogne aime les sauces; le Gâtinais le rôt; la Champagne, je l'ai toute ma vie oui dire, aime les pâtisseries. Vous ferez aux Champenois de bons pâtés et aux Champenoises des tartes qui ne seront pas moins bonnes; ou dans ce pays il n'y aura pas un double, un angelot⁶³, ou vous l'aurez. Je ne résistai plus; nous prîmes la route de la Champagne.

Nous passâmes à Château-Landon; je voulais m'arrêter à Château-Landon, Paulette ne le voulut pas; je voulais m'arrêter à Sens, elle ne le voulut pas; à Villeneuve, elle ne le voulut pas. Paulette a un grand cœur; elle ne voulut s'arrêter qu'à Troyes, où nous vinmes pendre l'enseigne des Trois-Singes.

Nous achalandâmes surtout notre nouvelle hôtellerie par les pâtés. Nous en fîmes de grands, d'excellens, qu'on nous paya comme grands, comme excellens. On nous paya les pâtés à la graisse et aux épices jusqu'à huit sous⁶³.

En outre, je fis toute sorte d'autres pâtés: des pâtés de cerf⁶⁴, de grands, de très grands pâtés renfermant au milieu de rangées d'oisons un agneau ou un chevreau farci⁶⁵.

Du reste, ce ne sont point ces grandes pièces

de four qui montrent le talent du cuisinier, ce sont des pièces plus délicates; les tartes.

La pâtisserie des tartes, personne ici ne l'ignore, fait ordinairement les honneurs du cinquième mets ou dernier service, qu'on appelle aussi la suite⁶⁵. En divers temps, on m'a demandé à Troyes des tartes à double visage, des tartes aux herbes, des tartes aux feuilles de rose, des tartes au riz, des tartes aux citrouilles, des tartes aux cerises, des tartes aux châtaignes, des tartes à l'avoine⁶⁶, des tartes faites avec toute espèce d'herbes, de fleurs, de grains, de légumes, de fruits⁶⁷. J'ai toujours satisfait à toutes ces demandes; et à bien d'autres.

Je n'ai pas été plus embarrassé quand, pour les repas de corps, plus les repas de magistrature, de clémence, de noblesse ou d'autres états, il m'a fallu varier les décorations des pâtisseries; figurer tantôt des balances, des mains de justice, tantôt des églises, des monastères; tantôt des donjons, des tours, des châteaux⁶⁸, des carcasses en orne faite⁶⁹. Il va sans dire que je ne l'ai pas été non plus quand il m'a fallu teindre ou, suivant l'occasion, blasonner les cœurs, par lesquelles ordinairement se terminent les repas⁷⁰.

J'entends les repas des simples bourgeois; car chez les riches, les hauts bourgeois, chez les grands seigneurs, lorsque la compagnie est passée dans une autre salle, on sert les épices de chambre⁷¹, les confitures sèches ou liquides, les oublies⁷², les

tragées, les sucreries, qui figurent des fleurs de lys ⁷⁴, des couronnes, quelquefois de plus ou moins grandes représentations d'hommes ou d'animaux ⁷⁵, dont chacun casse et prend la partie qui lui convient la plus ; on sert encore et en même temps, des vins de Corse mêlés ⁷⁶, de l'hypocras fait avec d'excellent vin bien sucré, bien aromatisé de canelle et de girofle ⁷⁷. Enfin, on donne à laver les mains avec de l'eau de rose ou de l'eau à la fleur d'orange ⁷⁸.

Sans que je vous le dise, vous voyez maintenant qu'il faut, pour être hôtelier, avoir préparé les différentes parties d'un repas, qu'il faut être en même temps cuisinier, pâtissier, confiturier, épicer, et cela ne peut encore suffire ; vous allez voir.

Lorsque j'arrivai ici, les hôteliers de cette ville, presque tous établis à la porte de la Madeleine ⁷⁹, médaignaient les autres portes ; j'allai m'établir à celle des Crocecs ⁸⁰, et je prouvai que je n'avois pas le plus mal choisi. Plusieurs d'entre eux avoient voulu avoir de grands corps d'hôtellerie ; ils n'avoient eu que de grandes granges ; la construction en bois n'admet pas d'habitation à développement d'architecture ; mais elle admet des habitations fraîches, riantes, jolies. Dès les premiers jours même, je me représentai en imagination une hôtellerie de grandeur moyenne, en bon air, en belle vue ; bâtie non avec des poutres, des solives, tantôt maladroitement cachées dans le plâtre, tantôt maladroitement plâtrées ; mais, au contraire, se montrant franche-

ment et par leur peinture aux couleurs de mon enseigne, se détachant du banc des murs, dont l'éclat attire aux hôtelleries les voyageurs, comme aux pigeonniers il attire les pigeons. Telle je me la représentai, telle je la fis faire, telle vous l'avez vue, et telle vous la voyez encore. Je fis entourer ma cour de montoirs ⁸¹ de toutes les hauteurs, pour toute sorte de chevaux et de mules, pour les personnes de tous les âges, de tous les états; et au milieu je fis élever un grand poteau à lanterne ⁸². Je fis raviver les Trois-Singes de mon enseigne; je leur fis mettre à la bouche, à l'un une grosse pomme, à l'autre un gros raisin, à l'autre un gros melon, afin que l'on eût l'air de bien manger chez moi; et, prenant le milieu entre ceux qui font attacher leur enseigne au haut du pignon ⁸³, et ceux qui la font attacher sur la porte, je la fis attacher à la hauteur la plus convenable.

Vinrent les ameublemens. Ah! que de dépenses, que de peines! Au jour actuel, le voyageur qui entre dans une hôtellerie veut entrer chez lui ou du moins chez un ami; s'il paie bien, il a raison. Toutes mes cheminées étaient glaciales; je les fis garnir d'une élégante boiserie s'ouvrant au besoin, se fermant de même, se confondant alors avec les lambris ⁸⁴. Je plaçai de grands lits à ciel suspendu ⁸⁵ dans les chambres de parade; j'y plaçai aussi plusieurs nouvelles chaises qui, vous le savez, suivant que leurs cornes sont ou ne sont pas tendues de drape-

ries⁸⁶, deviennent de belles niches ou redeviennent de simples chaises. Dans les chambres moins nobles, je mis de solides lits à coffre⁸⁷, de solides chaises à coffre⁸⁸. Dans les salles, je mis grand nombre de formes, d'escabelles⁸⁹; et, ce que les voyageurs aiment encore mieux, des images pour attendre plus patiemment les heures des repas. Je les fis venir de Tours⁹⁰, je les fis placer sur velours⁹¹ dans de beaux cadres; et, comme je ne suis rien moins que jaloux de ma science d'hôtelier, et que je ne crains rien moins que de la faire connaître, je dirai qu'une bonne hôtellerie ne peut se passer d'une arche de Noé avec tous les différens animaux qui, à travers les ouvertures, passent leur tête, qui chantent, qui crient ou qui bêlent⁹²; d'une tour de Babel avec ses cannières et ses canons⁹³; des principaux patriarches avec l'habit bourgeois de la Champagne et le chapelet au bras⁹⁴; d'un crucifiement avec un bon larron dont l'ame est reçue par un ange, et un mauvais larron dont l'ame est fouettée par un diable⁹⁵; enfin des douze mois de l'année, l'un semant, l'autre moissonnant; l'un taillant la vigne, l'autre vendangeant; l'un tuant un cochon, l'autre s'asseyant devant une bonne table⁹⁶.

J'aurais pu, sans doute, me passer de tranchoirs d'étain⁹⁷, et m'en tenir, comme dans bien des hôtelleries, aux tranchoirs de bois⁹⁸. Je ne le voulus pas; les beaux et brillans tranchoirs soutiennent dignement la haute pile de tranches de pain blanc

et de pain de seigle⁹⁹ qu'on met à table devant les riches voyageurs.

Par la même raison, toujours et à tous les services, je voulus donner des écuelles¹⁰⁰ d'étain fin, jamais des écuelles de poterie, des écuelles de bois.

Il va sans dire que je fis emplette de petits et de grands couteaux, de couteaux dagues pour trancher¹⁰¹.

Que me manquait-il? que manque-t-il alors aux gens de mon état? Des voyageurs, des hôtes, allez-vous dire: eh bien! je puis vous assurer que lorsqu'on a tout bien disposé pour les recevoir, ils ne manquent pas et qu'ils ne m'ont jamais manqué. Mais là surtout est notre malheur; car nous sommes obligés de prendre le temps comme il est, les gens comme ils sont, les hôtes comme ils viennent.

Pouvez-vous, par exemple, me contester que dans les villes où les bourgeois ont le privilège de ne pas loger les gens de guerre¹⁰², force soit aux hôteliers de les loger; et alors nous voyons entrer chez nous les gendarmes et leurs archers, suivis de leurs cousteliers qui, avec leurs grands couteaux¹⁰³, coupent et tranchent nos jambons, nos flèches de lard, nos provisions, sans se mettre en peine qui paiera.

Vous pensez peut-être qu'il n'y a pas pire? Ah! vous n'avez pas tenu hôtellerie; vous n'avez pas logé de soudoyers à pied; nos tables d'hôte sont en général à deux sous par repas¹⁰⁴, et ils n'ont guère par jour que deux sous de solde¹⁰⁵: et comme

ce n'est pas bonnement proposable à des hommes qui ont combattu ou qui ont couru tout le jour, de se contenter d'un seul repas, c'est nécessairement à l'hôtelier à se contenter de la moitié de ce qui lui est dû.

Il y a pour nous encore pire. Il y a les soudoyers licenciés, les soudroyers sans solde¹⁰⁶, qui ont vendu leur cape, qui n'ont plus que leur épée.

En fait de gens qui ne paient point, il n'y a pas pire, j'en conviens; mais il y a encore pire, et cent fois pire, en fait de gens dont l'arrivée est malencontreuse. Dites-moi, si vous voulez, et j'en demeurerai d'accord avec vous, que les ministres de la justice criminelle sont nécessaires, que le bourreau de Paris, durant les troubles de l'Université, allât à cheval, en habit ecclésiastique, dépendre les deux cleres que le prévôt avait fait pendre¹⁰⁷; que, durant les troubles des Armagnacs, il était un des chefs de la halle¹⁰⁸: dites même que dans le monde il est ordinairement qualifié de maître¹⁰⁹; mais je ne pense pas que les bourreaux de province puissent se comparer à lui; et cependant vous ne sauriez imaginer quelles sont, dans les hôtelleries, leurs exigences. Dernièrement je m'avisai de dire au bourreau d'une ville voisine, qui faisait mettre chez moi tout par grandes écuelles et qui voulait être servi à la salle, que les sergens se contentaient bien de manger à la cuisine; il me répondit arrogantement que les sergens n'avaient par an que dix livres de solde¹¹⁰. et que lui, ne fit-il que pendre,

il avait quatre livres par pendu¹¹ : ne me confondez pas, ajouta-t-il, avec ces petits bourreaux qui n'ont que six livres de pension¹², qui sont obligés, pour cinq sous, de vous couper une oreille¹³.

Il y a plus, nous avons à cet égard des débats même avec les voleurs. Grand nombre d'entre eux disent qu'il sont avocats, médecins, capitaines; et quand nous ne voulons pas les croire, ils nous demandent s'il n'y a pas des voleurs dans tous les états. Du reste, la plupart sentent qu'ils n'ont pas beaucoup de repas à faire; ils les font longs, bons, et les paient bien.

Les excommuniés, pour lesquels il faut avoir une salle ou du moins une table à part¹⁴, ne sont pas non plus toujours fort traitables; les excommuniés débiteurs¹⁵, ne veulent pas manger avec les excommuniés usuriers; les excommuniés libertins, avec les excommuniés larrons; les excommuniés controversistes, avec les excommuniés libertins. Il y a plus, les excommuniés controversistes¹⁶ ne veulent pas manger entre eux. Du reste, je ne vous le cacherai pas, je ne vous cacherai rien; nous sommes bien, fort bien payés par les excommuniés; et j'ai remarqué même que les excommuniés pour fausse monnaie¹⁷ ne m'en ont jamais donné que de bonne. ieb

Mais vous recevez aussi de grands seigneurs? Assez rarement, vous répondrai-je; et d'ailleurs, outre que leurs forts et fougueux chevaux démoussent les légères cloisons de nos écuries, leurs

oiseaux et leurs chiens nous empêchent presque toujours de dormir.

Mais vous recevez aussi des chandines ? Plus rarement, vous répondrai-je encore. Toutefois il en vint ; et sans remonter plus haut que la semaine passée, il en descendit chez moi douze, armés jusqu'aux dents, je ne les fis payer que comme gendarmes ; et voilà que lorsqu'ils furent partis, j'apprends que c'était un chapitre en voyage, à qui les statuts, comme ceux du chapitre de cette ville, permettaient de marcher en armes¹¹⁸. Ils furent assez fins pour ne pas laisser voir qui ils étaient ; et moi à qui deux d'entre eux avaient demandé, l'un un potage au chenevis¹¹⁹ pour se réchauffer, l'autre un pigeon au sucre¹²⁰ pour se désenrhumer, je fus assez sot pour ne pas voir qu'ils ne pouvaient être que des chanoines.

Mais vous recevez des moines aussi ? Il faut, vous répondrai-je, distinguer ; des moines rentés, quelquefois ; des moines mendiants, très souvent, beaucoup plus souvent que nous ne voudrions.

Il n'y a pas long-temps que je dis à un jeune Augustin que j'avais bien traité, et qui se remettait en chemin sans me payer : Père, voulez-vous bien vous charger de trois messes, je vais vous rendre le surplus en argent, comme il est juste. Il me répondit qu'il avait déjà promis ses messes pour plusieurs mois : Du moins, ajoutai-je, quand vous serez arrivé, quelques oraisons pour moi et ma famille. Il me répondit qu'il s'était déjà aussi en-

gagé pour beaucoup de prières. Alors la colère me prit : Eh ! mon Père, croyez-vous donc qu'on donne les denrées ?

La livre de pain coûte 3 den.; La pinte de vin 4; La pinte de moutarde 20; Le boisseau de sel 5 s.; La livre de poivre 4; La livre de cannelle 30; La livre de lard 10 den.; La paire de pigeons 30; La paire de perdrix 5 s.; La voie de bois 18; Le sac de charbon 2; La livre de chandelle 17.

Croyez-vous, lui dis-je encore, qu'on nous fasse gratuitement le service de l'hôtellerie ? Les gages de mon cuisinier sont de 100 s.; Ceux de mon valet, de 50; Ceux de ma servante, de 30.

Priez Dieu pour moi, Père ! ajoutai-je, d'un ton à ne pas être refusé; priez Dieu ! Alors le valet d'écurie et le porte-chape qui va porter les repas en ville¹²³, enhardis par mon exemple, s'approchèrent, et d'un ton aussi résolu que le mien, lui demandèrent, comme à titre de pour-boire, un psalme pour chacun; il promit tout, et cette fois nous ne fûmes pas dupes.

Messieurs, vous ne songeriez pas sans moi aux assises tenues dans les hôtelleries¹²⁴, et qui, je vous l'avouerai, nous sont honorables et profitables; car ce n'est pas sans quelque plaisir que j'entends le juge commencer ainsi l'enquête : Ce-jour d'hui...; en l'hôtellerie où pend l'enseigne des Trois-Singes¹²⁵... Je n'entends pas avec moins de plaisir, que les témoins sont taxés à deux, à trois sous, les procureurs à six sous, les avocats à douze, les rap-

porteurs à vingt-quatre¹²⁶; alors, nous sommes donc heureux ? alors, au contraire, nous sommes très malheureux : car, alors, pour recevoir cette tourbe¹²⁷, nous manquons ou nous sommes toujours sur le point de manquer de provisions.

Notre malheur a voulu que, dans plusieurs villes, les réglemens ne nous permissent pas d'acheter plus de trois boisseaux de blé à la fois¹²⁸, que nous manquassions de pain; notre malheur a voulu encore que, dans d'autres, nous manquassions de viande, qu'il ne fût permis aux bouchers de tuer avant la première messe, excepté pour les grands seigneurs et les hauts bourgeois¹²⁹; mais comme les bouchers refusent de nous en croire sur la qualité de nos hôtes, nous sommes obligés de faire quelque gratification de leur part, de donner en leur nom notre argent, ce qui de toutes les obligations de donner est la pire.

Dans d'autres villes, nous sommes encore plus embarrassés, quand ce n'est pas jour de viande, quand c'est jour de poisson¹³⁰, nous ne trouvons alors rien au marché. — Mais pourquoi, les hôteliers, ne vous levez-vous pas aussi matin que les bourgeois ? — Nous nous levons aussi matin et plus matin. — Mais pourquoi n'allez-vous pas aussi matin au marché que les bourgeois ? — Parce que les lois municipales veulent que nous n'y allions que lorsqu'il est ouvert depuis une heure¹³¹, lorsque tout ce qu'il y a de meilleur est vendu.

Que Dieu préserve d'ailleurs un hôtelier de se

promener sur les avenues aux heures où les gens des campagnes portent les vivres ¹³², il soulèverait toute la ville contre lui.

Cependant il est parvenu à acheter quelques provisions; l'inspecteur, le visiteur, le regardeur ¹³³ demande à voir son panier; il y trouve de la volaille maigre, il la confisque, il fait bien; il y trouve du gibier trop faisandé, il le confisque, il fait très bien. Mais pourquoi confisque-t-il aussi la bête qui ne porte pas la blessure de la flèche, du plomb d'arquebuse ¹³⁴ ou les traces du lacet? N'y a-t-il donc pas des paroisses où les habitans ne peuvent chasser, si ce n'est à coups de pierre ou à coups de bâton ¹³⁵? et alors la bête, pour porter sur son corps l'empreinte de sa mort ignoble, en est-elle moins saine, moins grasse, moins bonne?

De quelle manière, avec quoi, avec quelles espèces nous sont payés tant d'avances, tant de peines, tant de soins, tant de sollicitudes? avec les plus vicilles, les plus méchantes espèces. Quand quelqu'un a un tournoi d'argent rogné ou fêlé, il dit à son ami : J'aurais peut-être quelque peine à le faire passer; allons le manger à l'hôtellerie.

Maintenant vous me demanderez comment il y a des gens qui veulent être hôteliers? En vérité, je ne sais; mais je sais fort bien, et je vais vous dire comment il y a des gens qui ne veulent pas l'être.

Paulette m'a donné deux filles; l'une s'appelle Laurence, l'autre Angèle. Quand Laurence fut nubile, il se présenta le fils d'un blanchisseur de toi-

les, jeune homme rempli de bonnes qualités. Je lui accordai Laurence, à condition qu'il prendrait mon hôtellerie. Il vint demeurer chez moi pour voir si mon état pourrait lui convenir.

Au bout de quelque temps, il me dit qu'il serait volontiers mon gendre, mais qu'il ne serait jamais hôtelier; et voici ses raisons.

Je trouve d'abord, me dit-il, que vous ne pouvez vous faire bien payer, tandis qu'on vous fait ou qu'on peut vous faire bien payer.

Chez vous un homme vient faire de la dépense, il y amène ses amis qui l'augmentent; quand il est sur le point de partir, voilà qu'il se trouve sans argent. Vous avez, à la vérité, le droit de retenir son cheval¹³⁶, mais comme ordinairement les chevaux jeunes, gras, bien harnachés appartiennent aux gens riches, et les chevaux vieux, maigres, mal harnachés aux gens pauvres, vous n'usez pas de votre droit, vous laissez aller le cheval, et vous faites bien : à la vérité aussi vous pouvez retenir le maître¹³⁷; mais après que vous l'avez nourri tant qu'il lui a plu, voilà qu'un beau matin il rompt ses arrêts, et qu'il en est quitte pour une légère amende¹³⁸. De plus, les gens de la ville qui sont venus manger à votre hôtellerie vous doivent-ils? vous ne pouvez judiciairement exiger de paiement que jusqu'à cinq sous¹³⁹.

Au contraire, c'est vous qui devez; vous ne pouvez payer le vin que vous avez acheté parce que vous n'êtes pas payé de ceux à qui vous l'avez fait boire, vous êtes mis en prison : vous voulez en

sortir ; vous voulez faire cession de biens , la loi le permettrait à tout autre ; vous êtes hôtelier , elle ne vous le permet pas ¹⁴⁰. Mais ce n'est pas tout :

Aujourd'hui l'inspecteur municipal est venu ; il a feuilleté , il a examiné votre registre des voyageurs ¹⁴¹ , avec un visage sévère qui a visiblement porté l'inquiétude sur le vôtre.

Ce soir viendront les archers du prévôt ; ils voudront savoir qui loge dans l'hôtellerie : Ce sont , leur dira-t-on , d'honnêtes officiers , d'honnêtes gentilshommes , qui ont leur nom écrit ou sur leur collet ¹⁴² , ou sur leur ceinture ¹⁴³ , ou sur le bas de leur robe ¹⁴⁴ : ce sont d'honnêtes marchands qui ont leurs lettres de passage pour passer dans tous les pays , villes et ports ¹⁴⁵ ; ce sont d'honnêtes bourgeois , qui ont leur sauf-conduit du parlement ¹⁴⁶ ; ce sont d'honnêtes dames avec leurs estafiers , qui ont leurs lettres de sauve-garde en français et en latin ¹⁴⁷. Ils ne vous croient pas ; ils prennent prétexte de faire leur charge , pour entrer et pour se mettre à boire.

Vous avez été tourmenté la nuit ; vous l'êtes encore plus le jour par ces essaims de percepteurs de droits sur les vivres ¹⁴⁸ , qui toujours bourdonnent à votre porte , par ces nuées d'étalonneurs du roi , d'étalonneurs du prévôt , d'étalonneurs de la ville , d'étalonneurs du haut justicier ¹⁴⁹ , qui tous se présentent avec leurs étalons et qui , sous prétexte d'inspecter , de vérifier vos mesures , veulent aussi comme les archers entrer et boire.

Je passerais cependant tout cela , si je n'avais

remarqué la manière peu mesurée et souvent insolente avec laquelle les étrangers, les voyageurs, vos hôtes enfin vous parlent, tandis que vous leur préparez vos paroles, que, pour ainsi dire, vous les leur apprêtez, que vous les leur assaisonnez de toute la politesse possible. Chez moi, au contraire, quand j'ai bien blanchi mes toiles des deux côtés, je parle aux acheteurs comme bon me semble.

Enfin, me dit-il en terminant, il convient aussi à votre fille de quitter votre état, et de prendre le mien ; il convient à sa santé et à son teint de quitter vos cuisines, vos brasiers, de venir dans les prairies de la Seine, au milieu de ses jeunes compagnes, déenrouler, enrouler les toiles de Champagne¹⁵⁰, fouler les gazons, fouler les fleurs, montrer la belle taille que vous lui avez apportée de Provence. Ma fille se taisait ; mais elle avait l'air de ne pas être d'un avis contraire. Je consentis à son mariage ; il n'y a pas grand mal, me dis-je ; mon hôtellerie sera pour mon second gendre ; je n'attendrai pas long-temps.

Angèle, à peu près de l'âge de sa sœur, fut bientôt à marier ; parmi les jeunes gens qui prétendaient à sa main, je distinguai entre autres le fils d'un bahutier, appelé Baptistin, qui était d'une jolie figure et qui paraissait avoir le cœur fort tendre : je lui promis Angèle ; mais à condition qu'il prendrait en même temps mon hôtellerie. Il vint chez moi, il se mit à l'essai, et il ne tarda pas à me faire ses plaintes.

Dans votre hôtellerie, me dit-il, je suis toujours

poursuivi par des propos de table, des paroles ordres, ou des chants d'ivrogne. Quand votre pieuse femme, au milieu de sa famille, fait la prière, nous entendons tout à côté chanter les vaux-de-vire de Basselin :

- » Beuvons d'autant au soyr et au matin
- » Jusqu'à cent soiz,
- » Et ho!
- » A notre hotesse ne payons point d'argent
- » Fors ung crédo
- » Et ho ¹⁵¹!

Baptistin, lui dis-je, ne te plains pas de Basselin¹⁵²; ce joyeux Normand nous fait débiter bien du vin, bien du cidre; il nous porte bien du profit. Baptistin continua,

Cette nuit j'ai été plusieurs fois réveillé, plusieurs fois obligé de me lever. C'étaient des confrères qui, en passant devant la chapelle de leur Saint, trouvaient éteinte la lampe qui brûle au-dessus de la porte¹⁵³, et qui voulaient la rallumer. Je croyais que c'étaient des voyageurs : ils se gardaient bien de me dire qu'ils ne l'étaient pas; ils se contentaient de sonner et de frapper.

Et ce matin, pendant que vous êtes sorti, des bâtonniers de la confrérie de sainte Anne sont venus boire. Ils ont voulu pinte et chopine; pinte suffisait : ils se sont querellés; ils s'assommaient avec leurs bâtons¹⁵⁴. J'ai accouru pour les séparer; j'ai reçu tant de horions que j'en suis tout moulu : je m'en vais. J'appelai Angèle : Angèle vint avec son joli petit visage, sa mignonne petite taille. Le jeune homme consentit à essayer encore; ce ne

fut pas pour long-temps, comme vous allez voir.

Malgré toutes nos occupations journalières, le dimanche des Rameaux nous trouvâmes tous deux le temps d'aller au sermon. Le prédicateur n'épargna aucun état, mais ses sorties furent plus fréquentes et plus vives contre le nôtre. Baptistin était rouge, humilié; il voulait absolument quitter mon hôtellerie. Angèle était absente; je fus obligé, cette fois, de me passer d'elle : Mon ami, lui dis-je, dans ces grands sermons d'apparat, le prédicateur est obligé de parler long-temps et de dauber tout le monde. Si nous sommes les plus maltraités, c'est que nous sommes les moins à craindre. Écoute la réponse que je fis, après son sermon, à l'un de ces pères qui était logé chez moi; si jamais tu es dans le même cas, tu pourras aussi t'en servir : Beau père, lui dis-je, vous nous accusez de donner à manger pendant les offices; mais les statuts du diocèse nous y autorisent lorsque nous avons des étrangers qui passent¹⁵⁵. Vous nous accusez de mettre de l'eau dans le vin¹⁵⁶; mais nous sommes obligés de prendre souvent cette précaution à cause du grand nombre d'ivrognes qui tous les jours augmente. Vous nous accusez de mélanger les vins de plusieurs qualités¹⁵⁷; mais ce n'est que sur des ouï-dire, car je vous défie vous et les plus fins d'y rien connaître. Vous nous accusez de recevoir les filles de joie; mais elles entrent chez nous, portant comme les honnêtes femmes des fourrures, des ceintures d'argent, des agnus, des chapelets de jais, que les ordonnances leur interdisent¹⁵⁸; et, à moins de savoir qui elles sont, je vous défie aussi vous et les plus fins d'y rien connaître. Vous nous ac-

cusez de donner à jouer ; mais ceux qui viennent passer la soirée tiennent leurs dés dans le canon de leur écritoire¹⁵⁹. Messire, l'œuvre de la paroisse vous paie cinq sous par sermon¹⁶⁰ ; quoique jusqu'ici vous n'avez pas montré de bonnes dispositions envers notre état, j'ai toujours contribué pour ma part et je contribuerai toujours de même.

Baptistin, après avoir encore pris quelque temps patience, revint de nouveau ; il voulait absolument me quitter, il avait l'air plus décidé que jamais. Je le crus cette fois brouillé avec ma fille, c'était avec mon état qu'il l'était. Le matin il avait consulté son vieux parrain, qui lui avait dit que lorsqu'il vint s'établir à Troyes il n'y avait qu'une croix blanche, qu'une croix rouge, qu'un seul clocher, qu'un seul soleil, qu'un seul singe ; qu'il y avait aujourd'hui des croix de toutes les couleurs, des clochers de toutes les paroisses, et que la ville s'était remplie de soleils et de singes. Il n'avait que trop raison ; car, bien que dans tous les états ceux qui les exercent se soient multipliés, et notamment, j'en conviendrai avec maître Bordier, dans l'état de marchand, ce n'est rien en comparaison du grand nombre de gens qui se sont jetés dans celui d'hôtelier. Toutefois plus je sentais que Baptistin avait raison, plus je le grondai, plus je le fis gronder par Angèle.

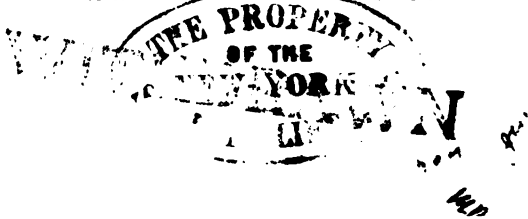
Enfin il sortit bientôt après de mon hôtellerie, et y renonça. C'était un jour qu'un voyageur peureux et riche, n'osant se remettre en route à trois heures de l'après-midi, le forçait à écouter les histoires tragiques des personnes imprudentes qui se hasardaient à marcher après la cloche de l'angelus¹⁶¹. Baptistin avait les oreilles rebattues de pa-

reilles histoires, il laissa le voyageur seul; j'arrive, je m'impatiente contre Baptistin qui s'impatiente plus que jamais contre les hôtelleries, et jure de ne plus y rentrer.

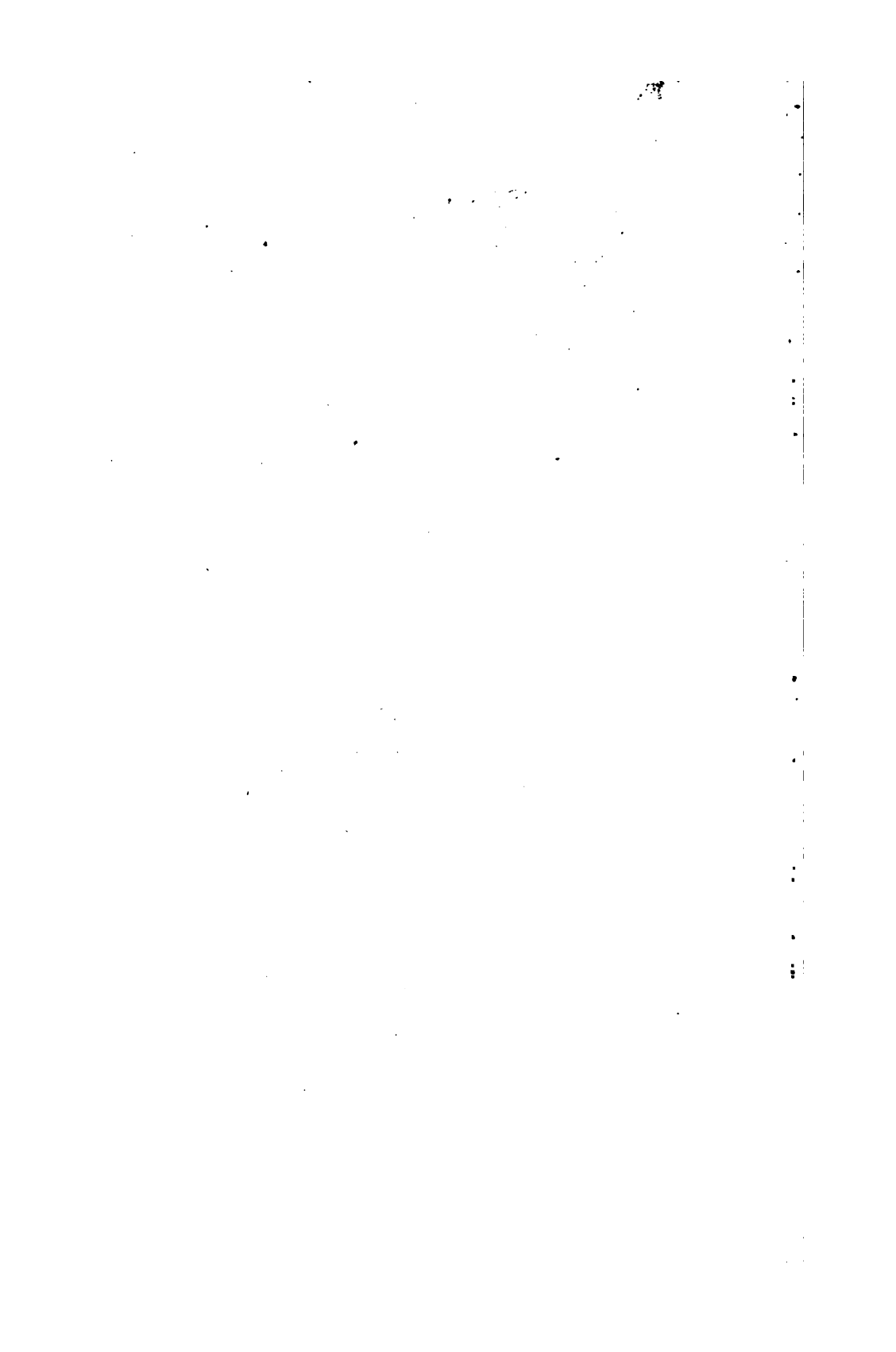
Je me hâtai d'en avertir Angèle, et mettant sa vanité de mon côté, je lui dis qu'elle valait bien peu si elle ne valait pas la peine d'entendre un conte jusqu'à la fin. Elle fut d'abord toute courroucée; elle promit qu'elle ne penserait plus à Baptistin; mais bientôt je la vis dépérir. Sa mère et moi lui demandâmes ce qu'elle avait; elle se jeta en pleurant dans les bras de sa mère, et lui avoua tout bas que, malgré ce qu'elle pouvait se dire, elle conservait irrésistiblement le goût de voir faire des bahuts. Sa mère me le répéta tout bas; je n'hésitai plus. J'envoyai chercher en même temps Baptistin et le notaire: le mariage, la noce furent faits dans le plus bref délai. Baptistin était enivré de joie, sans doute d'être l'époux d'Angèle et sans doute aussi de n'être pas hôtelier.

Ah! Messires, tout ce qui reluit n'est pas or. Dans ma jeunesse, je pris pour de l'argent ce qui n'était pas même de l'étain; je crus entrer dans un état heureux, j'entraï dans l'état le plus malheureux; mais je m'y résigne, car je ne puis maintenant le céder à un gendre; j'ai marié mes filles, et je me vois irrévocablement condamné à ne plus déceindre mon tablier, à mourir entre les fourneaux et les broches, entre les pots et les pintes.

FIN DU PREMIER VOLUME DU XV^e SIÈCLE.







DEC 20 1940

